



Au service
des peuples
et des nations.



BIOFIN

L'Initiative pour la finance de la biodiversité

MANUEL

2018



La finance au service de la nature

Remerciements

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'équipe mondiale de l'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN) remercient leurs partenaires pour leur appui à l'Initiative BIOFIN : l'Union européenne, ainsi que les gouvernements de l'Allemagne, de la Suisse, de la Norvège, de la Flandre et de la Suède.

Le Manuel BIOFIN 2018 a été élaboré à partir des informations et des enseignements tirés de la mise en œuvre de l'Initiative BIOFIN dans 30 pays : l'Afrique du Sud, le Belize, le Bhoutan, le Botswana, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, les Fidji, la Géorgie, le Guatemala, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Malaisie, le Mexique, la Mongolie, le Mozambique, l'Ouganda, le Pérou, les Philippines, le Rwanda, les Seychelles, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Vietnam et la Zambie. L'équipe de rédaction tient à remercier les collègues de l'équipe BIOFIN, les consultants locaux et internationaux, les bureaux de pays du PNUD, les gouvernements, les partenaires du secteur privé et de la société civile dans chacun des pays susmentionnés, ainsi que les conseillers techniques régionaux du PNUD et du FEM dans chaque région. En Namibie, le projet de mobilisation des ressources du ministère de l'Environnement et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) a permis de tirer des enseignements supplémentaires.

BIOFIN a été développée sous la direction de Nik Sekhran, d'Yves de Soye et de Caroline Petersen, et est actuellement placée sous la direction d'Adriana Dinu, Midori Paxton et Onno van den Heuvel. David Meyers a dirigé l'élaboration du Manuel BIOFIN 2018.

Les auteurs du Manuel BIOFIN 2018 sont des membres de l'équipe mondiale BIOFIN : Marco Arlaud, Mariana Bellot, Tracey Cumming, Onno van den Heuvel, James Maiden, David Meyers, Midori Paxton, Massimiliano Riva, Andrew Seidl et Annabelle Trinidad. Massimiliano Riva a assuré la fonction de rédacteur en chef.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Jamison Ervin, le concepteur et auteur principal du Manuel BIOFIN 2014 sur lequel se fonde le présent Manuel, ainsi qu'Ian Dickie, l'écrivain technique principal du Manuel BIOFIN 2016. L'équipe mondiale BIOFIN tient à remercier toutes les autres personnes qui ont grandement contribué au présent Manuel, y compris Jessica Alvsilver, Simone Bauch, Herve Barois, Blerina Gjeka, Elena Gogna et Gamze Akarsu, pour leurs contributions écrites supplémentaires et leurs examens détaillés, Semiray Emeksis, pour la sélection des photographies, Sohaila Abdulali, pour la révision linguistique, Stella Pongsitanan et James Maiden, pour le travail de conception et l'équipe de Acolad pour leur travail de traduction. Nous sommes également reconnaissants aux personnes qui ont participé au processus d'examen par les pairs en 2014, 2016 et 2018.

Crédits photographiques :

Page de couverture : Hennie Briedenhann, révision de Stella Pongsitanan Pages : ©Abdul Wahib p. 93. ©Blerina Gjeka p. 48, 49, 81 et 96. ©Carlos Diaz Huertas p. 141 et 153. ©Elsie Assogba

et Giacomo Pirozzi p. 67 et 73. ©Equator Initiative p. 87, 145 et 155. ©Freya Morales p. 41 et 50. ©Grégoire Dubois p. x-1, 34, 35, 52, 64, 65, 70, 71, 79, 128, 129, 138, 151,

160, 161 et 177. Gudkov Andrey p. 168. ©Irina Markova p. 112. ©I.Turkovsky p. 24. ©James Maiden p. 83, 89, 134 et 135. ©Jakub Barzycki p. 167. ©Jashley247 p. 163. ©JMx Images p. 7. ©Marco Arlaud p. 44, 45, 86, 90 et 158. ©Michael Roeder p. 164. ©Miguel Almeida Bruno p. 43. ©Monica Suarez Galindo p. 18, 19 et 74. ©Nathashart Sanyaphan p. 76. ©Onno van den Heuvel p. 171. ©Paola Delgado p. 61 et 136. ©PNUD Pérou p. 162. ©Pppp1991 p. 5. ©Rich Carey p. 126. ©Salim Ally et Savio Lesperance p. 122. ©SeSm p. vi-vii. ©PNUD Bhutan p. 36 et 54. ©PNUD Inde p. vi, 12, 95, 106, 107 et 124. ©PNUD Afrique du Sud p. 46. ©Wilfredo Garzón p. 148. ©Wiratchai Wansamngam p. 3. ©Volodymyr Burdiak p. 117. ©Ya Ariunbaatar p. 166.

Suggestion de citation : PNUD, 2018. Le Manuel BIOFIN 2018 : La finance au service de la nature. L'Initiative pour la finance de la biodiversité. Programme des Nations Unies pour le développement : New York.

Disponible à l'adresse : www.biodiversityfinance.org

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) tisse des partenariats avec les peuples à tous les niveaux de la société afin de les aider à construire des nations résilientes, capables de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans près de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Les points de vue exprimés dans la présente publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Organisation des Nations Unies, y compris le PNUD, ou des États membres des Nations Unies.

Copyright © 2018. Tous droits réservés.

Droits : La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales est autorisée sans l'accord préalable écrit du détenteur du droit d'auteur, sous réserve que la source soit citée dans son intégralité. La reproduction de cette publication pour la revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans l'accord préalable écrit du détenteur du droit d'auteur. Les désignations d'entités géographiques et les informations présentées dans cet ouvrage n'impliquent de la part du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites territoriales.

Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY, 10017 États-Unis

www.undp.org - www.biodiversityfinance.org

BIOFIN

L'Initiative pour la finance de la biodiversité

MANUEL

2018



La finance au service de la nature

Table des matières

Table des matières.....	iv
Avant-propos.....	vi
Résumé Analytique.....	viii

Chapitre 1: Introduction au financement de la biodiversité

1.1 Qu'est-ce que la biodiversité ?.....	2
1.2 Pourquoi la biodiversité est-elle importante ?.....	4
1.2.1 Comprendre la valeur de la biodiversité pour la réalisation des ODD.....	4
1.2.2 Tendances de la biodiversité à l'échelle mondiale.....	5
1.3 L'état du financement de la biodiversité.....	6
1.4 Solutions de financement pour la biodiversité.....	8
1.4.1 Solutions de financement.....	8
1.4.2 Résultats financiers.....	9
1.4.3 Instruments financiers.....	10
1.4.4 Agent principal ou intermédiaire.....	11
1.4.5 Bénéficiaires ou parties prenantes principales.....	11
1.4.6 Source de financement.....	12
1.5 Financements publics et privés.....	13
1.5.1 Comprendre les solutions de financement public : politiques et budgets publics.....	13
1.5.2 Solutions de financement impliquant le secteur privé.....	14
Annexe I : Formuler des arguments convaincants : économie et évaluation économique des services écosystémiques.....	15

Chapitre 2: L'Initiative pour la finance de la biodiversité

2.1 Introduction.....	20
2.1.1 Objectifs de ce chapitre.....	20
2.1.2 Comment utiliser le Manuel.....	20
2.2 L'Initiative pour la finance de la biodiversité.....	21
2.2.1 L'approche BIOFIN.....	25
2.2.2 La méthodologie BIOFIN.....	28
2.3 Intégration de la méthodologie BIOFIN au contexte national.....	29
2.3.1 Conditions préalables à la mise en œuvre de BIOFIN.....	29
2.3.2 Modalités de collaboration avec les parties prenantes nationales.....	29
2.3.3 Secteur public : Promouvoir des partenariats entre les acteurs de la conservation et de la finance.....	30
2.3.4 Secteur privé : innover et bâtir de nouvelles alliances.....	32
2.3.5 Partenaires du développement : identifier des synergies.....	33
2.3.6 Société civile : partner and empower.....	34
2.4 La phase initiale.....	36
2.4.1 Passer rapidement en revue le contexte politique.....	37
2.4.2 Establishing the BIOFIN coordination and management framework.....	37
2.4.3 Mettre sur pied l'équipe BIOFIN nationale.....	38
2.4.4 Organiser la première consultation nationale sur le financement de la biodiversité.....	39
2.4.5 Scoping for gender and biodiversity finance.....	39
2.4.6 Rassembler les observations de départ dans un rapport initial.....	41
2.5 Communication du financement de la biodiversité.....	42

Chapitre 3: L'Analyse des politiques et des institutions du financement de la biodiversité

3.1 Introduction.....	46
3.1.1 Objectifs.....	46
3.1.2 Qu'est-ce qu'une Analyse des politiques et des institutions ?.....	46
3.2 Étapes de l'API.....	47
Étape 3.1: Préparatifs.....	48
Étape 3.2: Passer en revue les stratégies nationales pour la biodiversité et pour le développement durable et les liens économiques qui les unissent.....	49
Étape 3.2A: Plans nationaux pour la biodiversité et autres documents de politique sur la biodiversité.....	49
Étape 3.2B: Examiner le rôle de la biodiversité dans le cadre de la planification du développement durable.....	50
Étape 3.2C: Collecter les données probantes existantes sur la valeur économique de la nature et sa contribution au développement durable.....	51
Étape 3.3: Identifier les principaux facteurs et tendances concernant l'évolution de la biodiversité.....	53
Étape 3.3A : Identifier les principales tendances positives et négatives de la biodiversité.....	53
Étape 3.3B : Identifier les facteurs et leviers sous-jacents du changement.....	53
Étape 3.4: Passer en revue l'état actuel du financement de la biodiversité.....	56
Étape 3.4A : Cartographier les instruments de financement existants et la législation afférente.....	56
Étape 3.4B : Examiner le processus national de budgétisation.....	57
Étape 3.4C : Analyser les recettes liées à la biodiversité.....	59
Étape 3.4D : Subventions propices et néfastes.....	61
Étape 3.5: Analyser les principales institutions.....	63
Étape 3.5A : Identifier les principales institutions et organisations.....	63
Étape 3.5B : Analyser chaque institution principale pour établir un score sur une échelle d'intérêt et d'influence.....	65
Étape 3.5C : Passer en revue les institutions prioritaires et élaborer le plan d'engagement des parties prenantes.....	65
Étape 3.6: Synthèse et recommandations.....	66

Chapitre 4: L'Analyse des dépenses pour la biodiversité

4.1 Introduction.....	72
4.1.1 Objectifs.....	72
4.1.2 Concepts principaux.....	72
4.1.3 Le processus d'Analyse des dépenses pour la biodiversité.....	73
4.1.4 Liens vers d'autres chapitres.....	74
4.2 Étapes de mise en œuvre de l'ADB.....	75
Étape 4.1: Préparatifs.....	76
Étape 4.2: Définition des paramètres principaux de l'Analyse des dépenses pour la biodiversité.....	78

Étape 4.2A : Définition des dépenses pour la biodiversité	78
Étape 4.2B : Classification des dépenses	80
Étape 4.2C : Attribution des dépenses pour la biodiversité	82
Étape 4.3 : Collecte des données.....	87
Étape 4.4 : Analyse des données.....	93
Étape 4.4A : Contexte macroéconomique national	94
Étape 4.4B : Dépenses pour la biodiversité dans le contexte national	94
Étape 4.4C : Source de recettes publiques associées à la biodiversité et aux services écosystémiques	95
Étape 4.4D : Relations entre budgets, allocations et dépenses.....	95
Étape 4.5 : Projections des dépenses futures.....	96
4.3 Compte rendu et diffusion	97
Annexe I : Exemples de résultats de l'ADB en Namibie et aux Philippines	98
Annexe II : Les catégories de dépenses BIOFIN	100
Annexe III : Exemple de coefficients d'attribution adoptés par les pays BIOFIN	102

Chapitre 5: L'Évaluation des besoins financiers pour la biodiversité

5.1 Introduction	108
5.1.1 Objectifs	108
5.1.2 Le processus d'ÉBF	108
5.1.3 Liens vers d'autres chapitres	109
5.2 Méthodes d'évaluation des besoins financiers	110
5.2.1 Terminologie et principes.....	110
5.2.2 Approches de l'établissement des coûts.....	110
5.3 Étapes de mise en œuvre de l'ÉBF	114
Étape 5.1 : Préparatifs	115
Étape 5.2 : Scope and clarify the biodiversity targets, and actions including the NBSAP	115
Étape 5.2A : Examiner et préciser la portée.....	115
Étape 5.2B : Utiliser un cadre logique pour structurer et clarifier les actions et les résultats.....	116
Étape 5.2C : Procéder à une hiérarchisation initiale avant d'établir les coûts	118
Étape 5.3 : Effectuer une revue documentaire et créer des tableaux de coûts initiaux.....	119
Étape 5.3A : Identifier les unités budgétaires et les coûts standard.....	119
Étape 5.3B : Créer des tableaux des coûts	122
Étape 5.4 : Affiner les modèles de coûts avec la contribution des experts.....	122
Étape 5.5 : Analyser les résultats de l'établissement des coûts.....	125
Étape 5.6 : Estimer les besoins de financement non satisfaits en matière de biodiversité.....	126
5.4 Conclusions et recommandations	129
Annexe I : Exemples de résultats d'ÉBF	131

Chapitre 6: Le plan de financement de la biodiversité

6.1 Introduction	136
6.1.1 Objectifs.....	136
6.1.2 Solutions et plans de financement.....	137
6.1.3 Investissement privé en faveur de la biodiversité.....	138
6.2 Étapes de l'élaboration du plan de financement de la biodiversité.....	139
Étape 6.1 : Préparatifs.....	140
Étape 6.2 : Recueillir des informations de base et établir le contexte.....	140
Étape 6.3 : Créer une liste complète des solutions de financement potentielles.....	142
Étape 6.4 : Analyser et hiérarchiser les solutions de financement.....	145
Étape 6.4A : Analyse rapide	146
Étape 6.4B : Analyse détaillée	148
Étape 6.5 : Développer des propositions techniques pour les solutions prioritaires	152
Étape 6.6 : Formuler un dossier d'investissement.....	153
Étape 6.7 : Rédiger et valider le plan de financement de la biodiversité.....	157

Chapitre 7: Mise en œuvre

7.1 Durabilité du processus BIOFIN	163
7.1.1 Cadre normatif.....	164
7.1.2 Cadre organisationnel.....	166
7.1.3 Comportement et perceptions.....	169
7.2 Mise en œuvre du plan de financement et des solutions de financement	172
7.2.1 Planification et gestion des solutions de financement.....	173
7.2.2 Application de sauvegardes.....	175
7.2.3 Cadres de S&E pour les solutions de financement individuelles	176
Annexe I : Conseils supplémentaires sur les solutions de financement	178
Glossaire.....	180
Annexe I : Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.....	188
Annexe II : Évaluation économique.....	189
Annexe III : Listes des secteurs et des organisations	191



Avant-propos



Situé sur la bande de terre qui unit l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, le Costa Rica occupe une position stratégique pour la biodiversité du continent américain. Il héberge plus d'un demi-million d'espèces déjà recensées, un chiffre qui pourrait atteindre 1,5 million grâce aux nouvelles technologies taxonomiques développées au Costa Rica. Nous possédons une faune très variée, notamment représentée par le jaguar, le toucan, le paresseux, la tortue luth, le lamantin et l'omniprésente Ariane de Boucard.

Depuis des décennies, notre gouvernement fait de la conservation un pilier du développement durable. Dans les années 1980, la couverture forestière s'était réduite à 26 % à peine du territoire ; elle dépasse aujourd'hui les 50 %. Ce succès est le résultat d'une combinaison de politiques et incitations fortes en faveur de la conservation, et de politiques agricoles, touristiques et énergétiques efficaces et durables. En 2017, les sources renouvelables ont satisfait la totalité des besoins énergétiques durant plus de 300 jours, et plus de 99 % de l'énergie consommée dans le pays est d'origine renouvelable (combinaison d'hydroélectricité, d'énergies géothermique, solaire et éolienne et de biomasse-énergie). Cette année, le Costa Rica est devenu le premier pays du monde à interdire l'exploitation minière à ciel ouvert et s'est résolument engagé en faveur de la décarbonisation de son économie.

Notre pays est par ailleurs un pionnier du financement de la biodiversité, comme le démontre le lancement de plusieurs solutions de financement innovantes de grande envergure. Le gouvernement a imposé une taxe de 5 % sur les émissions de carbone résultant de l'utilisation des combustibles fossiles, dont les recettes permettent d'inciter les propriétaires fonciers à renoncer à la coupe rase sur leurs terres et à planter de nouveaux arbres. Depuis sa mise en œuvre au milieu des années 1990, notre Programme national de paiement des

services rendus par les écosystèmes a déjà été appliqué à plus d'un million d'hectares de forêts.

D'importantes menaces continuent cependant de peser sur la biodiversité du Costa Rica, raison pour laquelle le pays s'est embarqué dans l'aventure BIOFIN, dont il est devenu l'un des premiers membres en 2013. Cette démarche nous a aidés à identifier les points faibles de notre cadre institutionnel, dans le but d'évoluer vers une approche axée sur les services écosystémiques permettant d'élargir la portée de la protection en poursuivant des buts de conservation, restauration, réhabilitation et rétablissement, ainsi que de gestion et d'utilisation durables des différentes sources de services rendus par les écosystèmes.

Elle nous a d'autre part sensibilisés davantage aux investissements en faveur de la biodiversité consentis par le pays, qui n'étaient traditionnellement considérés qu'en termes de ressources allouées aux organismes ayant la protection de la biodiversité comme principale fonction, dont le ministère de l'Environnement et de l'Énergie, la Commission nationale pour la gestion de la biodiversité (CONAGEBIO) et le Système national des zones de conservation (SINAC).

Sous les auspices de l'initiative BIOFIN, il a été possible d'identifier un « cadre institutionnel fondamental » de la biodiversité, qui englobe un univers plus large d'institutions intervenant directement dans la gestion et l'utilisation de la biodiversité, selon les marqueurs de Rio. Cette nouvelle méthodologie a permis de déterminer que les investissements du Costa Rica dans la biodiversité s'élèvent à quelque 300 millions de dollars US par an, soit 0,5 % du PIB.

Une autre contribution du programme BIOFIN nous a aidés à actualiser la Stratégie nationale pour la biodiversité, qui établit



une feuille de route reprenant les actions nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux de biodiversité, en mettant l'accent sur les défis qu'affronte le Costa Rica dans ce domaine.

Bien qu'une partie du financement nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie soit disponible, des fonds doivent encore être trouvés pour certains objectifs. Dix-huit profils de nouveaux programmes et projets exigeant encore des ressources supplémentaires ont en outre été identifiés (déficit de financement). Les besoins financiers sont estimés à 25 à 50 millions de dollars US par an sur une période de 9 ans.

La méthodologie BIOFIN a par ailleurs contribué à la préparation d'un Plan de financement de la biodiversité. Ce dernier avait pour but d'identifier une liste de solutions de financement alternatives et d'évaluer leur viabilité et leur faisabilité, ainsi que leur potentiel de génération de ressources financières à même de combler le déficit de financement pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

De cette liste d'options disponibles ont été dégagées plusieurs solutions de financement prioritaires, dont la mise en œuvre sera appuyée pendant la Phase II de l'initiative BIOFIN. Ces solutions de financement portent notamment sur les obligations vertes pour les zones protégées, la promotion des pratiques de production écologique, le renforcement du rôle de la biodiversité dans les prêts verts et l'encouragement des investissements dans l'écotourisme.

Le Costa Rica incite d'autres pays à adopter la méthodologie BIOFIN, qui a démontré sa capacité à générer de nouvelles connaissances et idées en matière de financement de la biodiversité, à fournir une précieuse plateforme de coopération et de partage d'expériences à l'échelle internationale et à s'adapter aux contextes nationaux. Plus important encore, elle

impulse un nouveau dialogue national, en mettant le ministère des Finances, les chambres de commerce, les banques et les entreprises en première ligne du financement de la biodiversité. De tels partenariats sont indispensables si nous voulons atteindre les objectifs internationaux de conservation et préserver toute la beauté et la valeur des ressources naturelles de notre planète pour les générations futures. Je souhaite bonne chance aux pays qui se lancent dans l'aventure BIOFIN, en espérant que le travail pionnier que nous avons accompli avec 30 autres nations sera pour eux une source d'inspiration.

Je remercie l'équipe BIOFIN du fond du cœur ; je suis convaincu qu'elle viendra à bout de tous les défis qui restent à surmonter.



Carlos Alvarado Quesada
de la République du Costa Président Rica



Résumé Analytique

Messages clés



Les décideurs et praticiens du secteur de la finance sont de plus en plus conscients que la **biodiversité est un pilier du développement durable**. Le financement de la biodiversité croît en valeur et en sophistication. Cette évolution n'a toutefois pas encore donné lieu à une réorientation ou un essor réel des flux financiers en faveur de la biodiversité.



Une gouvernance efficace et des **partenariats entre les acteurs financiers et environnementaux** sont primordiaux pour garantir la mise à l'échelle et la durabilité du financement de la biodiversité. Ces partenariats doivent s'attaquer à l'incohérence des politiques publiques et aux défaillances du marché, deux facteurs clés de la perte de biodiversité, par exemple en réformant les subventions néfastes pour l'environnement et en utilisant plus efficacement les ressources déjà consacrées à la nature.



Le financement de la biodiversité est une **responsabilité partagée des gouvernements, du secteur privé et de chacun d'entre nous**. Les innovations du marché et les configurations non traditionnelles des acteurs publics, privés et de la société civile ont suscité une nouvelle vague de tests et d'essais de modèles d'investissement et de solutions de financement. Le marché des capitaux privés en faveur de la conservation est rudimentaire, mais en croissance.



Des chiffres et des faits sont nécessaires au déploiement du financement de la biodiversité. Une quantification des besoins du financement de la biodiversité, des dépenses passées et de la valeur du capital naturel doit guider la création de solutions robustes dans ce domaine. L'économie et les finances forment la base d'un argumentaire convaincant pour la mise en œuvre des solutions de financement.



L'Initiative pour la finance de la biodiversité promeut des **plateformes nationales et des dialogues régionaux et internationaux** aidant les pays à accélérer la réduction de leurs besoins financiers, de manière à ce que les objectifs de biodiversité ne soient plus entravés par la pénurie systémique d'investissement. Le financement de la biodiversité ne se limite pas à la mobilisation de nouvelles ressources. Il consiste aussi à exploiter plus judicieusement les moyens disponibles, à redistribuer les ressources des activités néfastes vers les activités utiles et à agir aujourd'hui pour réduire les besoins d'investissements de demain.

La biodiversité — un investissement prioritaire

biodiversité, c'est la « nature », la vie sur Terre. Elle englobe les organismes vivants et les écosystèmes qui sous-tendent le bien-être des hommes et les économies en fournissant l'essentiel à une vie humaine saine et productive comme l'air pur, la sécurité alimentaire et l'eau douce. En contribuant directement à la réduction de la pauvreté, à la résilience, à la croissance économique à long terme et à la durabilité, les investissements dans la biodiversité sont des investissements dans les objectifs de développement durable (ODD)¹. Les moyens de subsistance de près de la moitié de l'humanité dépendent directement des ressources naturelles. La biodiversité conditionne dans une grande mesure la survie au jour le jour de bon nombre des personnes les plus vulnérables. En sauvegardant la biodiversité et les écosystèmes, nous préservons les capacités de notre planète à assurer notre prospérité.

La biodiversité est victime d'un grave déclin dû à la combinaison d'intérêts privés et publics conflictuels, de politiques et d'une gouvernance incohérentes et d'un

financement insuffisant. Bien qu'au moins 52 milliards de dollars US soient annuellement dépensés pour la biodiversité dans le monde², le besoin de financement est en réalité estimé à 150 à 440 milliards de dollars US par an³. Ce déficit de financement est un défi majeur qui nuit à la réalisation du Plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et des ODD. Il peut cependant être surmonté, puisqu'il ne représente que 0,2 % à 0,6 % du PIB mondial⁴.

Nous devons donc assurer la transition vers un nouveau modèle en matière de politique et d'investissement intégrant plus efficacement la valeur économique et les avantages financiers de la biodiversité. Malgré l'abondance de liquidités dans le monde, les entreprises et le secteur financier n'investissent pas suffisamment dans la biodiversité. L'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN) et ce Manuel appuieront ce changement de modèle et l'intégration de la biodiversité dans la gestion des finances publiques, la planification financière et le système financier.

Un nouveau cadre pour le financement de la biodiversité

Le financement de la biodiversité⁵ consiste à lever et à gérer des capitaux et à utiliser des incitations financières et économiques pour soutenir la gestion durable de la biodiversité. Il contribue à mettre à profit et à gérer efficacement les incitations économiques, les politiques et le capital afin d'assurer le bien-être à long terme de la nature et de notre société.

BIOFIN est un partenariat géré par le PNUD œuvrant avec des pays du monde entier à l'amélioration du financement de la biodiversité. Trente-six pays ont déjà entamé le processus⁶. BIOFIN se sert d'évaluations détaillées au niveau national pour élaborer un plan de financement de la biodiversité, en s'appuyant sur des données qualitatives et quantitatives, des méthodologies novatrices et des contributions d'experts. Elle fournit une approche innovante, progressive et adaptable qui permet aux pays:

- d'évaluer le contexte politique, institutionnel et économique du financement de la biodiversité et de cartographier les solutions de financement existantes ;
- de mesurer et d'analyser les dépenses pour la biodiversité actuellement consenties par les secteurs public et privé, les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG);
- d'effectuer une estimation fiable du financement nécessaire pour atteindre les objectifs de biodiversité d'un pays, et de comparer cette estimation aux dépenses existantes pour la biodiversité et aux autres ressources disponibles ;
- d'élaborer un plan de financement de la biodiversité qui identifie et mobilise les ressources et les politiques nécessaires pour mettre en œuvre les solutions de financement les plus appropriées.

BIOFIN part d'une compréhension approfondie des facteurs à l'origine de la perte de biodiversité et aboutit à l'identification, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions – les solutions de financement – générant des résultats positifs pour la biodiversité et la société. Bon nombre des actions auxquelles le processus BIOFIN attribue un statut prioritaire sont présentées comme des « solutions de financement ». Une solution de financement est une approche intégrée visant à résoudre un problème ou défi particulier en utilisant des instruments financiers et économiques spécifiques au contexte. Elle est bâtie autour d'une combinaison d'éléments comprenant un ou plusieurs instruments financiers, sources de financement, agents principaux ou intermédiaires, bénéficiaires ou parties prenantes principales, ainsi que le résultat de financement escompté. Des évaluations approfondies et des processus de sélection doivent être menés afin de constituer un socle de données permettant d'identifier, de hiérarchiser et de mettre en œuvre des solutions de financement. Répondre aux besoins de financement exige de disposer d'une combinaison complémentaire de solutions adaptées à chaque pays, comme le montre la Figure S.1.

Ce Manuel décrit un éventail de solutions de financement, par exemple:

- La réforme des subventions néfastes pour la biodiversité au Sri Lanka, où l'alignement de la politique relative aux engrais sur les objectifs environnementaux pourrait faire économiser 150 millions de dollars US par an.
- Des partenariats améliorés entre les parties prenantes privées et publiques du secteur touristique aux Seychelles, afin de mieux réorienter les recettes fiscales de la responsabilité sociale des entreprises vers le financement des programmes de biodiversité.

- La création de partenariats et de cadres d'impact pour émettre et gérer des obligations vertes au Costa Rica et des sukuk verts en Indonésie.

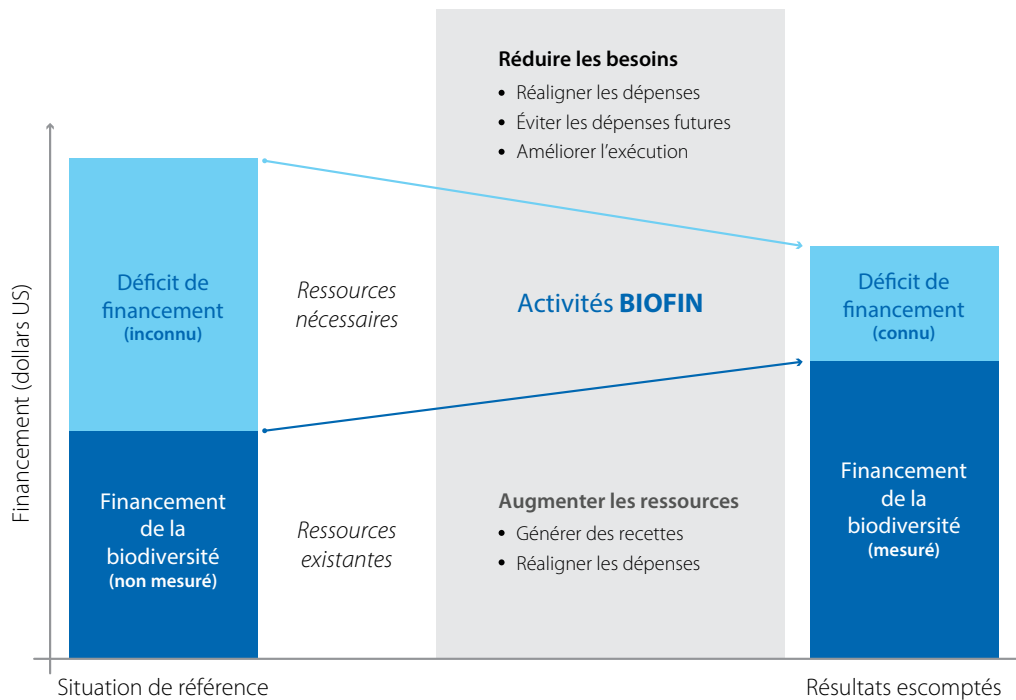
Les solutions de financement peuvent exercer l'impact recherché si elles:

- **évitent les dépenses futures** grâce à des investissements stratégiques dans la biodiversité et à la modification des politiques ;
- **améliorent l'exécution** des activités de conservation grâce à une efficacité et une efficience accrues et à des synergies ;
- **génèrent des recettes** qui sont mises au service de la biodiversité ;
- **réalignent les dépenses** afin de réduire les impacts négatifs et de renforcer les résultats positifs.

BIOFIN cherche activement à obtenir l'adhésion des décideurs et parties prenantes clés des secteurs de la finance et de l'environnement (tels que les ministères des Finances et de l'Environnement, les entreprises innovantes et les grandes ONG) dans le but d'identifier et de mobiliser des politiques, des ressources et des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de solutions de financement de la biodiversité :

- politiquement réalistes, en s'appuyant sur l'expérience des institutions pertinentes et sur la gestion des finances publiques ;
- financièrement solides, en montrant le rendement des investissements dans la biodiversité et en s'appuyant sur un dossier économique qui tient compte de la répartition des coûts et avantages ;
- intégrées dans le programme de développement durable plus large, en contribuant à une gestion et un développement plus efficaces, plus efficaces, plus équitables et plus durables de la biodiversité.

Figure S.1: L'approche BIOFIN



L'investissement dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont des conditions essentielles à la réalisation des ODD. L'adoption réussie de solutions de financement est favorisée par un argumentaire convaincant à l'attention

des secteurs public et privé, pour les inciter à investir dans la biodiversité. BIOFIN a pour vocation de s'intégrer aux processus nationaux pertinents afin d'influencer et de maintenir le changement.

Notes de fin de texte

- 1 Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals
- 2 Parker, C., Cranford, M., Oakes, N. et Leggett, M. (2012). The little biodiversity finance book. Global Canopy Programme, Oxford. Disponible en anglais à l'adresse suivante : [http:// globalcanopy.org/sites/default/files/documents/resources/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf](http://globalcanopy.org/sites/default/files/documents/resources/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf)
- 3 Convention sur la diversité biologique (CBD) (2012). Resourcing The Aichi Biodiversity Targets: A First Assessment Of The Resources Required For Implementing The Strategic Plan For Biodiversity 2011-2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/meetings/fin/hlpgar-sp-01/official/hlpgar-sp-01-01-report-en.pdf>
- 4 Banque mondiale (2017). Données des comptes nationaux. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>
- 5 Ce terme est semblable à celui plus couramment utilisé de « financement de la conservation », mais il évite l'accent mis sur la « conservation » comme seul ou principal objectif.
- 6 Pour plus de détails sur les pays participants et les ressources de référence, voir en anglais : www.biodiversityfinance.org



Chapitre 1

Introduction au financement de la biodiversité

1.1

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité, c'est la vie sur Terre. La biodiversité, c'est la nature sous toutes ses formes, des microorganismes les plus minuscules aux séquoias les plus monumentaux. La nature fournit les éléments essentiels à la vie, à la société et à l'économie – air pur, eau propre, nourriture, divertissement, trame culturelle, stabilité climatique – et contribue à de nombreux autres processus améliorant le bien-être humain. La biodiversité est constituée des organismes vivants et des écosystèmes qui sous-tendent notre économie et offrent les conditions essentielles à une vie humaine saine et productive.

Son importance est de plus en plus reconnue. Pour la première fois de l'histoire, la biodiversité a officiellement été intégrée

dans l'agenda mondial pour le développement en 2015. La biodiversité occupe une place centrale dans les objectifs de développement durable (ODD) 14 « Vie aquatique » et 15 « Vie terrestre », et contribue à un large éventail d'autres ODD (voir Encadré 1.1). Les moyens de subsistance de près de la moitié de la population humaine dépendent directement des ressources naturelles, et la biodiversité conditionne dans une grande mesure la survie au jour le jour de bon nombre des personnes les plus vulnérables. D'après les estimations, les populations forestières et rurales pauvres tirent 50 à 90 % de l'ensemble de leurs moyens de subsistance des services écosystémiques et des produits non marchands¹.

Encadré 1.1: Les bénéfices de la biodiversité sont loin de se limiter aux ODD 14 et 15



ODD 1 : Pas de pauvreté

Un système national de zones protégées performant peut générer droits d'entrée et recettes fiscales et soutenir les emplois locaux et les moyens de subsistance. L'agriculture et la pêche de subsistance et à petite échelle assurent la survie d'une bonne partie des personnes pauvres de la planète.



ODD 2 : Faim « zéro »

La protection de la diversité génétique agricole (agrobiodiversité), y compris celle des espèces sauvages apparentées aux principales cultures, peut contribuer à assurer une sécurité alimentaire à long terme, en particulier en croisant les espèces qui sont bien adaptées aux maladies et aux événements extrêmes climatiques, comme les inondations, la sécheresse et la canicule. La protection et la restauration des récifs coralliens et la prévention des principales menaces marines peuvent assurer la santé à long terme des pêcheries, en fournissant des nutriments essentiels et des moyens de subsistance à des millions de personnes.



ODD 3 : Bonne santé et bien-être

Des écosystèmes bien gérés constituent un réservoir de ressources médicinales qui peuvent être essentielles au maintien de la santé dans les communautés rurales et autochtones et à la découverte de nouveaux médicaments.



ODD 6 : Eau propre et assainissement

Les forêts bien gérées, restaurées et protégées peuvent assurer la sécurité hydrique sur le long terme, en particulier pendant les périodes de sécheresse, et servir de réserve d'énergie et de nourriture pour les troupeaux pendant les périodes de crise. Les écosystèmes des zones humides protégées et restaurées peuvent faire office des mécanismes essentiels de filtration de l'eau, ce qui élimine ou réduit considérablement la nécessité de construire des infrastructures de traitement de l'eau.



ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Les efforts de protection et de restauration des écosystèmes peuvent aider à protéger les communautés pauvres et vulnérables contre les impacts des changements climatiques, par exemple en mettant les communautés côtières à l'abri des tempêtes côtières plus fréquentes et sévères et de l'élévation du niveau des mers et en prévenant les glissements de terrain et autres catastrophes imputables aux pluies torrentielles.

Pour des informations plus détaillées sur les liens entre biodiversité et ODD, se reporter à la note technique « Biodiversity and the 2030 Agenda for Sustainable Development ».

La croissance économique non durable et les profits à court terme, les institutions juridiques et de gouvernance précaires ou mal avisées, la croissance démographique et les affres de la pauvreté et de la faim mènent à des décisions funestes pour la biodiversité, qui font passer la consommation privée immédiate avant la prospérité sur le long terme. L'accès libre aux ressources naturelles et l'impression que la nature est une réserve inépuisable de ressources gratuites et inutilisées se soldent par la destruction de notre capital commun. La biodiversité et les services écosystémiques pâtissent de la faible valeur que leur accordent les marchés et les politiques. L'« invisibilité de la nature » dans notre prise de décision génère une inefficience économique, une perte d'opportunités de croissance et une mauvaise allocation des ressources. En sous-investissant dans la nature, nous compromettons la richesse des nations. Les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les consommateurs sont autant d'éléments du problème et devront à ce titre contribuer à la recherche de solutions.

Les stratégies de financement de la biodiversité peuvent transformer les pratiques et systèmes qui régissent aujourd'hui la planification, la finance et le développement socioéconomique. Elles doivent pour cela assurer la gestion durable de la nature et préserver le bien-être de nos communautés, en ouvrant la voie à un futur basé sur des écosystèmes sains et diversifiés propices à l'existence et à l'évolution des espèces de la Terre et au bien-être des peuples. L'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN) a pour ambition d'être un moteur de ce changement de modèle, qui doit mener à des solutions de financement conçues pour améliorer durablement les systèmes environnementaux, sociaux et économiques qui dépendent de la nature.

Le Chapitre 1 décrit le contexte du processus BIOFIN, en expliquant notamment le bien-fondé des investissements dans la biodiversité et le rôle que peuvent jouer les solutions de financement. Il est essentiel de lire ce chapitre avant de s'engager dans l'aventure BIOFIN



Deux tiers des habitants de la planète vivent aujourd'hui dans des régions confrontées à la pénurie d'eau durant au moins un mois par an?

1.2

Pourquoi la biodiversité est-elle importante ?

1.2.1 Comprendre la valeur de la biodiversité pour la réalisation des ODD

Pourquoi le financement de la biodiversité est-il une priorité ? Nous devons établir l'utilité réelle de la biodiversité pour veiller à ce que les valeurs de la nature soient correctement incorporées à notre prise de décision. La biodiversité génère des valeurs tant intrinsèques qu'anthropocentriques. Les valeurs intrinsèques comprennent le droit de toute espèce à exister et évoluer, ainsi que la valeur morale de respect de la nature. Les valeurs anthropocentriques se rapportent à ce que la nature

produit pour l'humanité. Elles ne sont pas plus importantes que les valeurs intrinsèques, mais sont plus simples à quantifier et peuvent s'avérer particulièrement convaincantes aux yeux des décideurs. Les services rendus par les écosystèmes de notre planète ont été évalués à quelque 125 billions de dollars US par an³, un ordre de grandeur similaire à l'économie mondiale. Quelques-uns des bienfaits considérables de la nature sont examinés plus en détail dans l'Encadré 1.2.

Encadré 1.2: La contribution des services écosystémiques aux ODD



Pêcheries

En 2015, 3,2 milliards de personnes ont tiré de la pêche près de 20 % de leur consommation moyenne de protéines animales par habitant (ODD 2). Dans des pays tels que le Cambodge, Kiribati et les Maldives, le secteur de la pêche représente plus de 10 % du PIB. Le poisson est le produit agricole commercialisé à l'échelle internationale ayant le plus de valeur. Les recettes nettes d'exportation de poisson enregistrées par les pays en développement ont atteint 37 milliards de dollars US en 2016 (plus que le café, le cacao, le sucre et le thé réunis).

Environ 33,1 % des stocks mondiaux de poisson sont, hélas, surpêchés et courent un risque d'épuisement⁴.



Sylviculture

La sylviculture représente plus de 10 % du PIB d'un grand nombre de pays parmi les plus pauvres du monde. Dans les pays en développement, ce secteur fournit 10 millions d'emplois informels et 30 à 50 millions d'emplois informels (ODD 1). Au Cameroun, en République centrafricaine et au Libéria, les produits forestiers représentent 30 à 40 % des exportations nationales⁵.

Entre 2000 et 2010, on estime que les forêts tropicales ont reculé au rythme de 7 millions d'hectares par an⁶.



Tourisme

Les récifs coralliens comptent parmi les écosystèmes les plus riches sur le plan biologique de la planète⁷ et constituent un atout majeur pour le tourisme. Ces récifs, qui occupent moins d'un quart de pour cent des fonds marins, abritent plus de 25 % des espèces connues de poissons marins⁸.

Aux Maldives, le tourisme marin et côtier génère directement 20 % du PIB et ses effets plus larges contribuent à produire 74 % du revenu national (ODD 8). Ce tourisme représente plus de 60 % des recettes en devises et emploie près de 40 % de la main-d'œuvre du pays⁹.

Environ 60 % des récifs sont gravement endommagés par la surpêche, la pêche destructrice, les ancres de bateau, le blanchissement, l'extraction des coraux, la sédimentation, la pollution et les maladies.

1.2.2 Tendances de la biodiversité à l'échelle mondiale

Bien que la biodiversité ait une valeur considérable pour l'humanité et soit essentielle à la réalisation des ODD, les tendances mondiales de la biodiversité indiquent une perte rapide de la superficie et de la qualité des écosystèmes naturels. Il est possible que de plus en plus d'écosystèmes s'effondrent au fur et à mesure que nous franchissons une série de « limites planétaires », c.-à-d. des points de basculement locaux et mondiaux pour le climat et la nature¹⁰. Le franchissement de ces limites n'est pas un problème exclusivement environnemental : il menace de rendre la Terre beaucoup moins hospitalière, et donc de bouleverser l'économie mondiale et la vie de chacun d'entre nous¹¹. La perte exceptionnellement rapide de biodiversité indique que la planète fait face à sa sixième extinction de masse¹². La destruction de la biodiversité et des écosystèmes est souvent irréversible ; une fois qu'une espèce disparaît sous les coups des activités humaines, elle est perdue à jamais.

L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (l'« Évaluation ») établit un lien clair entre l'état des écosystèmes (et des services qu'ils fournissent) et le bien-être humain. Ce faisant, elle contre la perception erronée selon laquelle les priorités du développement sont intrinsèquement incompatibles avec la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité. L'Évaluation indique que tous les écosystèmes ont été transformés par les actions humaines, qui ont fait disparaître 35 % des mangroves, 20 % des récifs coralliens et environ la moitié des forêts tropicales¹³. En outre :

- La perte de forêts tropicales demeure préoccupante ; elle était d'environ 0,8 % par an entre 1981 et 1990¹⁴ et devrait à l'avenir se poursuivre à un rythme de 2 % par an¹⁵.

- Les projections montrent qu'une très large part des espèces est « vouée à l'extinction » au XXI^e siècle en raison de l'impact dévastateur de l'utilisation des terres et des changements climatiques. En septembre 2018, la Liste rouge de l'UICN répertoriait 26 000 espèces menacées, soit 27 % de l'ensemble des espèces évaluées, dont : 41 % des amphibiens, 33 % des coraux formant des récifs, 25 % des mammifères, 13 % des oiseaux et 34 % des conifères¹⁶. Le taux moyen de perte des espèces de vertébrés au cours du siècle dernier est jusqu'à 100 fois supérieur au taux moyen naturel¹⁷.
- La surpêche persistante a un impact considérable sur la biodiversité marine. Elle a réduit la biomasse totale des espèces de poissons prédateurs de 52 % entre 1970 et 2000.
- Les espèces envahissantes ont contribué à plus de la moitié des extinctions d'animaux dont la cause est connue¹⁸.

Une gestion plus efficace de la nature exige de s'attaquer aux facteurs de la perte de biodiversité au travers de mesures d'ordre politique, de solutions de financement et d'incitations économiques. L'identification de ces facteurs (détaillés au Chapitre 3) est essentielle à la conception de solutions de financement. Certains facteurs, comme l'usage abusif d'engrais et l'extraction excessive d'eau, sont clairs et directs, et peuvent être résolus en rendant les subventions plus respectueuses de l'environnement ou en réformant certaines taxes. D'autres, comme la colonisation par des espèces exotiques envahissantes, les impacts des changements climatiques et la fragmentation du paysage, sont plus indirectes et requièrent une combinaison d'interventions.



Facteurs de la perte de biodiversité en Colombie

En Colombie, les défenseurs de la biodiversité ont identifié les facteurs clés de l'évolution de la biodiversité dans chaque région du pays. **Les facteurs positifs** de changement comprenaient une série de zones protégées publiques, privées et communautaires, ainsi que la création de districts de conservation des sols. **Les facteurs négatifs** de changement pour l'ensemble des régions comprenaient les feux de forêt causés par l'homme ; l'exploitation forestière illégale, qui provoque la fragmentation des forêts et l'introduction d'espèces envahissantes ; l'exploitation minière illégale ; l'expansion de la frontière agricole ; l'empiétement sur les zones protégées et leur conversion illicite ; le développement des infrastructures ; l'utilisation indiscriminée de produits agrochimiques et la mécanisation excessive, qui appauvrissent les sols ; les impacts négatifs des plantations de palmiers africains.

1.3

L'état du financement de la biodiversité

Le financement de la biodiversité¹⁹ consiste à collecter et gérer des capitaux et à utiliser des incitations financières et économiques pour soutenir la gestion durable de la biodiversité²⁰. Il suppose de mettre à profit et de gérer efficacement les incitations économiques, les politiques et le capital afin d'assurer le bien-être à long terme de la nature et de notre société. Malgré leur efficacité pour préserver la biodiversité, les décisions et les arguments financiers et économiques ne capturent pas les aspects moraux, éthiques et écologiques les plus importants associés à la nature. En conséquence, les arguments économiques et financiers doivent compléter – et non remplacer – les motivations éthiques.

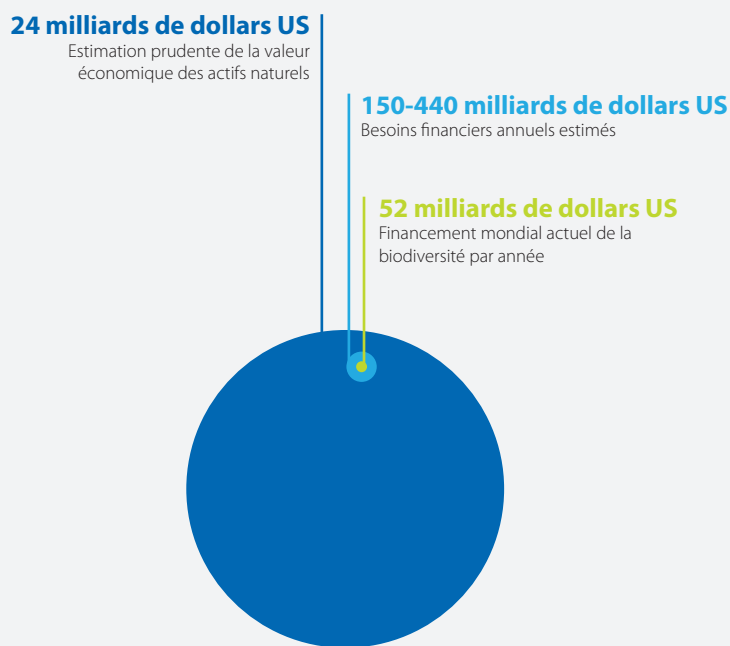
Les flux de financement de la biodiversité comprennent les ressources financières privées et publiques utilisées pour protéger et restaurer la biodiversité ; les investissements dans des activités commerciales qui produisent des résultats positifs pour la biodiversité ; et la valeur des transactions sur les marchés liés à la biodiversité, comme la banque d'habitats. Les données sur le financement de la biodiversité sont difficiles à suivre en raison de l'opacité de certaines transactions et du manque de définitions consensuelles.

D'après le calcul le plus récent, les dépenses en faveur de la biodiversité totalisent quelque 52 milliards de dollars US par an, soit une part congrue de sa valeur économique estimée²¹. À titre de comparaison, cela reviendrait à investir 20 000 dollars US par an dans une usine générant 10 millions de dollars US de recettes annuelles. Dans les pays adhérant à BIOFIN, les dépenses pour la biodiversité oscillent en moyenne entre 0,03 et 0,94 % du PIB, soit 0,14 à 4,60 % du budget public total.

À l'heure actuelle, le financement de la biodiversité provient majoritairement des fonds publics, notamment des budgets publics nationaux (50 %), des subventions agricoles positives pour la biodiversité (14 %) et de l'aide publique au développement (APD, 12 %). Selon des estimations prudentes et partielles, la contribution du secteur privé est relativement modeste, mais croît de manière exponentielle depuis une dizaine d'années. Les capitaux privés consacrés à la conservation sont passés de moins d'un milliard de dollars US en 2004-2008 à 8,2 milliards en 2015²². La Figure 1.2 montre qu'un nombre réduit de solutions de financement est à l'origine de la majorité des fonds alimentant les objectifs de conservation de la biodiversité.

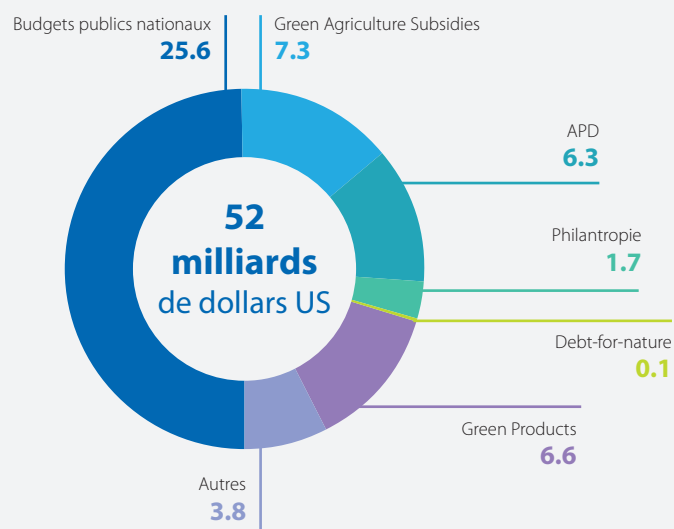
Que représentent les financements susmentionnés par rapport aux besoins ? Bien que des modèles nous fournissent des estimations mondiales, ni le niveau

Figure 1.1: Comparaison des valeurs et du financement de la biodiversité



La Figure 1.1 compare la valeur économique des ressources naturelles renouvelables, mesurées sous la forme d'actifs, aux « besoins de maintenance » et aux dépenses pour la biodiversité. La maintenance ne représente qu'une infime fraction de la valeur économique des actifs naturels renouvelables.

Figure 1.2: Financement annuel historique de la biodiversité



Source : adapté de Global Canopy Programme, 2012.

actuel d'investissement dans la biodiversité ni les besoins n'ont été déterminés de manière systématique à l'échelle nationale. D'après une évaluation planétaire, les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de la CBD s'élèvent à 150 à 440 milliards de dollars US par an²³. Parker et ses collègues ont avancé une estimation similaire de 300 à 400 milliards par an²⁴. C'est sur cette base que le Crédit Suisse et d'autres institutions ont affirmé qu'il sera nécessaire de multiplier le volume actuel du financement de la biodiversité par 20 à 30 pour combler ce déficit²⁵. Si la tâche peut sembler pharaonique, il est important de souligner que la tranche supérieure du déficit de financement estimé ne représente que 0,05 % du PIB mondial.

La possibilité d'accroître les sources traditionnelles de financement (budgétisation de l'administration centrale, fonds des donateurs, redevances et autres recettes) demeure limitée. Les ressources publiques restreintes continuent de faire l'objet d'une concurrence acharnée, en raison de la multiplicité des défis à surmonter à l'échelle internationale, dont la transition énergétique et la lutte contre la pauvreté. En dépit des difficultés, tout espoir n'est pas perdu. Les recettes fiscales en pourcentage du PIB devraient augmenter légèrement dans de nombreux pays en développement²⁶. Ces recettes supplémentaires pourront être allouées au développement durable, y compris à la protection de la biodiversité. La réforme et la réorientation des flux financiers existants, comme les subventions qui sapent les objectifs mêmes de la gestion durable, laissent entrevoir des possibilités bien plus importantes encore. Les subventions potentiellement néfastes pour l'environnement sont d'après les estimations neuf fois supérieures aux dépenses totales en faveur de la biodiversité et 75 fois supérieures à l'APD consacrée à la biodiversité²⁷. De même, la Déclaration de New York sur les forêts a conclu que les financements positifs pour des activités telles que REDD+ pâlisent en comparaison des « subventions et investissements dans les secteurs à l'origine de la déforestation (comme l'agriculture), dont les montants sont 40 fois plus élevés que les investissements accordés à la protection »²⁸.

Faute d'informations sur les dépenses et les besoins des pays bénéficiaires, les partenaires du développement hésitent

à accroître substantiellement leur soutien financier à la biodiversité. En 2014-2015, les pays en voie de développement n'ont reçu que quelque 8,7 milliards de dollars US des pays développés²⁹. De solides arguments plaident en faveur d'une intensification de ces flux³⁰. L'augmentation des fonds versés par les donateurs peut à son tour mobiliser et encourager l'investissement du secteur privé. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le principal bailleur de fonds multilatéral de la biodiversité, a investi plus de 3,5 milliards de dollars US³¹.

Au-delà de la biodiversité, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige des investissements sans précédent dans des domaines tels que la santé et l'éducation, la protection de l'environnement, l'infrastructure et l'énergie, ainsi que la paix et la sécurité. 1,9 à 3,1 billions de dollars US d'investissement supplémentaire sont nécessaires chaque année dans les seuls pays en développement³². Les télécommunications et les transports, l'énergie et l'atténuation des changements climatiques exigent des investissements plus importants encore que la biodiversité, à laquelle ils disputent souvent les rares ressources publiques disponibles.

Cette situation n'est pas le résultat d'un manque structurel de financements disponibles. Jamais l'humanité n'a été aussi riche qu'aujourd'hui. Le stock mondial d'actifs financiers est évalué à plus de 200 billions de dollars US, et il est donc en théorie possible de combler le déficit de fonds. Le monde ne manque pas non plus de liquidités. Le vrai problème tient à la direction et à l'échelle des flux d'investissement actuels et ne se résume pas au financement public nécessaire. Il impose également de mieux aligner les capitaux privés sur les ODD³³. Le processus et le débat relatifs au financement du développement examinent des options pour financer la mise en œuvre de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030³⁴. Le Programme d'action d'Addis Abeba propose quant à lui un guide et une vision pour le financement des ODD³⁵. Promouvoir de manière convaincante l'investissement dans la biodiversité en tant que moteur du développement durable est une démarche logique et appropriée, qui pourrait en outre mobiliser des financements supplémentaires.



Le braconnage d'éléphants, de rhinocéros et d'autres espèces menacées de disparition illustre cet état de fait. Le prix versé par les organisations criminelles pour l'ivoire d'un éléphant représente une part infime de sa valeur économique pour le pays ; dans le cas du Kenya, celle-ci a été estimée à 1,6 million de dollars US en valeur touristique sur la durée de vie de l'éléphant³⁶. Préserver la biodiversité signifie préserver les atouts économiques des pays en développement, tout en aidant les communautés à bénéficier des retombées financières du tourisme et de moyens de subsistance durables.

1.4

Solutions de financement pour la biodiversité

1.4.1 Solutions de financement

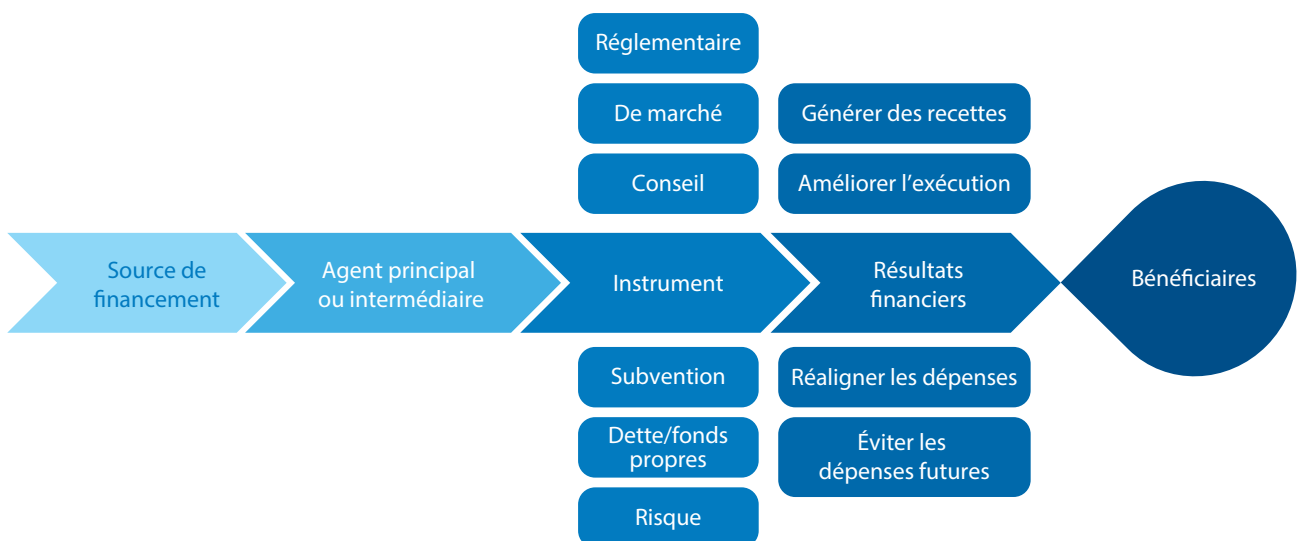
Le processus BIOFIN cherche à comprendre les facteurs de la perte de biodiversité et, en définitive, à identifier, hiérarchiser et mettre en œuvre des actions entraînant des changements et des résultats positifs pour la biodiversité et notre société. La plupart des actions ainsi identifiées et hiérarchisées sont mises en œuvre par l'intermédiaire de « solutions de financement ». Une solution de financement est une approche intégrée visant à résoudre un problème ou défi particulier en utilisant des instruments financiers et économiques spécifiques au contexte.

Elle est bâtie autour d'une combinaison d'éléments comprenant un ou plusieurs instruments financiers, sources de financement, agents principaux ou intermédiaires, bénéficiaires ou parties prenantes principales, ainsi que le résultat de financement escompté (voir Encadré 1.3). La Figure 1.3 présente un schéma de solution de financement. Les sections suivantes décrivent chaque élément plus en détail, à commencer par les résultats du financement.

Encadré 1.3: The Elements of a Finance Solution³⁷

- ① Les **sources** de financement sur lesquelles repose la solution.
- ② **L'agent principal ou les intermédiaires** chargés de gérer la mise en œuvre de la solution : une entité gouvernementale proposant une réforme fiscale ou la banque établissant un fonds d'affectation spéciale ou émettant une obligation pour le financement de la biodiversité.
- ③ Les **instruments** ou mécanismes utilisés pour mobiliser, collecter, gérer et verser les fonds. Il peut s'agir d'instruments strictement financiers, tels les obligations ou les actions, ou de réformes fiscales et réglementaires.
- ④ Les **résultats financiers** désirés.
- ⑤ **Les bénéficiaires ou les parties prenantes principales** qui reçoivent le financement ou sont ciblés par l'instrument.

Figure 1.3: Diagramme présentant les principaux éléments de la plupart des solutions de financement ainsi que leur relation avec les instruments financiers



1.4.2 Résultats financiers

Il existe de nombreux moyens économiques et financiers pour relever les défis de la biodiversité. Le plus évident est d'assurer un financement stable de la conservation sur le long terme grâce à des budgets publics accrus, des fonds d'affectation spéciale publics-privés, le paiement des services rendus par les écosystèmes, etc. Si ces solutions de financement se contentent de mobiliser ou de rediriger l'argent, elles ne résoudreont cependant pas les causes profondes de la perte de biodiversité et n'influenceront pas directement les facteurs à même de la restaurer. BIOFIN a conçu un cadre complet pour le financement de la biodiversité axé sur quatre résultats escomptés principaux. Ces quatre résultats complémentaires reconnaissent que l'ensemble des stratégies, des outils et des instruments de financement s'inscrivent dans des systèmes complexes. En identifiant et hiérarchisant des solutions de financement à travers la prise de ces quatre résultats, les parties prenantes peuvent se mettre à la recherche d'une combinaison de solutions exhaustives, innovantes et efficaces. Chacun des résultats est décrit ci-dessous :

- ① **Eviter les dépenses futures** – mesures susceptibles de prévenir ou de réduire le besoin d'un investissement futur. Cela suppose d'éliminer ou de modifier les politiques et dépenses contre-productives existantes (par exemple, en augmentant les taxes sur le contenu en sucre ou le tabac), d'investir dans des infrastructures et des actions préventives (infrastructures vertes, prévention des espèces exotiques envahissantes) ou d'aligner les pratiques liées au commerce et aux moyens de subsistance sur le développement durable. Les taxes sur les produits nocifs (qui peuvent générer un double bénéfice) ou les lourdes amendes punissant l'introduction d'espèces exotiques en sont des exemples.
- ② **Améliorer l'exécution – mesures susceptibles d'améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité de l'exécution budgétaire, d'obtenir des synergies, d'aligner les incitations et de favoriser une répartition plus équitable des ressources.** On peut citer par exemple l'établissement de fonds d'encouragement des entreprises en faveur de la biodiversité, la fusion ou la coordination des fonds nationaux de conservation ou des efforts des donateurs, la rétention des droits d'entrée des parcs afin de motiver davantage la direction et la création d'unités centrales d'approvisionnement ou d'incitations destinées au personnel pour accroître la distribution des ressources.
- ③ **Générer des recettes – mesures susceptibles de générer ou de mobiliser des ressources financières en faveur de la biodiversité.** Citons par exemple les redevances d'utilisation des zones protégées, l'attraction des investissements d'impact dans des projets de conservation, la révision ou l'introduction d'écotaxes (taxes sur le carburant, taxes sur les pesticides chimiques,

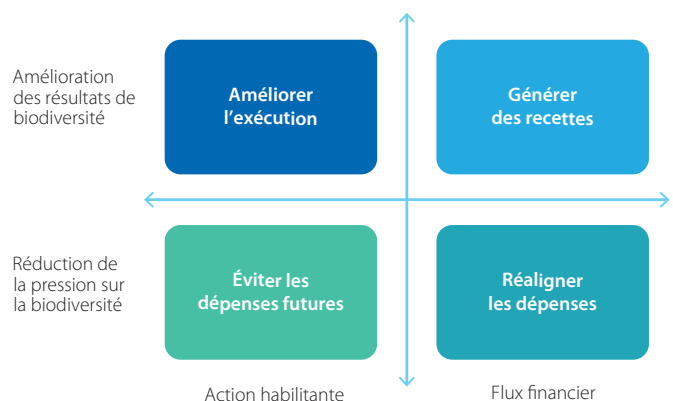
redevances pour l'eau, etc.), l'émission d'instruments de dette comme les obligations vertes et bleues, etc.

- ④ **Réaligner les dépenses** – mesures réorientant les flux financiers existants dans le but d'améliorer la gestion de la biodiversité. Les principales options comprennent la réduction, la réorientation ou l'élimination des subventions et autres dépenses nuisant à la biodiversité et l'augmentation ou la réorientation des fonds vers la biodiversité. Un autre exemple est le lobbying en faveur de l'allocation d'une plus grande part des budgets à la biodiversité.

A single finance solution can achieve multiple results. Introducing a green tax can help reduce future costs by influencing certain behaviours (e.g. reducing the level of use of chemical fertilizers and thus the need to restore the soil), while mobilizing additional resources the government can direct towards conservation.

Figure 1.4 highlights how financial results are connected to biodiversity, either by producing a measurable biodiversity outcome (e.g. expanding marine protected areas) or reducing a threat or negative pressure on biodiversity (e.g. applying sustainable forestry practices). Delivering better and generating revenues can contribute to improved biodiversity outcomes through increased budgets and more effective execution. The avoidance of future costs and the realignment of existing expenditures (such as phasing out of harmful subsidies) can reduce pressures on biodiversity by addressing the main drivers of loss, such as the overconsumption of natural resources due to unsustainable agriculture or fishery practices. Generating revenues and realigning expenditures directly affect financial flows. Delivering better and avoiding future expenditures are enabling actions that produce a measurable financial impact but not necessarily a financial transaction.

Figure 1.4: Relations entre les résultats financiers, les résultats de biodiversité et les actions



1.4.3 Instruments financiers

Une combinaison d'instruments financiers est un élément central de toute solution de financement³⁸. Ces instruments se définissent par leur type de transaction, comme une subvention ou une taxe. Le Tableau 1.1 présente les six catégories d'instruments financiers, qui peuvent souvent être

combinées. La conception d'une solution unique requiert souvent l'interaction de plusieurs instruments. Des subventions de l'APD et des dettes d'une institution financière peuvent ainsi être combinées au sein d'une structure de financement mixte.

Tableau 1.1 : Catégories d'instruments financiers

Instrument	Définition	Exemples
Subvention	Un instrument qui inclut des transferts effectués en espèces, en biens ou en services pour lesquels aucun remboursement n'est attendu. Cette définition comprend l'APD. Les dons individuels sont également considérés comme des subventions.	L'Initiative internationale allemande pour le climat (IKI) finance des projets liés au climat et à la biodiversité depuis 2008. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) est financé à hauteur de 35 % par des dons de particuliers.
Dettes/fonds propres	L'obligation d'effectuer un paiement ou l'acquisition de droits de propriété (société ou actif financier) en échange d'un paiement. La dette peut prendre la forme de prêts remboursables, d'obligations d'État ou de sociétés privées, etc. Les fonds propres sont constitués par les actions d'entreprise ou d'autres formes de propriété, et représentent souvent un investissement plus risqué que la dette.	Le marché des obligations vertes, une forme de dette qui pèse aujourd'hui 300 milliards de dollars US, est en pleine croissance. Le fonds Althelia pour le climat investit dans l'utilisation durable des terres et la conservation de la forêt primaire. L'eco.business Fund investit des fonds propres dans des entreprises du secteur de l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
Gestion des risques	Tout instrument impliquant le transfert de risques entre deux parties ou plus. Le transfert des risques peut être lié à une opération de paiement (par exemple, un régime d'assurance type) ou à un accord spécifique (contrat) entre deux parties ou plus.	L'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale fournit des garanties publiques pour les investissements verts. Un régime d'assurance obligatoire comme les règlements sur l'assurance responsabilité en matière de pollution environnementale en Chine peut couvrir le coût des dommages environnementaux en cas de sinistre.
Fiscale	Tout instrument impliquant une réforme fiscale suivie d'une modification du code fiscal, des subventions ou de la formule de répartition fiscale. Les mesures fiscales comprennent à la fois des activités génératrices de revenus, telles que l'établissement d'une écotaxe, et la suppression progressive des subventions publiques néfastes.	Les taxes forestières et les systèmes de mise aux enchères soutiennent la sylviculture durable en Afrique centrale. Le Sri Lanka a récemment réformé son programme de subvention des engrais chimiques, améliorant la santé des agriculteurs et la qualité de l'environnement, et soulageant les budgets gouvernementaux.
Lese marchés	Tout instrument impliquant ou ayant une influence directe sur les transactions ou les prix du marché. Les marchés assurent l'équilibre de l'offre et de la demande des produits et services. Les marchés peuvent être créés par des réglementations publiques, comme c'est le cas des marchés du carbone dans un système de plafonnement et d'échange.	Les États-Unis et l'Australie ont établi des marchés de banque d'habitats. Nestlé verse des paiements pour les services écosystémiques aux agriculteurs français afin de préserver la qualité de l'eau.
Réglementaire	Tout instrument ou toute approche qui implique une réforme de la réglementation, comme un changement des lois, des politiques, des règlements et/ou de l'application.	Des amendes peuvent être imposées pour prévenir les délits environnementaux tels que les déversements de polluants et le braconnage. En Chine, les régimes d'assurance obligatoire sont une combinaison d'instruments réglementaires, de gestion des risques et de marché.

Les solutions peuvent être décrites en termes généraux tels qu'« investissements d'impact » ou « paiement des services rendus par les écosystèmes », mais elles ne prennent corps qu'une fois qu'elles sont définies en détail. Convertir un instrument financier en une solution de financement exige un effort de compréhension et de planification afin de maximiser l'efficacité, la portée et l'impact. Le succès de toute solution est par ailleurs très dépendant du contexte local. Prenons l'exemple d'une taxe convenue sur le papier. Si les capacités existantes ne permettent pas de la percevoir, la solution consiste à résoudre cette capacité de perception déficiente. En outre, une solution de financement peut être idéale pour un contexte donné, mais inadéquate dans un autre environnement. Il est essentiel de comprendre parfaitement le contexte pour déterminer la pertinence d'une solution.

De nombreux pays appliquent déjà une vaste gamme d'instruments pour le financement de la biodiversité. La compréhension du paysage du financement de la biodiversité et la planification des solutions de financement futures exigent de dresser un catalogue exhaustif de ces instruments. Le Chapitre 6 explique comment mettre au point des solutions de financement à fort impact à partir des instruments existants et comment contextualiser et adapter des solutions génériques issues d'autres régions.

Les solutions de financement s'appuyant sur des instruments existants affichent habituellement un taux de réussite supérieur, parce que leurs coûts initiaux sont moindres et qu'elles suscitent souvent moins de résistance que les solutions novatrices, qui peuvent manquer de précédents juridiques. D'un autre côté, il est difficile de répondre aux besoins de financement de la biodiversité sans faire preuve d'innovation. Il en ressort qu'une

combinaison de solutions de financement est nécessaire pour relever le défi du financement de la biodiversité.

L'éventail des instruments financiers disponibles s'élargit et les modes de mobilisation et de déploiement des ressources se diversifient progressivement. L'investissement d'impact, les obligations vertes, le paiement des services rendus par les écosystèmes et d'autres approches qui n'étaient jusqu'alors pas utilisées pour financer la biodiversité deviennent de plus en plus importantes. Le financement mixte, composé d'un mélange de capital philanthropique, public et privé, peut aider à démultiplier des ressources publiques limitées. La valeur des marchés financiers verts est en plein essor, sous l'impulsion du développement des obligations vertes et des formes plus innovantes de capital-risque. Les praticiens du financement de la biodiversité peuvent se faciliter la tâche en adoptant les innovations financières les plus efficaces d'autres secteurs afin de les mettre au service des objectifs de la biodiversité.

Le [catalogue BIOFIN de solutions de financement](#) (le Catalogue) aide à s'y retrouver dans cet univers en fournissant une liste complète des options disponibles, soit plus de 150 solutions. Une brève description accompagne chaque solution, qui est caractérisée au moyen du résultat financier qu'elle produit, des sources de financement courantes, de l'agent principal ou l'intermédiaire et du type d'instrument(s) financier(s). La révision des solutions et leur adaptation au contexte local sont au cœur du processus BIOFIN. La prudence s'impose lors de la mise en œuvre dans un pays d'une solution qui n'a pas fait l'objet des évaluations approfondies décrites au Chapitre 6. Le Chapitre 7 fournit des recommandations pour la mise en œuvre des solutions de financement.

1.4.4 Agent principal ou intermédiaire

L'agent principal ou l'intermédiaire est l'acteur responsable de la mise en œuvre de la solution de financement. Il peut s'agir d'un ministère, d'une agence supervisant les zones protégées, d'une société privée, d'une association professionnelle ou de n'importe quelle autre entité. Le rôle de l'agent principal ou de l'intermédiaire doit être examiné en détail lors de la conception ou de la mise en œuvre d'une solution de financement. La motivation, les capacités, l'intégrité et la stabilité financière de

l'agent sont quelques-uns des aspects à considérer. Le ministère des Finances est souvent l'agent principal pour les réformes fiscales et des subventions. Une banque commerciale peut faire office d'intermédiaire central pour l'émission d'obligations vertes. Une solution de financement bien conçue peut échouer simplement parce que l'intermédiaire ne possède pas les compétences ou le temps nécessaires pour mettre sur pied les capacités requises.

1.4.5 Bénéficiaires ou parties prenantes principales

Les bénéficiaires ou parties prenantes d'une solution de financement sont la cible et la population ou l'entité sur laquelle elle porte. La plupart des solutions de financement altèrent les systèmes incitatifs existants par l'intermédiaire d'instruments de marché influant sur les prix ou de politiques, règlements, etc. Les bénéficiaires et les parties prenantes principales sont les organisations, personnes, sociétés ou groupes directement

concernés. Il peut par exemple s'agir des agriculteurs bénéficiant d'une subvention « en cours de réforme », ainsi que des entreprises qui leur fournissent les intrants agricoles. Il est essentiel de comprendre ce qui motive leur comportement dans le cadre du scénario de statu quo et d'être en mesure de formuler des prédictions fiables sur le résultat probable de la solution de financement.

1.4.6 Source de financement

Les sources de financement (ou financières) sont les pourvoyeurs effectifs des capitaux utilisés pour une solution de financement. De nombreuses solutions n'impliquent aucun transfert d'instruments monétaires, mais peuvent malgré tout avoir une source financière identifiable comprenant l'ensemble des personnes ou groupes susceptibles de subir un coût

économique en raison de la solution. Il convient de vérifier que la source de financement est effectivement capable et disposée à payer la solution et est globalement favorable aux initiatives envisagées. Les sources de financement sont classées en fonction de leur nature nationale ou internationale et publique ou privée.



1.5

Financements publics et privés

Le financement de la biodiversité se situe souvent à l'intersection des financements publics et privés. Si les options de financement mixte gagnent en popularité, la gestion des

financements publics et privés exige des approches distinctes et se caractérise par des parties prenantes, une réflexion et un langage qui lui sont propres.

1.5.1 Comprendre les solutions de financement public : politiques et budgets publics

Les gouvernements jouent un rôle central dans le financement de la biodiversité. Les budgets nationaux représentent quelque 50 % de l'investissement annuel total dans la biodiversité. Si on y ajoute l'APD et les politiques favorables à la biodiversité, le secteur public est à l'origine de 75 % de l'ensemble des dépenses consacrées à la biodiversité. Une étude menée en Amérique latine et dans les Caraïbes est arrivée à la conclusion qu'en moyenne, les gouvernements assumaient directement 60 % des frais de gestion des zones protégées³⁹.

Bien que le financement de l'environnement (et de la biodiversité) provienne avant tout des budgets publics, les sommes qui leur sont allouées tendent à être réduites, les dépenses engagées dans ce secteur n'étant soutenues que par un nombre limité de groupes d'intérêt et ne procurant que des avantages politiques limités. À l'échelle locale, la plupart des zones naturelles pourraient être consacrées à l'agriculture, au logement, à la pêche, etc., autant d'activités économiques générant des bénéfices privés évidents. Pour renoncer à ces derniers, tant la société que les personnes concernées doivent être convaincues qu'elles tireront davantage de profit de la préservation de ces zones dans leur état naturel que de leur conversion.

L'intégration d'objectifs de biodiversité à la planification stratégique à long terme est un excellent moyen d'assurer un financement et un soutien

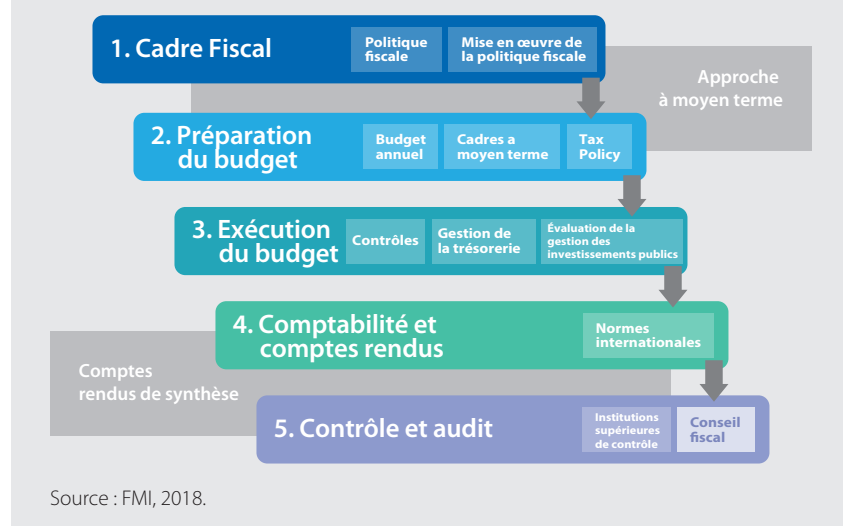
adéquats de la biodiversité par les politiques fiscales et réglementaires des gouvernements. Pour être efficace, le lobbying en faveur de réformes fiscales et d'une allocation budgétaire accrue exige souvent un ancrage dans la vision et le processus de planification nationaux. Ces documents et processus de planification débouchent sur des plans d'investissement public pluriannuels, qui guident à leur tour les budgets annuels. Les ODD, sur lesquels de nombreux pays alignent leur stratégie nationale, peuvent s'avérer utiles dans cette optique.

Les ministères de l'Environnement et la société civile ne parviendront à réorienter les ressources budgétaires vers la nature que s'ils

présentent des arguments convaincants compatibles avec les objectifs de développement – en particulier économique – du pays. Pour mettre en évidence les effets positifs des objectifs de biodiversité sur le développement économique, leurs partisans doivent fournir des estimations du nombre d'emplois créés, de la contribution au PIB et des dépenses évitées grâce à la protection contre les catastrophes naturelles et liées aux changements climatiques ou les mauvaises récoltes. Cet engagement impose de présenter les valeurs de la biodiversité dans le langage économique et financier qu'emploient les ministères des Finances et de la Planification.

Les cadres de gestion des finances publiques spécifient généralement les règles régissant les impôts, les subventions, les redevances, les amendes, les transferts intragouvernementaux, la politique monétaire, la gestion de la dette, la budgétisation et les mécanismes réglementaires. Les décideurs souhaitant faire usage des instruments fiscaux et des outils réglementaires afférents pour réaliser les objectifs de biodiversité doivent s'efforcer de comprendre le système dans lequel s'inscrivent ces instruments et outils. La plupart des politiques fiscales se répercutent sur les marchés et, une fois appliquées, sont souvent difficiles ou coûteuses à supprimer.

Figure 1.5: Cadre fiscal et budgets publics



La Figure 1.5 illustre les principales étapes de la gestion des finances publiques. La préparation des budgets publics est guidée par la planification nationale et le cadre fiscal, et détermine à son tour les priorités d'allocation, les objectifs de recettes et les plafonds budgétaires.

Une analyse détaillée du processus de budgétisation, des décideurs clés, du timing des décisions et des types d'objectifs et d'indicateurs spécifiques aide à concevoir des plans de conservation robustes, ce qui accroît la probabilité d'approbation.

Le contexte macroéconomique peut limiter la disponibilité de fonds publics et la marge de manœuvre budgétaire. Si le gouvernement accroît l'allocation budgétaire à la nature, il peut aussi être contraint à réduire les dépenses dans d'autres secteurs. BIOFIN et d'autres initiatives ont identifié un grand nombre d'opportunités de réalignement des dépenses publiques contre-productives pour le bien-être social (écologisation des subventions, par exemple), mais de nombreux gouvernements restent aux prises avec de sévères contraintes financières qui leur imposent des compromis budgétaires.

1.5.2 Solutions de financement impliquant le secteur privé

Le secteur privé peut jouer un rôle central dans l'enrayement de la perte de biodiversité et le financement de sa conservation, mais il faut pour cela qu'il comprenne comment les entreprises impactent et sont dépendantes de la biodiversité. Nous pouvons préserver et utiliser de manière durable les espèces et les écosystèmes de la Terre qu'en étendant et en finançant les entreprises durables. Seuls 14,5 % des terres⁴⁰ et 7,44 % des océans⁴¹ de la planète bénéficient d'une protection, généralement de caractère public. Ces zones protégées ne couvrent pas l'ensemble des hauts lieux de la biodiversité. Dans la plupart des pays, une grande partie des terres sont détenues, louées ou occupées par des particuliers ou des entreprises, dont l'engagement est donc essentiel à une gestion efficace de la biodiversité. Malheureusement, les pratiques commerciales et comptables dominantes ont tendance à ne pas quantifier et prendre en compte correctement les valeurs monétaires du capital naturel et de la biodiversité. Elles ignorent par ailleurs les aspects de production et sous-estiment les conséquences sur la réputation et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement qu'elles suscitent⁴².

Les sociétés privées fournissent de plus en plus de ressources financières prenant la forme de subventions et de dons. Bien

que l'altruisme et les dons de charité soient fondamentaux, ils ne constituent, du point de vue de l'impact sur la nature, que la pointe de l'iceberg. Il est en effet nécessaire d'aller au-delà de la philanthropie et des initiatives volontaires de responsabilité des entreprises, en intégrant la biodiversité et les écosystèmes à des modèles commerciaux durables.

L'investissement dans la conservation est à la hausse, même s'il part de valeurs modestes : le capital privé total engagé a crû de 62 % en deux ans à peine, passant de 5,1 milliards à 8,2 milliards de dollars US⁴³. Les investisseurs se sont engagés à débloquer 1,6 milliard de dollars US supplémentaires par an en 2014 et 2015. Le secteur privé commence à comprendre que la nature conditionne ses activités et subit ses impacts ; les grandes sociétés prennent conscience des risques et opportunités que comporte une meilleure incorporation de la nature dans leurs modèles commerciaux et leurs opérations. La Natural Capital Coalition (un groupe issu de TEEB for Business), la Natural Capital Initiative et d'autres groupes et entreprises ont mis au point une gamme d'outils et de protocoles aidant les gestionnaires et dirigeants d'entreprise à comprendre les options et les risques associés à leur interaction avec la nature et les services qu'elle offre.

Encadré 1.4: L'investissement dans les infrastructures vertes est rentable



La ville de New York a évalué deux systèmes pour gérer l'écoulement de ses eaux pluviales. L'un d'entre eux était un plan d'infrastructures durables qui mettait l'accent sur la restauration du bassin hydrographique, les toits verts et les rigoles de drainage biologiques et éléments paysagers conçus pour éliminer le limon et la pollution des eaux de ruissellement. L'autre était un plan d'infrastructures grises impliquant des tunnels et des collecteurs d'eaux pluviales. La première option fondée sur l'usage d'infrastructures durables s'accompagnait d'économies relatives de plus de 1,5 milliard de dollars US⁴⁴.

Une étude menée par WWF-Guianas a examiné des investissements potentiels dans la protection des côtes de Paramaribo, capitale du Suriname⁴⁵. Pour une bonne partie du littoral examiné, la régénération des mangroves semble être la solution au rapport coût-efficacité le plus favorable, la valeur nette actuelle de cet investissement étant au moins double de celle estimée pour la construction de digues. Ces résultats dépendent des hypothèses appliquées, mais demeurent solides si l'on utilise des taux d'actualisation différents, malgré la non-prise en compte des autres avantages des mangroves (par exemple, stockage de carbone, habitat et cycle de vie des poissons). Lorsque les aménagements côtiers empêchent la mise à disposition d'espace pour la régénération des mangroves, les investissements dans les digues sont la seule option de protection possible.

Annexe

Annexe I : Formuler des arguments convaincants : économie et évaluation économique des services écosystémiques

Les solutions de financement doivent être dûment justifiées à l'aide d'arguments économiques et sociaux. Les décideurs sont plus accoutumés au langage de l'économie et de la finance qu'à celui des écosystèmes et de la biodiversité. Une justification et une étude de viabilité comprenant une combinaison de considérations morales, financières et économiques sont importantes pour encourager les dirigeants et les citoyens à agir. La théorie économique peut expliquer comment la nature, les décisions humaines, le commerce et l'investissement interagissent. Elle peut par ailleurs clarifier quelques-unes des raisons sous-tendant les décisions prises. L'intégration de la théorie économique à la planification et à la gestion de la biodiversité est essentielle pour accomplir un changement transformateur, car :

- Les politiques, les programmes et les outils financiers nécessitent des évaluations économiques pour jauger leur faisabilité et leurs résultats économiques.
- Comprendre les facteurs économiques et de marché responsables de la perte de biodiversité est nécessaire pour concevoir une réponse efficace. La conception d'une réponse optimale impose de comprendre qui tire profit des services écosystémiques considérés, qui supporte le coût de leur fourniture et qui pourrait sortir gagnant ou perdant des modifications apportées à leur gestion ou leur financement. Cette compréhension est essentielle pour mettre en place des incitations assurant une protection et un financement efficaces de la biodiversité.

Bon nombre des solutions aux dysfonctionnements du marché et des politiques publiques exigent de déterminer la valeur économique des biens et services fournis par la nature. L'évaluation économique est une façon d'appréhender la valeur que des personnes ou la société attribuent à un élément⁴⁶. L'évaluation économique peut servir à :

1. Convaincre les décideurs de l'importance d'investir dans la nature.
2. Mieux intégrer la nature aux décisions des entreprises.
3. Mener des analyses coûts-avantages pour des plans d'investissement ou d'infrastructure alternatifs.
4. Guider les études de faisabilité et de conception pour une large gamme de solutions de financement, des incitations fiscales aux droits d'entrée des parcs.

Les études d'évaluation économique mettant en évidence la contribution de la nature au bien-être humain sont disponibles par centaines et ne cessent de gagner en fiabilité et en rigueur⁴⁷. La quantification de la valeur de la biodiversité

demeure l'un des domaines les plus épineux de l'économie de l'environnement⁴⁸. La plupart des études d'évaluation économique continuent cependant de mettre l'accent sur la sensibilisation. Elles ne se focalisent pas sur les coûts et le rendement des investissements. En conséquence, leurs résultats ne constituent pas des arguments suffisamment convaincants pour donner la priorité aux investissements dans la biodiversité. La simple affirmation qu'un parc national possède une valeur économique globale élevée ne débloquent pas nécessairement davantage de fonds. Il est essentiel de traduire les valeurs sociétales et économiques en termes financiers ou fiscaux exploitables. C'est ce que se propose de faire le processus BIOFIN.

D'autres méthodes telles que l'analyse coûts-avantages (ACA) peuvent éclairer les discussions sur les politiques publiques et l'investissement en comparant les coûts et les avantages d'une politique ou d'un projet proposé en termes quantitatifs. L'application de l'ACA permet donc de comparer les résultats attendus de versions alternatives de lois et politiques ou d'options d'investissement dans le contexte du développement des infrastructures et des décisions commerciales. Étant donné qu'aucun prix de marché n'est disponible pour de nombreux biens et services environnementaux, il est difficile de les inclure dans une ACA. De nombreux projets de « développement » se soldent par des pertes économiques lorsque l'ensemble des coûts sont pris en compte dans l'ACA⁴⁹ ; la société civile est pourtant souvent la seule à réclamer que des considérations environnementales soient correctement capturées dans l'analyse.

En dépit des défis méthodologiques et des lacunes de données, l'évaluation économique de la biodiversité et des services écosystémiques et l'ACA sont devenues de puissants outils pour démontrer, dans un langage familier aux décideurs, la contribution de la biodiversité à la croissance, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Elles aident les décideurs à comprendre pourquoi les écosystèmes restent sous-évalués, à identifier les liens de dépendance vis-à-vis de la biodiversité et à expliquer la perte de productivité économique et l'aggravation de la pauvreté associées à la dégradation des écosystèmes. Les arguments économiques permettent de plaider en faveur de l'investissement dans la biodiversité au travers de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et d'autres stratégies sectorielles et plans nationaux de développement pertinents. Ces données pouvant servir d'éléments de preuve sont examinées plus en détail dans l'Analyse des politiques et des institutions (API) (Chapitre 3) et sont nécessaires pour formuler des arguments convaincants pour le Plan de financement de la biodiversité (Chapitre 6).

Notes de fin de texte

- 1 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2001). Handbook of the convention on biological diversity. Earthscan/James & James.
- 2 Mekonnen, M. M., & Hoekstra, A. Y. (2016). Four billion people facing severe water scarcity. *Science advances*, vol. 2, n° 2, e1500323. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://advances.sciencemag.org/content/advances/2/2/e1500323.full.pdf>
- 3 Costanza, Robert et al (2014). Changes in the global value of ecosystem services. *Global Environmental Change*, mai, p. 152-168. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/19113/Costanza_et_al_GEC_2014_%2B_SI.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- 4 FAO (2018). The State of World Fisheries and Aquaculture. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/i9540en/i9540EN.pdf>
- 5 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008). Natural Resources and Pro-Poor Growth: The Economics and Politics. DAC Guidelines and Reference Series. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/environment/environment-development/42440224.pdf>
- 6 FAO (2016). 2016 State of the World's Forests. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3/a-i5588e.pdf>
- 7 Atlas des océans des Nations Unies (2018). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oceansatlas.org/>
- 8 UICN (2013). Coastal reefs - Facts and Figures. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.iucn.org/content/coral-reefs-facts-and-figures>
- 9 Emerton, L. (2006). Counting coastal ecosystems as an economic part of development infrastructure. Ecosystems and Livelihoods Group Asia, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Colombo. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://cmsdata.iucn.org/downloads/counting_20coastal_20report_20final.pdf
- 10 Steffen, W., Richardson, K., Rockstrom, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M. et Folke, C. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, vol. 347, n° 6223, 1259855. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www-ramanathan.ucsd.edu/les/pr210.pdf>.
- 11 Le Stockholm Resilience Centre a défini neuf limites planétaires, dont quatre ont déjà été franchies : les changements climatiques, la perte d'intégrité de la biosphère, la modification de l'usage des sols et la perturbation des cycles biogéochimiques (phosphore et azote). Voir en anglais : <http://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2015-01-15-planetary-boundaries---an-update.html>
- 12 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD) (2014). Perspectives mondiales de la diversité biologique 4. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gbo/gbo4/publication/gbo4-en-hr.pdf>
- 13 Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.millenniumassessment.org/en/index.html>
- 14 Rainforest Conservation Fund (2018). Current State of tropical rainforest. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.rainforestconservation.org/rainforest-primer/3-rainforests-in-peril-deforestation/a-current-state-of-tropical-rainforests/>
- 15 FAO. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/docrep/t0829e/t0829e04.htm>
- 16 UICN (2018). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://newredlist.iucnredlist.org/>
- 17 UICN Red List Committee (2013). The IUCN Red List of Threatened Species Strategic Plan 2013-2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://cmsdocs.s3.amazonaws.com/keydocuments/red_list_strategic_plan_2013_2020.pdf
- 18 Ceballos, G. et al (2015). Accelerated modern human-induced species losses: Entering the sixth mass extinction. *Science Advances*, juin. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://advances.sciencemag.org/content/1/5/e1400253.full>
- 19 Ce terme est semblable à celui plus couramment utilisé de « financement de la conservation », mais il évite l'accent mis sur la « conservation » comme seul ou principal objectif.
- 20 Clark, S. (2012). A field guide to conservation finance. Island Press.
- 21 Le financement disponible pour la biodiversité est estimé à environ 52 milliards de dollars US par an. Parker, C., Cranford, M., Oakes, N. et Leggett, M. (2012). The little biodiversity finance book. Global Canopy Programme, Oxford. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://globalcanopy.org/sites/default/files/documents/resources/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf
- 22 Hamrick, K. (2016). State of Private Investment in Conservation 2016: A Landscape Assessment of an Emerging Market. Forest Trends' Ecosystem Marketplace. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/2017/03/2016SOPICReport_FINAL_Full-REV.pdf
- 23 Convention sur la diversité biologique (CBD) (2012). Resourcing The Aichi Biodiversity Targets: A First Assessment Of The Resources Required For Implementing The Strategic Plan For Biodiversity 2011-2020. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/meetings/fin/hlpgar-sp-01/official/hlpgar-sp-01-01-report-en.pdf>
- 24 Parker, C., Cranford, M., Oakes, N. et Leggett, M. (2012). The little biodiversity finance book. Global Canopy Programme, Oxford. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://globalcanopy.org/sites/default/files/documents/resources/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf

- 25** Crédit Suisse, WWF et McKinsey (2014). Conservation Finance: Moving beyond donor funding toward an investor-driven approach. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/%20financial/privatesector/g-private-wwf.pdf>
- 26** Banque mondiale (2016). Voir : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/GC.TAX.TOTL.GD.ZS>
- 27** Sur la base de la comparaison entre les dépenses annuelles pour la biodiversité (indiquées ci-dessus) et l'ensemble des subventions agricoles et autres, estimées à plus de 450 milliards de dollars US par an pendant les années 2000 (voir Chapitre 4).
- 28** Site Web de la Déclaration de New York sur les forêts consulté le 15 septembre 2018. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://forestdeclaration.org/goal/goal-8/>
- 29** OCDE (2016). Biodiversity-related official development assistance 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dac/environment-development/Biodiversity-related-ODA.pdf>
- 30** Voir Figure 1.2.
- 31** Le FEM. Voir : <https://www.thegef.org/topics/biodiversity> Accessed September 2018.
- 32** Nations Unies (2015). Programme d'action d'Addis Abeba de la troisième conférence internationale sur le financement du développement. Nations Unies. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf
- 33** The Global Impact Investing Network (GIIN, 2018). Financing the Sustainable Development Goals: Impact Investing in action. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://thegiin.org/research/publication/financing-sdgs>
- 34** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2015). Global Forest Resources Assessment 2015. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/3Za-i4793e.pdf>
- 35** En 2015, l'Organisation des Nations Unies a présenté les 17 objectifs de développement durable ainsi que les 169 cibles associées, qui sont intégrées et indivisibles. Les cibles guideront les décisions à prendre pour les 15 prochaines années. Voir en anglais : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>
- 36** Branford, R. (2014). Dead or Alive? Valuing an Elephant. Report, David Sheldrick Wildlife Trust, Surrey, Royaume-Uni. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://iworry.org/wp-content/uploads/2013/09/Dead-or-Alive-Final-LR.pdf>
- 37** BIOFIN a adopté le terme « solution » pour désigner ce vaste univers ; « mécanismes », « outils », « options et stratégies de financement » et « instruments économiques » sont quelques-uns des autres termes utilisés.
- 38** « Instrument » est interchangeable avec « mécanisme » ou « outil ».
- 39** Bovarnick, A., Galindo, J., Fernandez-Baca, J. et Negret, H. (2010). Financial sustainability of protected areas in Latin America and the Caribbean: investment policy guidance.
- 40** Banque mondiale (2017). Voir : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ER.LND.PTLD.ZS>
- 41** Protected Planet (2018). Voir : <https://www.protectedplanet.net/marine>
- 42** TEEB (2012). The Economics of Ecosystems and Biodiversity in Business and Enterprise. Révisé par Joshua Bishop. Londres et New York : Earthscan. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/profile/Joshua_Bishop4/publication/265632652_The_Economics_of_Ecosystems_and_Biodiversity_for_Business/links/57cf332a08ae582e06938e1b/The-Economics-of-Ecosystems-and-Biodiversity-for-Business.pdf
- 43** Voir en anglais : <https://www.forest-trends.org/ecosystem-marketplace/>
- 44** World Resources Institute (2012). Green Vs Gray Infrastructure. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.wri.org/blog/2012/06/green-vs-gray-infrastructure-when-nature-better-concrete>
- 45** Burke, L. et H. Ding (2016). Valuation of Coastal Protection near Paramaribo, Suriname. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://d2ouvy59p0dg6k.cloudfront.net/downloads/3__16_02_project_peri_urban_coastal_protection_options_paramaribo__pre_final_report_wri.pdf
- 46** Ozdemiroglu, E. et Hails, R. (2016). Demystifying Economic Valuation. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://valuing-nature.net/sites/default/files/images/VNN-Demystifying%20Economic%20Valuation-Paper.pdf>
- 47** Voir en anglais : <https://iwllearn.net/manuals/economic-valuation/the-repository-of-economic-valuation-studies>
- 48** Bolt et al. (2016). Biodiversity at the heart of accounting for natural capital: the key to credibility. Cambridge Conservation Initiative. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://naturalcapitalcoalition.org/wp-content/uploads/2016/07/CCI-Natural-Capital-Paper-July-2016-low-res.pdf>
- 49** <https://www.conservation-strategy.org/en/reports>



Chapitre 2

L'Initiative pour la finance de la biodiversité



2.1

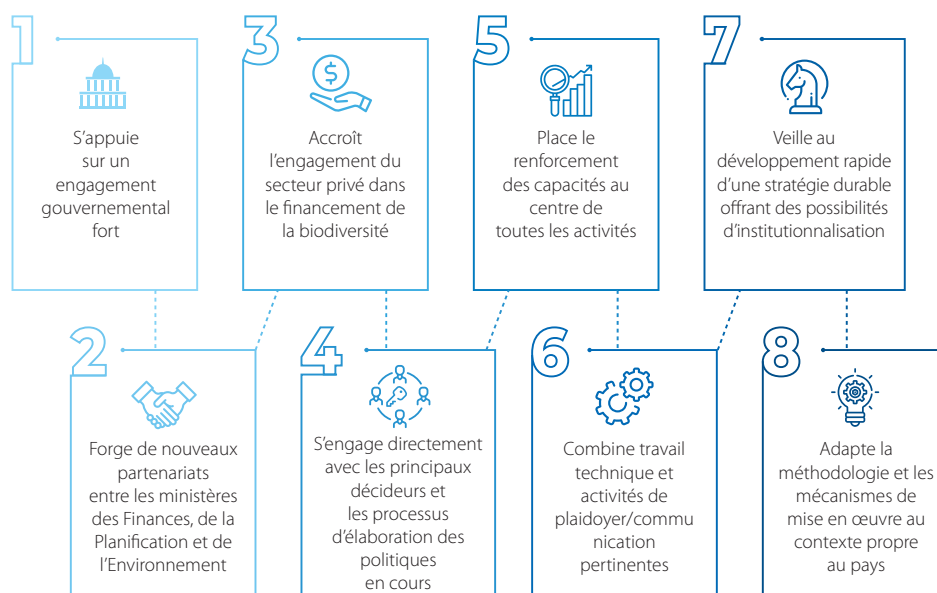
Introduction

L'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN) est une plateforme internationale cherchant à améliorer la gestion de la nature et des services qu'elle fournit à travers une compréhension plus profonde et une utilisation plus rationnelle des solutions de financement. Cette plateforme est gérée par le PNUD. BIOFIN offre une méthode par étapes complète permettant aux pays de rompre avec une trop longue histoire de perte et de dégradation des écosystèmes.

Ce chapitre présente l'approche méthodologique BIOFIN. Le Chapitre 1 a décrit le paysage mondial actuel du financement de la biodiversité. Le Chapitre 2 expose la réponse de BIOFIN. Il clarifie comment les évaluations BIOFIN (Chapitres 3-5), le Plan de financement de la biodiversité (Chapitre 6) et la mise en œuvre (Chapitre 7) concourent à un changement transformateur au sein d'un pays.


Figure 2.1: Les huit piliers d'un processus BIOFIN transformateur

Processus BIOFIN



2.1.1 Objectifs de ce chapitre

Ce chapitre se fixe les objectifs suivants :

- 1**  Expliquer le processus BIOFIN.
- 2**  Décrire comment l'établir dans un pays.
- 3**  Fournir des conseils pour l'engagement des parties prenantes et le plaidoyer.

2.1.2 Comment utiliser le Manuel

Le Manuel BIOFIN fournit des conseils techniques et décrit toutes les étapes du processus BIOFIN dans un pays. Bien qu'il ait été conçu principalement pour appuyer les pays qui ont entrepris la mise en œuvre complète du processus BIOFIN à l'aide d'un financement extérieur et du soutien technique du

PNUD, n'importe quel pays peut mettre en œuvre une partie ou l'ensemble des étapes suggérées. Il est possible, mais pas recommandé, d'appliquer séparément chacune des étapes de BIOFIN¹. L'expérience démontre que la méthodologie peut être reproduite efficacement à l'échelon infranational.

2.2

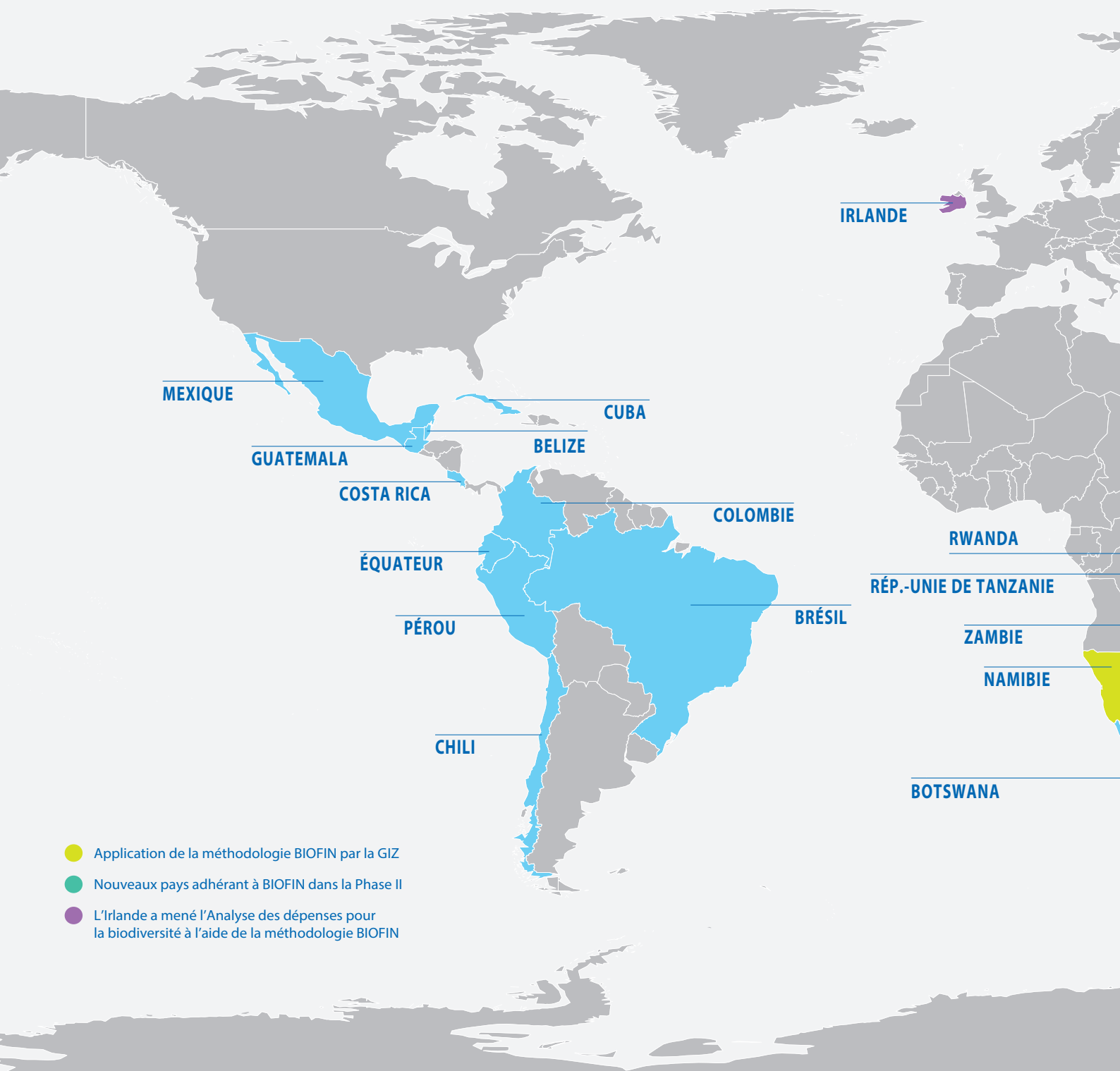
L'Initiative pour la finance de la biodiversité




Figure 2.2: Aperçu de l'histoire de BIOFIN

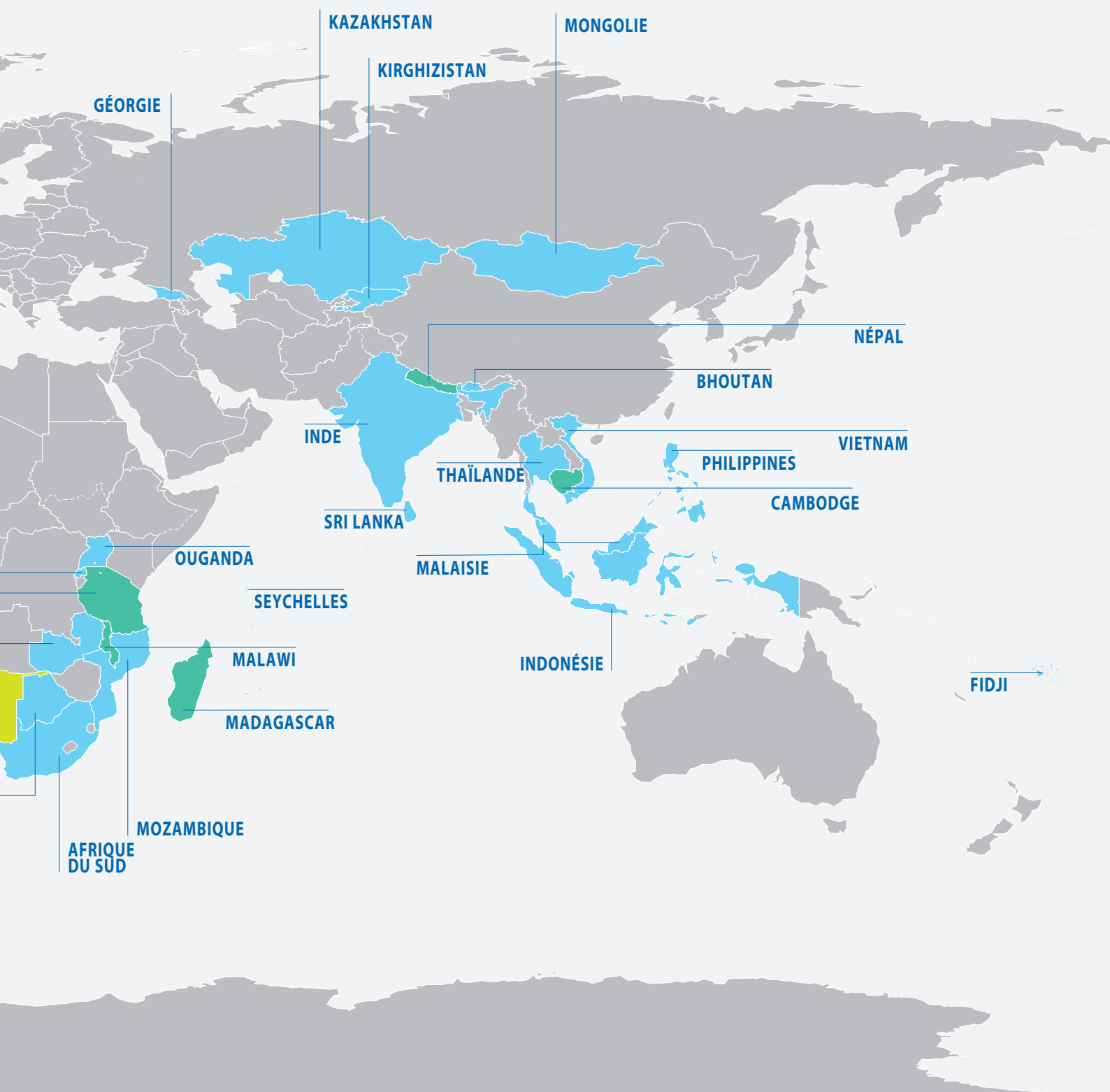


Les ressources BIOFIN sont disponibles sur le site Web de BIOFIN : www.biodiversityfinance.org

BIOFIN DANS LE MONDE



-  Application de la méthodologie BIOFIN par la GIZ
-  Nouveaux pays adhérant à BIOFIN dans la Phase II
-  L'Irlande a mené l'Analyse des dépenses pour la biodiversité à l'aide de la méthodologie BIOFIN



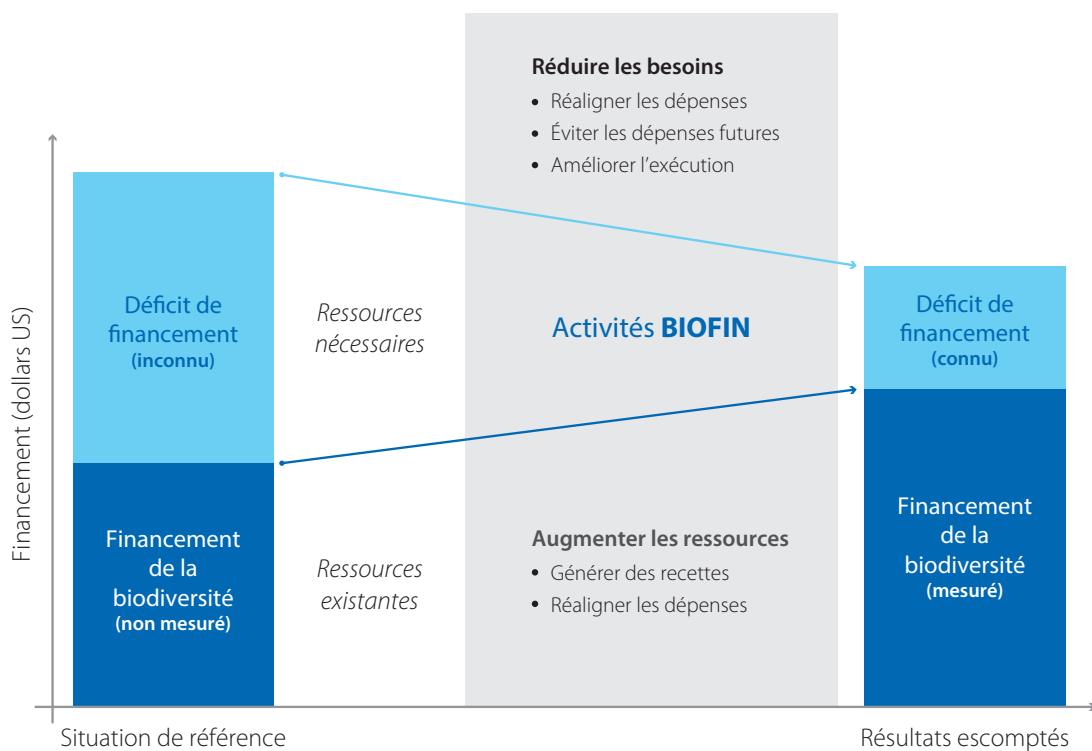


2.2.1 L'approche BIOFIN

L'approche BIOFIN part d'un scénario de référence adapté à la plupart des pays, dans lequel tant le niveau que le besoin de financement de la biodiversité sont incertains. BIOFIN collabore avec les pays à l'établissement d'un scénario futur où ces paramètres sont clarifiés (colonne de gauche de la Figure 2.3) et des solutions sont déployées pour relever le défi du financement de la biodiversité. Le processus BIOFIN vise donc à accroître l'enveloppe financière pour la biodiversité, à réaligner les dépenses les plus inopportunes (par exemple, en rendant

les subventions plus respectueuses de la biodiversité), à réduire les coûts futurs en investissant dans des actions préventives (comme la lutte contre l'introduction d'espèces exotiques pour éviter les frais d'éradication) et à dépenser chaque dollar de façon plus rationnelle (colonne de droite de la Figure 2.3). Ce travail débouche sur une amélioration de la gestion de la biodiversité et du bien-être des personnes qui dépendent des services de la nature.

Figure 2.3: L'approche BIOFIN



BIOFIN part de cette approche théorique et crée une application pratique pour en gérer la complexité. La Figure 2.4 décrit comment le processus BIOFIN devient alors opérationnel en combinant une analyse technique, détaillée dans la méthodologie BIOFIN, et des cadres et activités généraux afin de produire et de mettre en œuvre un Plan de financement de la biodiversité (PFB). L'approche BIOFIN exige tout d'abord de comprendre les facteurs de l'évolution de la biodiversité et d'identifier les défis et solutions de financement qui y sont

associés. Elle aboutit ensuite à un scénario de transition et à une nouvelle approche de conservation de la biodiversité. BIOFIN promeut une démarche holistique s'attaquant à de multiples difficultés, comme la rareté des données existantes sur les besoins et les dépenses en matière de financement, le déficit de capacités, le manque de coordination et une dépendance excessive à un nombre limité de sources et solutions de financement.



FACTEURS DE CHANGEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Négatifs

Politiques et pratiques non durables des secteurs public et privé menant à :

- Conversion des habitats
- Dégradation et fragmentation des terres et des océans
- Changements climatiques
- Espèces exotiques envahissantes
- Pollution
- Surcharge en nutriments

Positifs

Politiques et pratiques de conservation, d'investissement et d'utilisation durable des secteurs public et privé



DÉFIS DU FINANCEMENT

Insuffisance des fonds alloués aux objectifs de la biodiversité

Planification

- Nombre limité de solutions financières connues et utilisées
- Absence de vision nationale commune
- Manque de méthodes/stratégies/outils de financement complets
- Mise en œuvre limitée des SPANB et des plans de gestion des zones protégées

Institutions

- Capacités et coordination limitées du financement de la biodiversité
- Fragmentation des connaissances et manque de sensibilisation
- Engagement insuffisant

Données de référence

- Absence de données sur les dépenses
- Absence de mesure des besoins de financement

Fonds alloués à des pratiques néfastes pour la biodiversité

- Politiques et pratiques sectorielles non durables

Subventions néfastes



LE PROCESSUS BIOFIN

INSTITUTIONS

POLITIQUES

DONNÉES DE FINANCEMENT

VISION/POLITIQUE NATIONALE DE FINANCEMENT

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Solutions de financement

Figure 2.4: Application de l'approche BIOFIN



RÉSULTATS

Extrants

TECHNIQUES

Analyse des politiques et des institutions (API) du financement de la biodiversité

- Analyse des facteurs de changement et des défis existants
- Analyse de l'environnement politique
- Solutions de financement existantes comprises
 - Options de politique fiscale
 - Subventions néfastes
 - Obstacles à la mise en œuvre

Analyse des dépenses pour la biodiversité (ADB)

- Dépenses pour la biodiversité mesurées et analysées

Évaluation des besoins financiers (ÉBF)

- Besoins financiers de la nature mieux compris

Plan de financement de la biodiversité (PFB)

- Plan de financement complet conçu et adopté
 - Vision partagée
 - Arguments en faveur de l'investissement
 - Plan d'action

Mise en œuvre

- Solutions de financement mises en œuvre
- Politiques, plans et législation améliorés
- Intégration accrue de la biodiversité dans les budgets nationaux et infranationaux

TRANSVERSAUX

- Mécanismes de partage des connaissances en place
- Produits axés sur le savoir conçus
- Partenariats améliorés et créés
- Prise en compte des questions de genre
- Engagement des parties prenantes et des médias
- Capacités des principaux acteurs renforcées
- Champions du financement de la biodiversité engagés et fortifiés
- Engagement de haut niveau des responsables de l'administration publique

Réalisations

- ✓ Solides capacités nationales à analyser, concevoir et mettre en œuvre les solutions de financement
- ✓ Cadre institutionnel propice aux objectifs du financement de la biodiversité
- ✓ Conservation reconnue en tant qu'investissement prioritaire pour le secteur privé
- ✓ Recettes générées
- ✓ Ressources réalignées
- ✓ Ressources dépensées de façon plus efficiente
- ✓ Coûts prévenus

Impact

- Facteurs à l'origine de la perte de biodiversité réduits/éliminés
- Facteurs promouvant la gestion durable de la biodiversité optimisés
- Besoins de financement non satisfaits atténués
- Réalisation des objectifs nationaux de biodiversité
- Développement durable amélioré et soutenu
- Accroissement général de la santé et de l'étendue des écosystèmes et de la conservation de la biodiversité

2.2.2 La méthodologie BIOFIN

Ce chapitre présente la méthodologie BIOFIN Étape par Étape (voir Figure 2.5) ainsi que les activités nécessaires à l'établissement d'une structure générale de mise en œuvre à l'échelle nationale. La méthodologie BIOFIN comporte cinq étapes techniques. Les différentes étapes sont interdépendantes et peuvent se recouper :

- **L'Analyse des politiques et des institutions du financement de la biodiversité** (Chapitre 3) étudie le contexte politique et institutionnel du financement de la biodiversité dans le pays, afin d'établir une référence pour le processus BIOFIN. Cette analyse examine la relation entre l'état de la nature et le cadre fiscal, économique, légal, politique et institutionnel d'un pays. Cela permet d'établir comment la biodiversité et les services écosystémiques contribuent aux visions et aux objectifs en matière d'ODD au niveau national et quels sont les principaux facteurs politiques et institutionnels de l'évolution de la biodiversité, ainsi que de cataloguer les mécanismes de financement de la biodiversité existants.
- **L'Analyse des dépenses pour la biodiversité** (Chapitre 4) exploite des données détaillées sur les budgets, les allocations et les dépenses des secteurs public et privé et de la société civile pour informer et promouvoir des politiques, des financements et des réalisations améliorés en matière de biodiversité. L'évaluation rend compte des dépenses « directes », pour lesquelles les considérations de biodiversité sont prioritaires, et examine et estime la valeur des dépenses « indirectes », pour lesquelles ces considérations sont secondaires.

- **L'Évaluation des besoins financiers** (Chapitre 5) procède à une estimation complète des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs de biodiversité nationaux et infranationaux formulés dans les plans nationaux pour la biodiversité et les autres grands instruments nationaux de planification. L'évaluation clarifie les actions de ces instruments dont le coût peut être évalué et les met en relation avec des résultats de biodiversité ; génère des données budgétaires pouvant servir à encourager les investissements dans la biodiversité ; aide à hiérarchiser des stratégies et actions en faveur de la biodiversité d'après des critères de biodiversité et de coût ; et estime les besoins de financement de la biodiversité non satisfaits.
- **Le Plan de financement de la biodiversité** (Chapitre 6) est le document de référence pour la mise en œuvre de solutions de financement optimales visant à atteindre les objectifs de biodiversité nationaux. Il se sert des données probantes récoltées tout au long du processus BIOFIN pour sélectionner les solutions de financement les plus réalistes et efficaces. Le plan est un document national impliquant le secteur public, le secteur privé et la société civile. Il va au-delà de la mobilisation de ressources supplémentaires pour englober chacun des quatre résultats de financement : générer des recettes, réaligner les dépenses, améliorer l'exécution et éviter les dépenses futures.
- **La mise en œuvre des solutions de financement** (Chapitre 7) explique aux pays comment poursuivre le processus BIOFIN une fois le plan de financement terminé. Ce chapitre se focalise sur la mise en œuvre de solutions de financement individuelles, afin de promouvoir l'institutionnalisation des fonctions de financement de la biodiversité au sein des pays et de garantir la mise en place de précautions adéquates et de cadres S&E robustes.

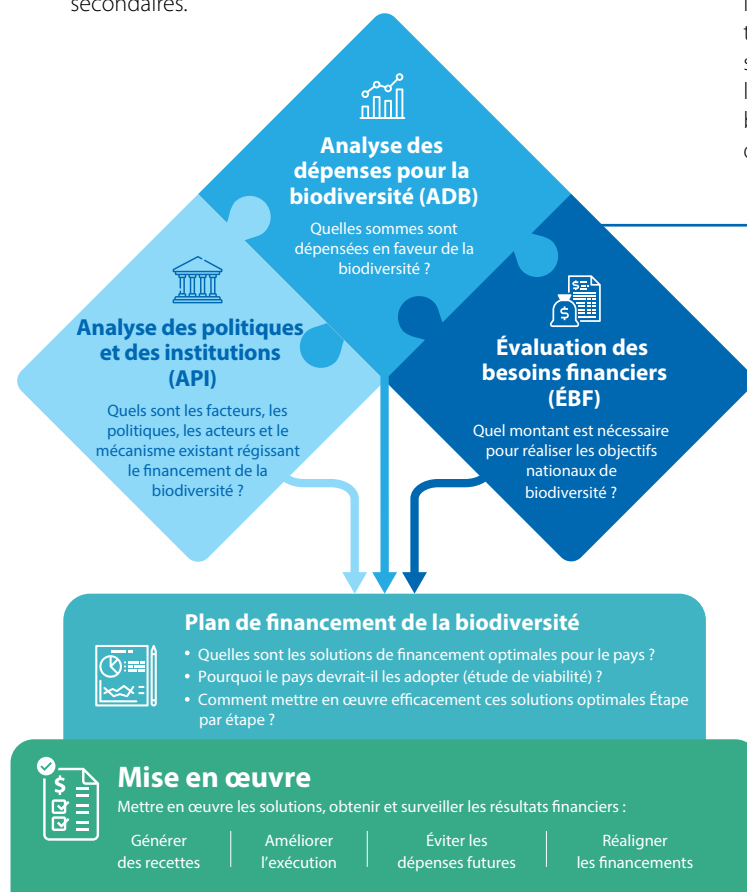


Figure 2.5: La méthodologie BIOFIN

La méthodologie BIOFIN

Une approche innovante de l'élaboration de stratégies nationales de financement

La Section 2.3 détaille les modalités d'établissement du processus BIOFIN dans les pays permettant d'assurer que le travail technique alimente l'élaboration des politiques. Elle passe en revue les exigences et stratégies nécessaires au lancement du processus dans les pays, ainsi que les moyens à appliquer pour mobiliser et communiquer avec les parties prenantes et les décideurs. L'approche et la méthodologie BIOFIN doivent dès le départ être adaptées au contexte national et contribuer à créer un environnement propice à l'exploration de solutions de financement inédites d'une échelle adéquate.

2.3

Intégration de la méthodologie BIOFIN au contexte national

2.3.1 Conditions préalables à la mise en œuvre de BIOFIN

La démarche BIOFIN exige plusieurs conditions préalables :

Le diagramme présente quatre conditions préalables à la mise en œuvre de BIOFIN, chacune accompagnée d'un pictogramme et d'une description :

- VOLONTÉ POLITIQUE** (pictogramme d'un bâtiment parlementaire) : Soutien avéré du plus haut échelon du gouvernement.
- COLLABORATION** (pictogramme de deux mains se serrant) : Volonté affichée des agences, ministères et secteurs d'entamer un parcours collaboratif.
- TRANSPARENCE** (pictogramme d'un document avec une loupe) : Volonté d'envisager des réformes budgétaires et de gestion et de donner accès aux données financières pendant le processus BIOFIN, qui doit pour sa part respecter les sensibilités.
- CAPACITÉS** (pictogramme de quatre flèches croisées) : Existence des capacités de base pour entreprendre le travail technique.

Les autres principes à respecter sont les suivants :

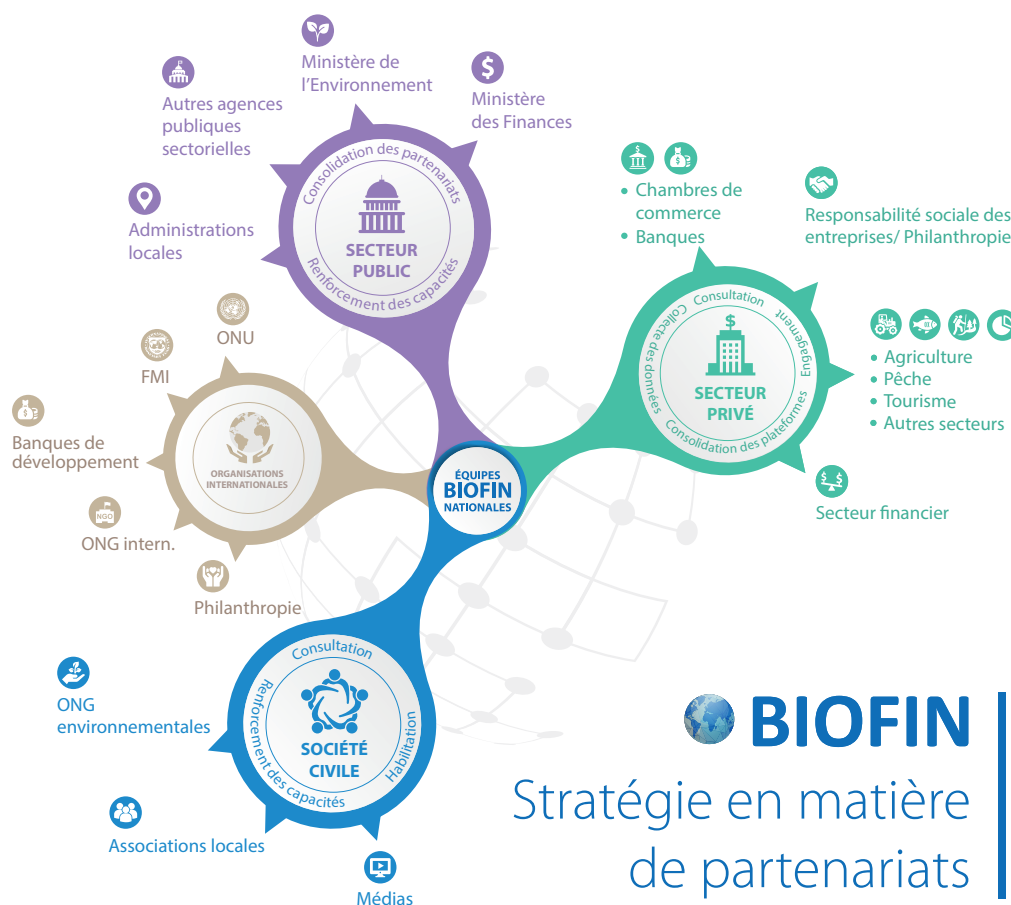
- **Orientation vers les utilisateurs** : le processus BIOFIN et ses résultats ont pour but premier de faciliter la tâche des utilisateurs concernés.
- **Données probantes** : la sélection, la conception et la mise en œuvre des solutions de financement sont fondées sur des données robustes.
- **Inclusion** : la hiérarchisation et la prise de décision sont éclairées par une consultation approfondie d'un large groupe de parties prenantes et facilitées par une focalisation claire sur le renforcement des capacités.
- **Ne laisser personne de côté** : les besoins des membres les plus pauvres et vulnérables de la société sont considérés attentivement et des solutions contribuant à soulager la pauvreté sont mises en place.
- **Sensibilité aux questions de genre** : les impacts potentiels sont analysés sous l'angle du genre.
- **Ouverture et transparence lors du traitement des données** : la divulgation des données sur les dépenses et l'investissement entraîne des gains d'efficacité et d'efficience et peut accroître la participation citoyenne. BIOFIN et le PNUD respectent pleinement le droit à la vie privée, les clauses de confidentialité et la souveraineté des données publiques.

2.3.2 Modalités de collaboration avec les parties prenantes nationales

Le financement de la biodiversité implique une grande variété de parties prenantes allant de banques de développement, de banques centrales, d'entreprises et de ministère, à l'échelon national, aux associations locales et autochtones œuvrant dans des domaines clés pour la biodiversité. Assurer la participation de ces acteurs aide à : 1) bâtir une compréhension et une vision partagées par l'ensemble de ces parties prenantes principales ; 2) comprendre les lacunes de capacités afin d'y remédier ; 3) coordonner toutes les initiatives afférentes et diriger les débats techniques. Le processus BIOFIN s'appuie sur trois grands axes d'engagement (Figure 2.6). Le premier axe met en relation les ministères de l'Environnement et des Finances et les autres organismes publics concernés afin d'améliorer

la coopération institutionnelle. Le deuxième encourage le secteur privé à identifier des opportunités d'investissement bénéficiant à la conservation et d'introduction de pratiques durables. Le troisième axe vise à donner plus de pouvoir à la société civile et aux associations locales. Le soutien d'organisations internationales telles que les ONG œuvrant pour la conservation, les banques de développement et les Nations Unies est jugé essentiel. La section suivante explique comment assurer la participation des parties prenantes au processus. L'Analyse des politiques et des institutions du Chapitre 3 fournit des recommandations plus détaillées pour clarifier le paysage institutionnel de la biodiversité d'un pays.

Figure 2.6: La stratégie BIOFIN en matière de partenariats au niveau national



BIOFIN

Stratégie en matière de partenariats

Surmonter les écueils de l'économie politique – leçons de l'OCDE

Les équipes BIOFIN doivent être très attentives aux questions d'économie politique entourant chaque solution de financement, en particulier dans les domaines mettant en jeu des intérêts particuliers, comme la réforme des subventions néfastes ou l'introduction de nouvelles taxes. L'analyse de l'OCDE souligne l'importance d'exploiter les fenêtres temporelles d'opportunité que peuvent par exemple ouvrir des sujets d'actualité populaires, une crise nationale ou l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. Voici d'autres stratégies pour gérer au mieux les aspects liés à l'économie politique d'un pays :

- Forger des alliances entre les organisations spécialisées dans le financement et dans la biodiversité.
- Baser les campagnes sur des données robustes et des faits avérés.
- Élaborer une stratégie pour gérer les intérêts particuliers.
- Bâter un soutien large et durable.

Source: The Political Economy of Biodiversity Policy Reform (OCDE, 2017).

2.3.3 Secteur public :

Promouvoir des partenariats entre les acteurs de la conservation et de la finance

Malgré la multiplicité des ministères jouant un rôle – positif ou négatif – dans la gestion de la biodiversité, la conservation est souvent vue comme un problème sectoriel relevant exclusivement du ministère de l'Environnement. Ce compartimentage doit être éliminé en aidant toutes les agences gouvernementales à mieux comprendre le rôle de la biodiversité et en examinant les possibilités de coopération plus étroite. La concrétisation de cette ambition passe obligatoirement par l'engagement direct du ministère des Finances. Les actions nécessaires comprennent : (1) l'établissement d'un leadership conjoint de BIOFIN par les ministères des Finances et de l'Environnement ; (2) le renforcement des capacités des ministères de l'Environnement et des Finances en matière d'instruments de financement et de biodiversité, respectivement ; (3) l'amélioration des cadres de coordination existants à travers l'élargissement des mandats en matière de financement de la biodiversité. Comme l'ont démontré le ministère des Finances d'Indonésie, la Commission du bonheur intérieur brut du Bhoutan et l'Unité de planification économique de Malaisie, diverses agences publiques sont en mesure de piloter efficacement le processus BIOFIN.

Les champions du changement

Certaines personnes peuvent catalyser les processus politiques, en jouant le rôle de véritables agents du changement. Ce sont souvent de hauts fonctionnaires ou des entrepreneurs visionnaires, mais il peut également s'agir de personnalités médiatiques influentes, de leaders de la société civile ou de scientifiques.



En sa qualité de membre du Congrès, **Josephine Ramirez-Sato** promeut l'adoption de nouvelles lois aux Philippines. La loi Expanded National Integrated Protected Areas System a été modifiée avec succès pour amener le nombre de zones protégées de 13 à 107. De nouvelles zones protégées pourront ainsi prétendre à des fonds publics, dont le montant devrait être compris entre 1 et 10 millions de dollars US par an. Une proposition visant à allouer une partie du Malampaya Fund (doté de 193 milliards de pesos philippins [3,6 milliards de dollars US] de fonds pétroliers et gaziers préaffectés) à la conservation est en outre examinée, tandis qu'une législation d'accès aux ressources et de partage des avantages a été ébauchée afin de mieux capturer les retombées économiques des ressources génétiques. Les décideurs tels que Madame Sato doivent participer au processus BIOFIN dès ses premiers stades. Il peut s'agir d'anciens chefs d'État, de ministres ou de membres du Parlement, ainsi que de dirigeants de banques et d'autres entreprises. Seuls les décideurs disposent de l'influence voulue pour assurer l'adoption d'un projet de loi, la présentation de propositions budgétaires au ministère des Finances ou la réalisation d'un investissement par une entreprise. L'engagement des décideurs permet également de mieux aligner les idées sur les priorités existantes et d'obtenir le soutien politique et sociétal nécessaire aux réformes et aux innovations.



Guillermo Zúñiga, ex-ministre des Finances du Costa Rica, a pris conscience pendant sa carrière dans le secteur financier que davantage de fonds devaient être consacrés à la conservation. À la tête de BIOFIN Costa Rica depuis fin 2013, il est parvenu à nouer un dialogue fructueux avec des dirigeants d'organismes gouvernementaux et du secteur privé.



2.3.4 Secteur privé : innover et bâtir de nouvelles alliances

De nombreux points d'entrée peuvent être mis à profit pour engager le secteur privé : Au Sri Lanka, BIOFIN et la banque centrale travaillent avec le système bancaire à la conception de produits financiers verts pour la biodiversité. SVX Mexico, une société de conseil en investissement d'impact, BIOFIN et le Mexican Fund for the Conservation of Nature ont fondé le Regenerative Investments Consortium pour promouvoir l'investissement d'impact dans le domaine de la conservation. En collaboration avec une grande banque nationale, BIOFIN Costa Rica travaille à une obligation titrisée verte visant à financer et refinancer l'acquisition de terres à convertir en zones protégées. BIOFIN œuvre aux Seychelles pour inciter le secteur du tourisme à investir davantage dans la conservation de la biodiversité. Comme le démontrent ces exemples, le secteur privé constitue à lui seul un vaste univers, dans lequel il est possible de se mouvoir au travers de partenariats pouvant comprendre des millions d'agriculteurs différents ou une seule grande banque ou société multinationale. Les groupements suivants doivent être envisagés pour cartographier les parties prenantes du secteur privé :

- **Sociétés**, dont multinationales et grandes entreprises nationales exerçant un impact sur la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de la sylviculture, etc.
- **Micro-**, petites et moyennes entreprises (MPME) et agriculteurs ou groupes d'agriculteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de la sylviculture, etc.
- **Secteur financier**, y compris banques, intermédiaires financiers, fonds de capital-risque, organisations de microcrédit, investisseurs d'impact, etc.
- **Alliances commerciales et autres organisations représentant le secteur privé**, telles que les chambres de commerce et d'industrie et leurs groupes de travail, les associations professionnelles, etc.

- **Entreprises publiques**, c.-à-d. entreprises détenues en tout ou en partie par un gouvernement qui mènent des activités commerciales dans le cadre d'un système de marché ouvert.
- **Propriétaires fonciers privés** possédant des zones de conservation ou d'autres zones importantes.

How to involve the private sector?

Analyse des politiques et des institutions	Cartographier les principaux secteurs/ entreprises ayant un impact sur la biodiversité et les solutions de financement existantes impliquant le secteur privé.
Analyse des dépenses pour la biodiversité	Récolter des données sur les montants que les grandes entreprises investissent dans des activités favorables à la biodiversité ou dépensent en faveur de la responsabilité sociale.
Évaluation des besoins financiers	Identifier des actions au sein des plans stratégiques pour la biodiversité pouvant être rendues attrayantes aux yeux des investisseurs privés.
Plan de financement de la biodiversité	Établir un partenariat pour élaborer ensemble des solutions de financement et valider le plan de financement.
Mise en œuvre des solutions de financement	Établir un partenariat avec une partie responsable de la mise en œuvre de solutions de financement, comme l'investissement d'impact, la responsabilité sociale des entreprises, etc.



Solution de financement de la biodiversité Fonds d'encouragement des entreprises



Les fonds d'encouragement sont principalement utilisés par les partenaires du développement (depuis la fin des années 1990) pour offrir, par l'intermédiaire d'une procédure concurrentielle, des subventions/financements concessionnels (parfois sous forme de prêts)

à des entreprises (et souvent à des ONG). Les propositions doivent être commercialement viables, mais également démontrer d'importants bénéfices sociaux/environnementaux supplémentaires. Elles sont évaluées à la lumière de critères clairs et transparents, et ont souvent le cofinancement pour condition préalable. Plus d'un milliard de dollars US sont investis dans les fonds d'encouragement à l'échelle mondiale. Leur utilisation en faveur de la biodiversité est à ce jour limitée.

Exemple : L'Africa Enterprise Challenge Fund pèse 310 millions de dollars US ; depuis 2008, il a alloué des fonds à 267 entreprises de 24 pays. Une partie de ces fonds a été investie dans l'agriculture biologique. Une société de Sierra Leone a reçu une subvention pour accroître la qualité et la quantité de sa production de cacao, ce qui lui a ouvert les portes du commerce équitable certifié et des marchés biologiques et lui a donc permis de vendre ses produits à un tarif plus avantageux².

2.3.5 Partenaires du développement : identifier des synergies

Un pays peut disposer d'une variété de programmes actifs financés par les partenaires du développement, allant de la comptabilisation du capital naturel à la mise en œuvre de solutions de financement telles que le paiement des services rendus par les écosystèmes. Les programmes/activités à étudier en priorité comprennent ceux liés à la planification du développement national, au financement de la conservation (par exemple, projets PNUD-FEM, WWF, WCS, TNC, CI)³, au financement de la lutte contre les changements climatiques (par exemple, REDD+)⁴, à l'évaluation économique, à l'analyse ciblée des scénarios et la comptabilisation du capital naturel (par exemple, TEEB, WAVES, ValuES)⁵ et aux organisations qui collectent et hébergent de grandes quantités de données (par exemple, OCDE, Division de la statistique de l'ONU)⁶. Les autres initiatives avec lesquelles nouer des liens sont celles qui se consacrent à la réforme des finances publiques (Banque mondiale, FMI, PNUD) et à la finance privée (UNEP-FI et CPIC)⁷.

L'équipe BIOFIN doit bâtir des synergies et formuler des actions conjointes, voire établir des structures conjointes de programmation et de mise en œuvre. Au Kirghizistan, BIOFIN œuvre avec l'Initiative Pauvreté-Environnement de l'ONU pour aligner le travail mené sur le financement de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques. En Namibie, BIOFIN a été mise en œuvre directement par la GIZ⁸. Les partenaires du développement, dont des donateurs bilatéraux, des organisations multilatérales et des ONG de conservation, font partie des acteurs les plus influents du domaine de la conservation. Ils peuvent assurer un financement significatif de la biodiversité dans les pays en développement.

BIOFIN est en outre censée jouer un rôle technique et de coordination de premier plan pour le financement de la biodiversité dans le pays. Après la cartographie des initiatives existantes, il peut être nécessaire d'organiser des réunions de coordination périodiques (ou une autre infrastructure de coordination) et d'impliquer tous les partenaires du développement intéressés dans la formulation et la mise en œuvre du plan de financement.

Comment impliquer les partenaires du développement ?

Analyse des politiques et des institutions	Récolter des données sur l'aide publique au développement (APD) liée à la biodiversité et sur les rapports et projets consacrés au financement de la biodiversité.
Analyse des dépenses pour la biodiversité	Solliciter des données sur les dépenses pour la biodiversité.
Évaluation des besoins financiers	Solliciter des plans pour la programmation/les investissements futurs.
Plan de financement de la biodiversité	En tant que principaux investisseurs dans la conservation, les partenaires doivent être étroitement impliqués dans la conception du plan de financement, mais pourraient diriger/financer des solutions de financement spécifiques si nécessaire.
Mise en œuvre des solutions de financement	Encourager les partenaires du développement à diriger une ou plusieurs solutions de financement.

Questions clés pour la sélection des initiatives afférentes

- 1 Quel a été leur rôle dans le processus SPANB ?
- 2 Quelles activités (passées, présentes et futures) sont entreprises en matière de financement de la biodiversité/solutions de financement ?
- 3 Quels rapports publiés peuvent contenir des informations utiles pour les études BIOFIN ?
- 4 Qui devrait être invité à l'atelier de lancement/aux autres ateliers techniques ?
- 5 Quelles organisations sont des partenaires pertinents pour le travail sur les politiques et de plaidoyer ?



Solution de financement de la biodiversité Philanthropie



La philanthropie signifie littéralement « l'amour pour l'homme », mais elle fait dans ce contexte référence aux dons privés en faveur d'objectifs déterminés de développement, souvent par l'entremise de fondations faisant office de fonds de dotation (qui mobilisent également d'autres capitaux). Les apports philanthropiques internationaux en faveur des pays en développement ont dépassé les 60 milliards de dollars US en 2014. La Fondation Leonardo DiCaprio et la Fondation MAVA sont deux exemples d'organisation philanthropique.

Exemple : À travers diverses fiducies foncières et en collaboration avec des gouvernements nationaux et d'autres philanthropes, Tompkins Conservation a contribué à l'acquisition de millions d'hectares de terrain au Chili et en Argentine afin de recenser, étendre, restaurer et gérer 11 zones protégées (y compris le *Pumalin National Park* et l'*Ibera National Park*)⁹.

2.3.6 Société civile : partner and empower

Many of the world's key biodiversity areas overlap with the ancestral lands of indigenous groups, while NGOs and community-based organizations manage a good number of protected areas. Most of the Debt-for-Nature swaps were facilitated by NGOs. Despite this active engagement and results, civil society is often and incorrectly overlooked as a key actor in biodiversity finance. Lack of participation is sometime due to a lack of capacity to interact and opportunities to participate. BIOFIN should try to bridge the gaps, where possible.

❓ Comment impliquer la société civile ?

Analyse des politiques et des institutions	Cartographier les principales organisations au niveau national.
Analyse des dépenses pour la biodiversité	Demander aux ONG de conservation de fournir des données sur leurs dépenses.
Évaluation des besoins financiers	Partager des informations sur les budgets planifiés, en impliquant les ONG/associations locales dans le renforcement des capacités.
Plan de financement de la biodiversité	Consulter les organisations clés pour l'élaboration du plan de financement et des solutions de financement sélectionnées.
Mise en œuvre des solutions de financement	Analyser soigneusement l'intérêt et les perspectives des communautés locales, des groupes autochtones et des ONG concernées dans les zones où des solutions de financement prioritaires sont mises en œuvre, habiliter les organisations locales et appliquer des mesures de précaution. Les pays peuvent envisager le renforcement des capacités des ONG/associations locales intervenant dans le financement en tant que solution de financement.





Chapitre 1

Chapitre 2

Chapitre 3

Chapitre 4

Chapitre 5

Chapitre 6

Chapitre 7

2.4

La phase initiale

Une fois terminée l'analyse du paysage du financement de la biodiversité et de ses principaux acteurs, BIOFIN doit entreprendre rapidement les premières étapes de la formation d'une coalition nationale pour le financement de la biodiversité, à savoir l'habilitation et l'engagement des parties prenantes nationales. Ces étapes aboutissent à la création de structures générales de coordination et de gestion, qui fournissent une vision commune convaincante des modalités de résolution des difficultés du financement de la biodiversité et garantissent l'ancrage solide du processus dans les politiques, les cycles de planification et les arrangements institutionnels existants.

Une fois qu'elles ont décidé de se lancer dans l'aventure BIOFIN, les parties prenantes doivent examiner les contours du paysage du financement de la biodiversité. Ce processus doit être dirigé conjointement par les ministères des Finances et de l'Environnement. Cet engagement doit permettre de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle valeur BIOFIN créerait-elle pour le pays ?
2. Quels sont les points d'entrée déterminants pour démontrer l'utilité de l'investissement dans la conservation ?

3. Comment la méthodologie BIOFIN doit-elle être adaptée au contexte national ?
4. De quelles parties prenantes nationales clés faut-il assurer la participation active ?
5. Quelles sont les structures de coordination et de gestion optimales à mettre en place ?

Il est possible de répondre à ces questions initiales en entreprenant les actions ci-après :

1. Passer rapidement en revue les politiques et les documents de stratégie nationale.
2. Élaborer des propositions pour l'équipe et les structures de coordination et de gestion de BIOFIN.
3. Organiser la première consultation nationale sur le financement de la biodiversité.
4. Incorporer les considérations liées au genre au processus BIOFIN dès le départ.
5. Conclure la phase initiale une fois qu'un rapport initial a été rédigé et accepté par les partenaires et les parties prenantes de BIOFIN.



Bhutan's Integrated Approach to SDG Implementation

Bien que BIOFIN ait été conçue en vue de la conservation de la biodiversité, une approche similaire peut être adoptée pour d'autres ODD. L'analyse BIOFIN aborde déjà d'autres thèmes connexes tels que les changements climatiques, la réduction de la pauvreté et les questions de genre, mais des initiatives similaires visant à identifier les besoins de dépenses et de financement pour d'autres ODD peuvent aisément être combinées ou coordonnées. Cela permet de rationaliser la collecte des données et de réduire les coûts de gestion.

L'exemple le plus linéaire est la conduite en parallèle d'un examen institutionnel des dépenses publiques dans le domaine climatique (CPEIR), qui a été réalisé dans plusieurs pays BIOFIN. Le travail de suivi peut lui aussi être aligné, en particulier pour l'étiquetage budgétaire. Le site Web Governance of Climate Change Finance fournit une synthèse du travail mené en faveur du climat en Asie et dans le Pacifique¹⁰.

Le Bhoutan constitue un excellent exemple. Le gouvernement royal a identifié trois ODD prioritaires : **ODD 1 (Pas de pauvreté)**, **ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)** et **ODD 15 (Vie terrestre)**. Ceci permet d'examiner de plus près comment le processus BIOFIN pourrait être étendu pour répondre aux priorités du gouvernement et inclure des aspects touchant à l'ODD 1 et à l'ODD 13. Le gouvernement a décidé de coordonner les évaluations relatives à l'ODD 15 (BIOFIN) et à l'ODD 13 (CPEIR), en intégrant des considérations de réduction de la pauvreté à ces deux objectifs. BIOFIN Bhoutan est mise en œuvre par la Commission (planification) du bonheur intérieur brut, le ministère de l'Agriculture et des Forêts, la Commission nationale pour l'environnement, le ministère des Finances et d'autres partenaires de la conservation. L'équipe était dirigée par Lam Dorji, ex-secrétaire du ministère des Finances.

2.4.1 Passer rapidement en revue le contexte politique

Le document à examiner en priorité est la SPANB (stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité). Dans la plupart des pays, abstraction faite des textes législatifs, il s'agit du seul document de politique nationale consacré à la conservation de la biodiversité. C'est principalement sur la base de la SPANB que sont déterminés les besoins de financement de la biodiversité et la réponse formulée dans le PFB.

L'examen doit avoir pour but de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le statut officiel de la SPANB ; a-t-elle valeur de politique officielle ou s'agit-il d'un document stratégique, par exemple ?
2. À quel échelon du gouvernement la SPANB a-t-elle été sanctionnée ?
3. Quelles parties prenantes ont dirigé ou ont contribué à l'élaboration de la SPANB ?

4. Le document comprend-il un plan d'action clair doté d'objectifs, d'indicateurs et d'actions ?

5. La SPANB relève-t-elle les défis de la biodiversité et présente-t-elle la réponse de manière exhaustive ?

Il est tout aussi important de passer en revue le plan national de développement, les autres grandes politiques (stratégie de croissance verte, par exemple), la législation la plus pertinente et les stratégies sectorielles (entre autres pour la sylviculture et l'agriculture) afin de déterminer quels autres objectifs de biodiversité doivent être pris en compte et le degré d'intégration de la biodiversité à la politique générale. À ce stade, le but n'est pas de mener un examen et une évaluation critiques, mais de se faire une idée globale du contexte. L'API (Chapitre 3) offrira la possibilité de procéder à une analyse détaillée de ces documents et d'autres sources d'information.

2.4.2 Establishing the BIOFIN coordination and management framework

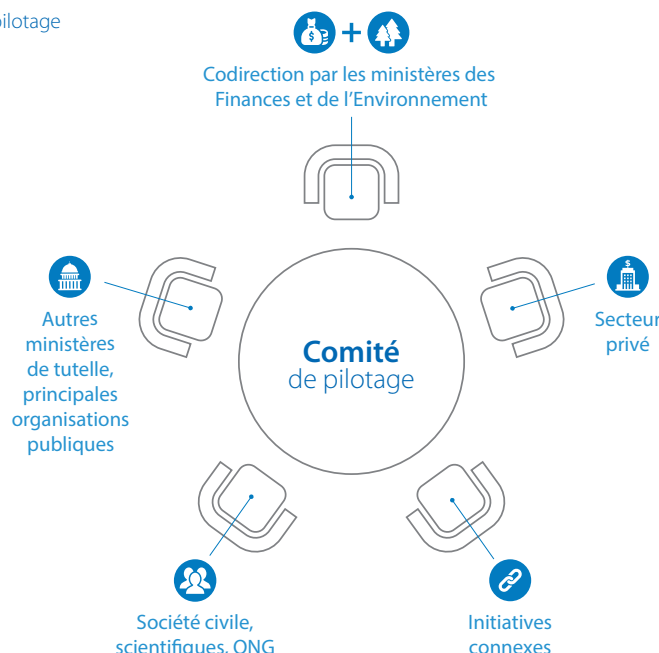
Le Comité de pilotage national est l'organe directeur principal et ultime du processus BIOFIN dans chaque pays. Le Comité représente l'organe décisionnaire officiel pour BIOFIN. Il guide la stratégie et les actions du pays. Les principaux ministères de tutelle doivent y être représentés et, dans l'idéal, le Comité est rattaché au ministère des Finances ou de la Planification. Parmi ses membres doivent également figurer des agents des autres ministères concernés (Agriculture, par exemple), des experts financiers et des représentants du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire. Le Comité doit être présidé par un haut représentant du gouvernement.

L'efficacité du Comité et son degré de participation au processus BIOFIN sont directement corrélés. Le Costa Rica s'est

sur ce plan montré exemplaire, en désignant trois vice-ministres (Finances, Planification et Environnement) qui ont permis d'établir des liens directs avec l'élaboration des politiques nationales. Au Sri Lanka, le secrétaire d'État aux Finances préside le Comité, avec lequel la banque centrale travaille en étroite collaboration.

Le Comité de pilotage doit prévoir de se réunir au moins une fois par trimestre. Les pays entamant la phase de mise en œuvre du plan de financement doivent revoir la composition du Comité, pour veiller à ce que les institutions et les acteurs jouant un rôle majeur dans la réalisation des solutions de financement programmées y soient représentés.

Figure 2.7: Modèle de Comité de pilotage



Champ d'application : Le Comité formule des conseils stratégiques pour le processus BIOFIN, de façon à faciliter l'alignement sur les politiques nationales et à alimenter ces dernières. Il approuve officiellement les plans de travail et valide les rapports des équipes nationales. Il débat les cibles et objectifs nationaux spécifiques que le pays poursuit à travers BIOFIN. Pour être efficace, le Comité doit disposer d'attributions et d'un mandat clairs idéalement officialisés dans un mémorandum d'accord ou un arrêté ministériel. Étant donné que BIOFIN requiert une analyse complète des priorités de dépense et le recueil de jeux de données volumineux, dont certains peuvent être exclusifs, le Comité de pilotage peut faciliter l'accès à l'information et fournir ensuite des conseils sur son usage (tant pour les données générées que pour les informations de base).

Groupe de travail technique : En complément du Comité de pilotage, les pays peuvent former un groupe de travail technique (composé de fonctionnaires techniques et autres experts en la matière) chargé d'examiner les extraits techniques de BIOFIN. Ce groupe doit aussi se fixer des attributions spécifiques en précisant la composition, le mandat et la fréquence de réunion. Les groupes de travail existants se consacrant à des thèmes afférents peuvent être mis à profit et étendus pour limiter le nombre de structures existantes.

Les pays ont impliqué une grande variété d'experts dans ces groupes de travail. Le Botswana a pu compter sur la participation du ministère des Finances et du Développement économique, de WAVES (Banque mondiale), de l'ONG Kalahari Conservation Society, du département de l'Eau et de Statistics Botswana, un organisme public. La Zambie a pour sa part mobilisé la Bankers Association of Zambia, la National Farmers Union, le WWF et l'université de Zambie.



Solution de financement de la biodiversité

Plaques d'immatriculation engagées pour la conservation



Les plaques d'immatriculation engagées pour la conservation, qui sont ornées d'images d'espèces sauvages, sont vendues à un prix supérieur (15 à 60 dollars US

supplémentaires par an, avec un montant réduit pour le renouvellement). Les fonds récoltés sont consacrés à la conservation de la vie sauvage et à d'autres initiatives écologiques.

Exemple : Les plaques sont très largement vendues dans différents États des États-Unis d'Amérique et provinces du Canada. L'État du Maine a ainsi récolté plus de 40 millions de dollars US depuis 1994. La Malaisie et la Thaïlande pilotent leur introduction en vue d'assurer la conservation des tigres¹¹.

2.4.3 Mettre sur pied l'équipe BIOFIN nationale

BIOFIN est habituellement dirigée par un seul organisme du gouvernement, idéalement le ministère des Finances, qui héberge l'équipe spécialisée d'experts engagés pour entreprendre le travail technique et coordonner la gestion au quotidien. La composition de l'équipe dépend du contexte national et des capacités requises. Ses membres peuvent être

détachés par le gouvernement ou engagés pour une durée déterminée. Les fonctions de base peuvent être assurées par un personnel à temps complet ou partiel, selon les besoins, tandis que les experts peuvent couvrir un ou plusieurs rôles. Ces fonctions et rôles sont les suivants :



Chef d'équipe (expert financier principal) – Expert financier public/privé chevronné possédant un profil de haut niveau reconnu. Il est responsable des relations avec les décideurs, des activités de plaidoyer et de l'examen des produits techniques. Il dirige la préparation du plan de financement. De nombreux pays ont fait appel à d'anciens hauts fonctionnaires (comme l'ex-ministre des Finances au Costa Rica et l'ex-secrétaire des Finances au Bhoutan).



Coordinateur de projet – Responsable des activités BIOFIN quotidiennes, de la planification et de la production de rapports, du suivi et de l'évaluation, des ressources humaines, etc.



Expert en politiques – Expert de la biodiversité ayant une bonne maîtrise des processus de politique publique et de la gestion des finances publiques. Il est responsable de la réalisation de l'Analyse des politiques et des institutions.

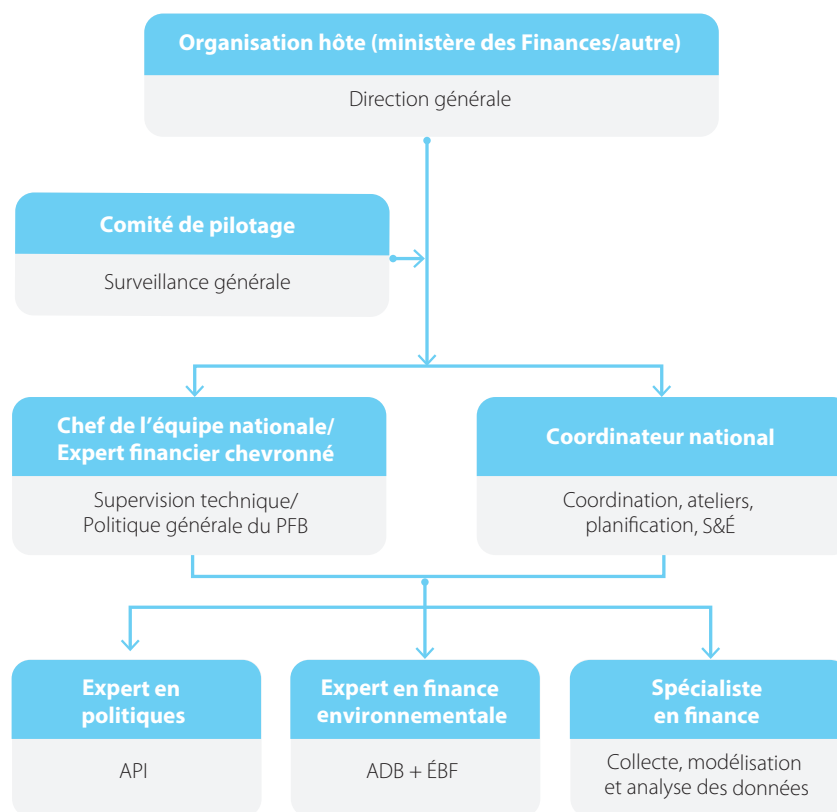


Expert en finance environnementale – Expert référent ayant une solide expérience dans les finances et/ou la comptabilité publiques. Il est responsable de la réalisation de l'Analyse des dépenses pour la biodiversité et de l'Évaluation des besoins de financement.



Spécialiste(s) en finance – Expert(s) auxiliaire(s) participant à la récolte et à l'analyse des données.

Figure 2.8: Schéma de la composition idéale d'une équipe BIOFIN nationale



2.4.4 Organiser la première consultation nationale sur le financement de la biodiversité

Avant de commencer les évaluations BIOFIN, une consultation nationale doit être organisée pour :

1. Sensibiliser à l'approche BIOFIN et aux concepts correspondants.
2. Impliquer une grande variété de parties prenantes dans le processus.
3. S'enquérir des perspectives des principaux acteurs sur les défis et le potentiel du financement de la biodiversité

Les questions d'orientation suivantes peuvent contribuer à façonner le programme de consultation :

1. Quels sont les principaux points d'entrée pour le financement de la biodiversité dans le pays ?

2. Quelles difficultés pourraient entraver la mise en œuvre de BIOFIN ?
3. Quelles grandes politiques sont prévues dans les années à venir et comment s'y adapter ?
4. Quelles sont les organisations et les initiatives les plus stratégiques à mobiliser ?
5. Quelles sources de données sur le financement de la biodiversité sont accessibles, et à quelles conditions ?
6. Quels sont le champ d'application et le profil des instruments de financement existants ?

2.4.5 Scoping for gender and biodiversity finance

Les questions de genre sont une priorité bien ancrée dans les domaines de la conservation de la biodiversité, du développement durable et de l'établissement de budgets soucieux de l'égalité des genres. La Convention sur la diversité biologique a adopté le Plan d'action 2015-2020 pour l'égalité

entre les sexes¹² afin de fournir une orientation générale sur la prise en compte des questions de genre. Le programme ONU-REDD a conçu une plateforme en ligne pour rassembler les enseignements et les ressources liés à l'égalité des genres et à la biodiversité¹³.

La considération des questions de genre à travers le prisme de la biodiversité suppose d'identifier les rôles attribués à chaque genre et leur influence sur l'utilisation, la gestion et la conservation de la biodiversité. Les rôles dévolus aux femmes et aux hommes se traduisent par des responsabilités professionnelles, des priorités, un pouvoir décisionnaire et un savoir différents. L'objectif est de mieux comprendre et d'attirer l'attention sur les différences entre hommes et femmes en matière de pratiques influant sur la biodiversité, d'acquisition et d'usage du savoir et de contrôle des ressources¹⁴. BIOFIN s'efforce donc d'explorer le lien entre les questions de genre et

le financement de la biodiversité de manière approfondie. Les données probantes sur l'impact des solutions de financement de la biodiversité sur les genres, la littérature correspondante et les meilleures pratiques sont toutefois insuffisantes.

BIOFIN recommande de rassembler des connaissances et de garder à l'esprit les questions de genre tout au long du processus BIOFIN, en particulier pour les évaluations et les documents de planification qu'il produit. Les premiers enseignements tirés de la mise en œuvre de BIOFIN mettent en évidence les points suivants :

Processus BIOFIN dans son ensemble

- Formuler et inclure des indicateurs d'égalité des genres, comme le nombre de femmes et d'hommes autochtones participant activement à la formulation du plan de financement et le nombre de femmes bénéficiant d'opportunités d'emploi à la suite de l'accroissement des investissements dans l'écotourisme.
- Assurer la participation des femmes à l'ensemble des consultations et aux organes et équipes BIOFIN : Comité de pilotage, colloques, etc.
- Créer un environnement propice à l'engagement des femmes dans toutes les activités BIOFIN, y compris en identifiant promptement des solutions pour gérer avec doigté les facteurs sociaux et culturels susceptibles d'entraver une participation fructueuse.
- Veiller à adopter un langage non sexiste dans tous les documents, y compris les rapports BIOFIN, les descriptions de poste, etc.
- Recruter des experts des questions de genre pour obtenir des conseils professionnels sur ce qui précède.
- Encourager des partenariats avec des organisations spécialisées promouvant les considérations liées au genre, comme les points de contact gouvernementaux pour les questions de genre, ONU-Femmes et les alliances et organisations nationales de femmes.

Analyse des politiques et des institutions du financement de la biodiversité

- Passer en revue et analyser les politiques, stratégies, législations et institutions à la lumière des questions de genre, par exemple en identifiant les effets positifs et/ou négatifs sur l'habilitation des femmes ou en réfléchissant à la manière de combler la disparité entre les genres.
- Déterminer dans quelle mesure le plan national pour la biodiversité intègre les questions de genre.
- Passer en revue et rendre compte de la littérature relative à l'égalité des genres et à l'habilitation des femmes. En Ouganda, l'API a ainsi déterminé le coût de la disparité entre les genres en termes de productivité agricole (67 millions de dollars US par an)¹⁵.

Analyse des dépenses pour la biodiversité

- Appliquer une étiquette de genre supplémentaire spécifique aux dépenses pour la biodiversité contribuant directement à l'égalité des genres et à l'habilitation des femmes.

Évaluation des besoins financiers

- S'assurer que les actions liées aux questions de genre sont correctement prises en compte pendant le processus de hiérarchisation.

Plan de financement de la biodiversité

- S'assurer que les implications pour les questions de genre sont correctement prises en compte pendant la sélection et la hiérarchisation des solutions de financement.
- Sélectionner au moins une solution de financement apportant une contribution mesurable à l'égalité des genres et à l'habilitation des femmes. Le Bhutan Trust Fund for Environmental Conservation a mis en place une stratégie d'égalité des genres pour ses subventions et opérations¹⁶.

Mise en œuvre du Plan de financement de la biodiversité

- Utiliser des considérations et des indicateurs d'égalité des genres durant la conception, la mise en œuvre et le suivi des solutions de financement ; pour l'élaboration de systèmes de paiement des services rendus par les écosystèmes, cela permet par exemple de savoir si les hommes et les femmes ont des préférences de paiement différentes : au Vietnam, les hommes se sont ainsi avérés préférer les paiements en espèces, tandis que les femmes privilégiaient d'autres formes de paiement.

2.4.6 Rassembler les observations de départ dans un rapport initial

Toutes les observations, décisions et recommandations de la phase initiale doivent être consignées dans un rapport initial. Le rapport doit formaliser toutes les décisions principales, y compris en ce qui concerne la portée du travail, le Comité de pilotage et la composition de l'équipe.

Le rapport doit être validé et garantir que les parties prenantes adopteront de plein gré une compréhension commune des objectifs et des activités programmées du processus BIOFIN.

Le rapport initial est décrit dans ses grandes lignes ci-dessous :

Résumé analytique

1. Introduction à BIOFIN

Contexte mondial et national.

2. Biodiversité dans le contexte des politiques nationales

Décrire la portée du plan national pour la biodiversité et l'influence des autres grandes politiques sur la biodiversité. Suggère des points d'entrée pour débattre d'investissements ultérieurs dans la biodiversité.

3. Contexte actuel du financement de la biodiversité

Décrire les solutions de financement de la biodiversité connues et programmées.

4. Portée du processus BIOFIN

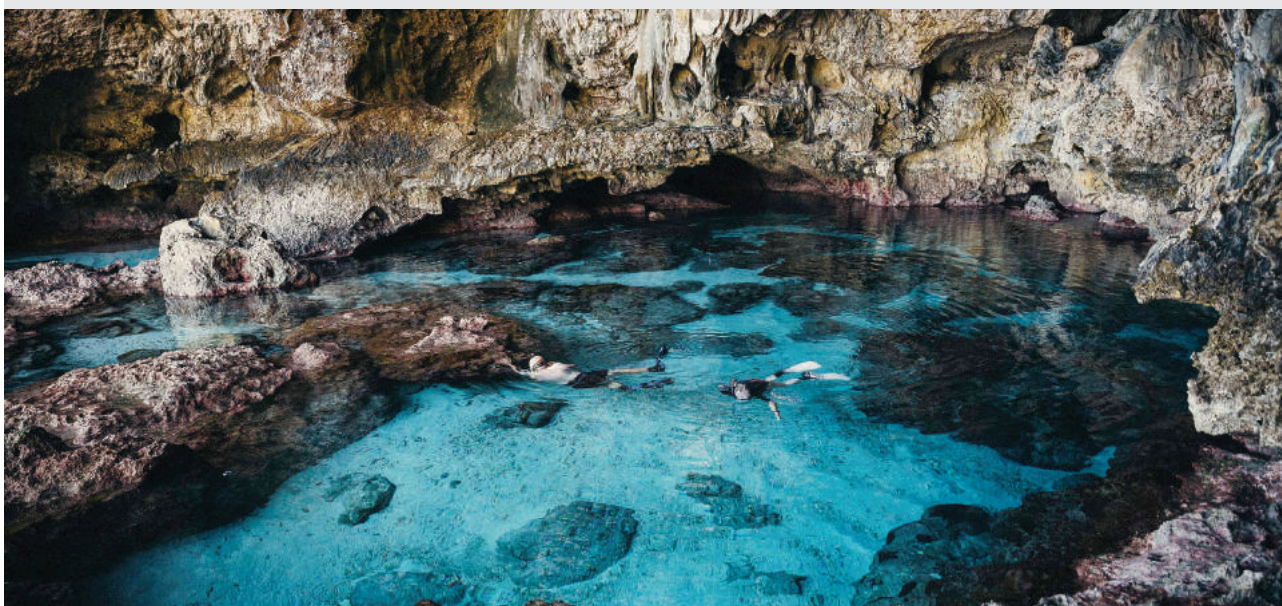
Clarifier quels secteurs doivent être inclus dans l'analyse, quelles sont les années optimales à utiliser pour l'ADB/ÉBF et quelle définition des dépenses pour la biodiversité peut faire l'unanimité. Identifie les opportunités d'améliorer l'égalité entre les genres.

5. Partenariats

Attirer l'attention sur les principales parties prenantes du gouvernement, du secteur privé et de la société civile à impliquer et suggère les initiatives les plus stratégiques avec lesquelles nouer des partenariats.

6. Plan de travail BIOFIN

Outlines suggested membership for the National Steering Committee and technical working group, ideas for Proposer des membres pour le Comité de pilotage national et le groupe de travail technique, des idées pour la composition de l'équipe BIOFIN nationale et les principaux résultats attendus du processus, y compris des objectifs, des indicateurs, des délais et des ressources.



2.5

Communication du financement de la biodiversité

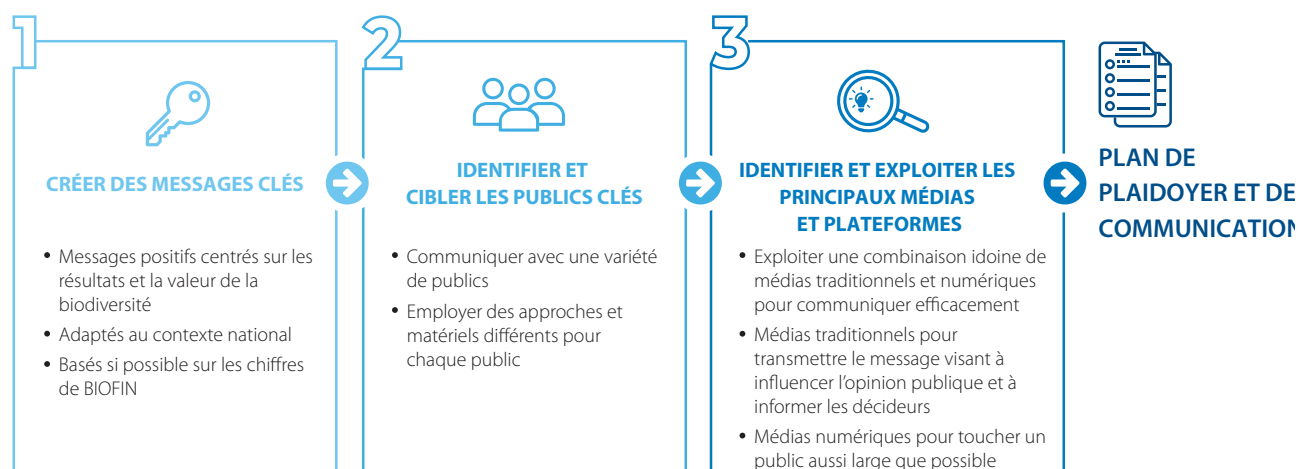
La communication est essentielle à toutes les étapes du processus BIOFIN, et plus particulièrement à la mise en œuvre du plan de financement et au plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de solutions de financement. Le concept de financement de la biodiversité peut sembler complexe au premier abord. L'harmonisation du langage et des attentes de la communauté de la conservation et de celle de la finance constitue à elle seule un défi de communication. Tandis que chaque pays mène à bien les évaluations, il est possible de formuler les messages clés, d'identifier et de toucher les publics cibles et de mettre en place un plan de plaidoyer et de communication approprié (voir Figure 2.9).

Les récits et messages doivent être adaptés au public visé et conçus en gardant à l'esprit le but de la communication. Pour susciter des mesures concrètes, les mises en garde contre la tragédie de la perte de biodiversité devront probablement être contrebalancées par des récits sur les champions de la conservation, afin de souligner la valeur de la biodiversité pour le bien-être humain, nos sociétés et nos économies.

Il est important de ne pas attendre la fin du processus BIOFIN pour formuler les messages clés. L'API peut déjà identifier les questions, politiques ou opportunités fondamentales. L'ADB peut mettre le doigt sur les faiblesses des dépenses d'un pays. L'ÉBF est en mesure de fournir au ministre des Finances un chiffre brut unique clarifiant l'ampleur des besoins.

Plaider pour le financement de la biodiversité signifie de communiquer des messages complexes à divers publics. Chaque public a un rôle et des intérêts qui lui sont propres et exige une approche différente. L'identification de publics cibles doit être entreprise de manière systématique et constitue un pilier de tout plan de plaidoyer et de communication. Les canaux de communication optimaux, par exemple les médias traditionnels, les événements et les plateformes numériques, doivent être choisis pour transmettre les messages clés aux publics visés.

Figure 2.9: Plaidoyer et communication



Journée BIOFIN – Thaïlande



En Thaïlande, la Journée BIOFIN 2017 a bénéficié du soutien d'une championne d'envergure : Son Altesse Royale la princesse Maha Chakri Sirindhorn a en effet proclamé que la responsabilité du financement de la conservation n'incombait pas exclusivement au secteur public. Les producteurs, les consommateurs et le secteur privé bénéficient tous de la biodiversité et doivent donc envisager d'investir dans la protection et la restauration de ses ressources. La réponse et l'engagement du secteur privé ont été impressionnants, et plusieurs sociétés de renom ont promis de soutenir le programme et les efforts de conservation en général. Les événements se sont déroulés sur trois jours et ont rassemblé plus de **2000 participants**. Ils ont proposé un large spectre d'activités, dont des événements de sensibilisation du public menés avec le gouvernement et le secteur privé, ainsi que des efforts d'engagement des médias couplés à des initiatives de plaidoyer ciblant le secteur privé. Après avoir analysé l'impact de la campagne Journée BIOFIN, BIOFIN Thaïlande a estimé qu'en additionnant les fonds récoltés et les bénéfices de RP, les secteurs public et privé ont apporté au total **281 021 dollars US**.

Notes de fin de texte

- 1** L'Initiative pour la finance de la biodiversité fournit également des documents de soutien complémentaires qui sont améliorés périodiquement et sont facilement accessibles via Internet à l'adresse www.biodiversityfinance.org et au travers de webinaires thématiques réguliers disponibles à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=rzLprdyG_1g&list=PL7pQ1WkR8QnZm6r8iRY3jFxiWjFZPgO7q (en anglais)
- 2** Voir : www.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/entreprise-challenge-fund.html (en anglais) et <http://www.aecfafrica.org/fr>
- 3** Voir en anglais : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development/global-environmental-finance.html>, <https://www.worldwildlife.org>, <https://www.wcs.org>, <https://www.nature.org/en-us/>, <https://www.conservation.org/Pages/default.aspx>
- 4** Voir en anglais : <https://redd.unfccc.int>
- 5** Voir en anglais : <http://www.teebweb.org>, <https://www.wavespartnership.org>, http://www.aboutvalues.net/ecosystem_services/
- 6** Voir : <http://www.oecd.org/fr/> et (en anglais) <https://unstats.un.org/home/>
- 7** Voir en anglais : <http://www.unepfi.org>, <https://cpicpgx.org>
- 8** Voir en anglais : <https://www.giz.de/en/html/index.html>
- 9** Voir en anglais : www.tompkinsconservation.org/home.htm
- 10** Voir en anglais : www.climatefinance-developmenteffectiveness.org
- 11** PNUD (2015). Voir en anglais : <http://www.asia-pacific.undp.org/content/rbap/en/home/ourwork/development-impact/innovation/projects/malaysia-vehicle-number-plates-for-tiger-conservation.html>
- 12** CBD, Plan d'action 2015-2020 pour l'égalité entre les sexes. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/doc/CBD-GenderPlanofAction-EN-WEB.pdf>
- 13** Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://theredddesk.org/theme/gender-and-redd>
- 14** CBD. What is Gender and Biodiversity? Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/gender/biodiversity/default.shtml>
- 15** ONU-Femmes (2015). The Cost of the Gender Gap in Agricultural Productivity in Malawi, Tanzania, and Uganda. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/847131467987832287/pdf/100234-WP-PUBLIC-Box393225B-The-Cost-of-theGender-Gap-in-Agricultural-Productivity-in-Malawi-Tanzania-and-Uganda.pdf>
- 16** (2016). Gender Equality Strategy Framework. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.bhutantrustfund.bt/wp-content/uploads/2016/12/PDF_FINAL_Gender-Equality-Strategy-Framework_BTFFEC.pdf



An aerial photograph of a river winding through a dense, green forest. The river is surrounded by lush vegetation, and the water appears clear and blue. The text is overlaid on the image.

Chapitre 3

L'Analyse des politiques et des institutions du financement de la biodiversité

3.1


Introduction


Le Chapitre 3 décrit l'Analyse des politiques et des institutions (API) du financement de la biodiversité¹. L'API examine le contexte politique et institutionnel du financement de la biodiversité dans le pays. L'évaluation rassemble une variété


d'informations de fond, en définissant une situation de référence pour le reste du processus BIOFIN. Cette section d'introduction (3.1) explique le bien-fondé de l'API, tandis que la Section 3.2 en expose les différentes étapes en détail.

3.1.1 Objectifs

L'API analyse la relation entre l'état de la nature et le cadre fiscal, économique, légal, politique et institutionnel d'un pays afin de promouvoir :

1  Une meilleure compréhension de la façon dont la gestion de la biodiversité et des services écosystémiques appuie les objectifs et les visions du développement durable au niveau national.

2  Une compréhension des principaux facteurs politiques et institutionnels de l'évolution de la biodiversité.

3  Un catalogue initial des mécanismes, incitations, subventions et autres instruments existants relatifs au financement de la biodiversité, y compris les sources de recettes liées à la biodiversité.

3.1.2 Qu'est-ce qu'une Analyse des politiques et des institutions ?

Une API est une approche largement utilisée pour évaluer les forces et faiblesses des politiques et des institutions dans un secteur donné (voir exemples de l'Encadré 3.1). Elle se penche sur la validité des politiques existantes, en identifiant les lacunes, en transposant les politiques dans la pratique et en examinant la fonctionnalité des cadres institutionnels existants.

L'API est en réalité une analyse de système, qui a été appliquée dans de nombreux secteurs différents. Elle doit être réalisée

dans le cadre de BIOFIN afin de mieux comprendre la complexité des facteurs de la perte de biodiversité et leur lien avec les flux financiers. La nature interagit avec une multitude de secteurs économiques, et le processus BIOFIN doit donc analyser une grande variété de facteurs pour comprendre et influencer la trajectoire actuelle du développement afin d'améliorer ses résultats pour la biodiversité.



Encadré 3.1: Exemples d'Analyse des politiques et des institutions



Changements climatiques : Depuis 2011, des examens institutionnels des dépenses publiques dans le domaine climatique (CPEIR)² ont été menés dans des pays de la région Asie-Pacifique. Les résultats incluent le marquage et l'étiquetage du budget au Népal et en Indonésie ; des cadres nationaux et infranationaux de financement de la lutte contre les changements climatiques au Cambodge ; et des analyses sectorielles ciblées au Cambodge et en Thaïlande.

Autres thèmes : La gestion des forêts et des incendies³, l'eau⁴, les transports⁵ et la santé⁶ constituent d'autres exemples. L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) fournit une approche globale à travers son rapport sur les politiques ayant un impact sur la biodiversité et les moyens de subsistance⁷, qui examine la gouvernance de la biodiversité aux niveaux local, national et international, en s'appuyant sur des études de cas nationales.

3.2

Étapes de l'API



L'Analyse des politiques et des institutions comporte six étapes :



Préparatifs



Passer en revue les stratégies nationales pour la biodiversité et pour le développement durable et les liens économiques qui les unissent

- **3.2A:** Plans nationaux pour la biodiversité et autres documents de politique sur la biodiversité
- **3.2B:** Examiner le rôle de la biodiversité dans le cadre de la planification du développement durable
- **3.2C:** Collecter les données probantes existantes sur la valeur économique de la nature et sa contribution au développement durable



Identifier les principaux facteurs et tendances concernant l'évolution de la biodiversité

- **3.3A:** Identifier les principales tendances positives et négatives de la biodiversité
- **3.3B:** Identifier les facteurs et leviers sous-jacents du changement



Passer en revue l'état actuel du financement de la biodiversité

- **3.4A:** Cartographier les instruments de financement existants et la législation afférente
- **3.4B:** Examiner le processus national de budgétisation
- **3.4C:** Analyser les recettes liées à la biodiversité
- **3.4D:** Subventions propices et néfastes



Analyser les principales institutions

- **3.5A:** Identifier les principales institutions et organisations
- **3.5B:** Analyser chaque institution principale pour établir un score sur une échelle d'intérêt et d'influence
- **3.5C:** Passer en revue les institutions prioritaires et élaborer le plan d'engagement des parties prenantes



Synthèse et recommandations

Étape 3.1: Préparatifs

Cette étape implique :

- Établir l'équipe API
- Élaborer un plan de consultation des parties prenantes
- Définir la portée de l'analyse
- Identifier les sources d'information et les propriétaires des documents

L'efficacité de l'API sera optimale si l'équipe, idéalement composée de spécialistes de la biodiversité et d'experts du financement public/privé, combine compétences en matière de finance et de politiques. L'identification ou la création d'un groupe de surveillance constitue une première étape essentielle. Les différents pays devraient déjà avoir établi un Comité de pilotage et/ou un groupe de travail technique (voir Chapitre 2) pour remplir cette fonction. L'étape suivante consiste à déterminer le « propriétaire » de l'API. Le propriétaire est l'entité ou le groupe le plus intéressé et le mieux placé pour exploiter les résultats. Il pourrait s'agir du Comité de pilotage lui-même. Le rapport doit évaluer et répondre aux besoins du propriétaire.

L'API facilite l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes de BIOFIN (voir Chapitre 2). Elle requiert une démarche de consultation efficace avec divers types de parties prenantes. La portée de l'analyse doit être déterminée dès le départ, mais doit pouvoir être affinée par la suite lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles. Une portée claire aide à maintenir l'accent sur les résultats. Bien que l'API doive être une évaluation nationale exhaustive, les pays peuvent choisir de se focaliser sur les points suivants :

- **Tendances et problèmes spécifiques à la biodiversité.**
- **Principaux secteurs économiques** à l'origine de la perte de biodiversité.
- **Institutions** les plus importantes de par leur statut potentiel ou avéré de partie prenante/décideur dans le domaine du financement.

Pendant la phase de préparation, l'équipe doit commencer à compiler les documents essentiels, parmi lesquels :

- **Documents stratégiques nationaux**, notamment SPANB, rapports nationaux à la CBD, stratégies en matière de croissance verte, de climat, de pauvreté, etc.
- **Plans de développement nationaux et sectoriels**, plans de développement économique, plans fiscaux à moyen et à long terme.
- **Rapports statistiques** sur les forêts, l'eau, la pêche, le tourisme et l'économie de l'environnement.
- **Rapports relatifs aux sociétés privées** qui dépendent de la nature ou exercent un fort impact sur cette dernière.
- **Rapports techniques** concernant le financement de la biodiversité, les services écosystémiques, etc.
- **Études et publications** relatives à la biodiversité (financement).
- **Budgets nationaux et rapports d'exécution budgétaire.**



Étape 3.2: Passer en revue les stratégies nationales pour la biodiversité et pour le développement durable et les liens économiques qui les unissent.

Étape 3.2A: Plans nationaux pour la biodiversité et autres documents de politique sur la biodiversité

La plupart des pays ont mis en place une SPANB (stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité), conformément aux engagements pris par les gouvernements dans le cadre de la CBD. La SPANB est initialement évaluée pendant la phase de cadrage (voir Chapitre 2) pour déterminer son statut et sa couverture et si elle peut faire office de document de planification de base pour le processus BIOFIN. Son plan d'action sert de base au calcul des coûts dans l'ÉBF (Chapitre 5) et permet de formuler des solutions de financement dans le PFB (Chapitre 6).

La SPANB doit être résumée dans l'API, en décrivant son statut juridique et ses arrangements institutionnels. Dans certains pays, la SPANB possède un statut juridique officiel ; dans d'autres, il s'agit d'un plan ou d'un document de principes présentant les priorités pour la mobilisation de financements supplémentaires. Le traitement accordé à la SPANB et aux autres stratégies pour la biodiversité par le gouvernement et le secteur privé pourrait avoir une influence majeure sur la façon dont BIOFIN sera perçue et mise en œuvre dans le pays. Les pays disposant d'une SPANB officielle seront probablement plus faciles à convaincre d'investir dans les actions requises. Dans les pays où elle ne bénéficie pas de ce statut, le processus BIOFIN peut encourager son intégration à la planification nationale du développement et aux procédures de budgétisation.

Les arrangements institutionnels relatifs à la mise en œuvre et au financement de la SPANB et des autres documents stratégiques de base doivent être étudiés et décrits. Ils peuvent comprendre les rôles des différents acteurs chargés de la mise en œuvre de chaque ensemble de stratégies et d'actions. Une liste des organisations impliquées dans la planification, la budgétisation et la mise en œuvre de la SPANB et d'autres

stratégies pour la biodiversité doit être préparée pour assurer leur inclusion dans l'analyse institutionnelle (décrite ci-dessous) et dans l'ADB (Chapitre 4).

Si la SPANB n'est pas jugée suffisante à elle seule pour évaluer les besoins de la gestion de la biodiversité du pays, il convient de considérer les résultats et objectifs de sources complémentaires. Lorsque d'importantes stratégies exerçant un impact notable sur la biodiversité ne sont pas reprises dans la SPANB, nous recommandons d'élargir la portée du travail de BIOFIN afin de les inclure. Cette mesure est essentielle, parce que les autres stratégies nationales peuvent susciter une plus grande adhésion, influencer davantage sur la biodiversité et faciliter l'alignement de politiques sectorielles essentielles sur la biodiversité. Elle accroît en définitive la probabilité d'obtenir des financements suffisants.

Les autres documents de politique influant sur la biodiversité à analyser sont les suivants :

- Stratégies nationales de développement durable (économie verte, ODD, etc.).
- Rapports pour la CITES⁸, la Convention de Ramsar⁹ et la Convention sur les espèces migratrices¹⁰.
- Stratégies d'expansion des zones protégées, gestion marine et côtière, plans de biosécurité (espèces exotiques envahissantes) ou plans de gestion de la désertification¹¹ et de la dégradation des terres.
- Stratégies sectorielles pertinentes, par exemple pour la sylviculture ou la pêche.
- Plans et politiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets¹².



Étape 3.2B: Examiner le rôle de la biodiversité dans le cadre de la planification du développement durable

Au cours de cette étape, les pays passent en revue les principaux documents sur les politiques et stratégies nationales pour déterminer dans quelle mesure ils reconnaissent le rôle fondamental que joue la biodiversité dans le développement durable. Ces documents doivent comprendre les documents de planification nationale multisectorielle ainsi que les plans

sectoriels des principaux secteurs économiques. L'examen de ces documents doit établir comment la biodiversité et les services écosystémiques ont été intégrés à la planification nationale du développement¹³, aux stratégies d'économie verte et aux plans pour des secteurs tels que le tourisme, l'eau et l'assainissement, la sylviculture et la pêche.

Encadré 3.2: Analyse approfondie : examiner les stratégies sectorielles plus en détail pour identifier les liens de dépendance vis-à-vis de la nature



Tous les secteurs économiques dépendent dans une plus ou moins grande mesure des services fournis par la biodiversité et les écosystèmes. Les liens de dépendance des différents secteurs vis-à-vis de la biodiversité peuvent être analysés plus en profondeur dans le cadre de l'API. Les paramètres indiquant l'importance d'un secteur dépendant de la nature pourraient inclure la contribution au PIB, à la création d'emplois ou aux recettes en devises. Voici quelques exemples de critères permettant de capturer les principales conclusions de cette analyse.

Exemples de critères pour une analyse de la dépendance des secteurs

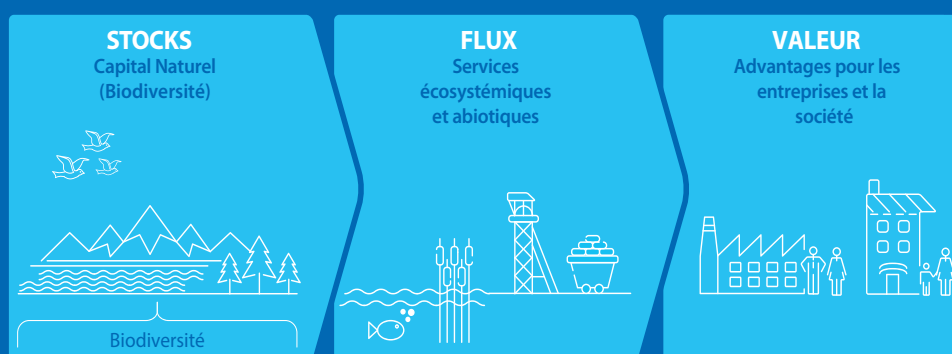
Critère	Description
Secteur	Nom du secteur
PIB	Contribution du secteur au PIB national
Emplois	Nombre d'emplois et potentiel estimé de création d'emplois dans le secteur
Recettes en devises	Recettes en devises que le secteur attire dans le pays
Liens de dépendance	En quoi le secteur dépend-il de la biodiversité et des services écosystémiques ?
Impacts	Impacts – En quoi le secteur influence-t-il la biodiversité et les services écosystémiques ou le bien-être et la santé des personnes ou d'un groupe donné ?



Encadré 3.3: Utilisation du Protocole du capital naturel pour identifier les impacts sur et les liens de dépendance vis-à-vis du capital naturel



La mesure et l'évaluation des impacts et des liens de dépendance d'une entreprise ou d'un secteur peuvent suivre un processus normalisé tel que le Protocole du capital naturel. Ce cadre normalisé permet à une entreprise d'identifier, de mesurer et d'évaluer sa relation avec le capital naturel, en plus précisément ses impacts et liens de dépendance directs et indirects. Le capital naturel se définit comme le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (par exemple la flore, la faune, l'air, l'eau, les sols, les minéraux) qui se combinent pour fournir un flux d'avantages aux populations. La figure ci-dessous en donne une illustration et reconnaît explicitement que la biodiversité est un élément essentiel du capital naturel.



Le Protocole ne se contente pas de considérer les impacts positifs et négatifs sur la biodiversité : il couvre également les liens de dépendance et porte notamment sur l'approvisionnement en matières premières, l'utilisation d'eau pour la production et d'autres services écosystémiques souvent ignorés (comme la pollinisation et l'atténuation des inondations).

Il guide la mesure et l'évaluation des impacts sur le capital naturel et des liens de dépendance envers ce dernier. L'évaluation se définit comme une estimation de l'importance, de la valeur ou de l'utilité relative du capital naturel pour les personnes ou les entreprises, dans un contexte particulier ; elle peut être qualitative, quantitative ou monétaire. Si le Protocole est élaboré pour guider l'analyse du point de vue d'une entreprise (privée ou autre), il peut également s'appliquer à un secteur économique national ou régional¹⁴.

Étape 3.2C: Collecter les données probantes existantes sur la valeur économique de la nature et sa contribution au développement durable

Il est essentiel d'expliquer aux principaux décideurs pourquoi l'investissement dans la biodiversité est indispensable au développement durable et à la croissance économique. La mesure de la valeur économique de la nature est une approche importante qui peut enrichir ce débat. Comme décrit au Chapitre 1, la plupart des bénéfices issus de la diversité et du fonctionnement de la nature prennent la forme de services écosystémiques. L'économie de marché ne leur assigne habituellement aucun prix, raison pour laquelle ils ne sont pas gérés ou protégés de manière adéquate.

De nombreux pays ont mené un éventail d'analyses pour déterminer la valeur économique de la nature, dont des analyses coûts-avantages et des études d'impact sur l'environnement. L'API doit faire le point des études d'évaluation

économique, afin d'en comprendre et d'en présenter les résultats (Encadré 3.4). L'évaluation économique¹⁵ peut aider à jauger les compromis associés aux investissements perçus comme positifs sur le plan social ou environnemental. Les études présentant les avantages de la biodiversité au-delà de sa simple valeur monétaire sont également utiles. Ces avantages concernent notamment des indicateurs socioéconomiques tels que la création d'emplois, l'amélioration de la santé et de l'espérance de vie et le renforcement de l'égalité entre les genres. Ce socle de données probantes sera d'une grande aide tout au long du processus BIOFIN, et en particulier pour la rédaction du PFB. Nous déconseillons les études d'évaluation ou de recherche primaire à ce stade

Encadré 3.4: Énumérer et résumer les données probantes environnementales et économiques



Ces informations fournissent la base pour commencer à établir des analyses de rentabilité et à identifier des solutions de financement viables existantes ou potentielles au Chapitre 6 :

- Informations sur le rapport : titre, auteurs, dates, etc.
- Quels secteurs, impacts et/ou liens de dépendance, services de la biodiversité ou des écosystèmes ont été inclus ?
- Quels étaient l'état initial de l'environnement, ainsi que la direction et l'ampleur de l'évolution ?
- Quelle méthodologie ou approche d'évaluation a été utilisée ?
- Où et sur quelle période les valeurs ont-elles été mesurées, et à qui se rapportent-elles ?
- Quelles ont été les principales constatations ? Les résultats de l'étude ont-ils été utilisés pour promouvoir la réforme des politiques, et cette réforme a-t-elle été couronnée de succès ?
- Les résultats suggèrent-ils des possibilités d'améliorer les solutions de financement de la biodiversité ?

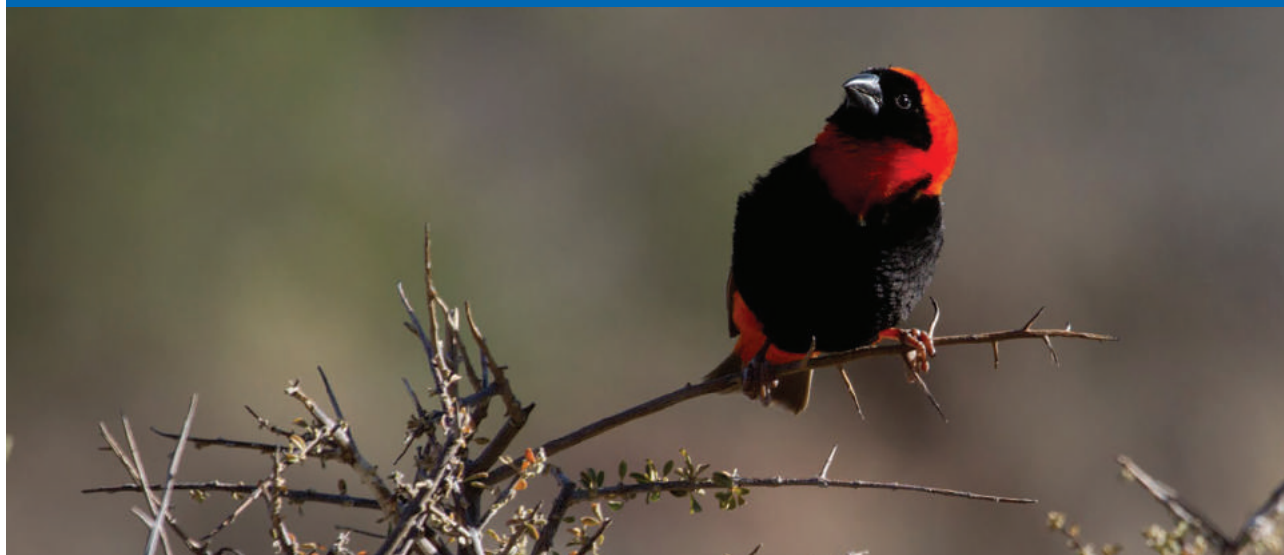
Il convient de noter que la recherche et les données probantes sur les liens unissant biodiversité, secteurs économiques, valeurs sociales et gouvernance se développent rapidement. Par exemple, le cadre conceptuel de la

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques¹⁶ fournit des indications sur les éléments constitutifs des systèmes socioécologiques à différentes échelles.

Encadré 3.5: Comment l'Afrique du Sud a mis sur pied un nouveau modèle couplant les investissements dans la nature au développement durable – Le concept d'infrastructure écologique



En Afrique du Sud, le terme « infrastructure écologique » se rapporte aux écosystèmes qui fournissent des services à la société, en faisant office d'équivalent ou de complément naturel de l'infrastructure bâtie. Une récente publication¹⁷ a démontré que l'investissement dans l'infrastructure écologique favorise la mise en œuvre du Plan national de développement d'Afrique du Sud et des ODD. S'appuyant sur des exemples concrets, il met en évidence une contribution claire à la réduction de la pauvreté (ODD 1), la sécurité alimentaire (ODD 2), la santé et le bien-être (ODD 3) et la réduction des inégalités (ODD 10), ainsi bien entendu qu'aux ODD spécifiquement axés sur l'environnement (13, 14 et 15). Par exemple, la restauration et l'entretien des zones intactes pour le pâturage durable promeuvent la sécurité alimentaire, contribuent à soulager la pauvreté locale, améliorent la qualité de l'eau grâce à un service de filtration et consolident l'état de la biodiversité dans ces écosystèmes. La valeur des pâturages naturels du secteur agricole commercial dépasse 77 300 dollars US/ha/a¹⁸.



Étape 3.3: Identifier les principaux facteurs et tendances concernant l'évolution de la biodiversité

L'équipe API identifie et hiérarchise les principales tendances positives et négatives de la biodiversité dans le pays et comprend leurs facteurs sous-jacents, c.-à-d. les « facteurs de changement ». Cet aspect pourrait ne pas requérir d'études supplémentaires. La SPANB ou d'autres études et documents stratégiques devraient déjà avoir déterminé les principaux facteurs de changement dans le pays. Si c'est le cas, l'API

peut se focaliser sur les facteurs associés plus étroitement aux problèmes relatifs au financement, à l'économie et aux politiques plutôt que sur les préoccupations biophysiques. D'un autre côté, si la SPANB ou d'autres documents ne fournissent pas une analyse très détaillée des causes profondes (ou une analyse similaire), cette étape doit être minutieusement mise en œuvre.

Étape 3.3A : Identifier les principales tendances positives et négatives de la biodiversité

Idéalement, un pays aura déjà identifié ses principales tendances de la biodiversité dans les rapports à la CBD, la SPANB, les rapports nationaux sur l'« État de l'environnement », etc. Il est important de remarquer que pratiquement tous ces rapports mettent l'accent – parfois exclusivement – sur les tendances négatives. Si cela peut donner une bonne indication des priorités nationales, BIOFIN cherche également à identifier les tendances positives, qui se prêtent souvent parfaitement à la formulation de solutions de financement.

L'équipe API doit rassembler les principaux documents décrivant les tendances de la nature afin de dresser une liste de base fournissant des descriptions et des références aux documents d'origine. L'analyse spatiale, lorsqu'elle est disponible, peut constituer une excellente fondation pour les étapes ultérieures de l'API. L'équipe doit examiner la liste de tendances précédemment préparée et évaluer les aspects suivants :

- 1 La liste est-elle complète ? – Couvre-t-elle les changements concernant les espèces et les habitats ; les services écosystémiques ; les espèces menacées et en

danger et les informations sur le statut des habitats ; les écosystèmes essentiels pour la biodiversité, tant terrestres ?

- 2 La description des tendances est-elle claire et précise ? – La « déforestation » est observée dans de nombreux pays ; il s'agit d'une tendance non spécifique et très difficile à évaluer. Il est préférable d'utiliser une description plus détaillée, telle qu'« accélération de la déforestation (1,5 % par an) dans les régions forestières tropicales non incluses dans des zones protégées ».
- 3 Les tendances s'appuient-elles sur des sources bien documentées ? Si ce n'est pas le cas, sont-elles étayées d'une autre manière, par exemple par des avis d'experts ?
- 4 Les tendances ont-elles été classées par ordre d'importance à l'aide de critères quelconques ? Si oui, de quels critères s'agit-il ?

Il faut également s'efforcer d'affiner la description des tendances (ou d'établir le point 3 à partir des données du point 1), pour que chacune d'entre elles puisse être reliée aux facteurs sous-jacents de l'Étape 3.3B.

Étape 3.3B : Identifier les facteurs et leviers sous-jacents du changement

La véritable nature des problèmes n'est pas toujours claire à première vue. La compréhension des mécanismes sous-jacents donne souvent lieu à une réponse plus efficace que la mobilisation de ressources limitées pour soulager les symptômes directement observables. L'analyse des causes profondes est une approche fréquemment employée pour ce faire¹⁹.

Bien que l'analyse des causes profondes soit traditionnellement appliquée avant tout aux tendances négatives (c.-à-d. aux problèmes), BIOFIN doit également considérer les tendances positives de la biodiversité. En Afrique du Sud, l'extension des zones protégées communales et privées constituait ainsi une tendance positive. La gestion à long terme de ces zones protégées n'aurait cependant été durable qu'en cas de renforcement du soutien du gouvernement.

De nombreuses méthodologies sont disponibles pour l'analyse des causes profondes. L'une des plus simples à appliquer est celle des « Cinq Pourquoi ». Son principe consiste à se demander « pourquoi » jusqu'à révéler la ou les causes profondes. Le chiffre cinq est purement indicatif, et les « pourquoi » peuvent être plus ou moins nombreux. Si l'une des réponses porte à attribuer une faute, il est probablement nécessaire de poursuivre le questionnement.

Par exemple :

Tendance de la biodiversité :

Accroissement de la destruction d'écosystèmes menacés

- 1 **Pourquoi ?**
Ces écosystèmes menacés sont labourés illégalement.
- 2 **Pourquoi ?**
Les agriculteurs ne sont pas sanctionnés en cas de labour illégal.
- 3 **Pourquoi ?**
Les autorités de gestion de l'environnement ne surveillent pas le labour illégal ; c'est cette réponse qui attribue une faute.
- 4 **Pourquoi ?**
Les autorités environnementales n'ont pas les moyens d'acheter des véhicules pour se rendre dans les districts agricoles ; il s'agit d'un problème concret pouvant donner lieu à une solution pratique, ce qui signifie que le questionnement peut prendre fin

Chaque tendance de la biodiversité ainsi examinée peut avoir plusieurs causes profondes. Dans l'exemple susmentionné, l'impunité des agriculteurs se livrant au labour illégal pourrait être imputée à l'absence de surveillance de ce type d'activité par les autorités de gestion de l'environnement, ou à une définition ambiguë du labour illégal rendant toute condamnation difficile.

Dans le cas de l'analyse des causes profondes d'une tendance positive, le questionnement peut s'interrompre une fois qu'une réponse permet d'identifier les mesures nécessaires à renforcer cette tendance. L'exemple ci-dessous concerne le financement de zones protégées communales.

Par exemple :

Tendance de la biodiversité :

Extension des zones protégées

? **Pourquoi ?**
Plusieurs nouvelles zones protégées communales sont en cours de création.

? **Pourquoi ?**
Un nouveau programme réunit les autorités responsables de la conservation, les communautés et des ONG afin d'établir des zones protégées sur des terres communales d'une grande importance pour la biodiversité.

? **Pourquoi ?**
L'élaboration de ce programme est soutenue financièrement par le gouvernement et des donateurs.

Une cause profonde peut être un facteur économique et/ou financier. Aux Philippines, l'utilisation répandue des explosifs pour la pêche peut ainsi être attribuée au faible montant des amendes. L'analyse pourrait mettre en évidence qu'un facteur sous-jacent n'est pas de nature financière, mais qu'une






solution financière peut néanmoins s'y attaquer efficacement. Les Encadrés 3.6 et 3.7 ci-après décrivent deux méthodes supplémentaires d'identification des causes profondes : le modèle Forces motrices-Pressions-État-Impacts-Réponses et l'analyse d'économie politique.



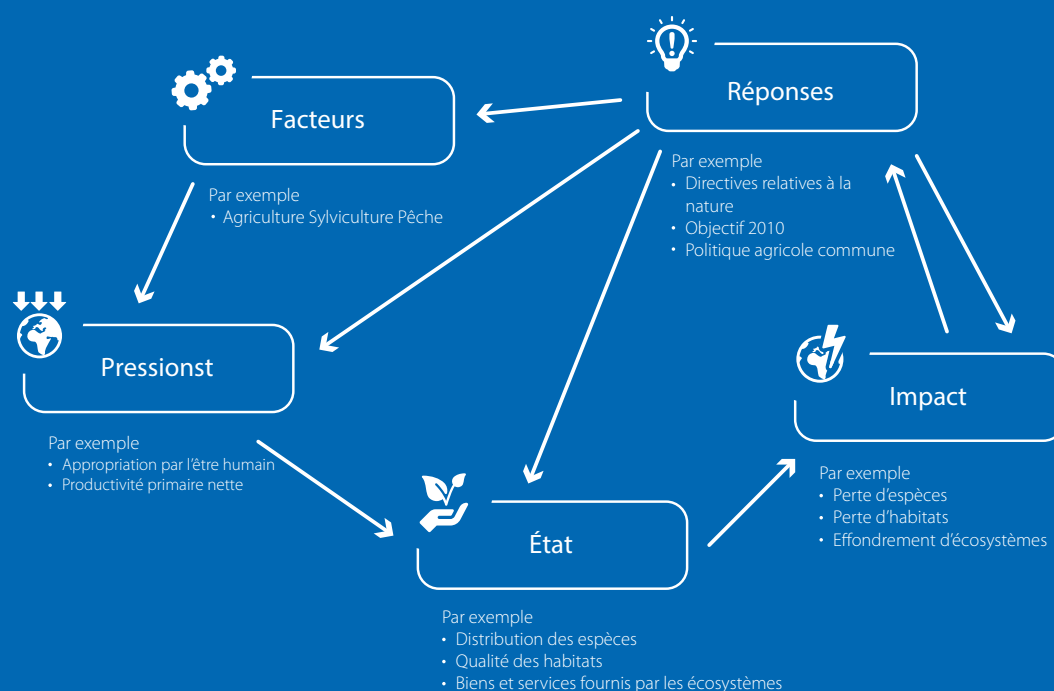
Encadré 3.6: Modèle Forces motrices-pressions-état-impacts-réponses (FPEIR)

Le FPEIR est appliqué aux questions de gestion environnementale depuis des décennies. Il constitue une aide précieuse dans l'identification et le suivi des indicateurs et inclut plusieurs types de boucles de rétroaction. Divers sites Web fournissent davantage d'informations sur ce modèle²⁰.

Un certain nombre d'approches ont été utilisées pour concevoir et structurer des indicateurs. Le modèle FPEIR est un cadre causal fréquemment employé pour décrire les interactions entre la société et l'environnement. Il est basé sur le cadre PER proposé par l'OCDE en 1993. Les catégories d'indicateurs du FPEIR peuvent être définies comme suit²¹ :

-  **Les forces motrices** sont constituées des évolutions sociales, démographiques et économiques des sociétés, ainsi que des changements qu'elles impriment aux modes de vie, au niveau général de consommation et aux processus de production. Les principales forces motrices sont la croissance démographique, le développement et les activités des particuliers. Ces forces motrices principales altèrent le niveau général de production et de consommation.
-  **Les pressions** comprennent le rejet de substances (émissions), les agents physiques et biologiques, l'utilisation des ressources et l'utilisation des terres. Les pressions exercées par la société se propagent et se répercutent sur une variété de processus naturels et se manifestent par des modifications des conditions environnementales.
-  **L'état** correspond à la condition abiotique du sol, de l'air et de l'eau, ainsi qu'à la condition biotique (biodiversité) aux niveaux des écosystèmes/habitats, des espèces/communautés et de la génétique.
-  **Les impacts** sur la santé humaine et écosystémique, la disponibilité des ressources et la biodiversité sont le résultat de conditions environnementales défavorables.
-  **Les réponses** sont les mesures prises pour remédier aux forces motrices, aux pressions, à l'état ou aux impacts. Elles comprennent les mesures visant à protéger et préserver la biodiversité (in situ et ex situ) et, par exemple, des mesures promouvant le partage équitable des bénéfices pécuniaires ou non pécuniaires de l'utilisation des ressources génétiques. Les réponses incluent par ailleurs les étapes nécessaires à la compréhension de la chaîne causale et à la création des données, du savoir, des technologies, des modèles, de la surveillance, des ressources humaines, des institutions, de la législation et des budgets requis pour atteindre l'objectif.

La fiche signalétique de chaque indicateur précise de quelle catégorie du FPEIR relève l'indicateur²².



Étape 3.4: Passer en revue l'état actuel du financement de la biodiversité

Cette étape a pour but de détailler le contexte du paysage du financement de la biodiversité en identifiant et décrivant un grand nombre des solutions de financement existantes dans le pays. Lors de cet examen, une attention particulière doit être accordée aux aspects suivants :

- Processus nationaux de budgétisation
- Recettes liées à la biodiversité
- Subventions propices et néfastes

Étape 3.4A : Cartographier les instruments de financement existants et la législation afférente

Les instruments de financement servent à mobiliser, récolter, gérer et déboursier les fonds et peuvent devenir des éléments constitutifs d'une solution de financement. Il peut s'agir d'instruments strictement financiers, tels les obligations ou les actions, ou d'outils fiscaux et réglementaires conçus pour modifier les incitations, les prix et la motivation. Dans le présent Manuel, le terme « instruments de financement » est utilisé au sens large et est interchangeable avec « outil financier », « mécanisme » ou « incitation économique », entre autres. Voici quelques-unes des caractéristiques des instruments de financement :

- Il s'agit d'unités discrètes pouvant être clairement désignées et décrites.
- Ils sont établis au travers de politiques, de lois et de pratiques.
- Ils peuvent être altérés, étendus, supprimés ou manipulés de quelque autre manière que ce soit.
- Ils sont ou influencent des incitations monétaires, fiscales ou économiques.

La liste des instruments et mécanismes doit être aussi complète que possible et comprendre tous les types existants, qu'ils soient liés à la réglementation, au marché, à la fiscalité, aux subventions, à la dette/aux fonds propres ou aux risques. Cette liste peut être basée sur une variété de rapports nationaux,

sur des interactions directes lors d'ateliers et sur des entretiens avec des experts. L'inventaire doit inclure tous les instruments financiers actuels, indépendamment de leur statut ou de leur efficacité. Ils doivent être nommés et être décrits suffisamment en détail ; il ne s'agit pas de répertorier un « Paiement des services rendus par les écosystèmes (PSE)²³ », par exemple, mais de spécifier quel type de PSE est mis en œuvre (comme un PSE pour l'eau), à quel endroit et à quel moment. Si le PSE ne fait l'objet que d'une prescription législative, mais n'a pas encore été mis en œuvre, ou seulement sous la forme de projet pilote, cette information doit être clairement indiquée.

Le catalogue [BIOFIN de solutions de financement](#)²⁴ est un bon point de départ pour trouver des idées de types d'instruments et de mécanismes. Des informations supplémentaires sur les solutions de financement peuvent être consultées via la plateforme en ligne « [Solutions de financement pour le développement durable](#) »²⁵. Ce type de plateformes de connaissances peut de même être utilisé pour la sensibilisation et le plaidoyer, mais leur contenu ne peut être inclus directement dans la liste des instruments existants, qui doit comporter une description des mécanismes propres au pays. Les colonnes du Tableau 3.1 doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'une telle base de données pour le pays.

Tableau 3.1: Données supplémentaires pouvant être ajoutées si nécessaire

Rubrique	Description
Résultat	Sélectionner : générer des revenus, réaligner les dépenses, éviter les dépenses futures et améliorer l'exécution
Catégorie de source de financement	Sélectionner : gouvernement (niveau), entreprise privée, développeur de projet, ONG nationale/locale/internationale, institution financière nationale/internationale, investisseur institutionnel, fondation privée, donateur bilatéral/multilatéral/autre, ménage. Ajouter une catégorie, si nécessaire
Nom de la source	Nom réel de la ou des sources. Exemple : UK National Lottery
Destinataires	Organisme(s), groupe(s), entreprise(s) à qui les ressources sont transférées et/ou bénéficiaire(s) d'un revenu accru
Secteur	Sélectionner le ou les secteurs
Remarques	Références et informations non saisies ailleurs

Étape 3.4B : Examiner le processus national de budgétisation

À l'heure actuelle, la majeure partie du financement de la biodiversité provient du secteur public par le canal des ministères, des organismes publics et parapublics ainsi que

des collectivités territoriales. C'est pour cette raison que le processus national et infranational de budgétisation est un domaine clé à cartographier et à comprendre²⁶.



Cet examen peut notamment contribuer à répondre aux questions suivantes :

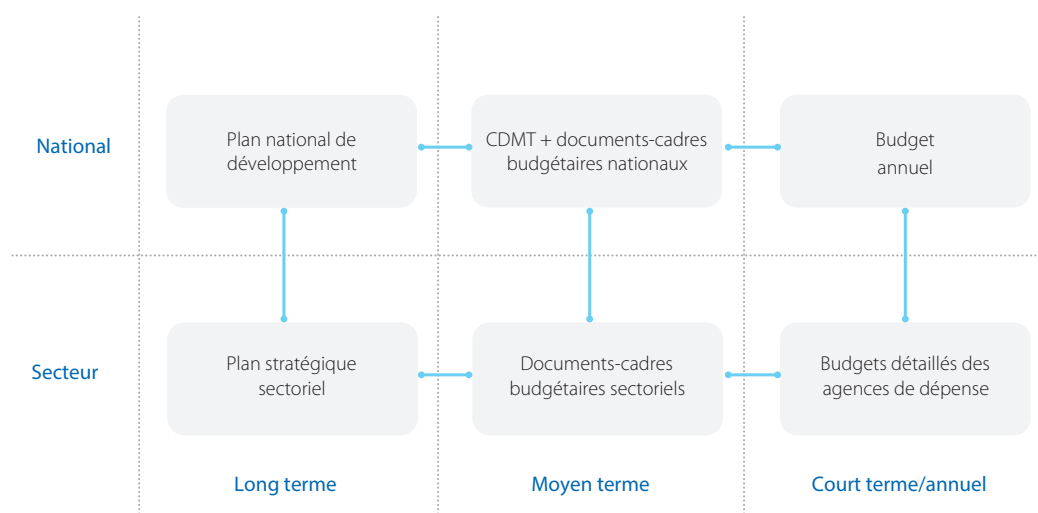
- Quels sont le calendrier et le cadre d'élaboration du budget au niveau national ?
- Quel est le rôle des différents niveaux de gouvernement dans le processus de budgétisation ?
- À quel moment les décisions budgétaires sont-elles prises, et par qui ?
- À quel moment et comment les modifications du budget sont-elles programmées et adoptées ?
- Qui sont les parties prenantes et les décideurs responsables de la préparation, de l'approbation réglementaire, de l'exécution et de l'audit du budget ?
- La budgétisation se fait-elle à la fois au niveau national et au niveau local ? Si c'est le cas, décrire les similitudes et différences et les relations qui les unissent.
- Comment les budgets sont-ils préparés au niveau sectoriel et des organismes ?
- Les budgets relatifs à la biodiversité sont-ils alignés sur le processus national de budgétisation ?

La bonne connaissance du processus de budgétisation permet de mieux cerner les institutions et autres parties prenantes responsables de la planification et de la budgétisation, et aide à comprendre comment apporter des changements à la programmation. Par exemple, l'observation du « sous-financement » vivace de la biodiversité peut être évaluée et mieux comprise par le biais d'une analyse des étapes du processus de budgétisation. Nous pourrions mieux comprendre des aspects tels que le niveau auquel les budgets proposés sont bloqués. L'incapacité à articuler ou à lier les objectifs de biodiversité avec les plans à moyen terme et les autres objectifs nationaux, ou à allouer ou décaisser les fonds des allocations budgétaires précédentes, ce qui compromet les demandes de fonds supplémentaires, sont autant d'autres obstacles à

une meilleure intégration de la biodiversité dans le processus de budgétisation. Comme détaillé dans la section suivante, l'affectation des revenus de la biodiversité dans le cadre de budgétisation représente un défi fondamental pour la plupart des pays.

Le processus de budgétisation varie d'un pays à l'autre. Il est itératif, en ce qu'il est perpétuellement mis en œuvre et nécessite des ajustements en cours de route ; il suit par ailleurs une routine cyclique établie : i) préparation du budget ; ii) approbation ; iii) exécution ; (iv) audit. La Figure 3.1 et l'Encadré 3.7 fournissent un exemple de processus de budgétisation fourni par l'Ouganda.

Figure 3.1: Cadre de liaison des politiques et stratégies à la budgétisation en Ouganda²⁷

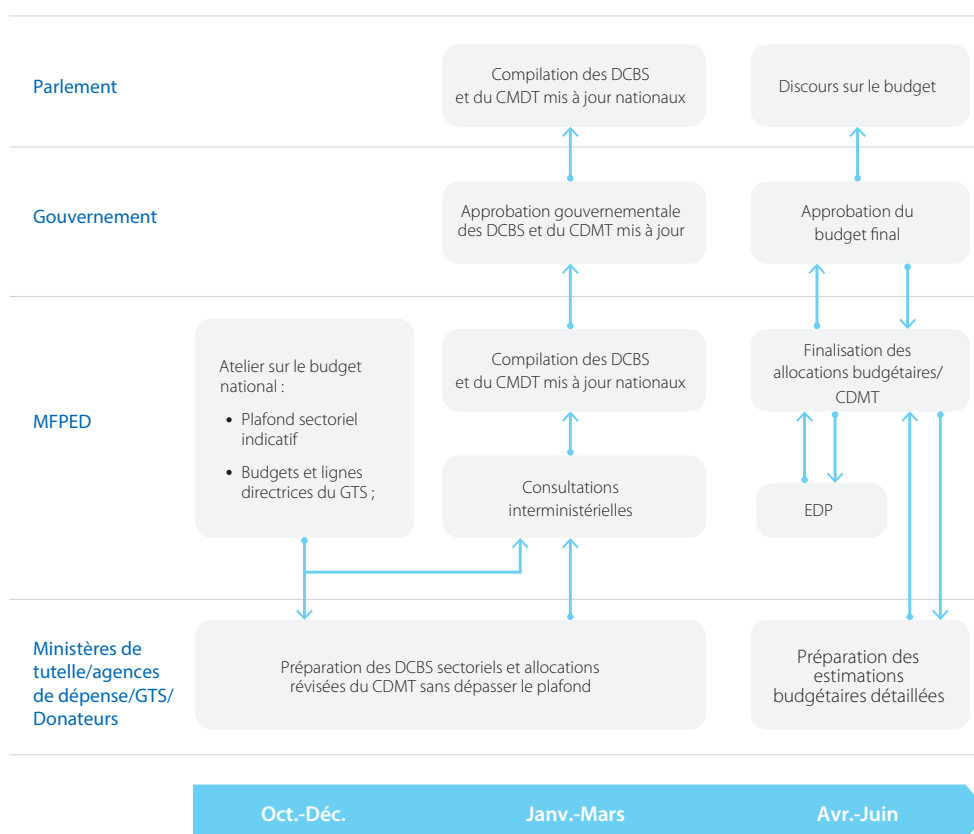


Encadré 3.7: Processus de budgétisation en Ouganda



En Ouganda, le financement de la conservation de la biodiversité par l'administration centrale est défini dans le processus budgétaire national, qui est guidé par le Plan national de développement (PND), les Plans d'investissement sectoriels ou stratégiques (PIS), les documents-cadres budgétaires sectoriels (DCBS) et les budgets annuels. Le cycle budgétaire annuel illustré à la Figure 3.2 montre que la préparation budgétaire se déroule au sein des ministères et d'autres agences avant d'être agréée au niveau sectoriel. La surveillance du secteur se fait au sein du Groupe de travail sectoriel (GTS). Les discussions du GTS sont fondées sur les priorités sectorielles, l'allocation et l'examen des plafonds budgétaires du gouvernement. Les plafonds budgétaires indiquent la répartition des ressources par le gouvernement entre les différents secteurs en fonction des priorités du PND et de la stratégie budgétaire annuelle.

Figure 3.2: Exemple du cycle de budgétisation en Ouganda³⁰



Remarque : SIP : Plans d'investissement sectoriels ou stratégiques ; DCBS : documents-cadres budgétaires sectoriels ; PND : Plan national de développement ; EDP : Examen des dépenses publiques ; CMDT : Cadre de dépenses à moyen terme.

Une récente étude du PNUD³¹ sur le financement des zones protégées en Amérique latine a souligné la nécessité de mieux planifier et préparer le budget ; ses conclusions sont les suivantes :

- ① Les budgets des zones protégées peuvent être mieux conçus pour convaincre les décideurs du ministère de l'Environnement et du ministère des Finances.
- ② Les budgets peuvent être mieux étayés par des données, y compris les résultats de conservation, les coûts historiques

détaillés et les comparaisons de coûts, les besoins financiers clairs et des indicateurs axés sur les résultats et l'impact économique.

- ③ Les gestionnaires de sites doivent s'engager davantage dans le processus.
- ④ Une attention suffisante doit être accordée aux délais de formulation du budget national pour éviter de se contenter de répéter le budget de l'année précédente.

Étape 3.4C : Analyser les recettes liées à la biodiversité

Outre ses bénéfices directs et économiques, la biodiversité fournit des recettes financières aux pays en générant des redevances, des droits d'entrée et des taxes. L'API identifie les sources et types de recettes fournis par la biodiversité et les services écosystémiques. L'analyse doit couvrir les recettes tant fiscales que non fiscales. L'Encadré 3.8 illustre quelques-unes des principales sources de recettes publiques issues de la biodiversité et des services écosystémiques. Il est important d'établir si les recettes liées à la biodiversité sont réinvesties dans la gestion de la conservation ou utilisées à d'autres fins. Les recettes liées à la biodiversité peuvent être considérables

et dépasser les sommes dépensées. L'équipe BIOFIN du Belize a par exemple constaté que la biodiversité a généré 25 millions BZD de recettes en 2016, alors que seul 1,5 million BZD avait été investi dans le système de zones protégées du pays.

L'API doit identifier les recettes liées à la biodiversité afin de déterminer quelles sont les principales institutions et politiques influant sur ces recettes ainsi que les sources de recettes à examiner plus en détail dans l'ADB. Elle contribue par ailleurs à identifier des solutions de financement potentielles ayant trait à la génération ou à l'affectation des recettes.

Encadré 3.8: Types de recettes publiques issues de la biodiversité et des services écosystémiques

Recettes fiscales issues de la biodiversité

Les recettes fiscales issues de la biodiversité sont les revenus obtenus en taxant les activités liées à la biodiversité. Les impôts peuvent être imposés au niveau tant national que local. Les impôts associés à la biodiversité peuvent être directs ou indirects. Les taxes environnementales ont pour avantage supplémentaire de modifier le comportement des entreprises et des consommateurs. Une taxe sur les pesticides chimiques nocifs peut ainsi stimuler le marché des pesticides biologiques.



Exemples d'impôts directs :

- Taxes vertes, comme les taxes sur la pollution (lorsqu'il existe un lien avec la biodiversité)
- Impôt sur le revenu payé par les entreprises pour les biens et services fournis par la biodiversité
- Taxes à l'importation/exportation payées par les entreprises pour les biens et services fournis par la biodiversité
- Impôt sur le revenu payé par les employés travaillant dans un secteur lié à la biodiversité
- Impôt foncier pour l'occupation de zones naturelles/protégées

Exemples d'impôts indirects :

- Taxe sur la valeur ajoutée pour les biens et services fournis par la biodiversité
- Taxe de vente pour les biens et services fournis par la biodiversité

Recettes non fiscales issues de la biodiversité

Les recettes non fiscales issues de la biodiversité comprennent les revenus que le gouvernement, les ONG et le secteur privé tirent des redevances d'utilisation, licences, permis, etc. Ce type de recettes a plus de probabilité d'être conservé par les organismes percepteurs, y compris ceux gérant des zones protégées. Les recettes non fiscales issues de la biodiversité peuvent être divisées en plusieurs.



• Paiement de droits d'accès à des ressources et zones de biodiversité (usages extractifs)

Redevances, licences ou permis pour accéder à des ressources naturelles, par exemple permis de chasse ou de pêche et pour la récolte de plantes médicinales.

• Paiement de droits d'accès à des zones de biodiversité (usages non extractifs)

Des redevances d'utilisation sont perçues pour l'accès aux parcs et aux zones protégées et les activités de loisirs. Il s'agit de bons exemples du principe de paiement à l'utilisation, en ceci qu'ils ne concernent que les personnes ou groupes bénéficiant directement de la biodiversité. Les usages « non extractifs » sont ceux n'entraînant pas l'épuisement ou la vente des ressources de la biodiversité. En font notamment partie les droits d'entrée dans les zones protégées, les redevances versées pour les services de biosécurité, les frais de camping ou de plongée et les paiements pour les impacts environnementaux dans les îles.

- **Redevances basées sur le volume de ressources utilisé (eau, bois)**

Les redevances basées sur le volume ou l'échelle comprennent les locations, les concessions, les dividendes et les royalties perçus en échange du droit d'extraire des ressources naturelles renouvelables. Citons à titre d'exemples les royalties pour l'extraction de ressources sylvicoles, les tarifs de l'eau ou les redevances d'extraction d'eau, les royalties liées aux contrats de bioprospection et aux permis de transport, les permis d'exportation et les autres redevances et frais pour le transport de produits issus de la biodiversité.

- **Redevances pour l'utilisation de terres ou d'infrastructures (concessions touristiques)**

Paievements versés pour l'accès à des terres naturelles à des fins commerciales, l'établissement d'infrastructures sur des terres naturelles et la création de services commercialisables sur des terres publiques. Les exemples comprennent les accords de concession, les paiements au gouvernement pour l'externalisation directe de la gestion de zones protégées et les droits de passage ou d'utilisation pour les infrastructures téléphoniques, électriques ou hydrauliques.

- **Recettes issues de fonds environnementaux**

Un fonds de dotation pour la biodiversité est un fonds dans lequel le capital est investi à perpétuité et seuls les revenus d'investissement sont utilisés pour financer des subventions et des activités. Il s'agit d'une structure courante pour mobiliser les ressources fournies par les donateurs, les gouvernements nationaux, le secteur privé et les particuliers.

- **Amendes et sanctions environnementales relatives à la biodiversité**

Les amendes et sanctions environnementales sont imposées à la suite d'un acte illégal, comme l'exploitation illégale du bois, le braconnage, la décharge sauvage et la pollution non programmée, qui nuit directement à l'environnement. Les amendes et sanctions peuvent prendre la forme d'un taux forfaitaire spécifique à certaines infractions ou de montants fixes. Les amendes peuvent être payées au Trésor ou à l'administration locale, ou être déposées sur des comptes spéciaux pour financer les mesures d'assainissement de l'environnement et indemniser les personnes et communautés touchées. Les amendes environnementales ont pour but premier de décourager les comportements illégaux. Les sommes perçues peuvent par ailleurs servir à couvrir les coûts associés à la correction de l'impact environnemental. À l'instar des taxes environnementales, les amendes ne doivent pas avoir pour finalité unique de générer des revenus, sous peine d'encourager les autorités responsables à fermer les yeux sur les délits dans le simple but d'accroître les sommes perçues.

Certaines recettes provenant de la biodiversité et des services écosystémiques sont explicitement liées à l'extraction de ressources naturelles (comme les droits d'exploitation forestière et les permis de pêche). Lorsque c'est le cas, il peut être utile de déterminer si ces pratiques lucratives sont durables ou non. Les recettes peuvent également provenir d'une utilisation plus durable des ressources naturelles, comme les redevances de concession et les droits d'entrée dans les zones protégées, et jouer un rôle important dans le financement de la gestion des zones protégées (voir Encadré 3.9, qui fournit un exemple d'Amérique latine). Celles issues de la biodiversité doivent être consignées dans un tableau, en utilisant les rubriques figurant dans le Tableau 3.2.

Encadré 3.9: Sources de financement des zones protégées en Amérique latine³²

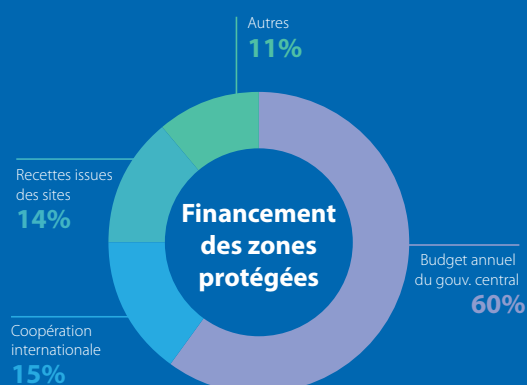


Tableau 3.2: Tableau pour l'enregistrement des sources de recettes issues de la biodiversité

Rubrique	Description
Organisation/agence	Parties prenantes telles qu'identifiées et décrites dans l'API
Nom de la solution	Nom réel de la solution. Exemple : Programme des services environnementaux du Mexique.
Type de solution	Nom de la solution du catalogue BIOFIN. Exemple : sanctions et autres indemnités pour des dégâts environnementaux non programmés
Source des recettes	Exemple : fondations privées
Description	Brève description de la solution et de son fonctionnement
Usage	Quels sont les usages connus actuels des recettes ? Les recettes sont-elles préaffectées à un objectif précis ?

Étape 3.4D : Subventions propices et néfastes

En général, une subvention est le résultat d'« une action gouvernementale qui confère un avantage aux consommateurs ou aux producteurs, afin de compléter leurs revenus ou de réduire leurs coûts »³³. Les subventions sont conçues pour pallier une défaillance du marché ou atteindre un objectif social ou environnemental déterminé. L'action gouvernementale peut consister en des paiements directs en espèces, un allègement de charges fiscales, une protection contre la concurrence ou une variété d'autres types de politiques. Les subventions visent à soulager un fardeau financier particulier et/ou à encourager une action. Elles peuvent être utilisées pour changer le comportement d'une personne, d'une entreprise ou d'une industrie.

L'API doit chercher à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales subventions exerçant un impact (positif ou négatif) sur la biodiversité ?
- À quels secteurs ces subventions s'appliquent-elles (par exemple agriculture, énergie, conservation de la biodiversité) ?
- Si elles sont jugées nocives pour la biodiversité, quels sont les aspects nuisibles et pourquoi ?
- Qui sont les bénéficiaires principaux, secondaires ou autres ?

Les subventions peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la biodiversité et les écosystèmes de nombreuses façons différentes, en fonction de leur conception et de leur mise en œuvre. Les impacts positifs comprennent les paiements aux agriculteurs exploitant des systèmes de production biologique ou les subventions encourageant l'investissement dans des

équipements ayant un impact moindre sur la biodiversité (par exemple des engins de pêche qui réduisent les prises accidentelles d'oiseaux marins). De nombreuses subventions ont un effet nuisible involontaire sur la biodiversité, le plus souvent lorsqu'elles réduisent le coût d'une activité nuisible, en augmentant son échelle et donc ses dommages. Des exemples de subventions sont présentés ci-dessous³⁴ :

- Transferts directs de fonds (par exemple, argent public alloué aux combustibles fossiles ou aux routes)
- Transferts directs potentiels (par exemple, garantie d'une intervention d'urgence par l'État)
- Soutien aux revenus ou aux prix (par exemple pour les produits agricoles et l'eau)
- Crédits d'impôt (par exemple pour le don de terres ou les restrictions de l'utilisation des terres)
- Dérogations et rabais (par exemple, réduction des impôts fonciers pour les zones protégées)
- Garanties et prêts à faible taux d'intérêt (par exemple pour l'expansion ou la modernisation de la flotte de pêche)
- Traitement préférentiel et recours aux mécanismes de soutien réglementaire (par exemple, quotas de demande, tarifs de rachat)
- Transferts de recettes implicites consistant à ne pas attribuer aux biens ou services un tarif reflétant la totalité de leur coût (par exemple, eau, énergie) ou de leur valeur (par exemple, accès aux pêcheries, aux minéraux)



Tableau 3.3: La valeur des subventions néfastes pour la biodiversité dépasse le montant total des investissements dont elle bénéficie³⁵

Description	Milliards de dollars US/an	Source
Mesures de soutien aux combustibles fossiles (monde)	373 (2015)	OCDE (2018a)
Utilisation et traitement de l'eau (monde)	450 (2012)	FMI (2015)
Soutien à la production agricole jugée potentiellement néfaste pour l'environnement (pays de l'OCDE)	100 (2015)	OCDE (2016)
Soutien aux pêcheries, dont subventions aux carburants (pays de l'OCDE et monde)	7 (pays de l'OCDE en 2018), 35 (monde en dollars de 2009)	OCDE (2018b) et Sumaila et al. (2016)
Investissements mondiaux dans la biodiversité	52 (2010)	Parker et al. (2012)

L'OCDE définit les subventions écologiquement perverses comme « tous types d'aides financières et de règlements qui sont mis en place pour améliorer la compétitivité de certains produits, processus ou régions, et qui, au même titre que le régime d'imposition en vigueur, discriminent (involontairement) les bonnes pratiques environnementales »³⁶. Dans ce cas, les

coûts économiques des dommages environnementaux (y compris les externalités, voir Encadré 3.10) l'emportent sur l'impact social et financier positif de la subvention. Outre les coûts économiques, d'autres effets négatifs de nature sociale et environnementale peuvent être évalués, en particulier en ce qui concerne la biodiversité.

Encadré 3.10: Réformer les subventions néfastes en faveur du riz au Sri Lanka³⁷



Au Sri Lanka, 1,8 million de personnes dépendent de la riziculture. En 1962, une subvention des engrais a été introduite pour passer à des variétés à haut rendement. Des études ultérieures n'ont montré aucune corrélation significative entre la productivité et l'utilisation d'engrais chimiques. Toutefois, il s'est avéré que la subvention soutenait les moyens de subsistance de nombreux producteurs de riz et constituait une garantie de sécurité alimentaire. La subvention représente 2,24 % du total des dépenses publiques.

L'utilisation excessive d'engrais subventionnés a entraîné une contamination des sols et des cours d'eau par des métaux lourds (et donc la perte de biodiversité) et des cas suspectés de maladie rénale chronique. Ce fut le principal argument utilisé pour pousser à la réforme de la subvention.

Le processus de réforme de la subvention visait à réduire l'impact négatif sur la santé et l'environnement ainsi que sur les dépenses publiques, sans nuire aux moyens de subsistance des agriculteurs pauvres. La nouvelle directive en matière de politiques (2015) soutient également l'agriculture écologique en transformant les subventions en nature (engrais chimiques) en transferts monétaires et en proposant d'autres options (y compris les engrais biologiques) pour améliorer la productivité et l'alignement sur les marchés. En conséquence, les dépenses publiques consacrées aux subventions au riz ont été réduites de près de 50 %.

Un examen minutieux des intérêts particuliers et des avantages socioéconomiques s'impose lors de l'analyse des subventions. Une société privée ou un groupe d'intérêt bénéficiant d'une subvention, quelle qu'en soit l'efficacité, tend à militer en faveur de son maintien. La réforme des subventions va par conséquent toujours au-devant de difficultés sociopolitiques. Malgré ces difficultés, plusieurs approches progressives peuvent être adoptées.

- **Les approches visant à rendre les subventions plus respectueuses de l'environnement** conservent souvent la structure de paiement des subventions, mais ajustent l'objectif, les conditions, les dispositions réglementaires et les incitations pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement (maintien des subventions à la pêche tout en interdisant l'utilisation de certains hameçons/filets nuisibles aux poissons et aux autres espèces, par exemple).

Les subventions néfastes peuvent même être converties en subventions neutres ou positives pour la biodiversité.

- **La réduction du montant des subventions**, qui peut atténuer l'impact négatif sur la biodiversité tout en limitant significativement les dépenses publiques. Par exemple, une réduction de 5 % d'une subvention importante peut faire économiser des millions de dollars US.
- **L'élimination pure et simple des subventions.**

La liste des subventions de l'API doit comprendre les subventions ayant des impacts tant positifs que négatifs (ou potentiellement négatifs) sur la biodiversité. La liste doit être complétée par des informations utiles pour déterminer l'efficacité de ces mécanismes. Le Tableau 3.4 indique les informations à consigner dans la liste des subventions. L'Encadré 3.10 présente un exemple de réforme d'une subvention.

Tableau 3.4: Modèle d'informations sur les subventions

Rubrique	Description
Subvention existante	Nom de la subvention analysée
Partie prenante/organisation/agence responsable	Parties prenantes/organisation et agence concernées ou liées à la subvention
Secteur	Secteur(s) concerné(s)
Facteurs	Décrire les motivations expliquant l'introduction et le maintien de la subvention
Directe ou indirecte	Est-ce une subvention directe ou indirecte ?
Valeur financière	Valeur financière de la subvention (si cette information est déjà disponible)
Description — objectifs et bénéficiaires visés	Décrire les principaux objectifs de la subvention et les bénéficiaires visés
Avantages (sociaux, environnementaux, économiques)	Décrire les différents avantages que la subvention a et aura sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Exemple : Subvention agricole pour soutenir l'emploi rural
Avantages pour la biodiversité	Comment la subvention profite-t-elle à la biodiversité ?
Impacts négatifs sur la biodiversité	Quels impacts négatifs sur la biodiversité peuvent être attendus ou sont connus ?
Pourrait-il s'agir d'une subvention « perverse » ?	Voir définition ci-dessus.
Législation connexe	Décrire les principales lois et règlements régissant la subvention
Notes complémentaires	Notes complémentaires
Liens avec les études connexes, y compris l'ACA et l'évaluation économique	Décrire les différentes sources employées pour analyser la subvention (par exemple, toute justification économique)

Étape 3.5: Analyser les principales institutions

Le but de cette étape est de synthétiser le rôle et la fonction des institutions identifiées pendant les analyses précédentes des facteurs et des instruments de financement. Chaque institution principale peut être évaluée et un score peut être attribué en

fonction de son intérêt et son influence pour le financement de la biodiversité, et ses capacités dans ce domaine. Ceci permettrait de mieux situer chaque institution dans le plan d'engagement des parties prenantes.

Étape 3.5A : Identifier les principales institutions et organisations

La description des principales organisations et institutions œuvrant au financement de la biodiversité doit répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales institutions et organisations ayant un lien avec les facteurs et les instruments de financement prioritaires ? Qui sont leurs décideurs ?
- Quel impact les principales institutions ont-elles ou pourraient-elles avoir sur les facteurs ou les instruments de financement prioritaires ?
- Quelles grandes difficultés les principales institutions doivent-elles surmonter pour améliorer le financement de la biodiversité ?
- Quelles sont les opportunités de changement positif dans le système ?

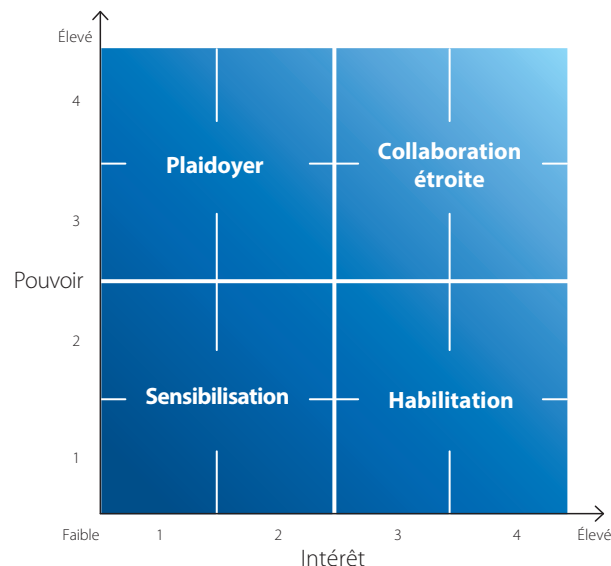


Étape 3.5B : Analyser chaque institution principale pour établir un score sur une échelle d'intérêt et d'influence

Dans certains cas, la liste des institutions et organisations potentielles et existantes de financement de la biodiversité est trop longue pour être gérable. L'objectif est de se concentrer sur les secteurs qui contribuent le plus à l'évolution de la biodiversité et d'identifier, au sein de ces secteurs, les institutions les plus importantes. La description de chaque organisation doit comprendre au minimum son mandat et son lien avec la biodiversité. La matrice pouvoir/intérêt, qui est largement décrite dans la littérature, est une façon d'évaluer un éventail de parties prenantes (voir Figure 3.3).

Les institutions peuvent être évaluées selon deux paramètres : le pouvoir dont elles disposent (échelle de 1 à 4) et leur intérêt pour la biodiversité (échelle de 1 à 4). Chaque organisation peut alors être placée dans une matrice. Des plans d'engagement pourraient être élaborés pour les organisations figurant dans le quadrant supérieur droit (collaboration étroite). Pour les institutions les plus importantes, les principales raisons justifiant leur caractère prioritaire peuvent par ailleurs être ajoutées.

Figure 3.3: Power/Interest Matrix for Determining Methods of Stakeholder Engagement³⁸



Étape 3.5C : Passer en revue les institutions prioritaires et élaborer le plan d'engagement des parties prenantes

A few of the selected ("close engagement") institutions can be evaluated in greater detail in terms of:

- **Efficacité**

Des examens et audits des institutions publiques peuvent être disponibles. Si ce n'est pas le cas, l'équipe pourrait mener une évaluation de la capacité. Lorsque la capacité est évaluée, l'accent doit être mis sur l'aptitude de l'organisation et de son personnel à concevoir, lancer et mettre à l'échelle les solutions de financement de la biodiversité. Les évaluations détaillées de la capacité sortent du cadre du processus BIOFIN, mais peuvent être envisagées si elles sont essentielles à ce dernier.

- **Arrangements institutionnels**

Décrire le fonctionnement des arrangements de gouvernance existants en ce qui concerne les instruments de financement ou les mécanismes de transfert existants.

- **Mécanismes de financement associés**

Pour chaque institution prioritaire, décrire les instruments de financement associés..

- **Importance pour l'ADB, l'ÉBF, le PFB et la mise en œuvre**

Indiquer comment l'organisation peut être impliquée dans les étapes successives du processus BIOFIN, en tant que source de données ou d'expertise, objet de l'analyse ou cocréatrice potentielle d'une solution de financement.

Étape 3.6: Synthèse et recommandations

Dans cette dernière étape de l'API, un résumé de tous les principaux résultats doit être préparé et présenté dans un rapport écrit détaillé (voir le plan ci-dessous). Des recommandations détaillées sur les politiques et les institutions basées sur les résultats de l'analyse, doivent être validées et peaufinées au travers de consultations avec les parties prenantes. Les recommandations doivent être aussi détaillées que possible en se référant à la législation, aux politiques, aux organisations et aux secteurs, et être susceptibles d'être traduites en actes, en fournissant des options précises pour corriger ou améliorer une situation. Le rapport API guidera l'équipe BIOFIN pour les évaluations ultérieures. Il doit fournir des informations utiles pour un éventail de parties prenantes

du secteur de la biodiversité et au-delà. En plus du rapport API, nous recommandons de formuler une note de synthèse de pour mieux présenter les principales conclusions et recommandations.

Il est essentiel de communiquer l'API et ses recommandations de façon efficace. Le lecteur cible doit être identifié de manière claire dans le rapport principal et dans la note de synthèse et où les rapports devront être présentés dans le cadre de campagnes de communication plus larges sur le financement de la biodiversité (voir Chapitre 2 pour plus de conseils sur la communication).

Structure suggérée du rapport API :

- **1. Résumé analytique, y compris conclusions et recommandations clés pour les décideurs**
- **2. Introduction**
 - Aperçu de BIOFIN
 - Informations générales sur l'Analyse des politiques et des institutions, y compris informations résumées sur le contexte
 - Objectifs de l'API
 - Arrangements institutionnels et contributeurs au rapport
 - Méthodes utilisées pour recueillir les données et structure du rapport
- **3. Visions et stratégies pour la biodiversité**
 - Résumé des visions et stratégies nationales pour la biodiversité
 - Plans nationaux de développement, plans de croissance verte, etc., et contribution de la biodiversité et des services écosystémiques au développement durable d'un pays
 - Mention des études existantes sur l'économie et la politique fiscale, entre autres, et informations sur la façon dont la nature contribue au PIB actuel (ainsi qu'au PIB vert lorsqu'il est disponible)
 - Résumé de la disponibilité de données probantes d'évaluation économique pour le pays, ventilées par secteurs, écosystèmes et ménages/communautés/entreprises dont la valeur est affectée
 - Liens de dépendance vis-à-vis de la biodiversité, impacts sur la biodiversité et risques et opportunités pour la biodiversité dans les différents secteurs
- **4. Tendances, facteurs et liens sectoriels**
 - Tendances positives et négatives de la biodiversité dans le pays
 - Description des facteurs de l'évolution de la biodiversité, y compris institutions, politiques et marchés
- **5. Le paysage du financement de la biodiversité**
 - Vue d'ensemble du processus budgétaire national et infranational et des principales subventions publiques ayant un impact sur la biodiversité
 - Identification des recettes liées à la biodiversité
 - Résumé des solutions de financement de la biodiversité identifiées dans le pays
- **6. Analyse institutionnelle**
 - Arrangements institutionnels entre et au sein des institutions responsables du financement de la biodiversité
 - Capacités et besoins en matière de financement de la biodiversité par organisation prioritaire
 - Plan d'engagement des parties prenantes

7. Résumé des principales recommandations

- Conclusions et recommandations générales
- Recommandations juridiques et politiques
- Changements des politiques et pratiques sectorielles qui permettraient d'enrayer la perte de biodiversité et/ou améliorer le financement de la biodiversité
- Recommandations institutionnelles/organisationnelles et de renforcement des capacités
- Observations sur le potentiel des solutions de financement existantes
- Possibilités d'amélioration du processus de budgétisation et de planification
- Points d'entrée nationaux clés, y compris une justification de leur choix, et les agences et organisations associées à chaque point d'entrée

Les annexes techniques peuvent contenir plus de détails, y compris :

8. Analyse des politiques et des institutions de la biodiversité (sous forme de tableau, si possible)

- Détails de l'analyse sectorielle
- Liste détaillée et analyse de l'ensemble des politiques, lois et règlements examinés
- Liste détaillée de toutes les recettes inventoriées
- Liste détaillée et description de toutes les subventions publiques examinées
- Liste complète de toutes les études d'évaluation économique
- Description succincte de toutes les solutions de financement actuelles
- Liste détaillée et description de toutes les parties prenantes identifiées et consultées pendant l'API

9. Glossaire des termes

Cette section doit définir tous les termes techniques utilisés dans le rapport.

10. Références bibliographiques

Cette section doit inclure toutes les références citées dans le rapport, idéalement avec des liens Internet.



Endnotes

- 1 Il convient de noter que l'accent est mis sur le financement de la biodiversité et non sur la biodiversité elle-même.
- 2 Exemples : PNUD, 2012. Climate Public Expenditure and institutional Reviews (CPEiRs): Approaches and Lessons Learned. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/env/cc/UnDP%20-%20BBB%20Doha%20side%20event%20-%20CPEiR.pdf>
- 3 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2013). Fire Management Working Papers. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/docrep/018/ar053e/ar053e.pdf>
- 4 Pant, D. et Samad, M. (2010). Synthesis of IWMI work in Nepal (vol. 138). IWMI. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.iwmi.cgiar.org/publications/iwmi-working-papers/iwmi-working-paper-138/>
- 5 Albrecht, J., Schumacher, J. et Wende, W. (2014). The German Impact-Mitigation Regulation. *Envtl. Pol'y & L.*, vol. 44, p. 317.
- 6 Bitrán, R., Gómez, P., Escobar, L. et Berman, P. (2010). Review of World Bank's Experience with Country-level Health System Analysis. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13602/598870REVISED010Box358326B01PUBLIC1.pdf%3Bjsessionid%3DC639968E111E0E66AD0B0E0DF6979C87?sequence%3D1>
- 7 Swiderska, K., Roe, D., Siegele, L. et Grieg-Gran, M. (2008). The governance of nature and the nature of governance: policy that works for biodiversity and livelihoods (vol. 8). IIED. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://pubs.iied.org/14564IIED/>
- 8 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (2013). Lois nationales pour l'application de la Convention. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://cites.org/eng/legislation>
- 9 Voir en anglais : <http://www.ramsar.org/about/the-wise-use-of-wetlands>
- 10 Khan, M. S. H. (2012). Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.cms.int/sites/default/files/document/Res6.04_E_0_0.pdf
- 11 UNCCD, Z. N. L. D. (2012). Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Voir : <https://www.unccd.int/convention/about-convention>
- 12 Par exemple : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (2014). Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA). Voir : <https://unfccc.int/topics/resilience/workstreams/national-adaptation-programmes-of-action/introduction>
- 13 Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.gov.za/issues/national-development-plan-2030>
- 14 Natural Capital Coalition (2016). Natural Capital. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://naturalcapitalcoalition.org/natural-capital/>
- 15 Ozdemiroglu, E. et Hails, R. (2016). Demystifying Economic Valuation. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://valuing-nature.net/sites/default/files/images/VNN-Demystifying%20Economic%20Valuation-Paper.pdf>
- 16 Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem (IPBES) (2013). Decision iPBES-2/4: Conceptual framework for the intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/Decision%20IPBES_2_4.pdf
- 17 Cumming, T. L., Shackleton, R. T., Forster, J., Dini, J., Khan, A., Gumula, M. et Kubiszewski, I. (2017). Achieving the national development agenda and the Sustainable Development Goals (SDGs) through investment in ecological infrastructure: A case study of South Africa. *Ecosystem Services*, vol. 27, p. 253-260. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://opus.sanbi.org/bitstream/20.500.12143/5597/1/Cumming_2017_Achieving-the-national-development-agenda-and-the-Sustainable-Development-Goals-SDGs-through-investment-in-ecological-infrastructure-A-ca.pdf
- 18 Blignaut, J., Marais, C., Rouget, M., Mander, M., Turpie, J., Klassen, T., Preston, G. (2008). Making markets work for people and the environment: employment creation from payment for ecosystem services, combating environmental degradation and poverty on a single budget while delivering real services to real people. *Second Economy Strategy: Addressing Inequality in the high rainfall catchments and riparian zones of South Africa on total surface water yield*. *Water SA*, vol. 22, p. 35-42.
- 19 Voir en anglais : Wood, A., Stedman-Edwards, P. et Mang, J. (2013). *The root causes of biodiversity loss*. Routledge.
- 20 Voir une revue académique très utile : Maxim, L., Spangenberg, J. et O'Connor, M. (2009). The DPSIR framework for Biodiversity Assessment. *Ecological Economics*, vol. 69 (n° 1), p. 12-23. Voir : https://www.researchgate.net/publication/222918383_An_analysis_of_risks_for_biodiversity_under_the_DPSIR_framework
- 21 AEE (1999). Environmental indicators: Typology and overview. Rapport technique n° 25. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- 22 Agence européenne pour l'environnement (EEA) (2007). Halting the loss of biodiversity by 2010: proposal for a first set of indicators to monitor progress in Europe, rapport technique n° 11/2007 de l'AEE, Agence européenne pour l'environnement, Copenhague. ISBN 978-92-9167-931-7. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.eea.europa.eu/publications/technical_report_2007_11

- 23** La nature des recettes provenant des PSE est complexe, car la définition standard des PSE au sens large (un système de fourniture de services environnementaux contre des versements conditionnels aux fournisseurs volontaires) couvre un éventail de flux financiers. Un PSE représente un coût pour l'acheteur et une source de revenus pour le vendeur. Les gouvernements et les organismes publics, ainsi que les parties prenantes du secteur privé et du secteur tertiaire peuvent être à la fois acheteurs et vendeurs, de sorte que les recettes peuvent revenir à chacun d'entre eux et figurer dans la liste des revenus.
- 24** Voir en anglais : <http://biodiversityfinance.org/finance-solutions>
- 25** Voir en anglais : <http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home/how-to-use-this-toolkit/>
- 26** Il s'agit aussi d'un des objectifs de l'ADB et de l'ÉBF.
- 27** Williamson, T. (2011). Reforms to Budget formulation in Uganda: The challenges of building and maintaining and a credible process, Overseas Development Institute (ODI), Londres.
- 28** Forbes, A., Iyer, D. et Steele, P. (2015). Intégration de l'environnement et du climat pour la réduction de la pauvreté et le développement durable : Manuel de renforcement des processus de planification et de budgétisation. Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD-PNUE. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://unpei.org/sites/default/files/publications/UNDP_UNEP_%20PEI_Handbook_French_pdf.low%20resolution.%20pdf.pdf
- 29** FMI (sans date) Préparation du budget Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/extend/guide3.htm>
- 30** Williamson, T. (2011). Reforms to Budget formulation in Uganda: The challenges of building and maintaining and a credible process, Overseas Development Institute (ODI), Londres.
- 31** Flores, M. et Bovernick, A. (2016). Guide to improving the budget and funding of national protected areas systems. Lessons from Chile, Guatemala and Peru. Programme des Nations Unies pour le développement, New York. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/guides/undp-rblc-pabgp.pdf>
- 32** Bovernick, A. et al. (2010). Financial Sustainability of Protected Areas in Latin America and the Caribbean: Investment Policy Guidance. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et The Nature Conservancy (TNC). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/finplanning/g-planscorelatin-undp.pdf>
- 33** OCDE (2005). Environmentally Harmful Subsidies: Challenges for Reform. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.oecd.org/tad/fisheries/environmentallyharmfulsubsidieschallengesforreform.htm?_sm_a_u_=iqVf4vT022Z302T6
- 34** Lehmann, M., ten Brink, P., Bassi, S., Cooper, D., Kenny, A., Kuppler, S. et Shine, C. (2011). Reforming Subsidies. The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) in National and International Policy Making. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/doc/teeb-reforming-subsidies-en.pdf>
- 35** Basé sur une présentation de l'OCDE, Karousakis, K., Greening Harmful Subsidies, à la 3e conférence internationale BIOFIN, mars 2018, avec les chiffres actualisés fournis par le secrétariat de l'OCDE. OCDE (2018a), OECD Companion to the Inventory of Support Measures for Fossil Fuels 2018. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264286061-en> ;
- Kochhar, M. K., Pattillo, M. C. A., Sun, M. Y., Suphaphiphat, M. N., Swiston, A., Tchaidze, M. Ret Finger, M. H. (2015). Is the Glass Half Empty Or Half Full?: Issues in Managing Water Challenges and Policy Instruments. Fonds monétaire international. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1511.pdf> ;
 - Parker, C., Cranford, M., Oakes, N. et Leggett, M. (2012). The little biodiversity finance book. Global Canopy Programme, Oxford. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.globalcanopy.org/sites/default/files/documents/resources/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf
- 36** IMV (2005). Environmentally Harmful Subsidies - A Threat to Biodiversity. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/fiscalenviron/g-subsidiesoverview.pdf>
- 37** Weerahewa, J., Kodithuwakku, S. S. et Ariyawardana, A. (2010). The fertilizer subsidy program in Sri Lanka. Food policy for developing countries: Case studies, éd. P. Pinstrup-Andersen et F. Cheng. Ithaca : Cornell University. Extrait le 26 août 2014. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/profile/Jeevika_Weerahewa/publication/256186294_Fertilizer_subsidy_programme_in_Sri_Lanka/links/55f03fae08aedecb68ff514f.pdf
- 38** Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD-PNUE (2015). Intégration de l'environnement et du climat pour la réduction de la pauvreté et le développement durable : Manuel de renforcement des processus de planification et de budgétisation. Annexe A. Disponible à l'adresse suivante : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwj58afjOHgAhWOL1AKHSLICS8QFjAAegQIARAC&url=https%3A%2F%2Funpei.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fpublications%2FUNDP_UNEP_%2520PEI_Handbook_French_pdf.low%2520resolution.%2520pdf.pdf&usq=AOvWaw3wI9ICVDWI4jz-fgwetXFx



Chapitre 4

L'Analyse des dépenses pour la biodiversité

4.1

Introduction

L'Analyse des dépenses pour la biodiversité (ADB) s'appuie sur une vaste expérience des examens des dépenses publiques dans de nombreux secteurs de politiques pour définir le terme « dépense pour la biodiversité ». Elle tient compte des dépenses effectuées non seulement par le secteur public, mais également par un large éventail d'autres parties prenantes, dont le secteur privé, les donateurs et les acteurs de la société civile.

Une « dépense pour la biodiversité » est toute dépense dont le but est d'avoir un impact positif ou de réduire ou d'éliminer les pressions sur la biodiversité. Ces dépenses comprennent les

dépenses « directes » ayant la biodiversité comme but premier, ou *causa finalis*, ainsi que les dépenses « indirectes »¹ ayant la biodiversité pour objectif secondaire ou complémentaire.

Ce chapitre est divisé en trois sections : La Section 4.1 couvre les objectifs, les principaux concepts, les résultats escomptés et les liens vers d'autres chapitres ; la Section 4.2 décrit les étapes détaillées de la méthodologie de l'ADB et les directives connexes ; enfin, la Section 4.3 fournit des orientations sur l'élaboration et la communication des conclusions et recommandations.

4.1.1 Objectifs

Le but consiste à utiliser des données détaillées sur les budgets, les allocations et les dépenses des secteurs public et privé et de la société civile pour guider et promouvoir des politiques, des financements et des résultats améliorés en matière de biodiversité. L'ADB doit donner lieu à un rapport complet, un

résumé analytique clair et des documents de politique générale pour aider les décideurs à comprendre les tendances générales, les défis et les opportunités dans le domaine des dépenses pour la biodiversité.

L'ADB doit couvrir :

1  **Les principes de base des dépenses :**

Détermine qui dépense l'argent et pour quels types d'actions, et quels montants sont dépensés ou investis.

2  **Les catégories de biodiversité :**

Spécifie des catégories de dépenses qui classent les dépenses et investissements en faveur de la biodiversité en fonction des principaux objectifs, acteurs, stratégies, buts et plans de la biodiversité.

3  **L'alignement des politiques :**

Analyse dans quelle mesure les dépenses sont alignées sur les priorités déclarées du gouvernement.

4  **Modèles d'exécution :**


Examine si le budget a été intégralement alloué et dans quelle mesure les fonds alloués ont été décaissés et dépensés.

5  **Sources de financement :**

Analyse les principales sources de recettes pour le gouvernement provenant de la nature, d'où proviennent les flux et comment ils sont transmis à l'intérieur du système.

6  **Dépenses futures :**

Établit les tendances et données relatives aux dépenses pour la biodiversité afin d'estimer les dépenses futures.

7  **Analyse et solutions de financement :** Fait ressortir quels sont les domaines thématiques les mieux financés et pourquoi. Analyse les opportunités d'amélioration de l'exécution. Compare les dépenses sectorielles et pour la biodiversité aux budgets publics et au PIB pour déterminer comment améliorer la planification fiscale et les solutions de financement.

4.1.2 Concepts principaux

L'analyse des dépenses² est un outil de diagnostic standard utilisé dans de nombreux secteurs pour aider à comprendre combien d'argent est dépensé dans des secteurs ou pour des thèmes donnés, si les budgets et les dépenses sont alignés sur les priorités politiques nationales et quels résultats les dépenses ont permis d'obtenir.

Les analyses des dépenses sont traditionnellement axées uniquement sur le secteur public (voir Encadré 4.1). En raison de la multiplicité des parties prenantes de la biodiversité, la portée de l'ADB doit aller au-delà des dépenses publiques et englober si possible les dépenses du secteur privé et de la société civile, ainsi que l'APD. Les dépenses cumulées à l'échelle nationale sont utiles pour la planification de la politique et de la gestion

de la biodiversité et peuvent être utilisées pour les rapports à la CBD (elles constituent l'une des sections du cadre de présentation du rapport financier), sur les ODD, aux donateurs et nationaux. L'ADB contribue en définitive à concevoir un protocole de codage et un système d'étiquetage du budget de la biodiversité, ce qui peut augmenter l'allocation budgétaire ou en accroître l'efficacité. Une approche systémique peut aider les pays à enregistrer et suivre les montants dépensés en faveur de la biodiversité au fil du temps. Le codage budgétaire des dépenses climatiques en Indonésie a ainsi conduit le gouvernement à émettre un sukuk vert de 1,25 milliard de dollars US lié aux dépenses climatiques identifiées dans le budget national³.

Encadré 4.1: Examen des dépenses publiques dans d'autres secteurs

L'Indonésie a réalisé un examen des dépenses publiques (EDP) pour le secteur de la santé. L'EDP comprenait les éléments suivants : résultats souhaités en matière de santé dans le pays ; système existant de prestation des soins de santé ; tendances des dépenses publiques nationales en matière de santé d'après divers types de classifications ; évaluation de l'efficacité et de la qualité des financements relatifs à la santé ; et recommandations succinctes pour différents types de réformes du financement de la santé⁴.

Les autres domaines qui ont fait l'objet d'examen des dépenses comprennent le climat⁵, l'éradication de la pauvreté⁶, l'éducation⁷ et l'environnement⁸. Ces examens sont souvent liés aux analyses des politiques et des institutions dans le cadre d'une évaluation globale des politiques, des institutions, des dépenses et des finances au sein d'un secteur.

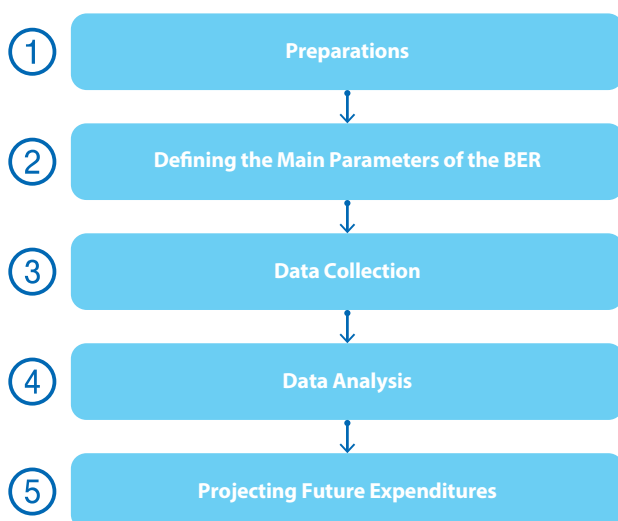
Il est important de considérer l'ampleur des dépenses infranationales (par exemple, États, provinces, administrations locales ou municipales) pour la biodiversité. Dans les pays possédant un système décentralisé tels que l'Afrique du Sud, une proportion significative du budget public est distribuée aux autorités infranationales, qui peuvent gérer et dépenser certains revenus de manière autonome. La prudence est de mise pour éviter tout double comptage, les dépenses pouvant être consignées à plusieurs niveaux différents. Dans certains cas, les dépenses spécifiques de sites (par exemple, systèmes de zones protégées) doivent également être reprises si elles dérivent de revenus acquis localement (droits d'entrée) qui ne sont comptabilisés nulle part ailleurs.

L'ADB est conçue pour comparer 1) les budgets, 2) les allocations et 3) les dépenses réelles pour déterminer comment les ressources sont décaissées et dépensées. L'ADB doit également évaluer les dépenses en comparaison des budgets publics, des recettes, du PIB et des contributions sectorielles au PIB, entre autres⁹. Enfin, les enseignements tirés de l'ADB peuvent être utilisés pour évaluer la viabilité budgétaire, l'alignement des politiques, l'efficacité et l'efficacité, autant d'aspects importants à intégrer au PFB, comme décrit au Chapitre 6.

4.1.3 Le processus d'Analyse des dépenses pour la biodiversité

Le processus d'ADB consiste à définir les paramètres principaux de l'analyse des dépenses (échancier, engagement institutionnel, spécificité des données, sources de données) ; collecter et analyser les données ; et réaliser une projection des dépenses futures (Figure 4.1).

Figure 4.1: Le processus de conception d'une ADB



4.1.4 Liens vers d'autres chapitres

L'API (Chapitre 3) identifie les organisations privées, publiques et de la société civile à inclure en priorité dans l'ADB. L'ADB détermine ensuite dans quelle mesure leurs budgets et leurs dépenses sont conformes aux priorités nationales en matière de biodiversité. À l'issue de l'Analyse des politiques et des institutions (API) et de l'ADB, nous comprenons clairement les sources, les montants et les types de dépenses pour les divers thèmes et catégories de la biodiversité. Ces informations constituent un point de référence auquel sera comparée l'Évaluation des besoins financiers (Chapitre 5) permettant

d'établir les besoins de financement. Ces données de base sont fondamentales pour identifier, hiérarchiser et mettre en œuvre les solutions du Plan de financement de la biodiversité (PFB). L'ADB aide aussi à identifier des réformes fiscales et les domaines où les dépenses peuvent ne pas être alignées sur les visions et les stratégies nationales. Les solutions de financement de la biodiversité visant à limiter les besoins budgétaires futurs, mieux hiérarchiser les investissements existants ou améliorer l'efficacité de l'exécution des programmes peuvent être incluses dans le PFB (Chapitre 6).



4.2

Étapes de mise en œuvre de l'ADB



Les cinq étapes techniques de mise en œuvre de l'ADB peuvent être adaptées aux besoins.



Préparatifs

Définir la portée de l'analyse, identifier les principales parties prenantes (y compris le « client » de l'ADB), élaborer un plan de consultation des parties prenantes, identifier les principales sources de données et concevoir un système de gestion des données.



Définir les principaux paramètres

- **4.2A.** Clarifier la définition des « dépenses pour la biodiversité ».
- **4.2B.** Établir un système de classification pour cartographier les dépenses budgétaires pour la biodiversité.
- **4.2C.** Établir un système pour l'attribution du statut de dépense primaire ou secondaire.
- **4.2D.** Associer les dépenses aux catégories de biodiversité et aux objectifs nationaux en matière de biodiversité et de développement durable pour permettre des comparaisons entre pays et séries chronologiques.



Collecte des données

Identifier et collecter des données auprès d'organisations publiques, privées et de la société civile et d'autres sources de données.



Analyse des données

Analyser les questions macroéconomiques et leur relation avec les dépenses pour la biodiversité et examiner les schémas de dépenses des principaux secteurs et organisations impliqués dans le financement de la biodiversité.

- Replace les dépenses pour la biodiversité dans le contexte national, y compris en les comparant aux recettes générées par la biodiversité et les services écosystémiques.
- Détermine l'efficacité avec laquelle les dépenses prévues (budgets) sont converties en dépenses réelles.



Projection des dépenses futures

Analyser les grandes tendances futures des dépenses pour la biodiversité qui peuvent être anticipées pour chaque organisation prioritaire, en prenant en considération des hypothèses clés (comme les prévisions d'inflation, de croissance du PIB, etc.) susceptibles d'influer sur les dépenses futures.

Le chapitre se termine par des conseils généraux sur les rapports destinés aux parties prenantes et aux décideurs ciblés.

Étape 4.1: Préparatifs

L'étape de préparation de l'ADB comprend un processus de cadrage, l'évaluation des parties prenantes, l'identification des sources de données et la création d'un système de gestion des données.

Le processus de cadrage vise à élaborer des produits qui ciblent les parties prenantes et décideurs clés et génèrent la plus grande appropriation et le plus grand impact possible. Les points à considérer comprennent les dates à couvrir, les organisations à inclure (surtout dans le secteur privé) et le degré de précision possible pour la classification et l'attribution. La prise en compte des dépenses publiques, d'ONG et de donateurs est essentielle et ces dépenses ne doivent pas être supprimées lors du processus de cadrage. La période peut être modifiée après le début de la collecte de données si l'on ne dispose pas de suffisamment de données comparables. Bien que les directives de la CBD pour les rapports financiers et la mobilisation des ressources préconisent une collecte de données à partir de 2006, le processus BIOFIN n'exige pas une période aussi longue. La période d'analyse appropriée peut dépendre de la conjoncture nationale (par exemple, le calendrier des cycles budgétaires) établie lors de l'API (Chapitre 3). Les données doivent inclure au moins les cinq dernières années pour lesquelles des données complètes sont disponibles, mais l'analyse sera d'autant meilleure que les données se rapprocheront davantage de 2006.

Il vaut la peine de mettre à jour et de réviser le plan de consultation des parties prenantes initialement élaboré dans le cadre de l'API (Chapitre 3). Deux types clés de parties prenantes (qui peuvent se chevaucher) pour l'ADB sont : 1) les parties prenantes et décideurs principaux et 2) les organisations devant fournir des données. Au point 1) doivent être incluses les personnes et organisations ayant le plus d'influence sur les processus budgétaires, les allocations et les dépenses des secteurs public et privé en matière de biodiversité (celles qui ont le plus de « pouvoir » dans la matrice pouvoir/intérêt). Les parties prenantes et décideurs principaux peuvent appartenir au Comité de pilotage BIOFIN, au ministère des Finances, au

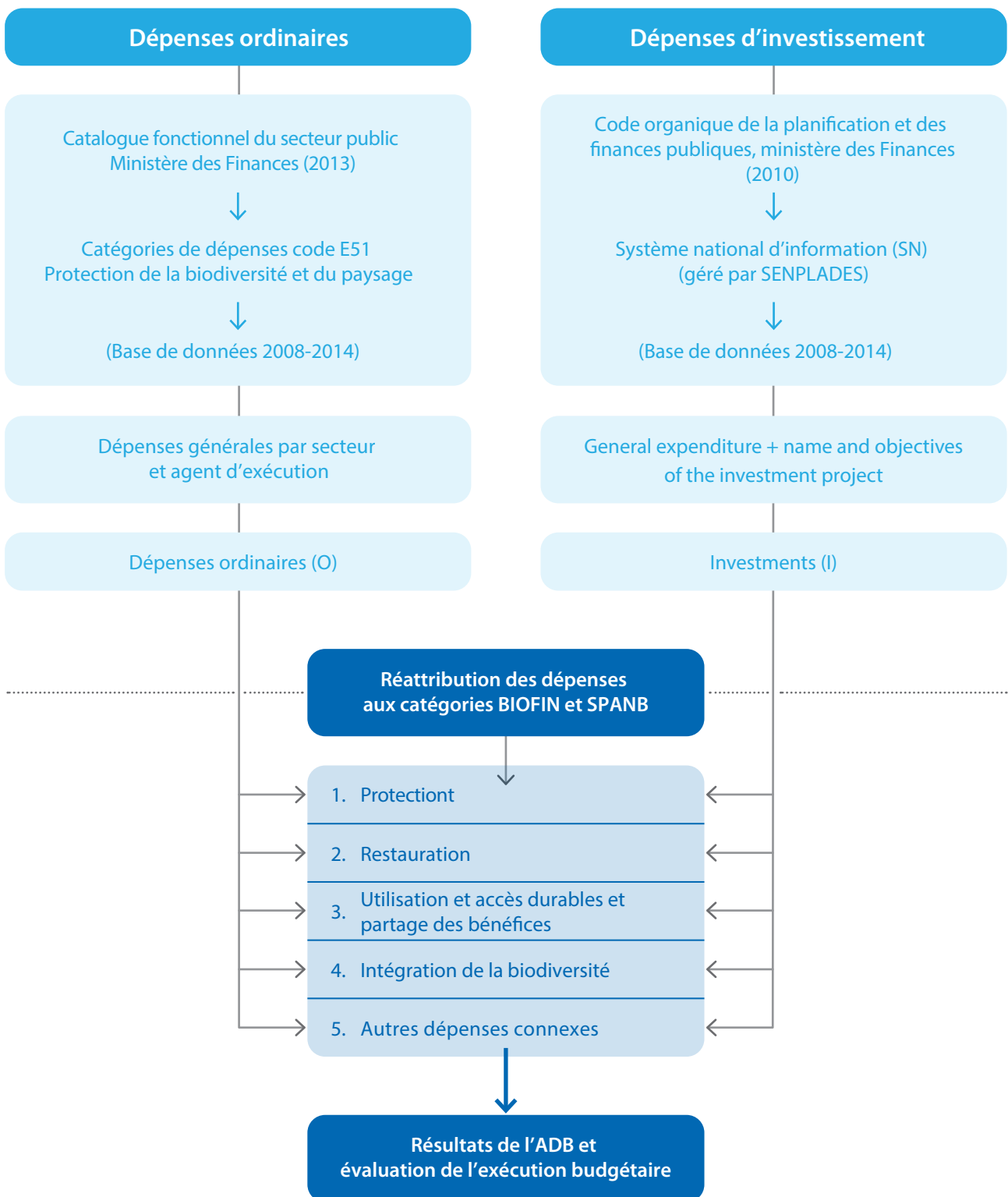
ministère de l'Environnement, aux autres ministères concernés ou aux services nationaux de statistique, et comprendre les principaux acteurs privés et de la société civile tels que les donateurs, les grandes ONG et certains développeurs et entreprises privés. Un sous-groupe de ces décideurs clés – ceux qui sont les plus intéressés par les résultats et les recommandations – peut être identifié comme étant le « client » de l'ADB et il faut s'assurer que ses intérêts et ses questions sont pris en compte dans l'analyse et les conclusions. En ce qui concerne le point 2), la liste des organisations à contacter pour obtenir les données sur les dépenses doit avoir été dressée dans l'API (Chapitre 3) et peut être ajustée au fur et à mesure que les informations s'accumulent.

L'équipe doit s'inspirer des expériences tirées d'autres analyses des dépenses environnementales précédemment menées dans le pays, y compris dans d'autres domaines thématiques tels que les changements climatiques, la pauvreté, la santé ou l'éducation. Il est nécessaire de passer en revue la disponibilité, la cohérence et le degré de précision des données avec les principales parties prenantes. Il devrait être possible de déterminer rapidement s'il existe des dépenses liées à des résultats ou des programmes ou si les budgets sont associés uniquement à des « agences » ou des organisations.

Une fois que le cadre et les objectifs de l'analyse sont identifiés, il est important de planifier une réunion consultative pour valider la portée et établir un consensus sur la définition des dépenses pour la biodiversité, sur le système de classification et sur l'attribution de coefficients pour les dépenses qui n'ont qu'un lien secondaire avec la biodiversité. La réunion pourra par ailleurs aborder les modalités de collecte des données auprès des institutions publiques et privées et résoudre les éventuels problèmes liés à la confidentialité de données. Un exemple d'exercice de cadrage efficace venant d'Équateur est présenté dans la Figure 4.2, qui illustre les principales sources de données ventilées en dépenses ordinaires et d'investissement, la façon dont les dépenses sont catégorisées, les dates d'acquisition des données et d'autres renseignements.



Figure 4.2: Exercice de cadrage de l'ADB : Exemple de l'Équateur (sources d'information publiques par secteur et agent d'exécution)¹⁰



Étape 4.2 : Définition des paramètres principaux de l'Analyse des dépenses pour la biodiversité

L'ADB quantifie la somme d'argent volontairement¹¹ consacrée à des réalisations positives pour la biodiversité. Il est essentiel de distinguer les dépenses environnementales et pour la biodiversité (les autres dépenses environnementales ne font pas l'objet d'une ADB). Une définition claire des « dépenses pour la biodiversité » doit donc être utilisée. L'ADB applique des définitions standard pour promouvoir : 1) une cohérence pluriannuelle et interne ; et 2) la comparabilité des différents pays.

Cette Étape implique :

- **2A:** Définition des dépenses pour la biodiversité
- **2B:** Classification des dépenses pour la biodiversité
- **2C:** Attribution des dépenses

Étape 4.2A : Définition des dépenses pour la biodiversité

Il vaut la peine, à ce stade, de réexaminer le concept de base qui sous-tend cette analyse. Une « dépense pour la biodiversité » se définit comme **toute dépense dont le but est d'avoir un impact positif ou de réduire ou d'éliminer les pressions sur la biodiversité**. Ces dépenses pour la biodiversité

comprennent les dépenses « primaires », dont la biodiversité constitue le but premier, ainsi que les dépenses « secondaires », dont la diversité est l'un des objectifs clairement identifiés. Cet énoncé s'inspire de la définition fournie par la CBD (voir Chapitre 1).

Encadré 4.2: Les marqueurs de Rio de l'OCDE spécifiques à la biodiversité¹²



Les marqueurs de Rio de l'OCDE sont conçus pour suivre les fonds de l'aide au développement international en faveur des trois principales Conventions de Rio : changements climatiques, désertification, biodiversité. Afin d'identifier une dépense favorable à la biodiversité, se reporter aux trois principaux objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CBD) :

- La conservation de la diversité biologique.
- L'utilisation durable des composants de la diversité biologique.
- Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques¹³.

Les marqueurs de Rio qualifient par ailleurs un objectif d'« objectif principal » (ce que BIOFIN nomme « primaire ») s'il « vise à atteindre de façon directe et explicite » un ou plusieurs des trois objectifs mentionnés ci-dessus. Ainsi, les dépenses primaires ont un ou plusieurs objectifs de la CBD comme but premier déclaré ou *causa finalis* ; les dépenses secondaires incluent l'un des objectifs de la CBD, sans qu'il constitue le but premier de la dépense.

BIOFIN tient compte de dépenses secondaires qui sont exclues par le Système de comptabilité environnementale et économique des Nations Unies (SCEE, voir Encadré 4.3), qui suit une approche comptable. Ces dépenses secondaires sont liées à des activités qui incluent la biodiversité comme objectif secondaire (ou tertiaire) décrit de façon explicite. L'Étape 2B explique comment classer les dépenses pour la biodiversité

d'après les catégories BIOFIN. Les activités contribuant à la réalisation de l'un des objectifs de la CBD, mais nuisant à un autre doivent être exclues. Une subvention à l'utilisation durable des produits dérivés du bois, par exemple, ne doit pas être comptabilisée si elle entraîne une perte directe de biodiversité en raison de la plantation d'espèces exotiques envahissantes.

Encadré 4.3: Le Système de comptabilité environnementale et économique des Nations Unies



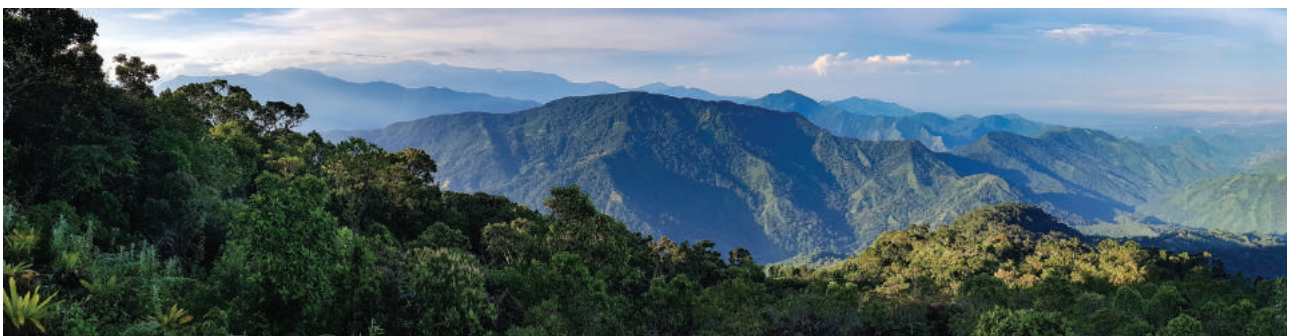
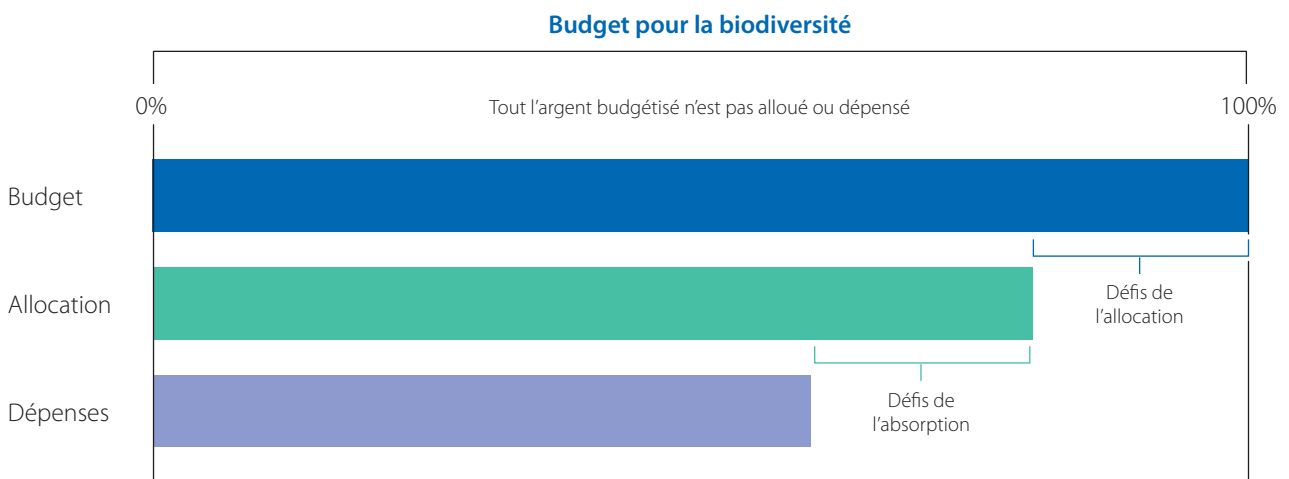
Le SCEE contient les normes, les définitions, les classifications, les tableaux et les règles comptables reconnus au niveau mondial pour établir des statistiques comparables à l'échelle internationale sur l'environnement et sa relation avec l'économie. Le cadre du SCEE est compatible avec le Système de comptabilité nationale (SCN) afin de faciliter l'intégration des statistiques environnementales et économiques¹⁴. Les catégories de dépenses du SCEE sont contenues dans la Classification des activités environnementales (CEA) et comprennent la Classification des activités de protection de l'environnement (CEPA) et la Classification des activités de gestion des ressources (CReMA). Seules les dépenses primaires sont prises en compte sur la base du principe d'attribution de « but primaire » ou *causa finalis*. Cette approche d'attribution rigoureuse évite tout double comptage.

Le **Cadre central du SCEE**¹⁵ et le **SCEE pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale)**¹⁶ fournissent des informations plus détaillées. Le processus BIOFIN doit chercher à s'aligner sur le SCEE dans la mesure du possible. Lorsqu'un pays approuve le cadre du SCEE, l'ADB doit commencer par passer en revue tous les rapports et documents comptables. L'expérience du Mexique illustre comment les approches du SCEE et du processus BIOFIN peuvent être harmonisées. BIOFIN continuera de travailler avec la Division de statistique des Nations Unies, les comités d'experts concernés et les autres partenaires pour développer un consensus sur les catégories de dépenses pour la biodiversité.

Les données sur les dépenses comprennent les montants **budgétisés, alloués** (c.-à-d. transférés aux unités de dépenses) et **dépensés (dépenses)**, voir Figure 4.3). Il est important de veiller à attribuer correctement les données sur les dépenses

et à éviter tout double comptage ; les autorités publiques transfèrent en effet souvent les ressources plusieurs fois, par exemple du ministère des Finances vers le ministère de l'Environnement, puis vers une zone protégée.

Figure 4.3: Budget initial, budget alloué et dépenses



Étape 4.2B : Classification des dépenses

Dans l'ADB, toutes les dépenses pour la biodiversité doivent être associées à des catégories, des organisations et des secteurs économiques relatifs à la biodiversité. Avec l'objectif d'améliorer l'exactitude, la précision et la reproductibilité des évaluations des dépenses pour la biodiversité – y compris pour l'étiquetage du budget – BIOFIN a développé une gamme élargie de catégories. Cette classification peut être alignée sur les catégories du SCEE des Nations Unies, comme dans l'exemple du Mexique (voir Encadré 4.4). Le Tableau 4.1 illustre

les neuf catégories proposées de BIOFIN et leur relation avec les six catégories initialement tirées du plan stratégique de la CBD. Comme indiqué à l'Annexe II, les catégories BIOFIN peuvent être subdivisées ultérieurement. Toutes les dépenses pour la biodiversité doivent par ailleurs être associées à des stratégies ou objectifs nationaux de biodiversité. Ces stratégies/objectifs nationaux sont identifiés dans l'API et utilisés parallèlement aux catégories BIOFIN dans l'ÉBF.

Tableau 4.1 : Catégories BIOFIN

Les neuf catégories BIOFIN	Précédentes catégories BIOFIN
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et connaissances sur la biodiversité • Économie verte • Gestion de la pollution 	Intégration
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation durable • Biosécurité 	Utilisation durable
Zones protégées et autres mesures de conservation	Protection
Restauration	Restauration
Accès aux ressources et partage des bénéfices	Accès aux ressources et partage des bénéfices ¹⁷
Planification et financement du développement et de la biodiversité	Habilitation

Encadré 4.4: L'Analyse des dépenses pour la biodiversité au Mexique



Désireuse de poser un diagnostic détaillé des dépenses pour la biodiversité au Mexique, BIOFIN Mexique a collaboré avec le Comité de pilotage et l'Institut national de statistiques et de géographie (INEGI, son acronyme en espagnol) pour exploiter au mieux les synergies interinstitutionnelles. L'ADB de BIOFIN a intégré la méthodologie de l'INEGI de manière innovante afin de mesurer les dépenses environnementales et énergétiques, y compris celles liées à la biodiversité. Un cadre

d'ADB permettant de passer en revue l'allocation des ressources publiques, privées et sociales, ainsi que de celles issues de la coopération internationale, a ainsi été mis sur pied.

Le cadre mexicain est aligné sur le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) des Nations Unies, la norme statistique internationale relative aux concepts, définitions et classifications pour la compilation des comptes environnementaux, ce qui permet d'obtenir des statistiques comparables à l'échelle internationale.

La mesure des dépenses de protection de l'environnement (DPE) du secteur public se base sur la Classification des activités environnementales (CEA). Les principaux critères d'inclusion comprennent les dépenses ayant pour but de mesurer, contrôler ou réduire la pollution, ou d'assurer la conservation et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Les différentes sources d'information sont prises en compte pour le calcul, en fonction du niveau de gouvernement concerné. Dans le cas du gouvernement fédéral, la principale source d'information est la comptabilité publique, qui contient l'« État analytique de l'exercice du budget des dépenses dans la classification fonctionnelle-programmatique ». Ce dernier identifie les programmes et dépenses liés aux catégories de la CEA. D'autres documents tels que la liste des programmes et projets d'investissement, les rapports annuels et les sites Web officiels des unités administratives ont en outre été analysés. Les gouvernements locaux ont utilisé les déclarations administratives, les écritures comptables quotidiennes et des questions sur les dépenses.

👉 Les dépenses de protection de l'environnement sont calculées comme suit :

$$\text{DPE} = \text{dépenses ordinaires} + \text{investissement}$$

Sachant que :

- **Dépenses ordinaires** = paiement pour les services personnels + achat de matériel et de fournitures + paiement pour les services généraux
- **Investissement** = acquisition de biens meubles et immeubles + travaux publics

La méthodologie BIOFIN a contribué à réviser les CPA classés dans la catégorie 6 de la CEA : Protection de la biodiversité et du paysage. Des dépenses liées à la biodiversité ont également été recherchées dans les catégories suivantes de la CEA :

- ② Gestion des eaux usées ;
- ④ Protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface ;
- ⑧ Recherche et développement pour la protection de l'environnement ;
- ⑨ Autres activités de protection de l'environnement.

L'ADB a donc compilé des relevés de dépenses supplémentaires à l'aide de la méthodologie BIOFIN, par exemple dans des programmes portant sur l'utilisation durable de la biodiversité. L'INEGI a ensuite intégré ces dépenses à la CEA en tant que sous-classes, assurant ainsi l'harmonisation de la comptabilité des dépenses pour la biodiversité. Le cadre et le processus de calcul ont en outre été documentés et systématisés afin de permettre la gestion d'une base de données à jour et, au bout du compte, une surveillance à long terme des dépenses pour la biodiversité du pays.



CEA

Protection de la
biodiversité
et du paysage
Cat. 6 CEA



BIOFIN

Ajouts :
Cat. 2, 4, 8 et 9 CEA +
catégories BIOFIN



ADB

Comptabilité intégrée des
dépenses BIOFIN/CEA



Étape 4.2C : Attribution des dépenses pour la biodiversité

Une fois que les dépenses sont classées selon ces catégories, le montant contribuant à la gestion durable de la biodiversité doit être déterminé. Pour obtenir des données plus détaillées sur les dépenses, des activités spécifiques ou des composantes de projet/programme peuvent être comptabilisées comme des dépenses liées ou non à la biodiversité. Cette analyse exige 1) des données détaillées sur les dépenses et 2) l'allocation d'un temps substantiel pour l'examen. Lorsque ce dernier point n'est pas possible, des approches alternatives peuvent être employées.

Les approches d'attribution exigent tout d'abord une classification en dépenses « primaires » et « secondaires », puis la détermination du pourcentage des diverses dépenses devant être attribué à la biodiversité. Les dépenses primaires devraient être comptabilisées à 100 % (comme c'est le cas pour les marqueurs de Rio de l'OCDE et le SCEE). Néanmoins, étant donné que même les dépenses ayant la biodiversité comme objectif primaire peuvent ne pas être consacrées exclusivement à la biodiversité, la valeur attribuée peut parfois être inférieure à 100 %. Les dépenses sont jugées « primaires » sur la base du « principe de prédominance » (la biodiversité est leur objectif prédominant). En l'absence d'informations suggérant un coefficient inférieur, une valeur de 100 % doit être attribuée aux dépenses primaires pour la biodiversité.

Par contre, et malgré l'expérience croissante de BIOFIN et d'autres entités dans ce domaine, il n'existe pas de consensus international sur l'attribution d'un pourcentage aux dépenses secondaires pour la biodiversité. En effet, même pour les

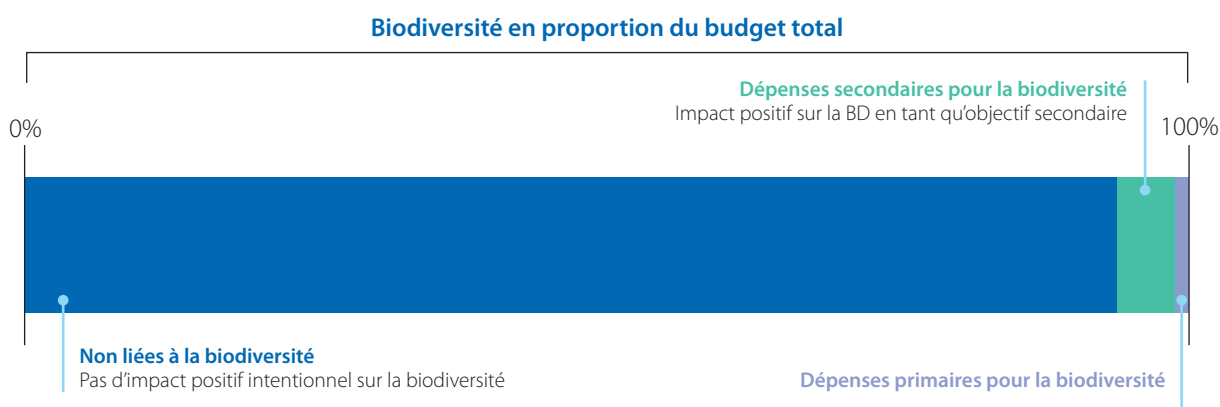
dépenses directes (qui peuvent parfois inclure des dépenses non liées à la biodiversité), un coefficient d'attribution de 100 % est plus simplement utilisé. L'ADB doit s'efforcer d'attribuer les dépenses de manière aussi exacte que possible en appliquant des processus et critères d'attribution clairs et transparents. Il existe deux approches potentielles pour l'attribution des dépenses :

- une approche par programmes, qui se concentre sur les dépenses détaillées des programmes, et
- une approche par agences, qui se concentre sur les organisations (ou « agents ») qui réalisent ces dépenses

L'approche par programmes est considérée comme la meilleure pratique, puisqu'elle garantit que les données sur le budget et les dépenses sont associées à des programmes, des activités, des objectifs et des indicateurs précis. L'approche basée sur les agences ne peut saisir convenablement ni les changements annuels ni les détails de l'attribution. En fonction de la disponibilité des données et de la volonté des agences concernées de fournir un accès aux données de leurs programmes, les pays peuvent recourir à une combinaison des approches par programmes et par agences. Les deux approches sont détaillées ci-dessous.

Le processus d'attribution est illustré dans la Figure 4.4 et la Figure 4.5. La Figure 4.4 présente les dépenses primaires et secondaires. Sachant que la plupart des dépenses publiques et privées ne cibleront pas la biodiversité, il convient de se focaliser sur les budgets et organisations qui ont été jugés prioritaires dans l'API.

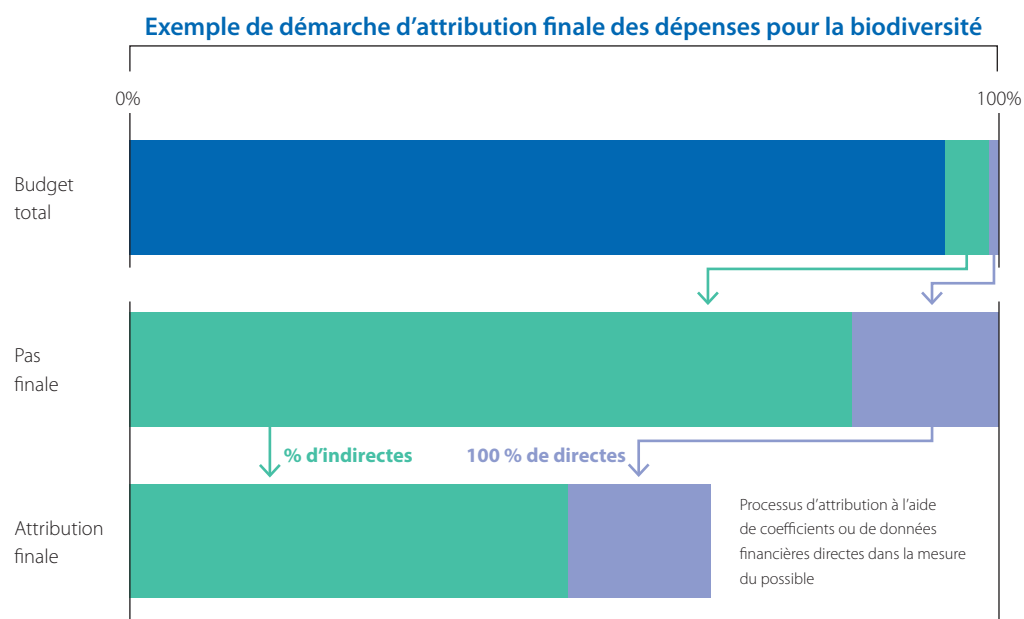
Figure 4.4: Identification des dépenses pour la biodiversité au sein du budget général (pourcentage des dépenses totales)



Dans la Figure 4.5, l'attribution des dépenses secondaires permet de passer du total consacré aux programmes ou actions secondaires au montant consacré à des objectifs explicites de biodiversité. Étant donné que la biodiversité n'est pas l'objectif premier des dépenses « secondaires », **le montant de la dépense** (pour cent) consacré de manière intentionnelle et explicite à des objectifs positifs pour la biodiversité est le résultat de l'exercice d'attribution. Il est important de distinguer **intention et impact**. Une action visant à accroître

la production agricole pourrait avoir des impacts très positifs sur la biodiversité, mais si le but primaire du projet ou de l'activité est la production agricole (ou la sécurité alimentaire, etc.), l'attribution tient compte uniquement du montant intentionnellement consacré à des résultats positifs pour la biodiversité. L'« intention » doit par ailleurs être documentée (apparaître dans les politiques/budgets). Cette approche donne une estimation approximative de l'argent alloué intentionnellement à la biodiversité.

Figure 4.5: Attribution des dépenses directes et indirectes pour la biodiversité



L'échelle varie en fonction des colonnes : la première colonne est en pourcentage du budget national, les deuxième et troisième colonnes sont en pourcentage de la portion du budget national qui soutient la biodiversité.



L'approche par programmes

Le but est d'établir un processus qui peut être répété périodiquement et donner des résultats reproductibles et cohérents. Le système doit être exact, précis, répétable et défendable :

- Pour assurer la cohérence, une « intention » écrite doit être documentée, en conformité avec l'étiquetage explicite de l'OCDE et la *causa finalis* (ou « objectif ultime ») du SCEE.
- Il est nécessaire d'utiliser un niveau maximal de détail des données et d'appliquer la méthode la plus efficiente. Cela signifie que le processus doit porter sur la plus petite unité de l'organisation pour laquelle des données budgétaires sont disponibles ou sur les données relatives aux dépenses et aux budgets de programme correspondant à l'échelon le plus bas (voir Encadré 4.5).

- Les attributions en pourcentage ne doivent être estimées que lorsque des données détaillées ne sont pas disponibles ou que l'analyse à un tel niveau de détail serait trop coûteuse.
- Lorsque l'attribution est estimée, il convient de disposer d'un système préétabli comportant des catégories et coefficients prédéterminés.

Le système d'attribution pondère les dépenses au moyen d'une estimation du pourcentage de l'argent dépensé (ou budgétisé) qui était destiné à des catégories de biodiversité spécifiques. Les coefficients d'attribution vont de 0 à 100 %, en fixant des jalons suggérés de 0, 1, 5, 25, 50, 75 et 100 % et une fourchette de ± 15 % pour chacun d'entre eux (voir l'exemple de tableau d'attribution).

Tableau 4.2: Exemple de tableau d'attribution standard

Niveau d'attribution	Attribution médiane	Fourchette	Exemples de dépenses
Primaires	100 %	Néant	Gestion de zones protégées, restauration du corail, lutte contre le braconnage, élimination des espèces exotiques envahissantes (EEE), etc.
Secondaires			
Élevé	75%	± 15	Éducation à la biodiversité, mesures de conservation du secteur privé, programmes de PSE
Moyen	50%	± 15	Soutien à l'agriculture biologique, gestion des bassins hydrographiques
Moyen-faible	25%	± 15	Utilisation durable des zones humides, pêcheries durables, adaptation aux écosystèmes
Faible	5%	± 5	Amélioration des systèmes d'irrigation, réduction de l'utilisation d'engrais, sylviculture durable
Marginal	1%	± 1	Contrôle de la pollution
Négligeable	0		Atténuation des changements climatiques par le secteur de l'énergie

L'approche par agences

L'approche « par agences » peut être employée en l'absence de données sur les programmes. Chaque agence (organisation, branche, division, etc.) est évaluée en fonction de la contribution financière qu'elle compte apporter à la biodiversité. Il est essentiel d'attribuer le pourcentage au niveau d'organisation le plus élémentaire pour lequel des données sont

disponibles, comme une branche, une division, une agence technique locale, etc. Plus le niveau d'analyse est élémentaire, plus il est probable qu'une attribution de 100 % sera possible. Il faut éviter d'attribuer le pourcentage au niveau du ministère. Le même coefficient d'attribution doit être utilisé pour toutes les années de l'évaluation, à moins que l'organisation ait subi des changements importants. Il existe trois méthodes d'attribution des dépenses :

1 Examiner le mandat écrit ou légal de l'organisation

L'examen du mandat, des descriptifs de mission et des rapports annuels d'une organisation aide à déterminer les coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité. Lorsqu'une organisation a plusieurs mandats (dont certains sans lien avec la biodiversité), une estimation de l'importance budgétaire relative des différents mandats doit être réalisée. Lorsque le mandat d'une agence couvre plusieurs catégories, il est recommandé de les préciser (département des forêts soutenant l'utilisation durable et gérant des zones protégées, par exemple).

2 S'entretenir avec des responsables, comme des directeurs ou des gestionnaires

Pour les entretiens avec la direction, il vaut la peine de commencer par expliquer ce que sont les « dépenses pour la biodiversité » et les catégories BIOFIN, afin d'établir une compréhension commune. Il est alors possible de demander à l'interlocuteur d'estimer la part du budget annuel de son organisation allouée à des objectifs nationaux ou des catégories de biodiversité spécifiques. Il peut s'agir d'une discussion ponctuelle ou d'une activité régulière..

3 Conduire une enquête exhaustive auprès des employés

Pour certaines organisations, un questionnaire peut être un moyen efficace pour déterminer l'attribution. Il doit inclure une définition et une explication claires de ce qu'est une dépense pour la biodiversité. Les questions peuvent être formulées de façon à obtenir des renseignements sur le temps que les employés consacrent aux différentes catégories de biodiversité durant une semaine type ou, plus directement, sur le pourcentage des budgets annuels attribuable aux catégories BIOFIN. De plus, une enquête ou une discussion de groupe peut aider à établir la part du budget de l'agence attribuée aux dépenses pour le personnel, aux frais de fonctionnement et aux dépenses d'investissement. En l'absence d'enquête, de petits ateliers ou consultations peuvent permettre d'engager une discussion et de déterminer des pourcentages d'attribution sur la base de l'opinion des participants.

Encadré 4.5: Exemple des résultats d'attribution obtenus au moyen d'un questionnaire – Philippines



Sachant que les dépenses pour le personnel constituent un pourcentage important des dépenses du secteur public, BIOFIN Philippines a conçu un questionnaire simple pour évaluer la part de temps qui peut raisonnablement être considérée comme liée à la biodiversité dans chaque agence sondée. Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'ADB obtenus à partir des données d'agences issues de l'enquête auprès des employés.

Total des allocations moyennes des agences du département de l'Environnement et des Ressources naturelles (DENR) des Philippines entre 2008 et 2013 et estimation des dépenses pour la biodiversité

Agences du DENR	Total des allocations entre 2008 et 2013 en millions de pesos philippins	Total des allocations liées à la biodiversité entre 2008 et 2013 en millions de pesos philippins	Allocations liées à la biodiversité en pourcentage du total
BGB	5 396	4 187	78
BGF	45 276	10 665	24
BRDÉ	5 414	2 445	45
BAT	17 141	751	4
BGE	6 947	1 188	17
BMG	15 119	114	1
NAMRIA	383	3	1
CPDD	577	347	60
CRNE	516	19	4
TOTAL	96 768	19 720	20

BGB – Bureau de gestion de la biodiversité

BGF – Bureau de gestion des forêts

BRDÉ – Bureau de recherche-développement sur les écosystèmes

BAT – Bureau de l'aménagement des terres

BGE – Bureau de gestion de l'environnement

BMG – Bureau des mines et des géosciences

NAMRIA – Office national de cartographie et d'information sur les ressources

CPDD – Conseil de Palawan pour le développement durable

CRNE – Conseil des ressources nationales en eau

L'Encadré 4.5 montre comment les Philippines ont utilisé des enquêtes détaillées pour calculer l'attribution des dépenses. Le Kazakhstan a utilisé une approche par programmes (Encadré 4.6), avec des pourcentages d'attribution compris entre 0 et 100 % déterminés sur la base des actions en faveur de la biodiversité.

Quatre pays BIOFIN (Kazakhstan, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande) dont le rapport d'ADB fournit une méthodologie claire pour l'attribution des dépenses pour la biodiversité ont fait l'objet d'une analyse et d'une synthèse. L'Annexe III, qui applique une combinaison d'approches par agences et par programmes, présente les catégories de dépenses et

les coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité. Toutes les catégories de dépenses sont organisées d'après les trois objectifs principaux de la CBD : conservation, utilisation durable et accès aux ressources et partage des bénéfices (ABS). Elles sont classées sur une échelle de coefficients standard : élevé (90 à 100 %), moyen-élevé (50 à 89 %), moyen-faible (11 à 49 %) et faible (10 % et moins). Les informations résumées indiquent comment les pays ont appliqué les pourcentages d'attribution des dépenses pour la biodiversité et caractérisent les types de dépenses en fonction des coefficients de l'échelle complète allant de 0 à 100 % qui leur sont assignés.

Encadré 4.6: Exemple d'analyse des dépenses pour la biodiversité – Kazakhstan



Le Kazakhstan a évalué ses dépenses pour la biodiversité entre 2008 et 2014. L'attribution des dépenses pour la conservation de la biodiversité au Kazakhstan est estimée par des experts selon l'« impact » qu'un projet a sur la biodiversité et selon les Objectifs d'Aichi de la CBD. Un coefficient d'attribution allant de 0 à 100 % est calculé pour ce faire : 100 % correspondent aux activités ayant une influence « directe » sur la conservation de la biodiversité ; 90 à 5 % aux activités ayant une influence de plus en plus « indirecte » sur la biodiversité ; et 0 % aux activités sans impact sur la biodiversité. Le tableau ci-après illustre cette approche et fournit des exemples de catégories.

Exemples de l'attribution des dépenses au Kazakhstan par programme d'activité

Impact sur la biodiversité	% d'influence sur la biodiversité	Exemple
Directe ↑ ↓ Indirecte	100%	Améliorer la planification, le suivi et/ou la conservation des ressources
	90%	Focaliser sur les subventions sur la conservation de la biodiversité
	50%	Soutenir la stabilité écologique, par exemple à travers la connectivité des habitats
	30%	Focaliser sur les subventions sur la production du secteur primaire
	10%	Améliorer l'infrastructure bâtie d'une région
	5%	Améliorer la disponibilité en eau
	0%	Pas d'impact sur la biodiversité



Une distinction entre le secteur public et le secteur privé est établie pour l'attribution des dépenses. Dans le secteur public, l'attribution est directement alignée sur les politiques et l'utilité

publique et se caractérise donc par des coefficients plus élevés que dans le secteur privé pour la plupart des catégories (voir Tableau 4.3).

Tableau 4.3: Différences d'attribution dans les secteurs public et privé

Catégories BIOFIN	Public vs privé
Sensibilisation et connaissances sur la biodiversité	Équivalent
Économie verte	Le secteur public se focalise sur l'aspect réglementaire, le secteur privé a des objectifs mixtes ; coeff. moyen ou bas dans les deux cas
Gestion de la pollution	Habituellement focalisée sur la population ; coeff. plus élevé pour le public que pour le privé
Utilisation durable	Coeff. plus élevé pour le public que pour le privé
Biosécurité	Équivalent
Zones protégées et autres mesures de conservation	Coeff. plus élevé pour le public que pour le privé
Restauration	Principalement primaire pour le public, secondaire pour le privé
Accès aux ressources et partage des bénéfices (ABS)	Équivalent
Planification et financement du développement et de la biodiversité	Equivalent

Les dépenses peuvent également être classées selon les 20 Objectifs d'Aichi. Lorsque c'est le cas, il faut se garder d'attribuer un statut primaire aux dépenses pour la biodiversité relevant d'Objectifs d'Aichi tels que la pollution, l'agriculture, etc., qui sont habituellement considérés comme de caractère secondaire.

Décomposer les Objectifs d'Aichi en actions spécifiques peut améliorer la résolution et la compréhension de l'intention vis-à-vis de la biodiversité.

Étape 4.3 : Collecte des données

La troisième étape consiste à collecter, de façon systématique et exhaustive, les données sur les dépenses privées et publiques. Les données peuvent provenir de sources publiques ou confidentielles. Dans ce dernier cas, les clauses de confidentialité et de protection de la vie privée et des considérations relatives à la souveraineté des données seront strictement appliquées. Les conseils fournis pour cette étape couvrent :

- Lancement de la collecte des données
- Sources de données suggérées
- Secteur privé : entreprises et développeurs de projet privés
- Secteur tertiaire : ONG et autres organisations de la société civile
- Hypothèses et indicateurs macroéconomiques : PIB, inflation et taux de change
- Gestion du double comptage



Encadré 4.7: Secteur privé : Collecte des données et résultats au Guatemala

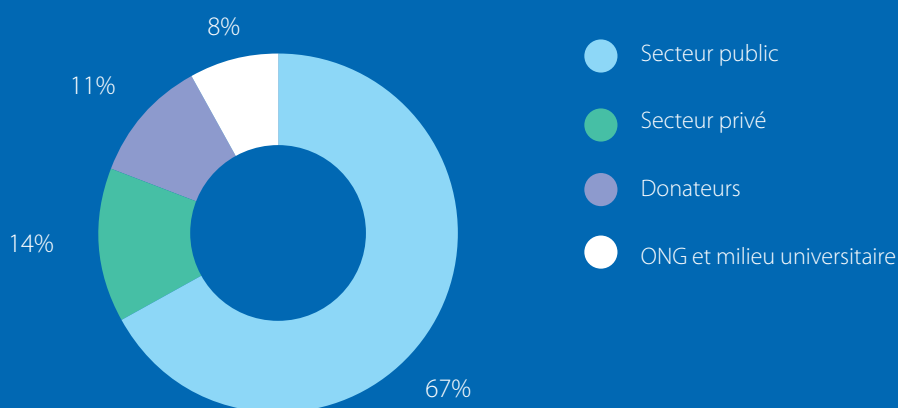


Pour déterminer les acteurs du financement de la biodiversité, deux critères de hiérarchisation ont été pris en compte : l'expérience des entités au sein du domaine environnemental et la contribution économique à la biodiversité (basée sur l'analyse de 20 % des institutions/entreprises à l'origine de 80 % des ressources consacrées à la biodiversité). Par conséquent, les industries extractives, du sucre, du palmier à huile d'Afrique, de la banane et de production du café (pour le secteur commercial), ainsi que les donateurs principaux du Guatemala (le G-13), les ONG et le milieu universitaire ont été pris en compte dans l'analyse des dépenses pour la biodiversité. Pour familiariser les entités sélectionnées avec l'objectif de BIOFIN et les encourager à fournir des informations à propos de leurs dépenses pour la biodiversité :

- ① Tous les acteurs présélectionnés ont été invités à un atelier où on leur a demandé de partager des informations sur leurs dépenses pour la biodiversité. Des contacts personnels avec des acteurs clés ont pu être établis, ce qui a facilité les demandes d'informations ultérieures.
- ② Après l'atelier, les participants ont été contactés par courrier électronique pour les inviter à remplir un questionnaire. Ce questionnaire comprenait des questions concernant le type de la coopération internationale, de l'ONG ou de l'entreprise, le lieu, le nombre et le type de projets, l'échéancier de ces projets, les sources de financement, le montant des dépenses pour la biodiversité et la classification des dépenses selon les catégories de la CEPA (voir Encadré 4.3). Les principales parties prenantes qui ne pouvaient pas prendre part à l'atelier ont été contactées par téléphone.

Il a été conclu que le secteur privé avait apporté 48 millions de dollars US, les partenaires du développement 35,37 millions et les ONG et le milieu universitaire 26,84 millions.

Dépenses pour la biodiversité au Guatemala (2010-2014)



Le total des dépenses pour la biodiversité du Guatemala entre 2010 et 2014 s'est élevé à 331,16 millions de dollars US, soit 0,14 % du PIB. Les dépenses publiques représentaient 67 % du montant total (221 millions de dollars US), contre 33 % pour le secteur privé, la coopération internationale et les ONG (110,1 millions).

Source : BIOFIN Guatemala.

Lancement de la collecte des données

Cette sous-étape requiert l'identification des partenaires techniques et des sources de données nécessaires pour obtenir des informations sur les dépenses, les allocations et les budgets publics et privés. Lors de la collecte des données, ce sont la granularité et la spécificité de l'ensemble de données qui garantissent la profondeur et la qualité de l'analyse. Il existe toutefois un compromis entre les ressources (temps et argent) dépensées et les résultats attendus de l'analyse. Habituellement, il est préférable que les pays collectent des données sur les projets et les activités au niveau des agences locales ou départementales. Une lettre de demande de données de la part des principaux ministères qui collaborent à BIOFIN, généralement le ministère des Finances ou le ministère de l'Environnement, peut faciliter le partage des informations. Des données sur les budgets, les allocations et les dépenses finales effectives doivent être recueillies pour toutes les principales organisations.

Il est utile de s'appuyer sur des initiatives existantes dans la mesure du possible (SCEE, comptabilisation du capital naturel, analyses des dépenses environnementales publiques, etc.) et de tenir des discussions avec le département national de statistique préparant le SNA.

La prudence est de mise pour la comparaison des données et la description des sources de données et de tout changement administratif de la composition du budget. Par exemple, tout l'argent qui est budgétisé n'est pas alloué à des projets ou d'autres activités, et tous les montants alloués ne sont pas dépensés (voir Étape 4.2A). Les données budgétaires d'une année ne doivent pas être comparées aux données sur les dépenses d'une autre année sans vérifier la cohérence et tenir compte de l'inflation. Il convient de faire attention à la composition des données recueillies. En Indonésie, les données budgétaires sont ainsi récoltées depuis 2006, mais ne comprennent les dépenses pour le personnel que depuis 2010. Sans correction appropriée, une représentation graphique n'aurait donc pas fidèlement reproduit les tendances.

Sources de données suggérées

Dans la mesure du possible, les données utilisées doivent être documentées, fiables et provenir idéalement de sources publiquement disponibles. L'ADB doit se baser sur des données primaires détaillées chaque fois que c'est possible et non sur des rapports qui synthétisent les études précédentes. Les principales sources de données sur les budgets, les allocations et les dépenses en matière de biodiversité sont les suivantes :

- Bureaux nationaux de statistique, comptabilisation du capital naturel et projets de mise en œuvre du SCEE des Nations Unies
- Examens publics bisannuels des dépenses/de l'exécution
- Rapports d'audits publics
- Ministères de tutelle et leurs départements
- Autres examens et données sur les dépenses publiques
- Évaluations du FMI et de la Banque mondiale
- Chambres de commerce – enquêtes auprès de l'industrie/ des entreprises
- Base de données de l'APD, de l'OCDE, du CAD et du SNPC¹⁸

Les données de base à collecter pour toute ADB et pour chaque année couverte sont les suivantes :

- Total du budget et des dépenses du gouvernement
- Produit intérieur brut
- Inflation
- Budgets totaux pour les agences gérant des ressources naturelles et les ministères suivants :
 - » Ministères et agences responsables de l'environnement, de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture et du tourisme
 - » Ministères et agences responsables de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques
 - » Ministères chargés de la planification ou du développement économique

- » Agences ou organisations responsables des zones protégées
- Donateurs actifs dans le domaine environnemental
- ONG internationales actives dans la conservation ou la gestion des ressources naturelles
- Recettes des administrations nationales et locales issues des secteurs exploitant des ressources naturelles renouvelables : écotourisme, sylviculture, pêche, gestion de l'eau, agriculture durable.
- Il est important que les données distinguent les dépenses d'investissement (ou en capital) des dépenses ordinaires.





Entreprises et développeurs de projet privés

Jusqu'à ce jour, la plupart des efforts de compréhension des dépenses, des besoins et des lacunes d'investissement en matière de biodiversité se sont concentrés sur le secteur public. Toutefois, quelque 80 % de l'économie mondiale sont constitués d'entreprises et d'institutions financières du secteur privé ; les entreprises et les développeurs privés sont par conséquent inévitablement responsables d'une grande partie des effets préjudiciables à la biodiversité. Leurs profits sont souvent très dépendants de la nature. De plus en plus d'entreprises privées réduisent leur impact négatif, voire exercent un impact positif sur la biodiversité. L'ADB doit chercher à capturer ces dépenses. L'identification des dépenses privées peut par ailleurs contribuer à générer un soutien public pour la biodiversité et faciliter la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des risques et le cadrage des opportunités commerciales.

La mobilisation des entreprises privées nécessite de communiquer une définition claire des dépenses pour la biodiversité et d'expliquer les raisons pour lesquelles elles devraient s'intéresser au processus BIOFIN ou au financement de la biodiversité. De plus, d'importants investissements privés dans la biodiversité sont mal documentés ou mal compris. L'incorporation du secteur privé dans l'ADB fournira des informations essentielles à la formulation de solutions de financement.

L'obtention de données complètes sur les dépenses pour la biodiversité du secteur privé étant difficile et pouvant être

fortement entravée par la rareté de ces données, l'ADB doit être vue avant tout comme une opportunité d'engagement. Nous devons accepter que les données financières générées puissent être limitées, quelle que soit l'approche de collecte appliquée. L'identification d'entreprises de premier plan qui pourraient être en mesure de collecter des données, comme celles participant au Pacte mondial des Nations Unies¹⁹, à la Déclaration du Capital naturel²⁰ ou à des initiatives similaires, est une étape importante.

Il pourrait être possible de rechercher des sources de données en partenariat avec l'industrie et le secteur ou avec des associations professionnelles. Au niveau des entreprises, les sociétés publient de plus en plus des rapports annuels de responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui comprennent souvent une présentation des actions et risques environnementaux. D'autres comptes rendus, dont les rapports financiers annuels, les enquêtes du gouvernement et les rapports de l'industrie, pourraient également fournir des données ou des idées. Ces rapports externes ont tendance à n'être disponibles que pour les grandes entreprises cotées en bourse. Si les données sont uniquement collectées auprès d'entreprises faisant figure de leaders dans le domaine de la durabilité – comme c'est le cas de la plupart de celles qui participent à BIOFIN et partagent des données –, il convient d'éviter une extrapolation linéaire des données de ce sous-ensemble à l'industrie. Il faut privilégier des hypothèses prudentes si des conclusions générales sont tirées d'un tel échantillon d'entreprises leaders.

Société civile : ONG et autres organisations

Le secteur tertiaire, comme les organisations à but non lucratif, constitue souvent l'« utilisateur final » ou l'exécutant de projets et d'investissements dans la biodiversité aux niveaux local et national. Certaines ONG²¹ canalisent habituellement le soutien d'une variété de sources nationales et internationales²² vers des actions et des projets déterminés pour la biodiversité. Des données sur les dépenses associées à ces projets peuvent être

extraites des rapports annuels des organisations de mise en œuvre et/ou, comme c'est souvent le cas, de l'organisation donatrice ; si ces sources d'information privilégiées ne sont pas disponibles, les données peuvent être demandées directement. Il faut toutefois éviter de compter deux fois les dépenses (une fois pour la source et une fois pour l'organisation qui les canalise).

Indicateurs macroéconomiques : PIB, inflation et taux de change

Des données sur des paramètres macroéconomiques et les dépenses publiques et privées doivent être recueillies afin de remettre les dépenses pour la biodiversité dans leur contexte. La compréhension de la croissance et des tendances de dépense dans l'économie fournit des enseignements aidant à analyser les dépenses pour la biodiversité. Les dépenses pour la biodiversité doivent au minimum être comparées au PIB et aux dépenses publiques totales.

Le PIB nominal et réel (ajusté à l'inflation) peut être obtenu à partir de sources officielles, souvent en ligne, mais il est important d'indiquer la source et le type des données présentées. La plupart des sources expriment les données sur les budgets et les dépenses en devises locales et en termes nominaux, sans ajustement à l'inflation. Ces données doivent être entrées dans un tableur en valeur nominale. Il est toutefois préférable que l'analyse mentionne des chiffres réels, c.-à-d. ajustés à l'inflation. BIOFIN recommande d'appliquer un

déflateur du PIB²³. Une variété d'approches existe pour calculer l'inflation. L'idéal est d'utiliser les données d'inflation officielles fournies par le ministère des Finances ou la banque centrale. En l'absence de déflateur officiel, les données du FMI ou de la Banque mondiale peuvent être employées. Étant donné que la méthodologie BIOFIN fait usage de comparaisons au sein d'une même année et entre des années différentes, les dépenses tant nominales que réelles doivent être déclarées.

Des comparaisons entre pays sont souhaitables afin de faciliter la communication avec les décideurs et d'établir des références pour les améliorations à apporter. Les pays peuvent par conséquent décider de communiquer des chiffres cumulés en dollars américains. La gestion des taux de change exige les mêmes précautions que l'inflation. En outre, les pays dont le taux de change est très variable peuvent présenter des chiffres cumulés convertis en dollars américains (ou utiliser la parité de pouvoir d'achat [PPA]), en plus de les ajuster à l'inflation.

Gestion du risque de double comptage

Un double comptage survient lorsqu'une dépense est comptabilisée deux fois dans une analyse des dépenses, ce qui résulte en une surestimation de la somme d'argent budgétisée, allouée ou dépensée.

Il s'agit d'un risque courant et notoire de l'ADB. Cette erreur concerne souvent des budgets et dépenses déclarés par des organisations qui transfèrent leurs ressources à d'autres entités. Elle peut par exemple être commise lorsque le ministère de l'Environnement et l'entité parastatale de gestion des parcs recevant des fonds du ministère déclarent la même dépense. Ces « transferts » comprennent les subventions et les transferts intragouvernementaux.

Pour gérer le risque de double comptage, l'équipe BIOFIN peut choisir d'adopter soit un « principe d'exécution », soit un « principe de financement ». Le premier principe est recommandé et requiert de comptabiliser les dépenses au niveau de l'agence d'exécution ou de mise en œuvre. Par exemple, une équipe de planification pourrait déterminer que le ministère des Finances – l'agence de financement – dépense 100 000 dollars US pour l'éducation à la biodiversité en attribuant cette somme au ministère de l'Éducation – l'agence d'exécution. En vertu du principe d'exécution, seule la dépense de l'agence d'exécution – le ministère de l'Éducation – serait comptabilisée. Le principe de financement veut par contre que les dépenses pour la biodiversité soient comptabilisées à la source, ce qui n'est pas compatible avec le niveau de détail exigé par l'ADB.

Collecte de données sur les recettes liées à la nature

Outre les dépenses, l'ADB cherche également à déterminer les recettes. Le suivi des recettes sert à 1) mieux comprendre et décrire la valeur fiscale que la biodiversité et les services écosystémiques représentent pour les administrations nationales et infranationales ; 2) étendre l'examen initial de l'API pour identifier des opportunités de formulation de solutions de financement, par exemple en proposant la révision de redevances/taxes pour la pêche ou l'affectation de certaines recettes à la biodiversité. La documentation des recettes fiscales générées par la biodiversité est également un excellent moyen d'encourager une hausse des dépenses pour la biodiversité.

Le but est d'enregistrer les sources de recettes associées à la biodiversité et aux services écosystémiques. Chaque ADB doit

couvrir au minimum les droits d'entrée et les autres redevances liées aux zones protégées, les revenus du tourisme, les tarifs de l'eau, les amendes et sanctions, les systèmes de paiement des services rendus par les écosystèmes et les revenus issus de la sylviculture et de la pêche. Les revenus qui dépendent de la biodiversité et des écosystèmes sont rarement classés en tant que tels dans les documents publics et il est donc nécessaire de passer en revue les écotaxes du pays et les recettes déclarées par les agences nationales identifiées dans l'API/ADB. Il faut d'autre part garder à l'esprit que les revenus générés par un site peuvent rester à ce niveau et ne pas être repris dans la comptabilité centrale. Les recettes générées par la biodiversité et les services écosystémiques comprennent les éléments suivants :

A Les recettes fiscales issues de la biodiversité sont les revenus que les gouvernements obtiennent en taxant les activités liées à la biodiversité. Les taxes alimentent généralement le Trésor public, mais peuvent à l'occasion être imposées et conservées à l'échelon local. Les impôts directs comprennent les taxes sur la pollution ; l'impôt sur les revenus générés par la vente de biens et services liés à la biodiversité ; les taxes à l'importation/exportation de biens et services liés à la biodiversité ; l'impôt sur le revenu des employés travaillant dans un secteur dépendant de la biodiversité ; l'impôt foncier pour l'occupation de zones naturelles ; etc. Les impôts indirects incluent la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe de vente pour les transactions relatives aux biens et services liés à la biodiversité.

B Les recettes non fiscales comprennent les redevances d'utilisation pour les activités extractives (chasse, pêche, récolte de plantes médicinales) et non extractives (droit d'entrée dans les zones protégées, frais de camping et de plongée, redevances versées pour les services de biosécurité, licences, permis) ; les redevances basées sur le volume de ressources utilisé (eau, bois, produits forestiers non ligneux [PFNL]) ; les redevances pour l'utilisation d'infrastructures (concessions touristiques, droits de passage) ; et les intérêts générés par les fonds fiduciaires pour la biodiversité.

C Les amendes et sanctions environnementales imposées à la suite d'un acte illégal nuisant directement à l'environnement, comme l'exploitation illégale du bois, le braconnage, la décharge sauvage et la pollution non programmée des entreprises. Il existe différentes formes d'amendes et sanctions ; certaines prévoient un taux forfaitaire pour des actes illégaux déterminés, d'autres varient de par le montant ou le type en fonction de l'étendue des dommages environnementaux. Certaines sanctions s'efforcent de tenir compte des impacts économiques tant sur la nature que sur la société afin d'éviter qu'une entreprise transfère ses coûts à la société ou au gouvernement

Étape 4.4: Analyse des données

Dans cette étape, les données collectées sont utilisées pour analyser plusieurs aspects de la gestion et du financement de la biodiversité dans le cadre de quatre sous-étapes :

- **Étape 4A :** Contexte macroéconomique national.
- **Étape 4B :** Dépenses pour la biodiversité dans le contexte national. Cette section contient les principaux résultats, et notamment qui dépense combien, et dans quel but. Elle examine également quel pourcentage des budgets et des dépenses est consacré à la biodiversité.
- **Étape 4C :** Détermination de la relation entre budgets, allocations et dépenses.
- **Étape 4D :** Détermination des autres tendances des dépenses

Cette section doit déboucher sur :

- ① Estimation des dépenses totales pour la biodiversité dans le pays – secteur public, donateurs, ONG et autres acteurs de la société civile – et estimation partielle des dépenses des entreprises privées ou des particuliers.
- ② Dépenses publiques totales pour la biodiversité en pourcentage du PIB et du budget total du gouvernement.
- ③ Dépenses totales pour chacun des principaux ministères intervenant dans la gestion des ressources naturelles, par rapport au budget total du gouvernement (ministères et agences responsables de l'environnement, de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture, de l'eau, de l'énergie et du tourisme).
- ④ Comparaisons des dépenses des différents ministères intervenant dans la gestion des ressources naturelles.
- ⑤ Comparaison des dépenses des ministères intervenant dans la gestion des ressources naturelles et des autres ministères (Éducation, Santé, Infrastructure, etc.).
- ⑥ Résultats en matière de dépenses pour la biodiversité décomposés comme suit :
 - » Dépenses primaires contre dépenses secondaires
 - » Dépenses par ministère, agence, organisation
 - » Dépenses d'investissement et ordinaires par agence et totales
 - » Dépenses associées aux ODD, aux Objectifs d'Aichi/objectifs de la SPANB et aux catégories BIOFIN
 - » Sources de financement, dont secteur public, secteur privé et aide publique au développement.
- ⑦ Comparaison des dépenses et des recettes dans différents domaines.
- ⑧ Comparaison des budgets, des allocations et des dépenses du ministère de l'Environnement et des principales agences.
- ⑨ Analyse des tendances temporelles.



Étape 4.4A : Contexte macroéconomique national

Pour replacer les résultats de l'ADB dans le contexte national, il est essentiel de décrire le contexte macroéconomique existant du pays et d'intégrer ces informations à l'analyse. Des graphiques doivent illustrer le PIB et l'inflation du pays. Les budgets publics en pourcentage du PIB doivent également être présentés sous forme de graphiques. Le PIB réel et le PIB

nominal doivent être comparés. Un graphique du PIB exprimé en dollars américains ou en euros serait également instructif. D'autres informations contextuelles critiques, comme des déficits publics élevés, peuvent être utilisées pour justifier des chutes ou des changements inattendus des tendances historiques.

Étape 4.4B : Dépenses pour la biodiversité dans le contexte national

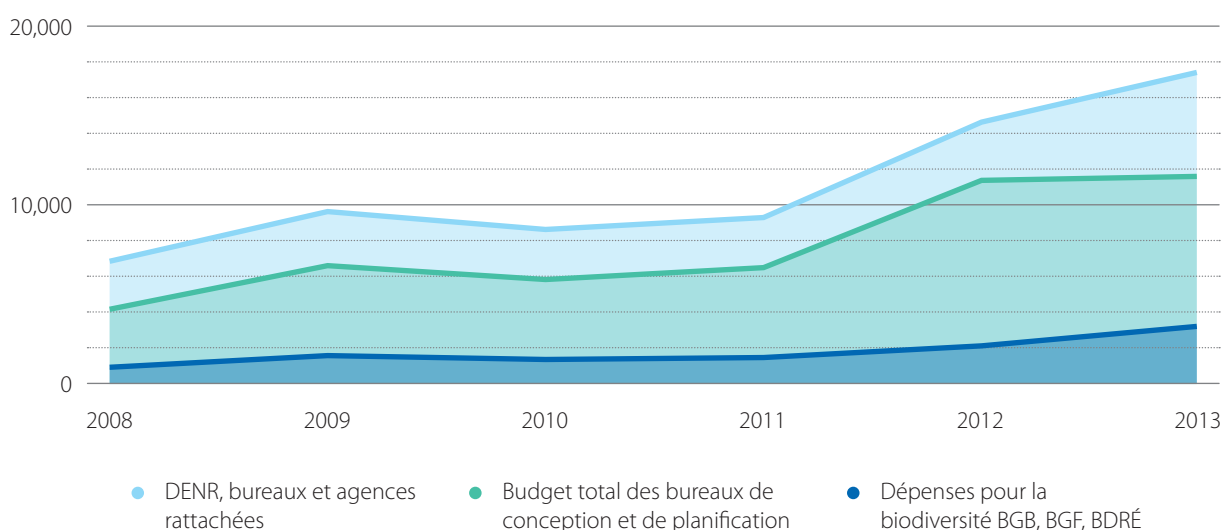
Cette section examine la distribution des dépenses pour la biodiversité dans les catégories nationales et BIOFIN et parmi les différentes organisations. Elle détermine par ailleurs le pourcentage des dépenses alloué à la biodiversité, par comparaison avec les autres domaines et secteurs. Enfin, elle explore la façon dont les dépenses sont alignées sur les politiques gouvernementales affichées en ce qui concerne la biodiversité.

L'analyse doit commencer par un examen du caractère primaire ou secondaire des dépenses pour la biodiversité. Les résultats peuvent prendre la forme d'un simple graphique des dépenses en fonction du temps. Les dépenses peuvent ensuite être classées par institutions, par objectifs nationaux de biodiversité et par catégories BIOFIN. Si des ODD et des objectifs nationaux de développement ont également été associés aux dépenses, ils peuvent eux aussi être examinés. Cette analyse doit porter sur le secteur public, mais aussi sur les ONG, les autres groupes de la société civile, les donateurs et le secteur privé. Les contributions du secteur public, de la société civile, des donateurs et des entreprises privées aux dépenses pour la biodiversité peuvent être illustrées dans des diagrammes à secteurs.

Les tendances peuvent être étudiées sous différents angles : la Figure 4.6 montre par exemple l'évolution des dépenses aux Philippines entre 2008 et 2013. Les dépenses pour la biodiversité ont augmenté au fil du temps, mais ne constituent encore qu'une faible proportion du budget environnemental total et ont crû plus lentement que les budgets totaux. BIOFIN recommande que la série temporelle de dépenses couvre au moins cinq ans, afin de pouvoir mettre en évidence des tendances à moyen et long terme.

Après cette description de base, les dépenses pour la biodiversité peuvent être analysées en fonction des ministères de tutelle et des dépenses budgétaires nationales. Ces graphiques et tableaux présentent le pourcentage des dépenses pour la biodiversité par rapport aux budgets des ministères de tutelle et au PIB par secteurs. Plusieurs graphiques pourraient comparer les dépenses pour la biodiversité des ministères chargés de la gestion des ressources naturelles (environnement, sylviculture, pêche, agriculture, énergie, eau, tourisme) au budget total de chacun de ces ministères, ainsi que leur contribution au PIB ou à la création d'emplois.

Figure 4.6: Dépenses relatives pour la biodiversité et les services écosystémiques – Philippines (millions de pesos)



Remarques : DENR : département de l'Environnement et des Ressources naturelles ; BGB : Bureau de gestion de la biodiversité ; BGF : Bureau de gestion des forêts ; BRDÉ : Bureau de recherche-développement sur les écosystèmes ; les bureaux de conception et de planification comprennent tous les services spécialisés comme ceux qui sont listés ci-dessus.

En comparant les dépenses publiques et pour la biodiversité, nous pouvons déterminer les montants alloués aux différents secteurs et la place occupée par la biodiversité dans le cadre général. Comment les dépenses pour la biodiversité dans le secteur forestier se situent-elles par rapport à la contribution de la sylviculture au PIB ? Comment les dépenses se situent-elles par rapport aux priorités du plan national de développement, des plans d'économie verte, etc. ?

La présentation de l'analyse doit en outre être adaptée aux besoins des décideurs. Par exemple, si le système de zones protégées est essentiel pour le tourisme ou la gestion des

bassins hydrographiques, il vaudrait la peine de mener une analyse ciblée distincte des revenus et dépenses pour le système de zones protégées.

L'analyse de l'APD et des dépenses privées et de la société civile peut adopter une démarche similaire, mais en se focalisant de manière plus limitée sur les montants cumulés. Il est également instructif de comparer les dépenses internationales, nationales et locales, en gardant à l'esprit que des sources de données différentes peuvent se baser sur des paramètres différents qui en réduisent la comparabilité.

Étape 4.4C : Source de recettes publiques associées à la biodiversité et aux services écosystémiques

L'analyse requise pour les sources de recettes est principalement descriptive. Elle peut comprendre les tâches suivantes :

- ① Classer les 5 à 10 principales sources de recettes liées à la biodiversité et aux services écosystémiques (ou aux ressources naturelles renouvelables).
- ② Pour ces sources principales, calculer le rapport entre recettes et dépenses dans ce secteur, si les données sont disponibles.
- ③ Calculer le total des recettes produites et les regrouper par secteurs ou selon d'autres critères appropriés.
- ④ Identifier les secteurs générant peu de recettes, mais ayant un fort potentiel rémunérateur (opportunités de paiement par l'utilisateur non exploitées) ou exerçant un fort impact (exploitation minière, énergie), mais où les coûts ne sont pas correctement facturés (pollueur payeur).

Étape 4.4D: Relations entre budgets, allocations et dépenses

Cette analyse évalue l'efficacité avec laquelle les budgets sont transformés en dépenses et si les contraintes de dépenses sont dues à l'insuffisance des allocations budgétaires initiales, au manque ou au retard de transfert des ressources ou à la capacité d'absorption des agences d'exécution. Cette analyse doit porter sur les principaux acteurs de la biodiversité, comme le ministère de l'Environnement. Pour chaque organisation prioritaire examinée, un graphique illustrant les budgets, les allocations et les dépenses doit clarifier les divergences. Si la principale disparité est celle observée entre le budget et l'allocation, se demander pourquoi ; elle est dans ce cas souvent due à des retards de transfert ou d'approbation des budgets. Si elle est observée entre l'allocation et les dépenses, le problème tient sans doute au timing ou à la capacité d'absorption, c.-à-d. que l'organisation destinataire est incapable de dépenser l'argent de manière efficace. Dans ce dernier cas, l'augmentation des budgets ne permettra probablement pas d'améliorer l'impact sur le terrain.



Étape 4.5: Projections des dépenses futures

Cette étape cherche à prédire les dépenses futures pour la biodiversité à partir des tendances historiques. Les projections doivent couvrir une période de 5 à 10 ans environ. La période exacte choisie dépend des processus et des cycles nationaux de budgétisation, identifiés lors de l'API (Chapitre 3). Les projections doivent inclure au minimum la période englobée par la stratégie nationale pour la biodiversité.

Il est essentiel de documenter clairement et valider auprès des parties prenantes les hypothèses et les décisions méthodologiques utilisées. Lorsque les tendances ne sont pas erratiques et que l'on peut se fier à l'histoire, ces tendances peuvent être extrapolées en appliquant un taux de croissance moyen à long terme. Une analyse par régression linéaire révèle le niveau moyen des dépenses budgétaires et le taux annuel de changement sur la période, et facilite l'extrapolation de leur évolution future. Elle fournit également une mesure de la variabilité autour de la moyenne, qui pourrait être utilisée pour réaliser une analyse de sensibilité et des projections « optimistes » et « pessimistes ».

L'analyse de sensibilité est généralement menée en modifiant plusieurs variables et hypothèses clés des dépenses projetées afin d'identifier celles dont la modification a le plus d'impact. La sensibilité au changement est normalement d'autant plus faible que les estimations et les prédictions sont plus précises.

Des méthodes alternatives peuvent être adoptées en cas de doute sur le pouvoir prédictif des informations sur les budgets passés. Il est possible de solliciter des opinions d'experts ou d'appliquer un algorithme ad hoc pour combiner ce que nous savons du futur et ce que nous enseignent le passé, comme une moyenne mobile ou une analyse des tendances basée sur les dépenses pour la biodiversité en pourcentage du budget public ou du PIB. Dans les pays dont la variation du taux de change et de l'inflation est historiquement élevée, il peut être utile d'adopter une approche de moyenne mobile pondérée sur 3 ou 5 ans pour réduire les erreurs de prédiction imputables à des variations inhabituelles ou temporaires de ces facteurs. Toutefois, l'efficacité des modèles dépend de la qualité des données.

L'Annexe 1 fournit des exemples de projections :

- Données de l'ADB ventilées par source de financement et par objectif de la SPANB pour les Philippines.
- Projections des dépenses par départements, pour différents scénarios, dans le contexte du budget national en Namibie.



4.3

Compte rendu et diffusion

L'ADB doit permettre de répondre aux questions évoquées dans les objectifs (Section 4.1.1), et doit au minimum comprendre les données de base et l'analyse suggérées dans l'Encadré 4.7. L'ADB doit aider les décideurs à comprendre les tendances générales des dépenses pour la biodiversité et leurs conséquences futures. L'extrait prend la forme d'un rapport complet (dont les contours sont suggérés ci-après)

accompagné de tableaux incluant les données d'origine et les calculs requis. Les autres extraits comprennent des rapports succincts, des documents de politique générale et la formulation de messages clés. Ces derniers peuvent être utilisés pour la défense des politiques et la communication et pour contribuer au PFB (Chapitre 6).

Structure type du rapport d'une ADB :

1. **Résumé analytique**
2. **Remerciements**
3. **Introduction**
4. **Méthodologie**
 - Portée de l'ADB : dates, institutions, public cible
 - Définition des dépenses pour la biodiversité et des catégories de biodiversité
 - Méthodologie d'attribution des dépenses indirectes pour la biodiversité
 - Acquisition des données : sources de données
5. **Résultats**
 - Synthèse des résultats : données macroéconomiques et tendances budgétaires
 - Budgets sectoriels
 - Biodiversité dans le budget
 - Dépenses pour la biodiversité par secteur/thème/catégorie
 - Dépenses pour la biodiversité par organisation
 - Écueils et opportunités du processus de budgétisation
 - Projection des dépenses futures
6. **Recommandations et conclusions**
7. **Annexes**

Annexes

Annexe I : Exemples de résultats de l'ADB en Namibie et aux Philippines



L'ADB en Namibie

Le ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET) de Namibie a collecté des données sur les dépenses entre 2006 et 2012 et des données budgétaires entre 2012 et 2015. Le MET a ensuite créé trois scénarios de dépenses futures pour son cadre de planification à moyen terme, qui couvre la période 2015-2020, comme le montre la Figure 4.7. La Figure 4.8 indique que les dépenses pour la biodiversité par ministère sur la période de 15 ans à compter de 2006/2007 devraient suivre une tendance à la baisse. La part relative du ministère de l'Agriculture, des Eaux et des Forêts (MAWF) a connu une croissance significative, et c'est aussi le cas, dans une moindre mesure, du ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Figure 4.7: Analyse des dépenses pour la biodiversité du gouvernement namibien

Projections des dépenses pour la biodiversité du ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET) : 2006/2007-2012/2013

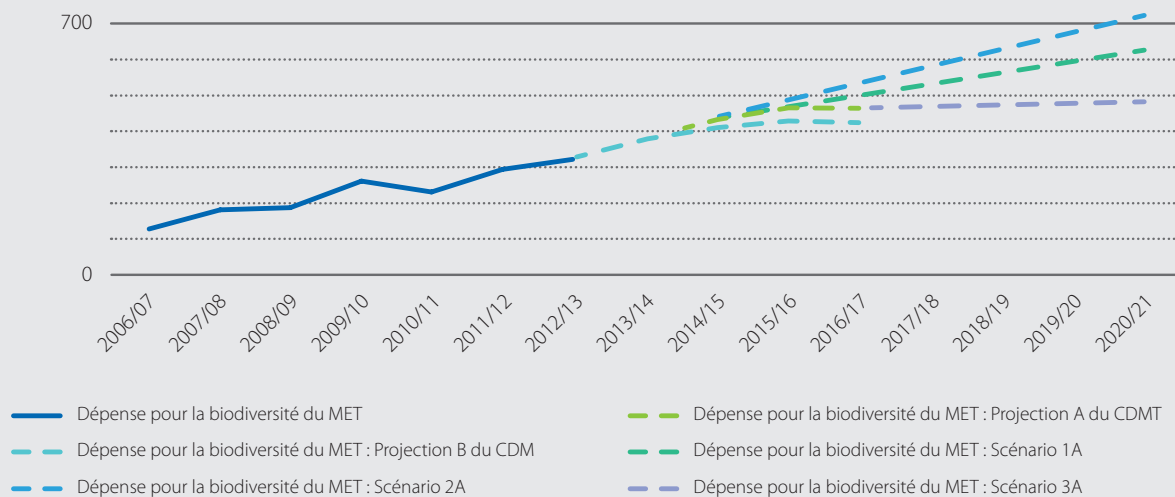
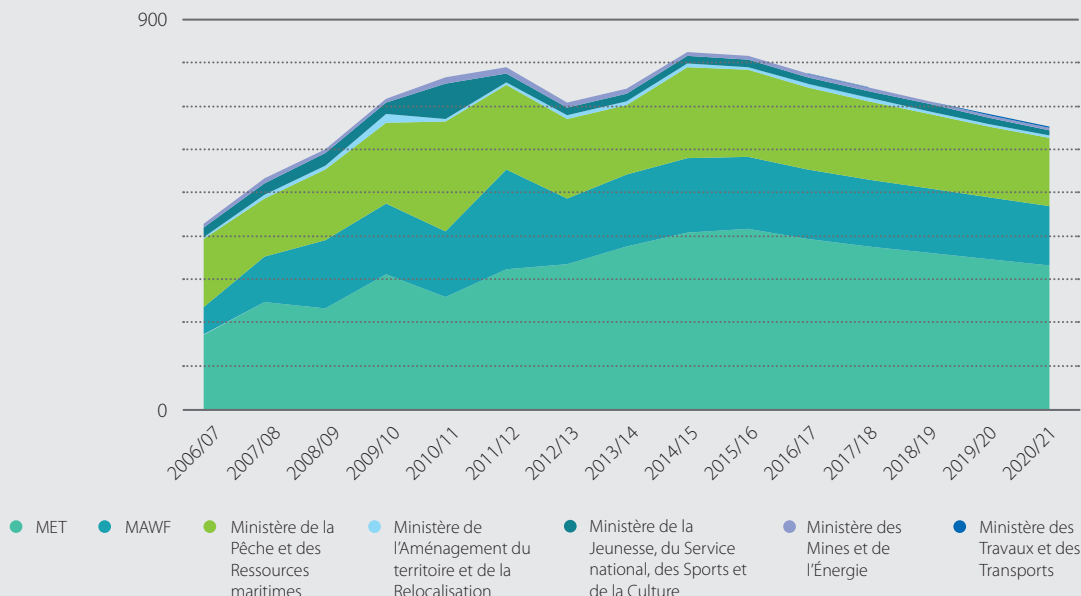


Figure 4.8: Analyse des dépenses pour la biodiversité du gouvernement namibien, dépenses pour la biodiversité réelles du gouv. et projections – 2006/2007-2020/2021 (en millions de dollars namibiens, N\$, prix de 2013)

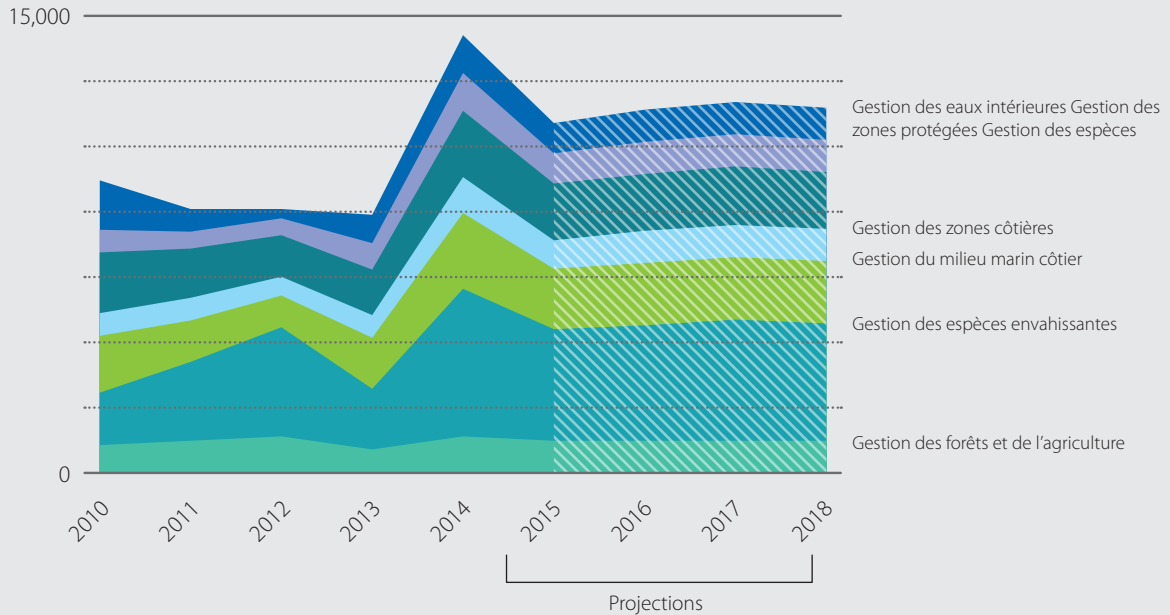




L'ADB aux Fid

BIOFIN Fidji a utilisé une méthode de prévision de série chronologique pour prédire les niveaux de dépenses pour la biodiversité dans un scénario de *statu quo*.

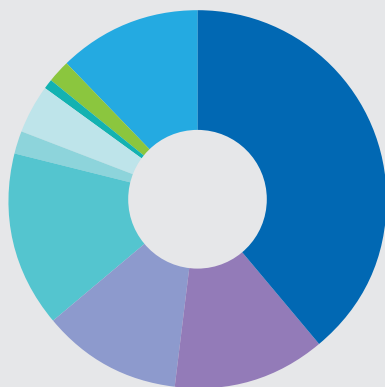
Figure 4.9: Données historiques et prédictions des dépenses pour la biodiversité (en milliers de dollars fidjiens, valeur nominale) aux Fidji



Résultats de l'ADB aux Philippines

Les Figures 4.10 et 4.11 montrent comment BIOFIN Philippines a ventilé les données de son ADB. La Figure 4.9 indique la grande importance du département de l'Environnement et des Ressources naturelles dans la mise en œuvre des programmes pour la biodiversité aux Philippines. La Figure 4.10 illustre en quoi les zones côtières du pays sont la principale priorité de dépenses, suivies par les zones humides et la biodiversité agricole. La part des zones protégées ne s'élève qu'à 10 % du total.

Figure 4.10: Philippines – Ventilation des dépenses en fonction des sources de financement



- 39% → DENR et agences rattachées
- 13% → APD DU DENR
- 12% → Prêts ou projets localement financés du DENR
- 15% → Département de l'Agriculture et bureau de la Pêche et des Ressources aquatiques
- 2% → Autres
- 4% → Secteur social
- 1% → Secteur de la Défense
- 2% → Services publics généraux
- 12% → Administrations locales

Figure 4.11: Philippines – Ventilation des dépenses en fonction des sources du Plan d'action national pour la biodiversité, par secteur thématique



- 6% → Accès aux ressources et paage des bénéfécies
- 13% → Agrobiodiversité
- 8% → Grottes
- 19% → Zones marines et côtières
- 10% → Forêts
- 12% → Espèces exotiques envahissantes
- 15% → Zones humides intérieures
- 7% → Biodiversité urbaine
- 10% → Zones protégées

Annexe II : Les catégories de dépenses BIOFIN

Classification niveau 1	Définition	Classification niveau 2
Accès aux ressources et partage des bénéfices	Accès aux ressources génétiques, en mettant l'accent sur le consentement éclairé préalable, et répartition des avantages de la diversité génétique, en mettant l'accent sur l'équité et la transparence (vis-à-vis des personnes dont les connaissances sont utilisées) et sur des conditions convenues d'un commun accord.	Arrangement contractuel
		Compensation financière
		Coût de notification au centre d'échange d'informations ABS
		Protocole de Nagoya (ratifié/mis en œuvre)
Sensibilisation et connaissances sur la biodiversité	Toute campagne, action ou initiative visant à sensibiliser à la biodiversité, son utilisation et/ou sa valeur, que ce soit dans des contextes informels ou formels ; et toute action visant à produire et fournir les données et/ou informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de biodiversité ; recherches scientifiques et études dans des domaines clés liés à tous les aspects de la biodiversité, y compris les sciences écologiques, sociales et économiques.	Bioprospection, dont l'établissement de processus de délivrance de permis et promotion de consultations de consentement éclairé préalable (libre)
		Génération de données et cartographie spatiale
		Enseignement scolaire de la biodiversité
		Enseignement non scolaire de la biodiversité, notamment formation technique
		Sensibilisation à la biodiversité (par exemple, campagnes de sensibilisation du public, éducation des visiteurs des parcs, événements)
		Communication sur la biodiversité
		Recherches scientifiques sur la biodiversité
		Innovation TIC en faveur de la biodiversité
		Évaluation de la biodiversité et des écosystèmes
		Savoirs locaux et autochtones
Biosécurité	Prévention, confinement et éradication des espèces exotiques envahissantes (EEE), ainsi que manipulation, transport et utilisation en toute sécurité des organismes vivants modifiés (OVM/OGM) résultant de la biotechnologie moderne qui peuvent avoir des effets négatifs sur la diversité biologique, en tenant également compte des risques pour la santé humaine.	Centre d'échange d'informations de la CBD
		Organismes génétiquement modifiés (OGM), y compris organismes vivants modifiés (OVM)
Économie verte	La biodiversité durable bénéficie des actions du secteur privé et du secteur public qui visent à réduire les impacts négatifs sur la nature en améliorant la conception, l'ingénierie, la planification, les investissements, les opérations, la politique et la gestion. Certaines initiatives vont au-delà de la réduction des impacts négatifs et englobent le financement et la gestion de la nature à travers des infrastructures vertes, des entreprises respectueuses de la biodiversité, la certification de durabilité et l'écologisation des chaînes d'approvisionnement. L'atténuation des changements climatiques (industrie) profite indirectement à la biodiversité et est intégrée.	Espèces exotiques envahissantes (EEE)
		Responsabilité sociale des entreprises (RSE)
		Étude d'impact sur l'environnement (EIE)
		Atténuation des GES
		Chaîne d'approvisionnement verte
		Industries extractives durables
		Consommation durable
		Énergie durable
		Investissement durable
		Tourisme durable
		Transport durable
Zones urbaines durables		

Classification niveau 1	Définition	Classification niveau 2
Planification du développement et de la biodiversité	Actions nationales, régionales ou locales en matière de planification, politique, financement, législation, coordination et exécution couvrant plusieurs catégories de biodiversité ou des questions générales telles que la planification et les politiques pour la biodiversité et le développement.	Lois, politiques et plans relatifs à la biodiversité
		Autres lois, politiques et plans pertinents
		Coordination et gestion de la biodiversité, y compris les réseaux et les partenariats entre les administrations nationales et infranationales
		Financement de la biodiversité
		Cadres de l'évaluation stratégique environnementale (ESE)
		Planification spatiale
Gestion de la pollution	Avantages de la biodiversité qui découlent d'activités dont l'objectif premier est la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution. Cette catégorie couvre la plupart des activités de la catégorie « protection environnementale » utilisées par le Cadre central du SCEE, à l'exception de 6 Protection de la biodiversité et du paysage (et 8.6 Recherche sur les espèces, etc.). Elle se superpose à certaines mesures de contrôle de la pollution de la catégorie « utilisation durable », comme la promotion de l'agriculture durable. Si l'objectif déclaré est de réduire les impacts négatifs, il sera inclus ici ; s'il consiste à améliorer la biodiversité dans les systèmes de production, il devra figurer dans la catégorie « utilisation durable ».	Accord environnemental multilatéral (AEM)
		Protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface
		Protection de l'air ambiant et du climat
		Autres mesures de réduction de la pollution
		Gestion des déchets
		Gestion des eaux usées
Zones protégées et autres mesures de conservation	Mesures <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> pour protéger et sauvegarder la biodiversité au niveau génétique, des espèces et des écosystèmes.	Gestion de la pollution par les débris côtiers et marins
		Gestion des zones protégées, notamment des aires de conservation autochtones et communautaires
		Extension des zones protégées, y compris des zones transfrontières et des corridors de biodiversité
		Conservation des paysages terrestres et marins, dont services des écosystèmes de grande valeur
		Braconnage, commerce d'espèces sauvages et CITES
		Lutte contre la perte d'habitats de grande valeur, notamment conservation ciblée d'espèces en dehors des zones protégées
		Connectivité des écosystèmes
		Conservation <i>ex situ</i> des espèces (jardins botaniques et banques génétiques)
Restauration	Restauration ou réhabilitation des écosystèmes dégradés en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques.	Autres mesures efficaces de conservation des zones, notamment les zones tampons
		Réintroduction d'espèces ; considérer les secteurs concernés (par exemple, mines épuisées, reforestation)
		Redéveloppement et ingénierie des sites
		Gestion des sites
Utilisation durable	Utilisation durable des ressources naturelles renouvelables d'après la définition de la CBD. Cette catégorie se distingue de l'économie verte par sa focalisation sur les services écosystémiques, principalement la production et les services de soutien sous-jacents. Les activités visent à améliorer les résultats en matière de biodiversité en coordination avec d'autres retombées positives liées à l'utilisation des ressources naturelles.	Secours après la catastrophe
		Agrobiodiversité
		Agriculture durable
		Aquaculture durable
		Pêcheries durables
		Sylviculture durable
		Gestion durable des terres (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et autres usages)
		Gestion durable des écosystèmes marins et côtiers
Gestion durable des pâturages		
Gestion durable de la vie sauvage		

Annexe III : Exemple de coefficients d'attribution adoptés par les pays BIOFIN

L'Annexe III présente les coefficients d'attribution adoptés par les pays BIOFIN sous forme de tableau. Si le tableau ci-dessous peut servir de référence pour discuter et définir les coefficients d'attribution nationaux, il ne constitue pas une incitation ou une recommandation à appliquer ces coefficients. L'exercice

d'attribution reste très dépendant du contexte. BIOFIN continuera de travailler avec ses partenaires à la formulation de conseils plus détaillés sur les coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité.

Objectifs de la CBD	Coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité			
	Élevé (90 à 100 %)	Moyen-élevé (49 à 89 %)	Moyen-faible (10 à 49 %)	Faible (moins de 10 %)
Conservation	Zones protégées (marines, terrestres/forêt), dont établissement, gestion, recherche, enquêtes et évaluations, conservation in situ, restauration, politique et planification, et mise sur pied de systèmes d'information	Promotion et institutionnalisation de l'écotourisme		Défense et sécurité nationale, dont exécution des lois environnementales
	Conservation des espèces	Prévention des feux de forêt		Intégration de la biodiversité au programme scolaire
	Conservation et gestion des écosystèmes, dont ressources côtières et ressources forestières	Suivi et évaluation		Participer/suivre/assurer les paiements et la conformité avec les traités environnementaux
	Accords internationaux (négociation, élaboration des politiques, suivi de la conformité, comptes rendus)	Renforcement des capacités des employés de l'État		
	Plantes : conservation génétique, recherche, protection, sensibilisation			
	Gestion et ingénierie forestières, comptabilité et évaluation biologique dans le domaine de la sylviculture et la vie sauvage			
ABS	Élaboration des politiques/ratification	Protection des droits des peuples autochtones, y compris par l'intermédiaire de titres de propriété foncière et d'instruments de tenure	Synthèse, élaboration et transfert de connaissances locales menant au développement de produits, médicaments, traitements et thérapies traditionnels et à base d'herbes	Conduite de recherches axées sur la santé publique
	Consentement éclairé préalable et libre/consultations		Recherche sur la biosécurité	Intégration ABS
	Mise en œuvre ABS, dont passation de contrats, détermination et perception de redevances et royalties, brevets			
	Habilitation des communautés locales à travers le développement des entreprises en vue du développement économique basé sur la biodiversité			
	Renforcement des capacités pour l'ABS			
	Tenue d'une base de données sur les ressources génétiques			

Objectifs de la CBD	Coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité			
	Élevé (90 à 100 %)	Moyen-élevé (49 à 89 %)	Moyen-faible (10 à 49 %)	Faible (moins de 10 %)
Utilisation durable	Intégration de la conservation et l'utilisation de l'agrobiodiversité	Recherche sylvicole, notamment sur les espèces commerciales, entretien des pépinières de clones	Prévention des EEE, diffusion de variétés de cultures à haute valeur	Intégration de la lutte contre les changements climatiques, la réduction du risque de catastrophes, la planification du développement sectoriel et local, les investissements dans des secteurs sensibles au climat, comme les ressources hydriques, l'agriculture, la sylviculture, les ressources côtières et marines, la santé et l'infrastructure
	Conservation et utilisation durable de la diversité microbienne	Gestion des forêts, y compris plantations, utilisation d'espèces exotiques et autochtones	Préparation et mise en œuvre d'un plan national complet de développement de l'industrie halieutique	Éducation à l'agriculture et à la pêche
	Permis axés sur la protection de la nature pour repeupler les réseaux fluviaux	Préservation des limites écologiques des écosystèmes lacustres, mise en place d'un système de délivrance de permis, génération de recettes tirées de redevances d'utilisation	Surveillance et examen des accords de pêche partagée	Amélioration de l'occupation des terres, dont passage à l'agriculture biologique
		Maintien de parcs nationaux, programme pour le tourisme, y compris recherche et développement de produits	Établissement et maintien d'un système d'informations halieutiques exhaustives	Conservation des ressources hydriques
		Exécution de toutes les lois relatives à la pêche, y compris commerciale	Établissement d'un corps de spécialistes du suivi, du contrôle et de la surveillance des activités de pêche	Recherche halieutique focalisée sur des feuilles de route pour les produits
		Maintien de normes de gestion durable des forêts	Gestion des régions frontalières et des sites protégés	Allocation du budget et mise en œuvre d'un étiquetage climatique
		Amélioration des sites de tourisme botanique	Développement de la production des semences	Intégration de la biodiversité au programme scolaire
		Sylviculture communautaire	Tests des émissions des véhicules	Gestion de la pollution
		REDD	Programme de sensibilisation aux impacts des changements climatiques	Disposition d'estrans
		Autres obligations internationales (CCNUCC, protocole de Kyoto, protocole de Montréal, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, protocole de Minamata)	Élaboration de politiques sur les changements climatiques (préparation à la contribution prévue déterminée au niveau national et aux mesures d'atténuation appropriées au niveau national)	Établissement de normes environnementales, seuils de réhabilitation et de pollution
		Établissement d'un système national d'information environnementale et comptes rendus correspondants	Atténuation des impacts des changements climatiques sur les communautés agricoles marginalisées	Gestion des déchets solides
		Achat écologique et directives de politique	Contrôle de la consommation et des importations d'HCFC	Cartographie et études océanographiques

Objectifs de la CBD	Coefficients d'attribution des dépenses pour la biodiversité			
	Élevé (90 à 100 %)	Moyen-élevé (49 à 89 %)	Moyen-faible (10 à 49 %)	Faible (moins de 10 %)
Utilisation durable			Établissement d'un système de gestion des déchets électriques et électroniques en responsabilisant les producteurs	Émission de permis pour l'eau ; protection et utilisation des eaux de surface et souterraines
			Projet national de gestion des déchets en plastique de consommation	Mise en œuvre d'un programme en faveur des moyens de subsistance durables
			Programme de gestion des déchets en plastique	Promotion des cultures commerciales
			Établissement d'un mécanisme de comptabilité écologique	Délivrance de titres fonciers pour soutenir l'agriculture et soulager la pauvreté
			Promotion de programmes financiers innovants à faibles taux d'intérêt	Surveillance de la qualité des eaux côtières et marines
			Incitations aux investissements respectueux de l'environnement	Prévention de l'érosion côtière
			Applications de production plus propre	Surveillance de la qualité des eaux intérieures
				Promotion de zoos pour stimuler le tourisme
				Gestion des réservoirs d'eau
				Promotion des villes agricoles vertes
				Planification urbaine durable
				Création d'installations de protection des eaux souterraines et de traitement des eaux résiduaires industrielles
				Réhabilitation des rives
				Surveillance de la qualité de l'eau des principaux cours d'eau

Endnotes

- 1 Elles comprennent les catégories du Système de comptabilité économique et environnemental (SCEE) des Nations Unies, de la Classification des activités de protection de l'environnement (CEPA) et du Classement des activités relatives à la gestion des ressources (CREMA), sans pour autant être tout à fait comparables, dans la mesure où l'ADB prend en compte les dépenses indirectes (voir ci-dessous).
- 2 Appelé « examen des dépenses », « analyse des dépenses sectorielles » ou « examen global des dépenses », entre autres.
- 3 Voir en anglais : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2018/Indonesias-green-sukuk.html>
- 4 Banque mondiale (2008). Investing in Indonesia's health: challenges and opportunities for future public spending. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/875621468284350480/pdf/463140WP0HPER11086B01PUBLIC100final.pdf>
- 5 Bird, N., Beloe, T., Hedger, M., Lee, J., O'Donnell, M. et Steele, P. (2011). Climate Public Expenditure and Institutional Review: A methodology to review climate policy, institutions and expenditure. An ODI and CDDE methodological note. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/climatechange/g-cpeirmethodology-undp.pdf>
- 6 Kazoora C. (2013). Public Expenditure Review for Environment and Climate Change for Rwanda, 2008-2012. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Rwanda_PEER_2013.pdf
- 7 Banque mondiale et Australian Aid (2012). Philippines Basic Education Public Expenditure Review. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13809/71272.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 8 MEA (2005). Millennium Ecosystem Assessment Ecosystems and Human Well-Being. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf>
- 9 Par exemple, paiement de la dette en pourcentage du PIB, taux de change et statistiques relatives à la pauvreté et à l'emploi.
- 10 EDP signifie « examen des dépenses publiques », l'objet de cette analyse. PNBV est l'équivalent en langue espagnole du Plan de développement national, et signifie littéralement « Plan national pour le bien vivre ». Source : BIOFIN Ecuador.
- 11 Certaines dépenses peuvent également favoriser involontairement la gestion durable de la biodiversité. Sans lien écrit et intentionnel à la SPANB ou à d'autres objectifs pour la biodiversité ou les écosystèmes, leur inclusion devient très subjective. Toutefois, lorsque ces impacts sont identifiés, il convient d'en prendre compte, parce que des impacts positifs involontaires peuvent devenir volontaires s'ils sont reconnus et intégrés aux plans des acteurs.
- 12 Marqueurs de Rio de l'OCDE pour la biodiversité. Voir en anglais : <http://www.oecd.org/dac/environment-development/rioconventions.htm>
- 13 Convention sur la diversité biologique. Article 1. Objectives. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/convention/articles/default.shtml?a=cbd-01>
- 14 SCEE. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea.asp>
- 15 Nations Unies, E. et FAO, I. (2014). System of environmental-economic accounting 2012: central framework. New York : Nations Unies. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seeaRev/SEEA_Cf_final_en.pdf
- 16 SCEE : Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/UnSD/envaccounting/eea_project/default.asp
- 17 L'accès aux ressources biologiques et le partage des bénéfices (ABS) font partie du but stratégique D : Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes dans le plan stratégique de la CBD, mais sont distincts dans les précédentes catégories BIOFIN.
- 18 OCDE. OECD Statistics on External Development finance Targeting Environmental objectives including the Rio Conventions. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dac/environment-development/rioconventions.htm>
- 19 Pacte mondial des Nations Unies et al. (2015). Private Sector investment and Sustainable Development. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.unglobalcompact.org/docs/publications/Private_Sector_Investment_and_Sustainable_Development.pdf
- 20 Initiative financière du PNUE et Programme mondial d'étude de la canopée (2012). The Natural Capital Declaration. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.naturalcapitaldeclaration.org/the-declaration/>
- 21 Notamment de grandes ONG internationales comme le Fonds mondial pour la nature (WWF), Conservation International (CI), The Nature Conservancy (TNC) et la Wildlife Conservation Society (WCS).
- 22 Par exemple le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le PNUE, des organisations d'aide bilatérale comme l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), etc.
- 23 Voir : <https://quickonomics.com/calculate-gdp-deflator>



Chapitre 5

L'Évaluation des besoins financiers pour la biodiversité



5.1

Introduction

Le présent chapitre fournit des conseils approfondis sur la mise en œuvre d'une évaluation des besoins financiers pour la biodiversité (ÉBF). Il s'articule autour de quatre sections. La section introductive décrit les buts et les objectifs de l'ÉBF, le processus général et fournit des liens vers les autres

chapitres. La Section 2 couvre la terminologie, les méthodes et les principes d'établissement des coûts. La Section 3 décrit les étapes de mise en œuvre de l'ÉBF. Enfin, les conclusions, recommandations et mesures de sensibilisation font l'objet de la Section 4.

5.1.1 Objectifs

L'ÉBF a pour but de faire une estimation complète des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux et infranationaux en matière de biodiversité. Les objectifs nationaux en matière de biodiversité sont généralement énoncés dans les plans d'action pour la biodiversité et d'autres instruments de planification nationaux clés, comme les plans nationaux de développement, les

plans sectoriels de développement et les plans relatifs aux changements climatiques. L'ÉBF compare ces besoins financiers aux dépenses prévues en la matière à moyen et à long terme dans le cadre d'une évaluation des besoins de financement non satisfaits.

Plus spécifiquement, l'ÉBF cherche à :

1 Clarifier les stratégies et les actions dans les plans nationaux de la biodiversité (SPANB) pour décrire les actions auxquelles il est possible d'associer des coûts et qui se rapportent aux résultats attendus dans le domaine de la biodiversité dans un cadre logique qui se prête à la hiérarchisation et à l'établissement des coûts détaillés.

2 Associer un coût à chaque action en définissant les coûts unitaires et les quantités sur la période cible.

3 Utiliser ces coûts comme base afin d'élaborer des budgets détaillés pour justifier davantage le financement de la diversité biologique, en liant les coûts de la réalisation de résultats spécifiques aux processus budgétaires nationaux.

4 Hiérarchiser les stratégies et les actions en matière de biodiversité sur la base de critères spécifiques en matière de biodiversité et de coût.

5 Estimer les besoins de financement non satisfaits en matière de biodiversité.

La CBD a produit des estimations de haut niveau du financement nécessaire à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité au niveau mondial (voir Chapitre 1). Contrairement à cette évaluation mondiale, l'ÉBF est une approche ascendante visant à produire une estimation des coûts détaillée et réaliste des objectifs des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique. Cette approche vise à répondre à la question « quel financement est réellement nécessaire pour que le pays atteigne ses objectifs en matière de biodiversité ? ». Elle part de zéro et établit un budget basé sur l'estimation de l'ensemble des ressources humaines, des investissements en capital et des ressources financières nécessaires. Elle est ambitieuse en ce sens qu'elle identifie le budget nécessaire pour une prestation de services efficace, même si cela n'est pas immédiatement réalisable dans la pratique.

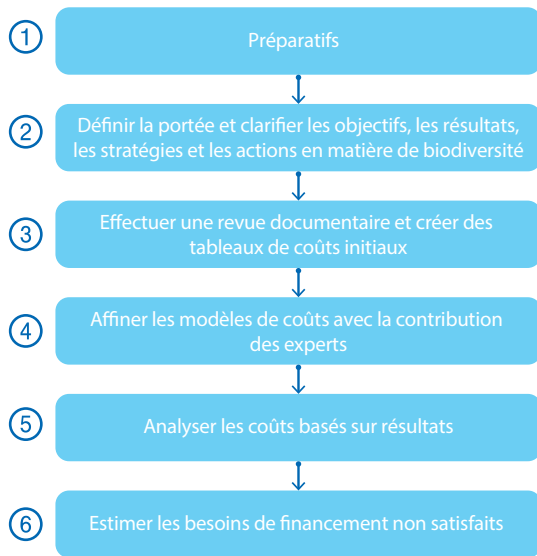
Chaque pays peut adopter sa propre approche de l'établissement des coûts à moyen et long terme. Le processus BIOFIN doit chercher à appuyer les approches existantes pour assurer la compatibilité et l'alignement. Dans de nombreux pays, les budgets environnementaux sont vagues et ne reposent pas sur des estimations de coûts détaillées quant aux investissements nécessaires pour atteindre les objectifs prioritaires. Par conséquent, ils manquent de justification, ce qui limite leur capacité à obtenir l'appui des ministères des Finances et des autres décideurs budgétaires. Cela a particulièrement été le cas avec les SPANB traditionnelles, dont la plupart n'avaient jamais inclus de budgets ou estimations de coûts détaillés. En conséquence, le financement des SPANB était rarement adéquat et, par conséquent, leurs résultats étaient médiocres. C'est pour cette raison que la CBD a encouragé les pays à appliquer une approche de type ÉBF pour élaborer une évaluation des besoins en ressources et des budgets détaillés et réalistes pour leurs SPANB.

5.1.2 Le processus d'ÉBF

Les objectifs de l'ÉBF ne sont pas simplement de générer le meilleur processus d'établissement des coûts possible pour les SPANB et d'autres stratégies nationales pertinentes, mais aussi d'évaluer les besoins de financement à l'aide d'un processus illustré à la Figure 5.1. Pour ce faire, il faut adopter une approche méthodologique solide et travailler selon un

calendrier adéquat¹, au bon format, avec les bons partenaires et en utilisant une approche participative. Les principaux partenaires sont le ministère des Finances, les agences centrales de planification et les autres parties prenantes clés identifiées aux Chapitres 2 et 3.

Figure 5.1: Processus d'évaluation des besoins financiers



L'estimation des besoins financiers doit être faite au niveau national, en lien avec la planification du développement économique et la gestion des finances publiques (« fiscale ») nationales. Elle doit être abordée au niveau des résultats (aussi appelés « objectifs » ou « extrants »), stratégies ou actions du pays en matière de biodiversité. Il s'agit de s'assurer que les besoins de financement puissent être évalués à un niveau de précision qui permette de :

- développer ou rediriger les sources et les solutions de financement,
- réaliser des évaluations subséquentes du rapport coût-efficacité et
- comprendre l'échelle et le calendrier requis pour les actions en faveur de la biodiversité.

Dans l'idéal, cette méthodologie détaillée de l'ÉBF encouragera l'amélioration des performances à travers une planification, une budgétisation et une gestion budgétaire de la biodiversité plus efficaces (voir Encadré 5.1).

Encadré 5.1: BIOFIN et la gestion des finances publiques



La gestion des finances publiques couvre plusieurs aspects de la planification gouvernementale, notamment la gestion des recettes et des dépenses. L'exercice de l'ÉBF peut être lié au processus de gestion des finances publiques d'un pays et s'aligner particulièrement sur les réformes en cours, afin de faire progresser l'intégration du financement de la biodiversité dans les finances publiques et la budgétisation. L'ÉBF devrait prendre en considération les questions de planification et de financement suivantes (telles qu'identifiées au Chapitre 3 de l'API) :

- 1 Le cadre budgétaire et de dépenses à moyen et à long terme
- 2 L'intégration des objectifs de développement durable dans la planification et la budgétisation nationales
- 3 Les approches de budgétisation détaillée basées sur les performances et sur les résultats
- 4 Décentralisation
- 5 La responsabilité fiscale et la transparence, et d'autres règles
- 6 Les conseils fiscaux et les nouvelles initiatives de gestion des risques fiscaux..

BIOFIN reconnaît que chaque pays adopte sa propre approche de planification, de budgétisation et de réforme fiscale. À ce titre, la méthodologie de l'ÉBF vise à fournir des approches pouvant être utilisées dans un large éventail de processus nationaux. L'approche BIOFIN est conforme aux principes internationaux de la gestion des finances publiques, ainsi qu'aux nouvelles tendances bien documentées dans le domaine des finances publiques.²

5.1.3 Liens vers d'autres chapitres

L'ÉBF utilise des informations et des idées développées tout au long du processus BIOFIN national. L'ÉBF s'appuie sur les pratiques et approches nationales de planification et de budgétisation qui ont été identifiées dans l'API (Chapitre 3). Le processus repose également sur l'analyse de la SPANB et d'autres documents nationaux stratégiques, stratégies et priorités évalués dans l'API. L'ÉBF aide à définir et à appliquer le système utilisé pour la catégorisation, l'attribution et

l'étiquetage des dépenses dans l'ADB (Chapitre 4), dans la mesure du possible. Un processus solide permettant d'estimer les besoins de financement de la biodiversité, qui permet de comparer les besoins de financement spécifiques avec les ressources disponibles, peut guider la hiérarchisation, l'élaboration et la mise en œuvre de solutions de financement judicieuses dans le PFB (Chapitre 6).

5.2

Méthodes d'évaluation des besoins financiers

La présente section décrit un certain nombre de principes et de méthodes utilisés pour entreprendre l'ÉBF. Après une présentation de la terminologie et des principes, elle examine

les méthodes d'établissement des coûts. Des étapes de mise en œuvre détaillées sont décrites dans la section suivante.

5.2.1 Terminologie et principes

Les termes utilisés dans ce chapitre ont un certain sens dans les finances publiques, mais peuvent avoir différentes significations pour les différentes parties prenantes. Les termes clés sont clarifiés dans cette section tandis que les autres sont définis dans le glossaire.

Premièrement, l'établissement des coûts détaillé décrit dans l'ÉBF pourrait être qualifié d'approche « ascendante » par rapport à l'évaluation des besoins financiers « descendante » du Groupe de haut niveau de la CBD (voir Chapitre 1), mais l'expression « budgétisation ascendante » peut aussi faire référence à la budgétisation administrative locale. L'ÉBF se concentre sur les coûts directs ou les coûts financiers, sauf indication explicite. Cela contraste avec une définition des coûts au sens économique, qui, outre les coûts financiers, peut inclure les coûts indirects et les incidences sur le bien-être (tels que les « coûts d'opportunité » ; voir Annexe III sur l'Analyse coûts-avantages). BIOFIN recommande d'utiliser l'analyse coûts-avantages (ou d'autres approches multivariées) pour aider à justifier les investissements dans la biodiversité, mais l'ÉBF ne l'exige pas.

Certaines actions doivent être traduites en « actions auxquelles il est possible d'associer des coûts » détaillées pour atteindre le niveau de détail nécessaire à un établissement précis des coûts. Les actions auxquelles il est possible d'associer des coûts sont définies comme suit : « actions ou activités spécifiques visant à obtenir un résultat clair ou quantifié, dont le coût estimé peut être calculé sur la base de leur description, d'une recherche ou de l'opinion d'un expert ».

Enfin, BIOFIN encourage l'utilisation du terme « investissement » dans la biodiversité pour souligner que les ressources allouées à la gestion de la biodiversité ne sont pas simplement des coûts sans rendements. Les allocations budgétaires destinées à la gestion de la biodiversité peuvent protéger ou améliorer les actifs naturels qui procureront des avantages économiques à l'avenir, tout comme les investissements dans les infrastructures ou les soins de santé. Toutefois, le terme « investissement » désigne aussi les dépenses en capital par rapport aux dépenses récurrentes ou d'exploitation du budget.

BIOFIN encourage l'élaboration d'une ÉBF :

- **Complète** - Couvrant tous les aspects de la gestion durable de la biodiversité³, même si elle exige que la portée dépasse les stratégies nationales pour la biodiversité.
- **Exacte** - Basée sur des coûts et des actions justifiables visant spécifiquement à atteindre les résultats identifiés.
- **Détaillée** - Décomposant les stratégies en objectifs ou résultats et les résultats en actions.
- **Hiérarchisée** - Classant les activités ou les résultats en fonction des facteurs suivants : 1) importance de la réalisation de la vision et des objectifs nationaux en matière de biodiversité, 2) avantages nets potentiels de l'investissement, et 3) d'autres priorités nationales.
- **Alignée** - compatible avec les processus budgétaires nationaux et les dispositions relatives à la gestion des finances publiques afin d'obtenir de meilleurs résultats.

5.2.2 Approches de l'établissement des coûts

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour définir un coût de base (établissement des coûts) pour une stratégie ou un programme. Elles mettent en rapport un intrant de coûts alloué à certaines activités et un extrant donné en relation avec des stratégies/objectifs, et en fin de compte à des résultats

(effets attendus). Différentes méthodes d'établissement des coûts présentent des forces, des faiblesses et des utilisations différentes, et plusieurs sont souvent utilisées en combinaison. Le Tableau 5.1 en décrit quelques-unes de manière succincte :

Budgétisation par reconduction

C'est peut-être l'approche la plus courante. Elle contraste avec l'ÉBF, qui met l'accent sur le calcul des coûts plutôt que sur la budgétisation, puisque les budgets sont limités par le financement disponible, alors que les coûts indiqués dans l'ÉBF devraient indiquer des besoins réalistes indépendamment des budgets disponibles. Dans la budgétisation par reconduction, le budget de l'année précédente sert de point de départ auquel une augmentation (ou une diminution) de pourcentage est appliquée. Cette approche n'est pas recommandée parce qu'elle ne répond pas adéquatement aux principes de base décrits ci-dessus.

Prévisions historiques

sur des activités historiques détaillées ou des coûts axés sur les résultats. Lorsque des coûts historiques détaillés sont connus, ils peuvent être utilisés pour estimer les coûts futurs pour des activités spécifiques. Par exemple, les coûts historiques de la replantation d'un hectare de mangroves peuvent être utilisés pour estimer les coûts de replantation d'une superficie particulière dans un pays ou une zone spécifique à l'avenir. Lors de l'utilisation de l'approche des coûts historiques, il est important de : 1) s'assurer qu'ils sont exacts et qu'ils couvrent le coût total d'une activité ; 2) fonder les nouveaux coûts sur des objectifs spécifiques de gestion de la biodiversité (c'est-à-dire le nombre d'hectares, les jours de rondes de gardes, etc.) et 3) tenir compte de l'inflation, des rendements marginaux décroissants, des économies d'échelle et de toute autre question qui aurait une incidence sur les coûts futurs.

Modélisation des coûts

Il s'agit d'une estimation des coûts futurs fondée sur des modèles quantitatifs avec des variables d'entrée. Les modèles sont presque toujours utilisés pour l'établissement des coûts et peuvent recourir à des opérations aussi simples que multiplier un coût unitaire par le nombre d'unités nécessaires. Cependant, cette approche s'applique généralement à des modèles complexes, potentiellement non linéaires, avec de multiples variables. Par exemple, les modèles d'estimation des coûts des zones protégées en fonction de leur superficie, de leur distance par rapport aux villes et de la parité locale des prix d'achat ont été calculés à partir des coûts historiques et utilisés pour établir les prévisions de coûts futurs.⁴ Des modèles complexes appuyés par de la littérature peuvent être utiles pour l'ÉBF, en particulier dans les cas où les actions sont nouvelles dans un pays et qu'aucune estimation historique n'est disponible.

Calcul des coûts par activité

Il s'agit d'une estimation des budgets fondée sur des programmes et activités spécifiques identifiés et des coûts liés à ces activités. Les frais administratifs sont plus étroitement liés aux activités que dans la budgétisation traditionnelle (qui ajoute simplement les coûts administratifs en tant que supplément). Cette approche est utile lorsque les détails des activités sur la biodiversité sont bien connus (et quantifiés), le suivi des « extrants » des projets ou des programmes (résultats immédiats des actions) est souhaité et les « résultats » (résultats à long terme) des activités sont difficiles à quantifier ou à suivre. Pour cette approche, il est utile de disposer d'un catalogue d'unités de coût pour faciliter l'établissement des coûts des activités de manière intégrée.

Calcul des coûts axé sur les résultats

Il s'agit d'un élargissement du calcul des coûts par activité, lorsque tous les coûts sont associés à des résultats spécifiques à moyen et long terme, de sorte que le « résultat » de l'activité soit au cœur de la budgétisation et non l'activité ou les extrants à court terme. Ce type de processus de budgétisation nationale rencontre de plus en plus d'assentiment. On l'appelle également « budgétisation axée sur le rendement », car elle permet au ministère des Finances et aux organismes centraux de planification de suivre plus facilement les résultats. Le calcul des coûts axé sur les résultats est décrit plus en détail ci-dessous. Cette approche peut également être conçue comme une solution de financement pour améliorer l'efficacité et la rentabilité des dépenses en biodiversité.

Encadré 5.2: Passage de la budgétisation par reconduction à la budgétisation axée sur les résultats au Pérou



La Stratégie de réforme du système budgétaire national⁵ du Pérou encourage l'utilisation de la budgétisation axée sur les résultats, dans le but de s'assurer que l'État fournit aux populations les biens et services prévus en quantité et en qualité. La stratégie de budgétisation axée sur les résultats requiert :

- Des définitions claires et objectives des résultats à atteindre ;
- L'engagement des entités gouvernementales à atteindre ces résultats ;
- Des responsabilités claires tant pour les instruments de mise en œuvre que pour la responsabilité des dépenses publiques ; et
- Des mécanismes pour générer des informations sur les produits, les résultats et les efforts de gestion.

Cette stratégie est mise en œuvre par le ministère de l'Économie et des Finances à travers : i) des programmes budgétaires, ii) le suivi de la performance basé sur des indicateurs, iii) des évaluations indépendantes et iv) des incitations à la bonne gestion.

Tableau 5.1: Résumé des approches d'estimation des coûts

Approches d'estimation des coûts	Usage courant	Possibilités	Défis
Budgétisation par reconduction	Augmentations annuelles allouées, la plupart des budgets	Modification graduelle	Vision limitée, absence de lien avec les résultats
Prévisions historiques	Données empiriques utilisées pour la budgétisation	Précises, fondées sur une expérience réelle	Non exhaustives, peuvent ne pas être optimales mais basées sur des budgets limités
Modélisation des coûts	Extrapolation à partir de petits cas, budgétisation des nouvelles activités	Autres scénarios, compréhension du rapport coût-efficacité	Manque de données empiriques, spécificité liée au pays ou à la géographie
Calcul des coûts par activité	Budgétisation de projet, budgets-programmes	Budgétisation ascendante détaillée	Pas nécessairement axé sur les résultats
Calcul des coûts axé sur les résultats	Planification selon les objectifs, cadre logique, budgétisation basée sur un programme	Meilleures pratiques, détaillé, axé sur les résultats	Approche avancée, non utilisée dans la plupart des pays

BIOFIN encourage l'élaboration de budgets à partir d'actions auxquelles il est possible d'associer des coûts et de postes budgétaires moins importants. L'utilisation d'un catalogue de coûts unitaires est également utile pour baser les estimations de coûts d'activités dans des catégories bien définies telles que ressources humaines, infrastructures, équipements, intrants, services de conseil et consultations publiques. À l'avenir, il sera peut-être possible de construire des modèles plus précis pour les futurs besoins en matière de budgétisation de la gestion de la biodiversité à partir de données provenant d'un large éventail

de pays BIOFIN et d'activités de la biodiversité liées à des stratégies et à des résultats, comme les modèles actuellement utilisés dans le domaine des soins de santé et l'enseignement. Dans tous les cas, les coûts unitaires devraient être basés sur des normes publiques, des recherches et des documents publiés et être examinés ou validés par des pairs. La littérature sur l'économie et la biodiversité fournit des estimations de coûts utiles pour des actions particulières telles que le reboisement, la restauration des récifs coralliens, la restauration des herbiers, etc. (Voir Encadré 5.3).



Encadré 5.3: Modélisation des coûts pour estimer les coûts de gestion de la biodiversité en Thaïlande⁶

Les modèles de coûts permettent de réaliser des estimations de coûts pour des actions définies. Ils peuvent permettre de disposer de coûts unitaires comparables pour différentes actions pouvant être choisies pour atteindre le même objectif. Les options de restauration des récifs coralliens et de prévention de l'érosion côtière ont été estimées par la Thaïlande à l'aide d'un outil de modélisation qui peut être adapté pour être utilisé par d'autres pays. Il est à noter que les actions les moins coûteuses ne sont pas nécessairement les plus efficaces ni les plus rentables.

Coûts de restauration des récifs coralliens

Méthodes de restauration	Coût unitaire (Baht/rai)	Coût unitaire (Baht/ha)
Transplantation sur béton	106 400	17 024
Fourniture de récifs artificiels	7 560 000	1 209 600
Pépinière flottante	18 720 800	2 995 328

Source: N. Thongtham. Rapport non publié. Département des ressources marines et côtières, Thaïlande.

Prévention de l'érosion côtière

Mesures de protection	Unit Cost (Baht/Meter)	Durability and Effectiveness*
1. Géosac/géotube/géoconteneur	9 300	++
2. Paroi en bambou	3 850	+
3. Rempart de cordon littoral en béton	31 600	+++
4. Mur de soutènement	13 300	+++
5. Brise-lames	200 000	+++
6. Sacs de sable	30 000	++
7. Épîs	70 000	++
8. Boîte à gabion	18 000	+

* Remarque : L'efficacité dépend en grande partie des caractéristiques physiques du site ; ces caractéristiques déterminent les mesures de protection adaptées.

BIOFIN recommande l'utilisation du calcul des coûts fondé sur les résultats, ou de certains de ses éléments, conformément aux meilleures pratiques en matière de budgétisation publique. Effectuer la budgétisation en commençant par les impacts pour ensuite évoluer vers les résultats, les extrants et les actions est une approche de planification courante qui fait partie d'une méthodologie de cadre logique. De nombreux pays s'orientent vers un calcul des coûts axé sur les résultats pour assurer la bonne gouvernance et faire en sorte que différents organismes publics respectent des normes élevées.⁷

L'adoption rapide des réformes de calcul des coûts axé sur les résultats et de budgétisation axée sur les résultats au sein du ministère de l'Environnement peut contribuer à améliorer le rapport coût-efficacité et à donner aux institutions prioritaires la possibilité de bénéficier d'allocations supplémentaires. La mesure dans laquelle le calcul des coûts axé sur les résultats est adopté ou adapté à l'ÉBF dépendra de la capacité et de l'engagement dans chaque pays, en particulier au sein du ministère des Finances

5.3

Étapes de mise en œuvre de l'ÉBF



L'évaluation des besoins financiers comporte six étapes :



Préparatifs

Mettre en place une équipe justifiant des compétences et des capacités adéquates pour effectuer l'ÉBF, désigner les principales parties prenantes et définir leurs rôles, établir un plan de consultation et entamer les consultations sur la méthodologie.



Définir la portée et clarifier les objectifs, les résultats, les stratégies et les actions en matière de biodiversité

Traduire les résultats de la SPANB et d'autres priorités nationales en un cadre logique qui convertit les résultats et les indicateurs de la biodiversité en « actions auxquelles il est possible d'associer des coûts » ; établir une hiérarchisation initiale des résultats et des stratégies de la biodiversité.

- **5.2A:** Examiner et préciser la portée
- **5.2B:** Utiliser un cadre logique pour structurer et clarifier les actions et les résultats
- **5.2C:** Procéder à une hiérarchisation initiale avant d'établir les coûts



Effectuer une revue documentaire et créer des tableaux de coûts initiaux

Identifier les coûts unitaires ; effectuer des recherches sur les coûts unitaires des postes budgétaires courants (salaires, véhicules, ressources humaines, infrastructure, etc.).

- **3A:** Identifier les unités budgétaires et les coûts standard
- **3B:** Créer des tableaux des coûts



Affiner les modèles de coûts avec la contribution des experts

Affiner les estimations de coûts et les résultats de l'établissement des coûts à l'aide de consultations individuelles avec les experts puis dans le cadre d'un atelier ; valider et élaborer les détails quantitatifs des actions auxquelles il est possible d'associer des coûts, des résultats, des indicateurs ; effectuer un exercice d'étiquetage ; affiner les modèles initiaux et les hypothèses.



Analyser les résultats de l'établissement des coûts

Préparer un relevé de coûts directs pluriannuel, ventilé par stratégie, objectif, secteur et acteur, etc., en fonction des besoins des parties prenantes ; comparer les coûts aux priorités en matière de biodiversité.



Estimer les besoins de financement non satisfaits

Comparer les relevés de coûts détaillés aux prévisions de dépenses, telles qu'elles ont été calculées au cours de l'ADB (Chapitre 5) ; analyser les besoins de financement non satisfaits par stratégie ou objectif national, catégorie BIOFIN, organisation, etc.

Étape 5.1: Préparatifs

Au cours de la phase de préparation de l'ÉBF, il est nécessaire d'identifier les principaux intervenants, experts et décideurs auxquels les résultats de l'évaluation peuvent être destinés. Cet effort d'engagement des parties prenantes s'appuie sur les travaux de l'API (Chapitre 4) et de l'ADB (Chapitre 5). Les gouvernements nationaux sont susceptibles de financer la majeure partie des stratégies et plans d'action pour la biodiversité à travers les processus budgétaires existants. À ce titre, les ministères des Finances et de la Planification devraient être considérés comme les principaux décideurs et acteurs impliqués dans le processus d'établissement des coûts. Les autres agences, ministères et organisations mentionnés précédemment devraient également être inclus.

Ces partenaires devraient être considérés comme des « propriétaires » potentiels de l'ÉBF, et leur participation peut être facilitée en liant l'ÉBF à la gestion budgétaire existante dans le pays (voir Encadré 5.1).⁹ Par exemple, dans certains cas, les ministères des Finances sont disposés à envisager

des demandes de financement accrues de la part des ministères de l'Environnement, mais uniquement avec des preuves supplémentaires et des données plus solides afin de comprendre les rendements.

Les autres activités de la phase de préparation sont :

- Former un groupe de travail composé d'experts qui travailleront en tandem avec l'équipe nationale BIOFIN.
- Élaborer un plan de travail comprenant un calendrier et des consultations avec les parties prenantes. Il est recommandé d'organiser une série d'ateliers de consultation réunissant diverses parties prenantes appartenant à un large éventail de secteurs.
- Examiner la méthodologie et rechercher les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays.
- Identifier les sources de données potentielles

Étape 5.2: Scope and clarify the biodiversity targets, and actions including the NBSAP

The scoping and clarifying of biodiversity targets, national strategies and specific action plans (including the NBSAP) required in this step goes beyond the initial work described in Chapter 3, and includes the following:

- Review and refine the scope
- Use a logical framework to structure and clarify actions and results
- Prioritize initial pre-costing

Étape 5.2A : Examiner et préciser la portée

Au cours de l'API (Chapitre 3), un examen détaillé de la SPANB et d'autres stratégies nationales importantes en matière de biodiversité aura été réalisé. S'il en ressort que la SPANB n'est pas considérée comme un plan suffisamment complet pour l'établissement des coûts, il faudra inclure d'autres plans nationaux et stratégies. Les principaux documents à examiner parallèlement à la SPANB lors de cette étape ont été identifiés dans la section portant sur la vision nationale de la biodiversité de l'API. La portée permettra également d'évaluer comment le processus BIOFIN peut appuyer l'affinement des stratégies et plans susmentionnés, y compris la clarification des objectifs quantitatifs et des indicateurs pour définir les actions auxquelles il est possible d'associer des coûts. De nombreux pays utilisent la SPANB comme point de départ, mais certains (par exemple, le Chili, les Fidji et la Malaisie) ont élargi leur analyse pour mieux intégrer la biodiversité dans les plans nationaux de développement.

Chaque pays doit choisir la portée la plus adaptée pour l'ÉBF en se basant sur :

1. l'exhaustivité et la qualité de la SPANB ;
2. le potentiel d'incidence sur la biodiversité le plus fort ; et
3. l'intérêt manifesté par les décideurs majeurs.

Les SPANB et autres documents stratégiques ont tendance à inclure des actions difficiles à chiffrer ou énoncées en termes généraux. Si l'action ou l'objectif est trop vague : il doit être divisé en éléments et activités plus spécifiques qui contribueraient à l'obtention des résultats énoncés. Une

stratégie générique telle que « la protection des espèces en voie de disparition » devrait être liée à une déclaration de résultat spécifique telle que « diminuer les incidents de braconnage d'éléphants de 30 % », et un ensemble connexe d'extrants et d'activités (par exemple, l'augmentation du nombre de gardes, le renforcement de la poursuite des cas de commerce illégal d'espèces sauvages, etc.). L'utilisation d'un catalogue d'établissement des coûts peut aider à convertir ces actions en unités auxquelles il est possible d'associer des coûts. En outre, il n'est pas possible d'associer des coûts à toutes les activités ou actions. Certaines décisions sont politiques ou liées à la coordination, et leur coût est nul ou minimal. L'équipe doit décider si ces actions doivent être incluses dans l'ÉBF ; certains pays préféreront peut-être les inclure même si leur réalisation ne dépend pas des allocations de financement.

Il est important de lier le processus de l'ÉBF à des résultats significatifs pour les décideurs (par exemple, la gestion des ressources en eau, les moyens de subsistance), de sorte à augmenter la probabilité qu'ils agissent.

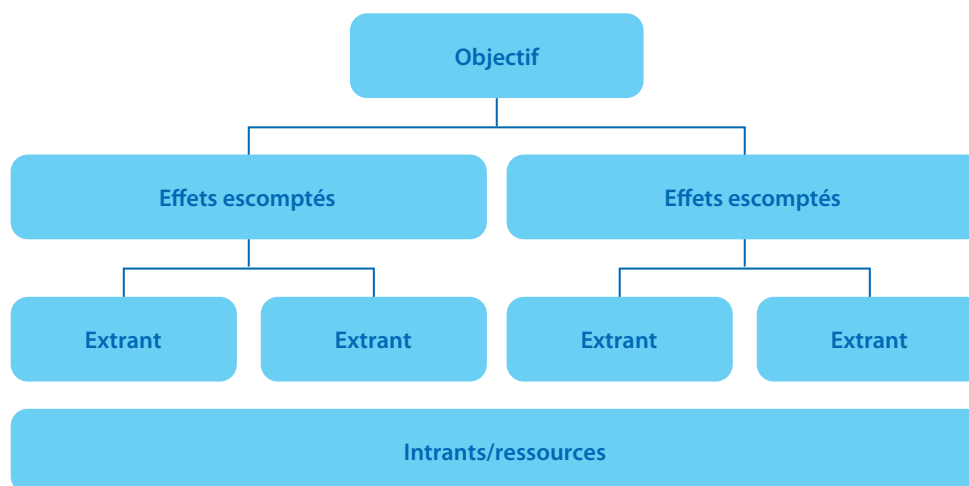
L'ÉBF pourrait, dans certains cas, devenir la référence pour établir un budget réel. Cela peut être facilité en utilisant les catégories budgétaires et les coûts unitaires du gouvernement dans le cadre du processus d'établissement des coûts, en s'appuyant sur les processus de budgétisation et de planification nationaux et infranationaux existants, et en impliquant les parties prenantes et les décideurs pertinents tout au long du processus. Un catalogue des coûts est un outil utile dans le cadre de ce processus. Voir Encadré 5.4.

Étape 5.2B : Utiliser un cadre logique pour structurer et clarifier les actions et les résultats

Une fois la portée de l'ÉBF approuvée, les actions en faveur de la biodiversité doivent s'inscrire dans une structure logique claire, quantifiable et écrite dans un langage adéquat (comptabilité/finance). À cette fin, tous les objectifs, stratégies, résultats et actions relatifs à la biodiversité doivent être identifiés et

organisés dans un cadre logique pour faciliter l'établissement des coûts. Les termes utilisés dans ce cadre pour faciliter l'établissement des coûts sont ceux qui sont utilisés dans la gestion axée sur les résultats (voir Encadré 5.3).⁹

Figure 5.2: Hiérarchie des intrants par rapport aux objectifs



Les termes de l'Encadré 5.2 peuvent ne pas être évidents dans une SPANB ou un autre plan d'action, mais ils peuvent être obtenus en traduisant les informations contenues dans les

objectifs, les stratégies, les sous-stratégies et les actions du plan. Le Tableau 5.2 fournit des conseils pour traduire les termes des SPANB en termes classiques de cadre logique.

Tableau 5.2: Cadre logique de structuration des résultats de la SPANB aux fins de l'établissement des coûts

SPANB		Liens	Éléments de la structure de coût
Élément	Description		
Objectifs nationaux en matière de biodiversité	Objectifs de haut niveau que le pays doit atteindre dans le cadre de la SPANB et d'autres stratégies nationales. Reflètent souvent les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.		Objectifs (résultats)
Stratégies (et sous-stratégies)	Catégories de la SPANB qui mènent à des objectifs (idéalement).	Les éléments de la SPANB peuvent ou non être transposés efficacement dans la structure des coûts, mais ils doivent toujours être reliés dans un ordre cohérent.	Réalisations
Actions	Description de la façon dont les stratégies et sous-stratégies sont mises en œuvre.		Extrants
Actions auxquelles il est possible d'associer des coûts	Ventilation des actions en actions spécifiques qui peuvent être chiffrées avec un faible niveau d'ambiguïté.		Extrants

Les intrants/ressources/coûts unitaires sont couramment utilisés dans le processus de budgétisation du pays. Ils comprennent des coûts récurrents et des coûts en capital. Ces informations peuvent être précieuses pour les pays qui souhaitent élaborer un budget basé sur le processus d'établissement des coûts.

Il est essentiel de fournir des résultats spécifiques, quantifiés si possible, pour toutes les stratégies principales. Certains pays, comme le Mexique, ont identifié des étapes clés pour atteindre l'action ou les résultats attendus dans leur SPANB et ont chiffré ces étapes. Cela a permis de simplifier le processus, étant donné que les SPANB n'avaient pas de résultats clairs. Une fois les résultats clairement définis, les actions peuvent être examinées pour s'assurer qu'elles sont les plus adaptées pour atteindre ces résultats. L'inscription du contenu dans le cadre logique (Tableau 5.2) et la définition des résultats quantitatifs et d'autres résultats requièrent un processus de consultation avec les parties prenantes de la SPANB et d'autres partenaires.

Pour établir le coût d'une action, il est nécessaire de comprendre divers détails sur cette action, y compris le calendrier, l'ampleur, l'emplacement, l'organisme responsable, etc., qui peuvent aider à l'établissement des coûts à l'Étape 3. Ce calcul des coûts détaillé est l'objectif principal du processus

d'ÉBF. Si les actions décrites dans la SPANB sont trop vagues, ne visent pas des résultats quantitatifs ou ne comprennent pas de définition spatiale, l'estimation des coûts budgétaires sera arbitraire, indéfendable, et risque par conséquent d'être rejetée par les décideurs financiers. Dans la plupart des pays, le processus d'ÉBF a fourni aux décideurs des informations précieuses sur la manière de mieux concevoir les plans d'action pour la diversité biologique en veillant à ce qu'ils soient axés sur les résultats attendus, de manière plus concrète. Grâce à cette approche, les actions sont plus faciles à tracer et à chiffrer et peuvent appuyer un processus de définition des priorités (voir Étape 2). Par exemple, dans le Tableau 5.3, des actions alternatives conçues pour réduire le braconnage des rhinocéros sont comparées. Même avant de réaliser des estimations des coûts détaillées, nous pouvons comparer différentes approches et les évaluer de manière consultative.

Tableau 5.3: Analyse des actions alternatives pour atteindre un résultat

Résultat escompté	Actions optionnelles pour atteindre le résultat	Analyse				
		Impact rapide	Impact à long terme	Coût	Option la plus rentable à court terme	Combinaison de toutes les options ou de plusieurs options
Réduction des incidents de braconnage de rhinocéros blanc de 30 %	Enseignement public	Faible	Élevé	Élevé		X
	Augmentation du personnel et de l'équipement de patrouille	Élevé	Moyenne	Moyenne	X	X
	Amendes élevées	Faible	Élevé	Faible		X
	Réforme juridique pour inscrire la chasse illégale de rhinocéros blancs comme infraction pénale	Faible	Élevé	Faible		X



Les actions et les résultats clarifiés sont utilisés pour l'établissement des coûts détaillés, en commençant à l'Étape 3. Le Tableau 5.4 présente un exemple de transformation d'un résultat en une action à laquelle il est possible d'associer un coût en Équateur.

Tableau 5.4: Exemple de résultats, de stratégies, d'actions auxquelles il est possible d'associer des/indicateurs clés de performance en Équateur

Objectif, résultat prioritaire	Stratégie	Action à laquelle il est possible d'associer un coût (et indicateurs clés de performance)	Détails des coûts
RÉSULTAT 2 : Les coûts de la biodiversité sont intégrés dans les systèmes de comptabilité nationale, et les plans de développement nationaux et décentralisés, afin de soutenir la réduction de la pauvreté et l'amélioration du nouveau programme national de productivité.	02,1. Introduction de la valeur de la biodiversité dans les cycles de formulation des politiques	Une unité dédiée à l'évaluation économique et le financement durable (UVESF) sera mise en place au ministère de l'Environnement.	Équipe technique de l'UVESF : un économiste senior, un expert des finances, trois comptables juniors.
		Au moins trois projets d'évaluation et d'autres initiatives autonomes sont identifiés au sein du ministère de l'Environnement (SCAN, Coastal/Marine Project, PSF) et seront gérés par la nouvelle UVESF.	Coûts opérationnels
		Les comptes environnementaux principaux sont achevés.	Plan de recherche (études)

Étape 5.2C : Procéder à une hiérarchisation initiale avant d'établir les coûts

Un exercice de hiérarchisation devrait être mis en œuvre pendant et après le processus d'affinage des actions de la SPANB pour les transformer en actions auxquelles il est possible d'associer des coûts. Les stratégies et les activités qui devraient être identifiées sont : i) celle qui sont les plus susceptibles d'obtenir des résultats (voir ci-dessus), et ii) celles qui sont les plus décisives pour atteindre les objectifs et la vision du pays en matière de biodiversité. Les critères de hiérarchisation diffèrent d'un pays à l'autre et peuvent être élaborés par les parties prenantes dans le cadre du processus de consultation décrit ci-dessus, puis convertis en un système de notation.

Il s'agit d'une hiérarchisation initiale basée sur l'impact sur la biodiversité. Elle ne prend pas en compte les coûts. L'extrait est une liste des priorités stratégiques les plus importantes parmi les objectifs, les stratégies et les actions en matière de biodiversité. Les éléments de la liste peuvent être classés ou simplement regroupés (par exemple, par priorité élevée, moyenne ou faible). La mise en œuvre des stratégies et actions dont la priorité est plus élevée peut être programmée avant celle des stratégies dont la priorité est plus faible, ce qui influencera le calendrier des besoins financiers analysés aux Étapes 3 à 5. L'exercice de hiérarchisation proposé n'a nullement vocation à éliminer les actions de faible priorité.

Encadré 5.4: Élaboration d'un catalogue de coûts



Le Mexique a identifié une série de questions permettant de déterminer s'il était possible d'estimer le coût des actions de la SPANB, par exemple : « L'action comporte-t-elle des activités concrètes pour sa mise en œuvre ? » et « Est-il possible de chiffrer l'action et de lui attribuer un coût unitaire particulier ? ». Les réponses à ces questions ont permis de classer les actions dans les catégories « coût facile à estimer », « estimation du coût possible » et « coût impossible à estimer ». L'équipe BIOFIN a ensuite décidé de la marche à suivre. Les actions dont le coût était impossible à estimer comprenaient la volonté politique, à laquelle il est difficile d'attribuer une valeur quantitative. Ce processus a été validé par les parties prenantes du pays par le biais d'ateliers de validation et de consultations d'experts. D'autres actions avaient un coût impossible à estimer car elles nécessitaient l'élaboration d'un plan avant la mise en œuvre, et que ce plan n'avait pas encore été élaboré. Dans ce cas, seule l'élaboration du plan pouvait être chiffrée.

Étape 5.3: Effectuer une revue documentaire et créer des tableaux de coûts initiaux

Cette étape se traduira par la production de tableaux de coûts initiaux pour les objectifs de biodiversité. Les sous-étapes spécifiques comprennent :

- Identifier les unités budgétaires et les coûts standard.
- Créer des tableaux des coûts.

Étape 5.3A : Identifier les unités budgétaires et les coûts standard

Chaque gouvernement dispose d'un ensemble standard d'unités budgétaires (ou de coût) et des codes de compte. On peut aussi les appeler « postes », « catégories du budget » ou « comptes budgétaires ». Une ÉBF conforme aux pratiques et directives du gouvernement est plus susceptible d'être intégrée dans les processus budgétaires et est donc vivement recommandée.¹⁰ Les coûts standard utilisés pour établir les coûts des objectifs en matière de biodiversité

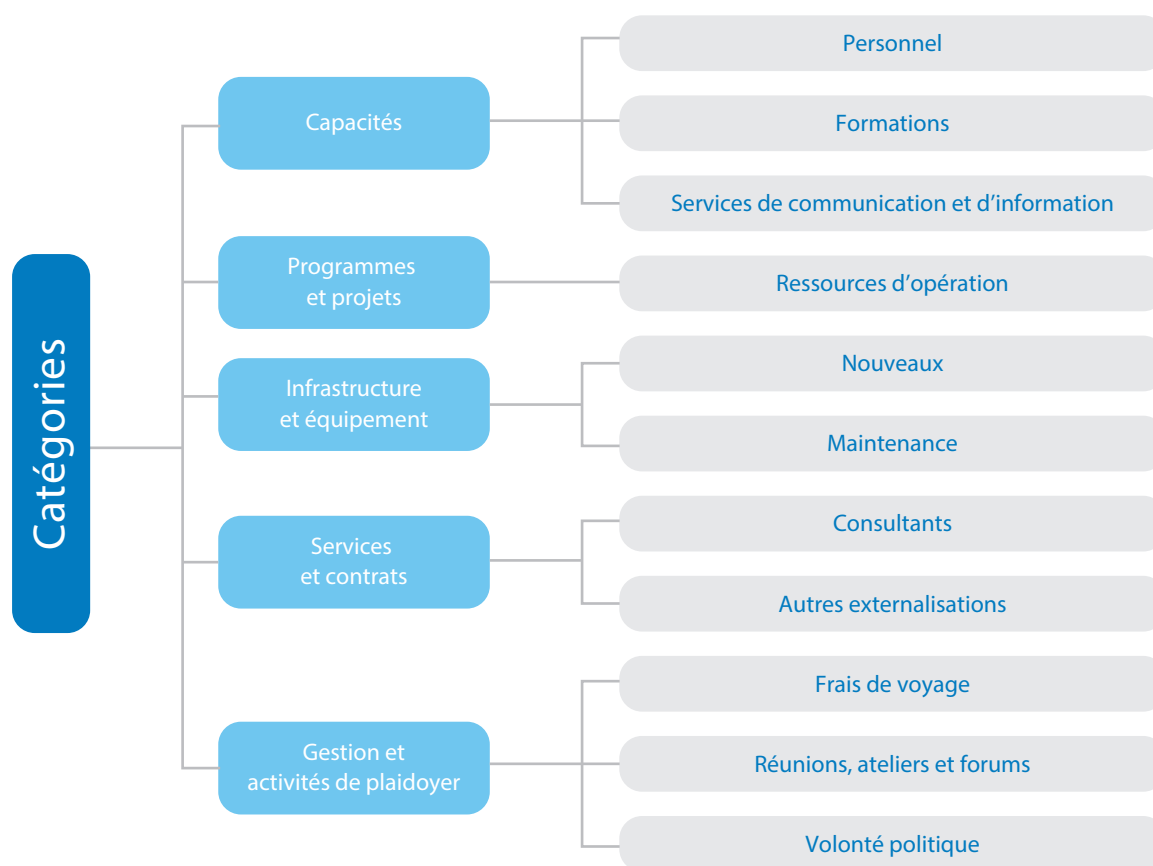
(salaires, kilométrage de véhicules, etc., voir Tableau 5.5A) seront généralement organisés en fonction de ces références nationales. La plupart des structures budgétaires sont présentées selon une hiérarchie, avec des catégories sommaires divisées en sous-catégories plus détaillées. Par exemple, un extrait des comptes de l'Afrique du Sud ainsi que le catalogue des coûts unitaires mis au point pour l'ÉBF au Mexique sont présentés aux Tableaux 5.5A et 5.5B.

Tableau 5.5A: Exemples de postes budgétaires en Afrique du Sud

Catégories sommaires	Sous-catégories
Administration	Publicité
	Frais d'audit
	Frais bancaires
	Communication
	Entretien et réparation
Matériel	Véhicules à moteur
	Matériel audiovisuel
	Matériel et systèmes informatiques
	Matériel d'urgence/de secours
	Matériel de bureau
Ressources humaines	Salaires
Divers	Restauration
	Locaux et installations
Services professionnels	Contrats
Voyage	Voyage et subsistance
	Transport pour les événements publics
Transferts	Parcs nationaux d'Afrique du Sud
	Projets de lutte contre la pauvreté
	Fonds pour l'environnement mondial



Tableau 5.5B: Catalogue des coûts unitaires au Mexique



Les coûts unitaires standard peuvent être identifiés dans plusieurs sources :

- **Les budgets et processus budgétaires précédents.** Des plans et stratégies nationaux ou locaux ont déjà été élaborés et budgétisés. Ces budgets devraient être consultés pour identifier les données, les modèles, les hypothèses et les approches qui ont été utilisées de manière efficace. Les rapports d'audit sont également inclus.
- **Barème des coûts publics standard.** Les coûts unitaires des postes standard peuvent être déterminés à partir de la grille des salaires de l'administration publique, des notes d'orientation budgétaire, et d'autres sources officielles et semi-officielles (par exemple, sur les services, les salaires, les matériaux, les opérations, les acquisitions d'immobilisations, les jours de consultants, les kilomètres parcourus, etc.). Ces

chiffres doivent être vérifiés à l'aide de données réelles (le cas échéant) de l'ADB, par exemple, pour voir si le coût associé à une personne salariée est toujours chiffré sur la base de la grille des salaires.

- **Coûts historiques.** Les coûts d'actions de gestion de la biodiversité (reboisement, gestion des zones protégées, passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, coût de la récolte durable du bois par rapport la coupe rase, etc.) peuvent être disponibles au sujet d'actions historiques dans le pays ou dans des pays similaires.
- **Modélisation des coûts.** Elle est basée sur l'expérience de la modélisation de projet (voir Encadré 5.3 dans la Section 5.1.5). Ces données doivent être ventilées au niveau de détail le plus pointu possible.

Étape 5.3B : Créer des tableaux des coûts

Une fois toutes les activités assorties de coûts identifiées et les coûts unitaires initiaux déterminés, les feuilles de calcul de coûts peuvent être créées. Dans la mesure du possible, les coûts devraient être divisés en coûts récurrents (ou coûts d'exploitation) et en dépenses en capital (ou investissements). Les coûts récurrents comprennent les salaires, le carburant et d'autres dépenses qui sont nécessaires sur une base plus ou moins continue et peuvent être estimées au fil du temps proportionnellement à l'évolution de l'effort et du nombre d'unités, en plus de l'inflation. Bien que les dépenses récurrentes aient tendance à s'inscrire dans le long terme, elles ne doivent pas nécessairement être annuelles ;¹¹ le calendrier de ces dépenses devrait être fixé par les parties prenantes de la SPANB au cours des consultations. Les dépenses en capital peuvent être ponctuelles ou périodiques.

Tous les coûts doivent être liés à des organismes ou à des acteurs spécifiques auxquels ils peuvent être affectés. Dans certains cas, les coûts seront répartis entre plusieurs actions (par exemple, pour un parc automobile). Par conséquent, dans la mesure où cela est pratique et possible, ces coûts devraient être subdivisés et affectés aux actions auxquelles ils sont attachés. Les coûts administratifs devraient être attribués aux actions et peuvent être estimés en pourcentage des coûts totaux d'action ou estimés directement. Par exemple, si un employé exerce des fonctions pour trois grandes stratégies (par exemple, des stratégies de restauration, de conservation, et d'accès et de partage des avantages), un pourcentage du salaire de cet employé devrait être alloué à chacune de ces stratégies.

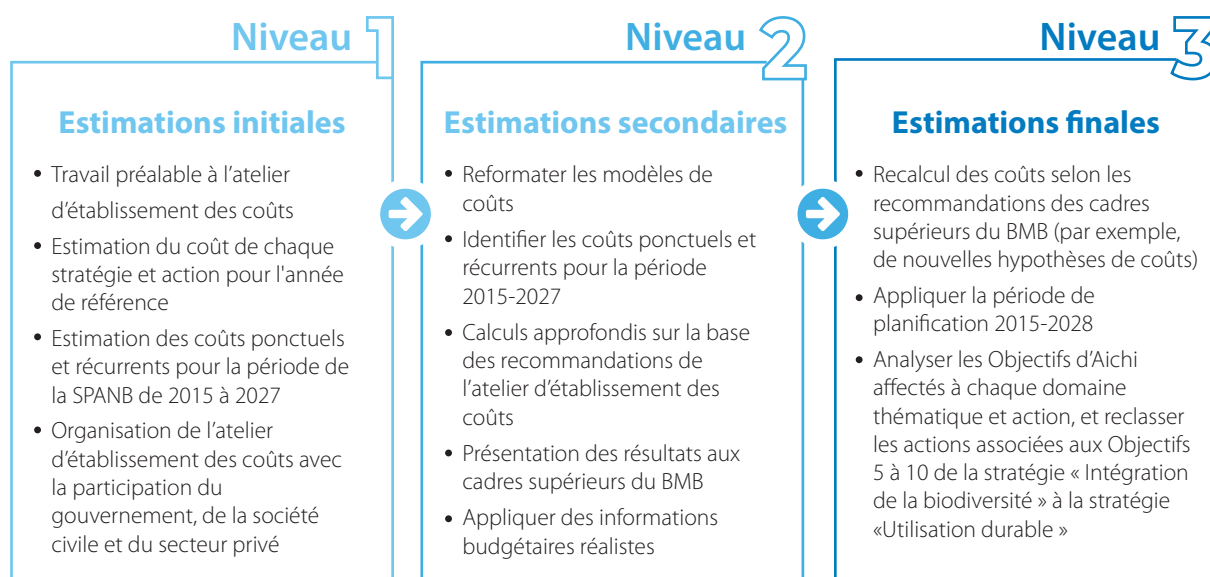


Étape 5.4 : Affiner les modèles de coûts avec la contribution des experts

Une fois que les modèles de coûts initiaux sont établis, ils peuvent être affinés à l'aide d'un processus itératif. Les consultations avec les experts peuvent être utilisées pour affiner les hypothèses d'établissement des coûts, les coûts de base et les chiffres unitaires. Ces discussions avec les experts peuvent également évaluer les actions et les approches alternatives les plus rentables pour obtenir des résultats en matière de biodiversité. À la suite de consultations d'experts individuels, un atelier peut être nécessaire pour des actions spécifiques. L'atelier peut être utilisé pour mettre à l'essai, finaliser et valider les hypothèses et les choix d'actions auxquelles il est possible

d'associer des coûts, de résultats, d'indicateurs, d'objectifs, etc. affinés dans le cadre du processus d'ÉBF. La Figure 5.3 présente succinctement un exemple de ce processus en plusieurs étapes aux Philippines, à travers trois niveaux de détail. L'Encadré 5.5 présente un exemple d'application qui a permis de passer d'un projet à un budget plus précis pour les zones humides intérieures aux Philippines. Il convient de noter qu'à l'avenir, des modèles plus complexes de calcul des coûts de la biodiversité pourront être développés à partir des enseignements tirés d'autres secteurs (voir Encadré 5.6).

Figure 5.3: Utilisation de trois niveaux d'estimation comme processus BIOFIN aux Philippines



Encadré 5.5: Exemple de budgets de réhabilitation des zones humides intérieures aux Philippines



Un exemple de formulation initiale de l'action SPANB intitulée « Réhabiliter les zones humides intérieures prioritaires, y compris les tourbières » a été effectué aux Philippines. Le processus d'établissement des coûts comportait plusieurs étapes, comme suit :

- 1 Identification des sites spécifiques : lac Lanao ; lac Naujan ; lac Malasi ; les sept Lacs ; Mangyaw ; Taal et Pansipit ; lac Maiinit ; lac Danao ; les marécages tourbeux de Caimpugan ; marais de Lalaguna ; système fluvial de Cagayan (en amont, médian, côtier) ; Ilog Hinabangan ; fleuve Pasig ; lacs Rinconada ; ainsi que 22 marais.
- 2 Identification des sous-actions, comme suit : i) conception et mise en œuvre du plan de gestion des établissements humains dans les zones humides ; ii) reboisement ; iii) préservation des sols ; et iv) identification des marais dégradés.
- 3 Détermination des coûts unitaires et des quantités pour les besoins en personnel.
- 4 Détermination des coûts unitaires et des quantités pour l'entretien et d'autres charges de fonctionnement : le reboisement (pesos/hectare) ; l'évaluation des marais (pesos/unité) ; la surveillance de la qualité des sols (pesos/unité) ; l'entretien des installations de gestion des eaux usées (pesos/installation).
- 5 Détermination des coûts unitaires et des quantités pour les dépenses d'investissement : 10 milliards de pesos par installation de gestion des eaux usées pour un total de 6 installations.

Ces étapes illustrent le processus de clarification et de quantification des actions spécifiques, et leurs coûts, ce qui permet d'élaborer un budget détaillé.

Encadré 5.6: Orientations futures pour l'établissement des coûts de la biodiversité



Il convient de noter que les modèles de calcul des coûts des résultats en matière de biodiversité sont moins bien développés que dans d'autres domaines des politiques publiques. Par exemple, OneHealth Tool¹² est un logiciel conçu pour éclairer la planification nationale en matière de santé. Il relie les objectifs stratégiques de lutte contre les maladies et de prévention des maladies aux investissements nécessaires dans les systèmes de santé. L'outil fournit un cadre unique pour l'analyse des scénarios, l'établissement des coûts, l'étude d'impact, la budgétisation et le financement des stratégies pour toutes les principales maladies et les composantes du système de santé. Son développement au cours de la dernière décennie a été supervisé par un Groupe de travail interorganisations sur l'établissement des coûts (composé de représentants d'ONUSIDA, du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et de l'OMS). D'autres outils similaires ont été conçus pour soutenir les coûts et les décisions d'investissement dans les secteurs économiques, y compris les infrastructures, le commerce et l'industrie.

Il existe une lacune dans le domaine de la biodiversité : Malgré une littérature émergente, et plusieurs tentatives pour relier les modèles biophysiques, économiques et financiers, il n'existe pas d'outil dont BIOFIN peut recommander l'utilisation immédiate. Des recherches supplémentaires sont en cours pour identifier (et mettre au point autant que possible) des outils pour faciliter le calcul des coûts de la biodiversité axé sur les résultats, reliant des actions alternatives aux structures de coûts et aux résultats escomptés. En outre, des efforts seront déployés pour développer des modèles de coûts dans BIOFIN, sur la base de l'analyse des examens détaillés des dépenses et des coûts des exercices effectués dans le cadre des processus BIOFIN infranational et national. Ceux-ci seront utilisés pour calculer les coefficients de coûts et dresser la liste des coûts standards comparables.



Étiquetage des coûts de la biodiversité

En plus d'examiner et de valider l'évaluation des coûts, cette étape devrait étiqueter toutes les actions afin de les associer à un éventail de catégories supplémentaires permettant des comparaisons et des analyses financières croisées.

Les étiquettes recommandées sont les suivantes :

- ① Les objectifs, thèmes ou stratégies nationaux en matière de biodiversité ;
- ② Les organisations chargées de la mise en œuvre (sur la base des organisations identifiées dans l'API) ;
- ③ Les secteurs (agriculture, sylviculture, pêche, industrie extractive, etc.) ;
- ④ Les 9 catégories BIOFIN.

And where possible:

- ① Les ODD ;
- ② Les Objectifs d'Aichi ; et
- ③ Les catégories SCEE.

En étiquetant chaque action selon ces catégories, il est possible de déterminer les besoins financiers de chacune d'elles (voir Étape 5.5). Une fois le processus de consultation achevé, l'équipe travaillant sur les feuilles de calcul et les tableaux peut mettre à jour les hypothèses et les résultats, et produire la version finale du projet de coûts qui sera soumise aux clients du rapport à des fins de validation.

Étape 5.5: Analyser les résultats de l'établissement des coûts

Les résultats de l'établissement des coûts peuvent être résumés et analysés de différentes manières. Tout d'abord, les résultats doivent être résumés pour les parties prenantes en fonction de leur organisation et subdivisés en catégories BIOFIN et nationale. Des analyses plus poussées peuvent être effectuées par la suite. Trois analyses détaillées des coûts sont décrites ici : le niveau relatif des différents coûts, les comparaisons de rapports coûts-priorités en matière de diversité, et l'analyse coût-efficacité. Ces analyses fournissent un intrant pour l'analyse des solutions de financement au Chapitre 6.

Les prévisions de coûts annuelles (aussi appelées relevé des coûts) pour chacun des principaux objectifs nationaux, chacune des organisations et catégories BIOFIN et chacun des secteurs, constituent le moyen le plus important de résumer les résultats de l'établissement des coûts. Les différentes formes de résultats sommaires devraient être présentées dans un graphique. Ces résumés aideront les parties prenantes à comparer les résultats et à acquérir une meilleure compréhension de la distribution des intrants futurs (coûts) nécessaires pour obtenir différents extrants (à savoir les objectifs de la biodiversité) dans les différents types d'activités et organisations.

Coûts relatifs des différents résultats en matière de biodiversité

Cette analyse compare les résultats des coûts qui peuvent être projetés ou résumés pour différents groupes d'actions. Une comparaison des coûts sur les différents cycles budgétaires, et pour les différents résultats en matière de biodiversité (à un niveau de détail plus poussé que les résumés des objectifs

nationaux pour la biodiversité) peut s'avérer utile. Les coûts peuvent être analysés et présentés pour n'importe laquelle des étiquettes qui ont été appliquées, et pour tout niveau de hiérarchisation de la stratégie/action de biodiversité couverte par l'ÉBF.



L'étude peut s'intéresser aux questions suivantes :

- Quels sont les coûts les plus importants par code/type (par exemple, les salaires) et institution ?
- Quel est l'équilibre entre les coûts récurrents et d'investissement ?
- Quels sont les facteurs de coûts les plus pertinents (par exemple, augmentation du nombre d'engagements de compensation, prix de la terre) ?
- Quelles sont les tendances attendues en matière de coûts marginaux (des économies d'échelle ou des rendements décroissants ont-ils été identifiés) ?
- Des tendances dans les besoins financiers ont-elles été identifiées en fonction des types de résultats/d'actions ou par organisation ?
- Quels sont les principaux risques liés aux hypothèses de coûts pour la période considérée (par exemple, les fluctuations monétaires, le prix de certains services ou produits, le coût du capital, etc.) ? Ceci peut être calculé avec une analyse de sensibilité.

Cette analyse devrait également inclure une double vérification du réalisme des coûts prévus, de la relation entre le coût et les résultats escomptés, et un examen rapide pour savoir s'il y a des approches alternatives qui permettraient d'atteindre les mêmes résultats. Par exemple, les Philippines ont initialement exploré la possibilité de construire des installations de traitement de ballast dans tous les grands ports du pays, mais ont vite fait

le constat que les coûts de ces installations étaient prohibitifs pour le Bureau de gestion de la biodiversité (BMB). Au lieu de cela, elles ont identifié des organisations partenaires que le BMB pourrait former et auxquelles il pourrait fournir un support technique pour inclure des installations de traitement du ballast dans les futurs plans de modernisation des ports.

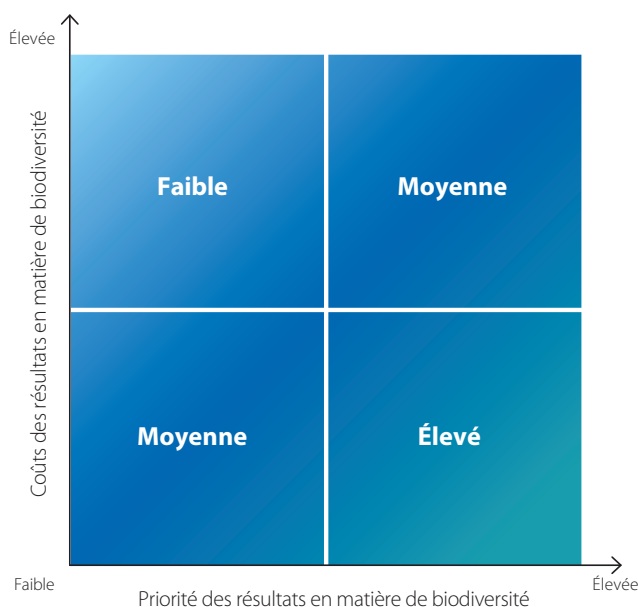
Comparaison des coûts pour les priorités en matière de biodiversité

Les coûts des résultats en matière de biodiversité peuvent également être organisés en fonction de leur score de priorité en matière de biodiversité attribué à l'Étape 2. Les critères de priorité devraient être axés sur des résultats (ou extrants) spécifiques à atteindre, et non sur la priorité globale du problème en matière de biodiversité concerné. Dans le cadre de cette comparaison, on peut faire correspondre les résultats chiffrés de la biodiversité avec les coûts et les priorités en la matière sur les deux axes (voir la Figure 5.4) dans une matrice simple. Cela peut aider à tenir compte de l'importance relative des différents résultats chiffrés du point de vue de la conservation de la biodiversité.

Les priorités les plus élevées de la biodiversité ayant des coûts relativement faibles peuvent contribuer à l'identification des moyens les plus rentables pour atteindre les objectifs de la biodiversité. De plus, cette comparaison peut déboucher sur des questions telles que celle de savoir comment les coûts importants pour des priorités plus élevées de la biodiversité pourraient être atténués (par exemple, en réalisant des économies d'échelle, en utilisant des stratégies de gestion telles que l'externalisation/appel d'offres concurrentiel, en réalisant l'approvisionnement au niveau central). Une comparaison plus approfondie (facultative) des résultats en matière de biodiversité et des coûts peut être utile pour sélectionner des solutions de financement à intégrer dans le PFB (Chapitre 6).

L'Annexe III aborde l'utilisation de l'analyse coût-efficacité et de l'analyse coûts-avantages pour évaluer les solutions de financement de la biodiversité.

Figure 5.4: Exemple de matrice de priorités en matière de biodiversité et de comparaison des coûts



Étape 5.6: Estimer les besoins de financement non satisfaits en matière de biodiversité

L'ÉBF cherche à estimer le financement nécessaire pour réaliser le plan stratégique de la CDB et les ODD associés dans un pays. Cette estimation des coûts n'est qu'une partie de l'équation « financement ». Le coût indirect de loin le plus élevé en matière de biodiversité provient du besoin de ralentir, d'arrêter ou d'inverser les activités humaines qui dégradent ou réduisent les écosystèmes naturels. Beaucoup de ces besoins sont également financés par les gouvernements, des donateurs et des entreprises privées (voir Chapitre 1). Ces problèmes ont été identifiés dans l'API (Chapitre 3) et peuvent être traités dans le PFB (Chapitre 6). Les coûts directs identifiés dans l'ÉBF fournissent un objectif utile en ce qui concerne les dépenses

en matière de biodiversité et les questions qui en découlent naturellement sont les suivantes : « Quelle part de cet objectif est actuellement couverte et quel montant devons-nous mobiliser ? » Cette section explore les défis et options liés aux réponses à ces questions.

Il est tentant de comparer les résultats des prévisions de l'ADB (Chapitre 4) avec les résultats de l'ÉBF pour déterminer l'écart entre les besoins de financement et les prévisions de dépenses. Bien que cette approche puisse aboutir à une estimation du « déficit de financement », la comparaison peut être trompeuse et est susceptible de produire une estimation erronée du

déficit. Dans quelques cas, la comparaison peut indiquer un « excédent » malgré des besoins de financement importants et bien documentés.

La plupart du temps, l'ADB et l'ÉBF ne sont pas entièrement comparables.¹³ L'ADB vise à estimer toutes les dépenses consacrées à la biodiversité dans le pays, y compris les dépenses secondaires dont la biodiversité n'est pas l'objectif principal. Premièrement, bien que les stratégies en faveur de la biodiversité puissent comporter des coûts secondaires, tels que le contrôle de la pollution dans les cours d'eau écologiquement sensibles, elles sont généralement limitées à un sous-ensemble des actions d'un pays en matière de biodiversité.

Deuxièmement, de nombreuses activités courantes de gestion de la biodiversité (gestion des zones protégées, inspection environnementale, etc.) ne sont pas considérées comme des « activités » dans les SPANB ni dans les plans de développement nationaux écologiques, car ces derniers ont tendance à se concentrer uniquement sur les activités supplémentaires et sur les modifications apportées à la situation actuelle. En d'autres termes, tandis que l'ADB cherche à évaluer la situation actuelle, l'ÉBF vise plutôt à calculer les coûts supplémentaires nécessaires pour la modifier. Ces approches différentes doivent être rapprochées pour permettre toute comparaison significative.

Trois stratégies pour résoudre l'incompatibilité entre l'ADB et l'ÉBF

1 L'ÉBF reflète les besoins non satisfaits

Éviter toute comparaison (non recommandé)

2 Axée sur l'ÉBF

Effectuer des comparaisons individuelles pour des activités spécifiques de l'ÉBF (recommandé)

3 Axée sur l'ADB

Limiter les résultats de l'ADB aux données bien capturées dans l'ÉBF (recommandé uniquement si les données de l'ADB sont de haute qualité)

1 L'ÉBF reflète les besoins non satisfaits - Éviter toute comparaison

L'approche la plus simple consiste à partir du principe que les stratégies en matière de biodiversité chiffrées sont graduelles et que, par conséquent, à l'exception des financements spécifiques identifiés pour des actions spécifiques, l'ÉBF reflète directement les besoins de financement non satisfaits. Pour mettre en œuvre cette approche, il faut passer en revue chaque activité et déterminer et quantifier les sources de financement existantes. On détermine ensuite le déficit pour chaque activité et le total peut être calculé une fois l'exercice terminé. Cette approche ne mène pas à un véritable calcul des besoins de financement de la biodiversité au niveau national, mais donne uniquement une mesure de référence pour une SPANB.

2 Axée sur l'ÉBF - Effectuer des comparaisons individuelles pour des activités spécifiques de l'ÉBF

Cette approche consiste à classer les coûts identifiés dans l'ÉBF et les dépenses identifiées dans l'ADB (Chapitre 4) en fonction des actions de l'ÉBF. Pour chaque action de l'ÉBF, l'ADB peut être examiné afin de déterminer s'il existe des dépenses qui y sont étroitement liées. Les dépenses sont ensuite associées à une action spécifique de l'ÉBF à l'aide d'une étiquette. Cette approche est particulièrement efficace quand l'ADB est organisée par programmes et résultats. Si l'ADB est basée sur des agences, les actions de l'ÉBF doivent également être associées à des agences à l'aide d'étiquettes. Même avec un étiquetage précis des agences, il est peu probable que les coûts des actions de l'ÉBF et les dépenses des agences soient bien alignés. En outre, même si les budgets-programmes et les dépenses sont très détaillés, le fait d'établir la manière dont chaque programme peut être lié à des actions spécifiques (de la SPANB) peut être fastidieux et difficile à justifier, car les descriptions des programmes ne correspondent pas aux actions (de la SPANB). Néanmoins, mise en œuvre correctement, cette technique a le potentiel de produire de bons résultats et d'offrir un outil de planification plus robuste. Dans l'idéal, l'ADB devrait être développée en premier, suivie de la SPANB (si elle vise une perspective nationale globale et pas seulement les activités supplémentaires) et enfin de l'ÉBF. Cette méthode garantit un alignement fort dès le début. Dans la pratique, la plupart des pays élaborent d'abord leur SPANB.

3 Axée sur l'ADB - Limiter les résultats de l'ADB aux données bien capturées dans l'ÉBF

Une autre possibilité consiste à réduire l'ADB afin d'inclure uniquement les dépenses liées à l'ÉBF. Cette approche est similaire à celle décrite ci-dessus, mais les catégories sont basées sur l'ADB et non sur les actions de l'ÉBF. Encore une fois, cette solution dépend de la qualité et du niveau de détail des données utilisées dans l'ADB, ainsi que de la qualité du système d'étiquetage de l'ADB. L'utilisation de catégories BIOFIN pour lier l'ADB et le l'ÉBF sera explorée plus avant, même si elle implique des risques de mauvais alignement similaires à ceux mentionnés ci-dessus. Cette approche réduira probablement les types de solutions envisagées dans le PFB et sous-représentera considérablement le niveau global d'investissement requis pour répondre aux besoins d'investissement dans la biodiversité.

Établissement des coûts « budgétaires »

Par rapport aux coûts souhaités pour les objectifs en matière de biodiversité, il peut être utile d'établir des coûts plus pragmatiques ou « budgétaires ». L'ÉBF réelle ou « budgétaire » est un exercice de budgétisation qui identifie les capitaux financiers, humains, physiques et politiques nécessaires pour mettre en œuvre les actions auxquelles il est possible d'associer des coûts prioritaires identifiées dans la SPANB, ou tout autre document de planification focale, et qui devront éventuellement être financées au moyen de solutions de financement par le biais du PFB. Si l'ÉBF idéal est considéré comme irréaliste ou politiquement irréalisable, la conversion de l'exercice de calcul des coûts en exercice de budgétisation peut produire un montant cible plus réaliste et plus facile à faire accepter.

Cette ÉBF révisée peut être utilisée pour tracer un cadre logique des résultats ou des actions jusqu'aux ressources nécessaires. Cependant, les besoins plus limités identifiés ici ne résoudront probablement pas la crise du financement national de la

biodiversité, car l'ÉBF vise à faire ce qui est politiquement faisable (budget réaliste), et non ce qui est suffisant ou optimal sur le plan écologique.

Enfin, les études existantes sur le déficit de financement insistent sur la différence entre les dépenses optimales et les dépenses actuelles dans le cas des zones protégées¹⁴ ou sur l'écart entre les besoins et les sources de financement. Pour combler cet écart, il faut identifier et mobiliser des sources de financement. La méthodologie BIOFIN encourage la mobilisation de ressources pour la biodiversité, mais en suggérant une approche unique : Comblent l'écart nécessitera non seulement d'étendre les sources de financement, mais aussi de réduire les besoins futurs en améliorant la hiérarchisation des dépenses budgétaires, les mesures du rapport coût-efficacité et les mesures préventives pour éviter les dépenses futures. Il ne faut pas oublier que même si le déficit de financement ne peut pas être estimé, les résultats de l'ADB et de l'ÉBF seront déterminants pour la formulation du PFB.



5.4

Conclusions et recommandations

Le processus d'ÉBF se termine par la présentation de conclusions et de recommandations détaillées. Les résultats détaillés de cette analyse doivent être consignés dans un rapport qui illustre leur robustesse pour la prise de décision. L'impact de l'ÉBF dépendra du succès des approches précédentes pour susciter l'engagement des parties prenantes et des décideurs.

Les principaux résultats de l'ÉBF sont un rapport écrit et une feuille de calcul comportant toutes les informations budgétaires détaillées. Dans l'idéal, les résultats de l'ÉBF devraient être largement partagés avec le gouvernement, les parties prenantes tierces et le secteur privé et validés par ces derniers. L'objectif est que le rapport soit adopté et que les estimations soient incluses dans la planification financière et la budgétisation officielles. Dans l'attente de la décision du gouvernement, les chiffres de l'ÉBF peuvent être utiles pour de nombreux cadres de rapport, y compris les rapports financiers

de la CDB. Il est également important de communiquer et de diffuser les principaux résultats aux parties prenantes. Par conséquent, en plus du rapport, les résumés des résultats peuvent être développés à l'intention de différents publics, par exemple une séance d'information à l'intention des décideurs de haut niveau.

Des recommandations claires et bien étayées sont essentielles pour transformer l'analyse de rapport technique en document axé sur l'action. Les conclusions et les recommandations doivent donc être précises et clairement exprimées. Les conclusions peuvent inclure l'importance des besoins et des déficits de financement décrits dans les sections précédentes. Les conclusions peuvent également explorer les priorités en matière de biodiversité, les problèmes financiers, le rapport coût-efficacité, l'ampleur des coûts par rapport aux autres secteurs, la contribution de la biodiversité à la dépendance des secteurs clés vis-à-vis des ressources naturelles, etc.



Au nombre des recommandations potentielles on peut citer :



Une meilleure **inclusion** des résultats en matière de biodiversité dans les politiques et la planification nationales ;



La **mise en relation** des solutions de financement existantes et proposées avec des objectifs, des organisations et des résultats spécifiques, etc. ;



L'**intégration** de l'ÉBF dans le cycle de planification du budget national ordinaire et l'institutionnalisation du processus d'ÉBF dans le secteur de l'environnement.



Une proposition de structure du rapport ÉBF est présentée ci-dessous :

A. Résumé analytique

Présenter les principales conclusions et recommandations d'une manière claire et concise.

B. Remerciements

C. Introduction

Inclure les liens vers d'autres rapports de BIOFIN et la structure du rapport. L'introduction doit être concise.

D. Méthodologie

Décrire brièvement la méthodologie de l'ÉBF. Expliquer le processus d'engagement des parties prenantes et les principales hypothèses. Décrire les sources de données. Des tableaux détaillés peuvent être fournis dans les annexes.

E. Résultats

- Présenter les chiffres globaux de l'établissement des coûts en utilisant le relevé des coûts et les tableaux des déficits. Chaque tableau doit être étayé par une explication claire et une brève analyse de son contenu.
- Plusieurs relevés de coûts peuvent être préparés en fonction des intérêts des « clients ». Comparer les coûts et la priorité des différents résultats en matière de biodiversité. Présenter des chiffres globaux par catégories, priorités nationales (objectifs), organisations et secteurs, le cas échéant.

F. Besoins d'investissement dans la biodiversité

Il s'agit du cœur du rapport. D'après les données, où les besoins sont-ils les plus importants et comment les outils de financement de la biodiversité pourraient-ils répondre à ces besoins ?

G. Conclusions et recommandations

- Distiller les principales conclusions et recommandations, y compris les recommandations politiques et techniques.
- Inclure des recommandations sur la façon d'intégrer les éléments d'établissement des coûts de l'ÉBF dans les institutions concernées, de mieux intégrer les coûts de la biodiversité dans les processus budgétaires nationaux et infranationaux, de mieux intégrer les budgets de la biodiversité dans les secteurs connexes (indirects), et inclure d'autres façons d'utiliser les résultats pour améliorer la gestion et le financement de la biodiversité.
- Lorsque l'établissement des coûts a défini des solutions de financement détaillées, ces informations doivent être transférées pour être utilisées dans la description technique des solutions potentielles dans le plan de financement de la biodiversité (Chapitre 7).

H. Références bibliographiques

I. Annexes

- a. Méthodologie détaillée
- b. Fiches techniques détaillées
- c. Glossaire
- d. Détails pour étayer les recommandations

Annexe

Annexe I : Exemples de résultats d'ÉBF



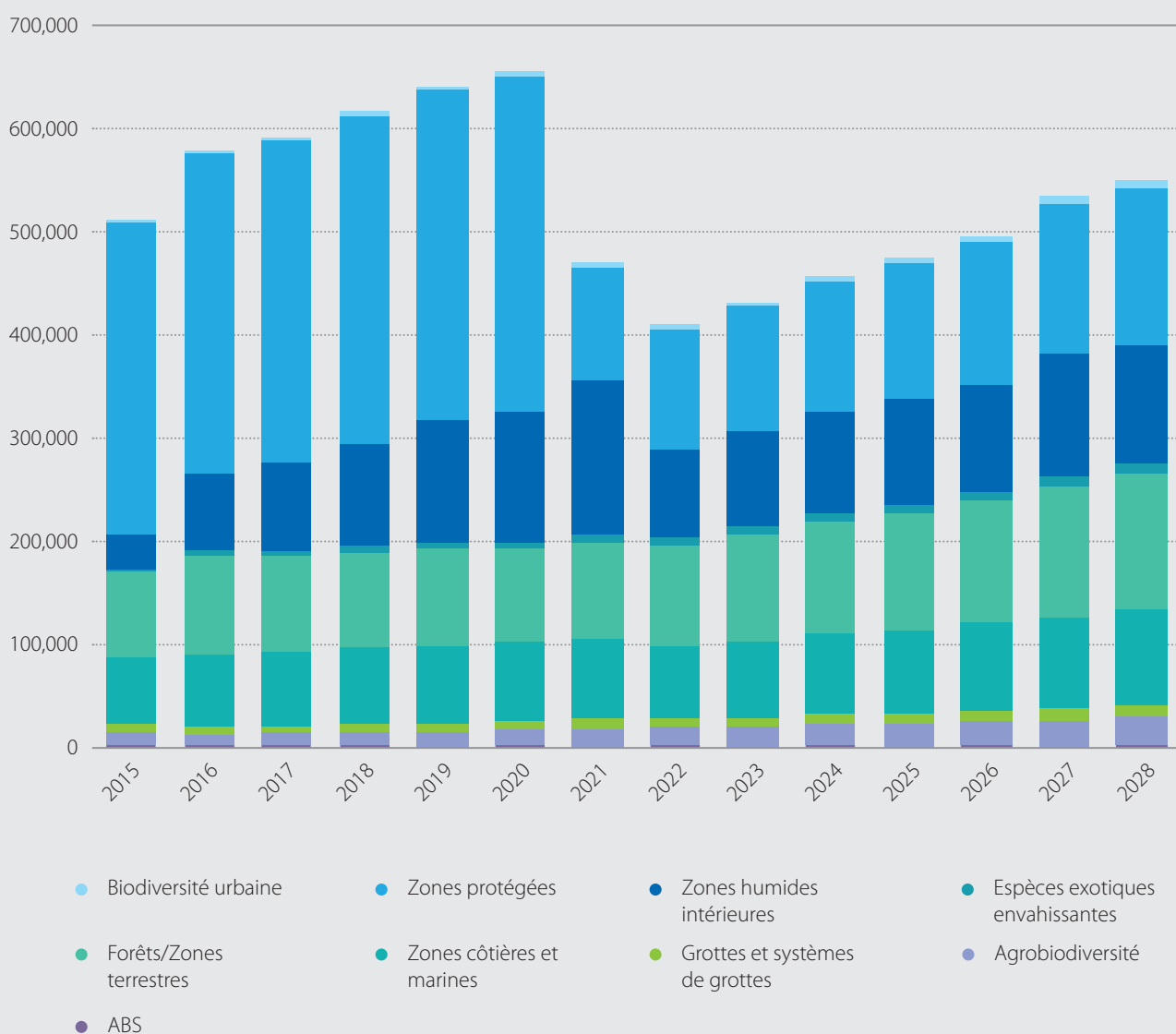
Philippines

Les Philippines ont établi les coûts détaillés de la SPANB en utilisant un processus itératif impliquant les principales parties prenantes, des experts clés et des responsables de l'administration publique. La Figure 5.5 présente les coûts estimatifs annuels (en dollars américains)

sur la période de 2015 à 2028, classés selon les principaux thèmes de la SPANB. Les coûts initiaux étaient élevés en raison des investissements associés aux efforts de gestion des zones protégées pour la réinstallation de leurs occupants dans des zones dont la valeur de la biodiversité est plus faible.

Figure 5.5: Chronologie des coûts pour la mise en œuvre de la SPANB aux Philippines sur la période 2015-2018

Millions de dollars américains





Équateur

L'Équateur a établi les coûts des huit résultats prioritaires de son SPANB, pour un scénario de base et un scénario optimal.

Le scénario de base est le niveau minimum de financement nécessaire pour mettre en œuvre les programmes de conservation clés et répondre aux exigences de base pour soutenir les fonctions écosystémiques dans les zones protégées. Le scénario optimal décrit la situation idéale si tout le financement, le personnel, l'équipement et les autres ressources nécessaires étaient disponibles. Cela permettrait de

s'assurer que les objectifs à court, moyen et long terme pour les zones protégées sont atteints, en conformité avec les normes environnementales, sociales et économiques les plus élevées.¹⁵ Le déficit financier correspond à la différence entre les besoins financiers et les fonds disponibles existants. Les résultats obtenus pour le scénario de base et le scénario optimal sont représentés à la Figure 5.6. Pour le scénario optimal, les données suggèrent que le Résultat 2 est déjà financé. Les déficits sont estimés pour les sept autres résultats.

Figure 5.6: Déficit de financement de la biodiversité ventilé par résultat dans un scénario de base – Équateur

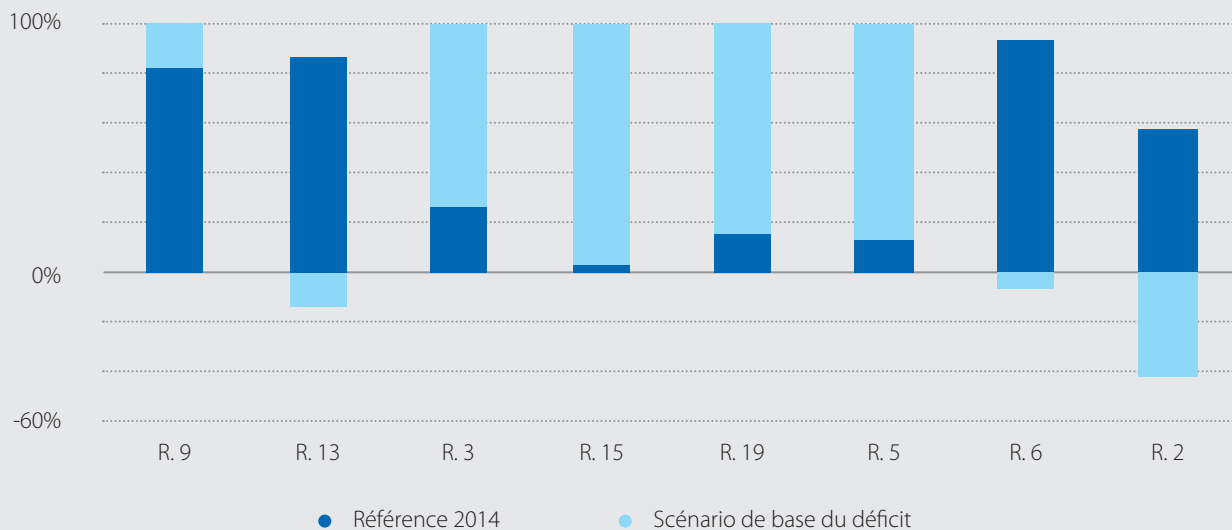
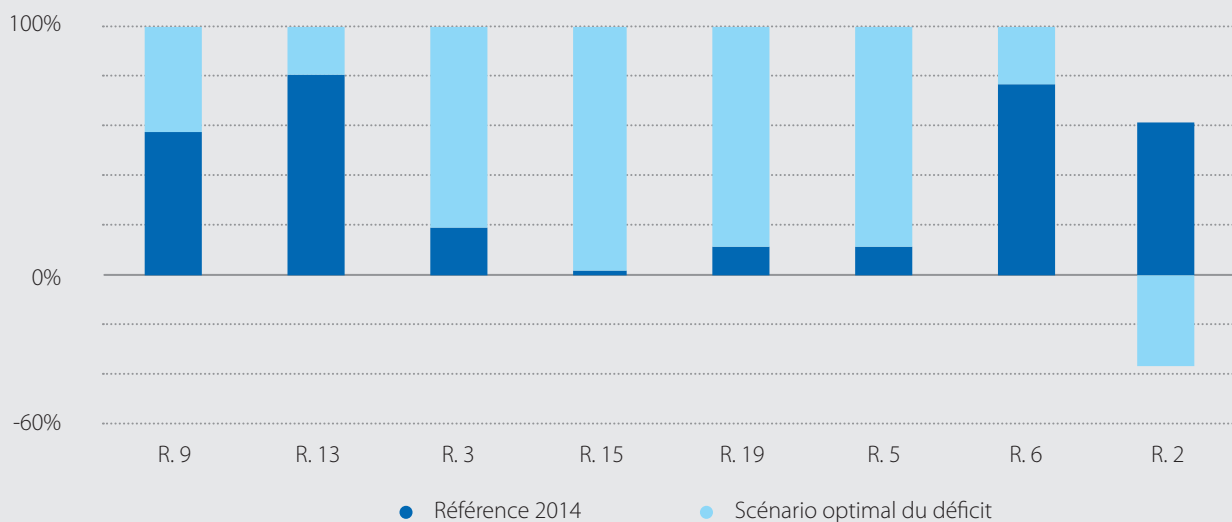


Figure 5.7: Déficit de financement de la biodiversité ventilé par résultat dans un scénario optimal – Équateur



Endnotes

- 1** Ou le ministère responsable de la budgétisation et des finances.
- 2** Cangiano, M. M., Curristine, M. T. R. et Lazare, M. M. (2013). Public financial management and its emerging architecture. Fonds monétaire international. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-presentations/1505.pdf> (en anglais)
- 3** Défini au Chapitre 1 (Section 1.3) à travers les trois objectifs de la CBD : conservation de la biodiversité, utilisation durable de la biodiversité et partage juste et équitable des avantages.
- 4** Balmford, A., Gravestock, P., Hockley, N., McClean, C. J. et Roberts, C. M. (2004). The worldwide costs of marine protected areas. Proceedings of the National Academy of Sciences, 101(26), 9694-9697. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.pnas.org/content/101/26/9694.full.pdf>
- 5** La budgétisation axée sur les résultats est régie par la Loi n° 28411 « General Law on the National Budget System », en particulier le « Chapter IV "RBB" » dans « Title III, "Supplemental Norms for Budget Management" ».
- 6** Department of Marine and Coastal Resources (2012). An Analysis of Results from Modelling of the Impact of Sea Level Rise on the Upper Part of the Gulf of Thailand (en thaï). Un rapport élaboré par TESCO Co. Ltd. pour le DMCR. Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/260166201_Recent_estimate_of_sea-level_rise_in_the_Gulf_of_Thailand
- 7** Voir en anglais sur : [http://www.focusintl.com/RBM062-RBB\(2012\)4_en.pdf](http://www.focusintl.com/RBM062-RBB(2012)4_en.pdf)
- 8** Flores, M. et Bovernick, A. (2016). Guide to improving the budget and funding of national protected areas systems. Lessons from Chile, Guatemala and Peru. Programme des Nations Unies pour le développement, New York. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/guides/undp-rblc-pabg.pdf>
- 9** Organisation de coopération et de développement économiques Comité d'aide au développement Groupe de travail sur l'évaluation de l'aide (2002). Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf>
- 10** Les pratiques comptables publiques peuvent varier d'un pays à l'autre et être totalement ou partiellement alignées sur les normes internationales. La Division de la statistique des Nations Unies et le Fonds monétaire international fournissent des documents d'orientation sur la classification et la formulation budgétaire qui sont pertinents pour l'établissement des coûts.
- 11** Par exemple, les enquêtes de surveillance sur les espèces et/ou les habitats menacés peuvent être menées moins d'une fois par an, par exemple tous les 3, 5 ou 10 ans, selon la faisabilité et la rareté de la biodiversité en question.
- 12** Organisation mondiale de la Santé (2014). Cost effectiveness and strategic planning (WHO-CHOICE). Organisation mondiale de la Santé. OneHealthTool. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.who.int/choice/onehealthtool/en/>
- 13** La plupart des pays membres du processus BIOFIN ont pu lier les dépenses aux coûts dans les catégories BIOFIN, mais seulement aux niveaux les plus élevés.
- 14** Bovernick, A., Alpizar, F. et Schnell, C. (2010). Importance of Biodiversity and Ecosystems in Economic Growth and Equity in Latin America and the Caribbean: An economic valuation of ecosystems. Programme des Nations Unies pour le développement, 2.
- 15** Flores, M. et Bovernick, A. (2016). Guide to improving the budget and funding of national protected areas systems. Lessons from Chile, Guatemala and Peru. Programme des Nations Unies pour le développement, New York. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/guides/undp-rblc-pabg.pdf>





Chapitre 6

Le plan de financement de la biodiversité

6.1

Introduction


Ce chapitre fournit des conseils sur l'élaboration du plan de financement de la biodiversité (PFB, « plan de financement » ou « plan »). Le plan de financement est le document d'orientation d'un pays pour la mise en œuvre de solutions de financement pour les 5 à 10 prochaines années. Il fait usage des données


et de l'expertise accumulées en matière de financement de la biodiversité tout au long du processus BIOFIN. Cette introduction clarifie les objectifs. La deuxième partie présente les six étapes permettant d'élaborer le plan.


6.1.1 Objectifs


Le PFB vise à présenter une approche cohérente et globale du financement de la biodiversité qui englobe toute une gamme de solutions de financement prioritaires. Le plan est un document national impliquant le secteur public, le secteur privé et la société civile. Le plan ne se limite pas à la mobilisation

de ressources supplémentaires : il couvre les quatre résultats en matière de financement (Chapitre 1) : générer des revenus, réaligner les dépenses, assurer une meilleure exécution et éviter les futures dépenses. Les objectifs du plan sont d'établir :

1  La liste complète des solutions de financement potentielles, comprenant les instruments existants ainsi que les nouvelles opportunités ;

2  Une hiérarchisation et un examen rigoureux des solutions de financement potentielles pour obtenir une combinaison optimale de solutions prioritaires à inclure dans le plan de financement ;

3  Des propositions techniques détaillées pour la mise en œuvre des solutions de financement de la biodiversité prioritaires ;

4  Un dossier d'investissement clair pour chaque solution de financement prioritaire et un argumentaire économique de haut niveau en faveur d'investissements accrus dans la biodiversité et de la mise en œuvre du plan ;

5  Un plan de financement de la biodiversité bien rédigé et convaincant, avec des objectifs financiers, des priorités, des étapes clés, un budget et des responsabilités clairement définis.

La formulation du PFB nécessite un éventail de capacités techniques et un effort coordonné des décideurs au sein du gouvernement, de la société civile et des entreprises privées. Une expertise spécialisée est nécessaire pour élaborer les propositions techniques des solutions de financement sélectionnées dans le plan. La période consacrée à la préparation du Plan peut s'étendre jusqu'à un an, et le plan doit être envisagé comme un document évolutif plutôt que comme un rapport définitif.

Plus que pour les évaluations précédentes, la configuration du PFB sera le résultat de compromis entre les arguments d'économie politique et des propositions fondées sur des preuves. L'établissement de la propriété du document et l'organisation du processus de validation sont des étapes clés pour assurer le suivi et la mise en œuvre.



6.1.2 Solutions et plans de financement

Le Manuel BIOFIN établit une distinction entre les instruments de politique et de financement (par exemple, les instruments financiers individuels, fiscaux ou juridiques utilisés) et les solutions de financement. Une solution de financement vise à utiliser un ou plusieurs instruments pour atteindre un résultat spécifique ou résoudre un problème spécifique (d'où le nom « solution »). Au Chapitre 1, nous avons défini une solution de financement comme « une approche intégrée permettant de résoudre un problème ou un défi spécifique grâce à l'utilisation adaptée au contexte d'instruments de financement et économiques ». Une solution de financement repose sur une combinaison d'éléments comprenant un ou plusieurs instruments de financement, sources de financement, agents principaux ou intermédiaires, bénéficiaires ou parties prenantes principales, ainsi que le résultat souhaité en matière de financement. Une solution de financement vise à accroître l'efficacité, la portée ou l'impact d'un instrument spécifique pour obtenir un résultat clair en matière de biodiversité. Une solution peut consister à revoir le système de droits d'entrée des zones protégées de cinq parcs clés en augmentant le tarif et en assignant un pourcentage des droits d'entrée du parc. Dans ce cas, l'instrument de financement correspond à la modification des dispositions réglementaires relatives à la modification des droits d'entrée du parc.

Les solutions de financement de la biodiversité sont extrêmement variées. BIOFIN a mis en ligne une liste de plus de 150 solutions. Les solutions peuvent s'appuyer sur des recettes/ revenus ou contributions publics ou privés ; être élaborées autour de régimes volontaires ou obligatoires ; être guidées par les marchés ou les réglementations ; être disponibles à court ou à long terme ; être associées à des conditions particulières fixées par le(s) bailleur(s) ; être procycliques ou anticycliques ; et être disponibles dans différentes devises. Cependant, il est important de souligner que pour réaliser le PFB, chaque solution de financement proposée doit être spécifique et décrite de manière adéquate.

Des plans de financement à l'échelle nationale, synthétisant les principales solutions de financement au niveau national, ont été appliqués à différents secteurs, en particulier les infrastructures et l'énergie (voir Encadrés 6.1 et 6.6). Ils étaient rarement développés pour la biodiversité avant BIOFIN (ou du moins pas de manière aussi complète). L'Encadré 6.1 présente un cycle de planification pour le secteur de la santé, très similaire à l'ensemble du processus BIOFIN, qui montre la manière dont le plan de financement s'appuie sur une série systématique d'évaluations.

Encadré 6.1: Planification du financement pour la vaccination : directives OMS-UNICEF pour une planification pluriannuelle complète pour la vaccination (2013)¹



Organisation mondiale de la Santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a élaboré des directives détaillées et intéressantes pour planifier les programmes de vaccination. Ces programmes ne peuvent réussir que s'ils bénéficient d'un financement adéquat et fiable, conjugué à l'obtention et à l'utilisation efficaces des ressources. L'OMS détaille le processus de planification en 7 étapes :

- **ÉTAPE 1. Analyse de la situation :** examen des forces et des faiblesses du système de vaccination.
- **ÉTAPE 2. Établissement des objectifs, des étapes clés et des priorités :** établir les buts, les objectifs et les stratégies nationaux prioritaires sur trois à cinq ans.
- **ÉTAPE 3. Planification des stratégies :** décrire les moyens qui permettront d'atteindre les objectifs nationaux.
- **ÉTAPE 4. Liens avec les plans nationaux de santé et les buts et objectifs mondiaux :** pour la stratégie de vaccination.
- **ÉTAPE 5. Élaboration d'un échéancier d'activités et d'un cadre de suivi et d'évaluation :** pour les principales activités et étapes clés.
- **ÉTAPE 6. Coûts, financement et déficit de financement :** inclure les évaluations des coûts et des dépenses liées au cycle de planification et de budgétisation du ministère de la Santé. Identifier les déficits de financement, effectuer une analyse des coûts-avantages et relier le plan aux stratégies de mobilisation des ressources potentielles.
- **ÉTAPE 7. Mise en œuvre de la planification pluriannuelle complète :** décrire des plans de travail annuels détaillés en lien avec les cycles nationaux de planification et de budgétisation aux niveaux national et infranational du système de santé..

6.1.3 Investissement privé en faveur de la biodiversité

Les objectifs de conservation de la biodiversité ne peuvent pas être atteints uniquement grâce au financement public. La mobilisation du financement privé, par le biais de cadres réglementaires, de mesures d'incitations intelligentes et d'une promotion des modèles d'entreprises durables et inclusives, est essentielle. Ce n'est qu'en développant et en finançant des entreprises durables que nous pourrions préserver les écosystèmes terrestres et marins de la Terre et en bénéficier de manière durable. 15 % des terres sont actuellement protégées, mais cela ne couvre pas toutes les zones importantes pour la biodiversité. Encourager une nouvelle génération d'entreprises et d'investisseurs est essentiel pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre).

Le défi est que l'investissement privé n'est pas suffisant pour résoudre les problèmes systémiques du financement de la biodiversité. Nous estimons le déficit à plusieurs centaines de milliards de dollars. Malgré leur nombre peu élevé, les investissements dans les entreprises et les produits financiers générant à la fois un rendement financier et un impact mesurable sur la conservation ont augmenté. Entre 2013 et 2015, le total des capitaux privés engagés dans des investissements en faveur de la conservation a augmenté de 62 %, pour atteindre un total de capitaux privés engagés de 8,2 milliards de dollars américains entre 2004 et 2015.²

Pour augmenter encore ce chiffre, il faut changer la manière dont les entreprises privées et les institutions financières perçoivent les opportunités d'investissement dans la biodiversité et les écosystèmes, et la manière dont les acteurs publics et philanthropiques agissent pour remédier aux défaillances du marché et catalyser les capitaux privés. Le financement de la conservation est un marché extrêmement sous-développé. Les investisseurs privés (particuliers fortunés, fonds de pension, autres investisseurs institutionnels et même investisseurs particuliers traditionnels) pourraient fournir les 200 à 300 milliards de dollars américains³ par an nécessaires pour préserver les écosystèmes les plus importants du monde, ce qui représente toujours une petite fraction de la richesse totale. Cet objectif ambitieux peut déjà être comparé aux 23 000 milliards de dollars américains déjà investis de manière responsable,⁴ soit entre un cinquième et un quart du montant total en dollars qui se trouve sous gestion professionnelle.

Un « supplément » au Manuel BIOFIN aidera les praticiens des secteurs public et privé à comprendre et à mettre en œuvre des solutions de financement visant à attirer les investissements privés. Il se penchera d'abord sur le rôle des entreprises privées et du secteur financier dans le financement de la biodiversité, avant de passer en revue les tendances récentes en matière d'investissement privé dans la conservation et de résumer les formes d'engagement prédominantes, ainsi que les moyens de mettre en œuvre des solutions de financement axées sur le secteur privé.

Encadré 6.2: The Coalition for Private Investment in Conservation (CPIC)



La Coalition for Private Investment in Conservation (CPIC) regroupe des organisations de la société civile, des institutions financières des secteurs privé et public et des universités œuvrant pour une augmentation substantielle de l'investissement privé à des fins de rendement dans le domaine de la conservation. La CPIC élabore de nouveaux modèles d'investissement et filières de financement qui contribueront à combler le déficit actuel en matière de financement de la conservation et contribueront aux objectifs mondiaux de conservation de la biodiversité et de développement durable. La Coalition se concentre sur les secteurs suivants : résilience côtière, conservation et restauration du paysage forestier, infrastructure écologique pour la gestion des bassins versants, intensification de l'agriculture durable et pêche côtière durable.

La liste des ressources de la CPIC est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://cpicfinance.com/resources/related-reports>



6.2

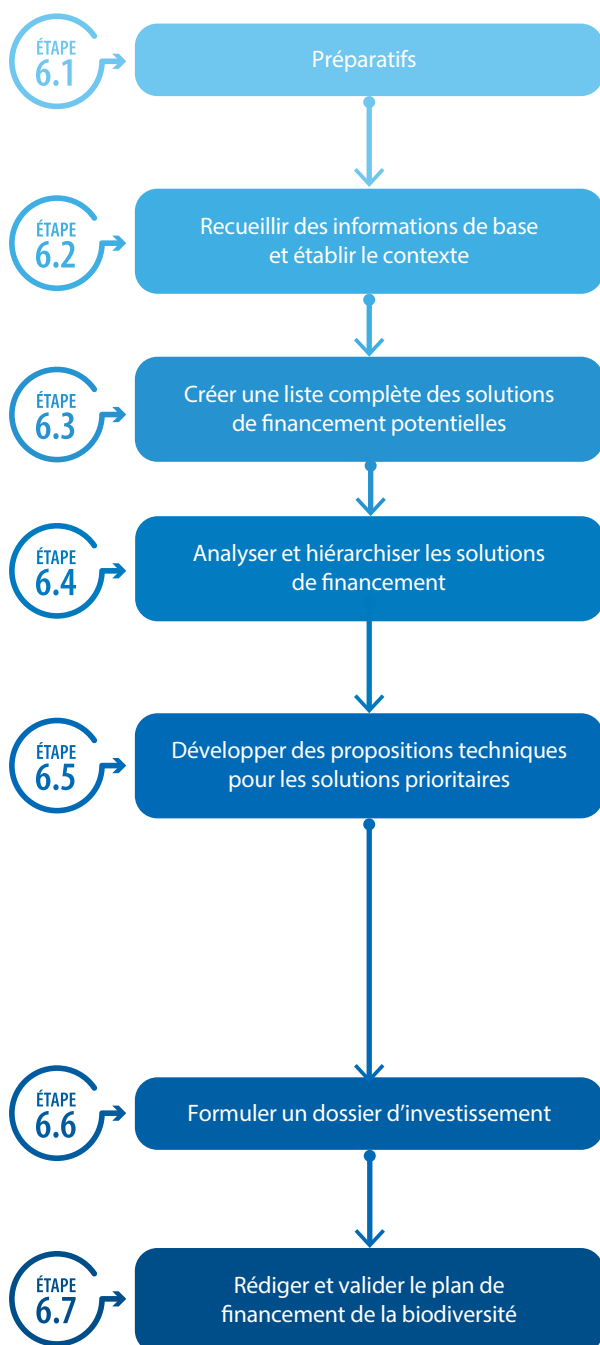
Étapes de l'élaboration du plan de financement de la biodiversité

Cette section décrit les six étapes nécessaires pour élaborer le PFB (voir Figure 6.1). Après l'étape préparatoire, aux Étapes 2 et 3, un examen complet des instruments de financement existants et des évaluations BIOFIN devrait être effectué pour établir une vision du PFB, l'ampleur des besoins de financement,

et la liste complète des instruments de financement existants et des solutions potentielles. À l'Étape 4, les solutions de financement sont hiérarchisées. L'Étape 5 consiste à élaborer des propositions techniques pour les solutions de financement prioritaires, tandis que l'Étape 6 consiste à élaborer le PFB.

Figure 6.1: Processus du plan de financement de la biodiversité

Les étapes sont les suivantes :



Préparatifs

Définir la portée du travail, le propriétaire du document et les parties prenantes clés ; établir le processus de validation et rassembler les documents et données pertinents, ainsi que les membres de l'équipe.

Recueillir des informations de base et établir le contexte

Passer en revue les évaluations BIOFIN (API, ADB, ÉBF) et identifier une vision et des points d'entrée clairs. Plus important encore, dresser la liste des instruments de financement existants et des solutions potentielles à hiérarchiser.

Créer une liste complète des solutions de financement potentielles

Convertir de manière systématique la liste des instruments de financement existants et des solutions potentielles en descriptions de solutions de financement pouvant être évaluées au cours du processus de hiérarchisation.

Analyser et hiérarchiser les solutions de financement

Effectuer une analyse rapide de toutes les solutions de financement identifiées, suivie d'un exercice d'analyse plus détaillée afin de hiérarchiser les solutions. La sélection doit s'appuyer sur des preuves et sur l'engagement participatif des experts et parties prenantes locaux.

Développer des propositions techniques pour les solutions prioritaires

Réaliser des évaluations de faisabilité pour concevoir les solutions de financement prioritaires. La conception comprendra la définition des éléments centraux des solutions, la justification, les résultats financiers attendus, la séquence, les risques, etc. Il peut être difficile pour les pays de procéder à des évaluations détaillées de toutes les solutions avant que le PFB soit présenté aux décideurs. Considérez le PFB comme un document évolutif : La réalisation d'analyses plus poussées et d'études de faisabilité détaillées peut être différée en fonction de considérations liées à l'économie politique et de contraintes budgétaires et temporelles. Néanmoins, les solutions qui ne sont pas décrites et présentées correctement ne seront probablement jamais mises en œuvre.

Formuler un dossier d'investissement

Le dossier d'investissement en faveur des solutions de financement doit convaincre les décideurs d'agir et être formulé dans un langage compréhensible par les investisseurs.

Rédiger et valider le plan de financement de la biodiversité

Rédiger un plan de financement qui sera considéré comme un document de politique officiel appartenant au gouvernement.

Étape 6.1: Préparatifs

Les préparatifs en vue de l'élaboration du plan de financement impliquent la constitution d'une équipe et de partenariats, notamment des comités consultatifs techniques. La formulation du PFB est différente de celle des autres évaluations en termes de pondération de l'engagement politique en faveur de la mise en œuvre, par exemple les responsabilités liées aux différentes solutions et attentes. Le comité directeur sera probablement le client principal et approuvera le PFB. L'équipe doit comprendre un rédacteur principal (idéalement un économiste des ressources naturelles ou un expert en finances publiques), d'autres membres de l'équipe BIOFIN, des experts nationaux et internationaux et des partenaires clés du gouvernement

et de la société civile. Plus la sensibilisation et l'engagement sont importants, plus il y a de chances que le PFB devienne un véritable plan national. Tous les documents précédents produits par BIOFIN (y compris les feuilles de calcul) et les principaux documents sources, SPANB, stratégies d'économie verte, etc. doivent être rassemblés et partagés entre tous les membres de l'équipe PFB.

Le fait de se mettre d'accord sur l'appropriation et le statut juridique du plan est une tâche cruciale qui nécessite de bien comprendre les rôles et responsabilités des institutions impliquées.



Lors de la décision relative à l'appropriation et à la gouvernance du plan de financement, tenez compte des questions suivantes :

- Quel sera le statut officiel ou juridique du plan (par exemple, adopté comme instrument juridiquement contraignant, publié comme une stratégie nationale à moyen terme) et quels processus formels sont requis pour la validation et l'approbation ? Combien de temps durera le processus d'approbation ?
- Qui sera le propriétaire et l'exécutant du plan après le cycle du projet BIOFIN ?
- Le propriétaire du plan ou les organismes d'exécution seront-ils confrontés à de sérieux problèmes de capacité dans la mise en œuvre du plan ? Et si oui, comment renforcer les capacités ?
- Quelles mesures et recommandations pourraient être mises en œuvre rapidement pour maintenir et susciter un niveau d'intérêt élevé chez les décideurs⁵ pendant un long processus d'officialisation ?

Étape 6.2: Recueillir des informations de base et établir le contexte

Cette étape consiste à compiler et à repasser en revue toutes les informations de base nécessaires. Elle est essentielle pour garantir que le plan de financement s'appuie sur des évaluations complètes produites par BIOFIN et d'autres sources pertinentes. Elle doit permettre de produire une liste préliminaire d'instruments financiers existants et de solutions de financement potentielles, comptant environ 100 à 200 entrées. Ce processus a pour but d'identifier et d'élaborer des informations pouvant être utilisées pour développer un PFB puissant et précis sur le plan technique. Ces solutions affectent les sections suivantes du PFB :

- Définir une **vision nationale claire de la biodiversité** dans le contexte des ODD et du programme de développement national, auquel le plan contribue ;
- **Identifier les points d'entrée** permettant aux décideurs, aux chefs d'entreprise et aux autres groupes d'intérêts de mobiliser une masse critique de soutien au plan ;
- Établir un **dossier d'investissement** en faveur de la biodiversité et du plan de financement lui-même ;
- **Clarifier** les besoins de financement pour qu'ils correspondent à l'estimation de la contribution financière des solutions de financement du plan ;

- Et plus important encore, dresser la **liste des instruments de financement existants** et des solutions potentielles à des fins de hiérarchisation.

Les évaluations précédentes ont fourni les intrants suivants : L'API fournit des informations sur les tendances clés, les moteurs, les subventions, les revenus et les instruments et mécanismes de financement existants. L'ADB fournit des données sur les sources actuelles et les possibilités d'expansion. L'ÉBF comprend des informations sur les financements existants pour la SPANB et les autres plans relatifs à la biodiversité, et établit un lien entre les financements disponibles et les besoins financiers spécifiques. Plus spécifiquement, l'API comprend une liste préliminaire de tous les instruments de financement existants dans le pays. Cette liste (Chapitre 3) est essentielle à la formulation de solutions de financement et doit être soigneusement revue et mise à jour. Elle peut comprendre des informations supplémentaires telles que les sources de financement.

La liste des instruments de financement existants et des autres outils et stratégies pertinents de l'API doit être convertie en une liste de solutions de financement potentielles, à développer au cours des étapes 6.2 et 6.3. Le passage en revue de l'API, de l'ADB et de l'ÉBF devrait permettre d'identifier un large éventail

de défis existants ainsi que les opportunités correspondantes de réformer les instruments existants et de concevoir de nouvelles solutions novatrices.

Ce processus de génération d'idées prend différentes formes ; par exemple, chaque droit, amende, permis, redevance, licence énumérés dans l'API pourraient être définis comme des instruments distincts et examinés en vue d'éventuelles améliorations ; et la description du secteur forestier peut suggérer des solutions concernant les marchés de concessions, les droits de coupe. À ce stade, les entrées peuvent être répertoriées de la manière suivante : « Augmenter les droits de coupe pour les concessions forestières naturelles afin de mieux capturer la valeur et le prix ». Il faut veiller à répertorier le plus grand nombre possible d'instruments et de mécanismes de tous types : réglementaires, marchés, fiscalité, subventions, dettes/capitaux propres et risques.

La liste des instruments de financement existants peut être complétée par de nouvelles idées tirées du **BIOFIN Catalogue of Finance Solutions** ainsi que de la **plate-forme Finance**

Solutions for Sustainable Development (voir Encadré 6.3).

Les solutions de financement mentionnées dans le catalogue et sur la plate-forme se présentent sous forme de descriptions génériques qui ne peuvent pas être directement transposées en solutions de financement nationales. Elles doivent être fermement ancrées et adaptées au contexte national spécifique, et comporter de nombreux détails supplémentaires. Pour inclure une solution de financement potentielle dans la liste, il est essentiel de déterminer sa fonction et sa spécificité dans un contexte donné. Par exemple, une obligation verte est présentée comme une solution pour mobiliser des capitaux privés sur ces plates-formes, mais elle ne peut pas être incluse en tant que telle dans la liste des solutions de financement potentielles. Pour être incluse, elle doit être contextualisée, par exemple : « obligation verte émise par Banco Nacional pour financer les acquisitions de terres passées et futures par le système de zones protégées du Costa Rica » ou « mise en place d'un cadre permettant de mesurer l'impact sur la biodiversité du sukuk vert indonésien ».

Encadré 6.3: BIOFIN Catalogue of Finance Solutions



Le **BIOFIN Catalogue of Finance Solutions** (le « Catalogue »)⁶ est une liste simplifiée comptant plus de cent solutions de financement. Il offre une vue d'ensemble complète des solutions possibles. La source, les résultats, l'instrument et le secteur sont indiqués pour chaque solution.

La **plate-forme Financing Solutions for Sustainable Development**⁷ (la « plate-forme ») est un outil supplémentaire conçu pour aider les utilisateurs à s'y retrouver parmi les différentes solutions de financement. La plate-forme fournit des conseils pour examiner et rendre opérationnelles les solutions de financement pouvant permettre la mise en œuvre de plans nationaux de développement durable. Bien qu'elle ne soit pas uniquement axée sur la biodiversité, elle offre une analyse détaillée des différentes solutions, notamment plusieurs solutions liées à la biodiversité, avec des références à l'apprentissage en ligne et des conseils techniques détaillés.



Étape 6.3: Créer une liste complète des solutions de financement potentielles

L'Étape 6.3 consiste à transformer la liste des 100 à 200 instruments existants et des solutions de financement potentielles en une liste clairement définie qui puisse être

utilisée efficacement pour hiérarchiser les priorités (Étape 6.4). Trois éléments critiques interviennent dans la formulation des solutions de financement.

1 **Premièrement**, chaque solution doit avoir un objectif clair visant à faire passer une situation de son état actuel à un nouvel état souhaité.

2 **Deuxièmement**, chaque solution doit être décrite de manière suffisamment détaillée.

3 **Troisièmement**, chaque solution devrait permettre de fournir une estimation de l'impact financier pour les quatre résultats décrits au Chapitre 1. Si ce n'est pas possible, il ne s'agit pas d'une solution de financement.

L'identification d'un nom et d'une définition clairs pour chaque solution de financement facilite l'application de ces trois aspects essentiels. S'ils sont trop vagues, ils pourraient entraîner différentes interprétations et hypothèses susceptibles de produire des scores extrêmement variables en termes de hiérarchisation. En définissant clairement les solutions, il est possible de générer des évaluations cohérentes.

Le processus de hiérarchisation nécessite que chaque solution de financement soit correctement formulée et décrite en faisant référence aux composants principaux répertoriés dans l'Encadré 6.4. Le nom de la solution doit être suffisamment descriptif pour la différencier des autres solutions. Par exemple, si la solution de financement est un paiement pour services liés aux écosystèmes (PSE), le nom doit inclure le fait qu'il s'agit d'un PSE, le service lié aux écosystèmes concerné et éventuellement le lieu. Par exemple, « Établir un nouveau PSE pour les services d'eau dans le bassin versant du fleuve Magdalena à Mexico ». À un stade ultérieur, il sera peut-être nécessaire de raccourcir le nom des produits de communication et de rendre les messages plus attrayants (par exemple, PSE 2.0), mais ce n'est pas nécessaire pour l'étape de hiérarchisation des solutions de financement.

La description devrait permettre à un expert de donner un score à chaque solution de financement avec un degré de précision raisonnable. Dans l'idéal, la description doit être un paragraphe court et concis de trois ou quatre phrases et contenir les éléments suivants :

- Justification de la solution
- Opportunité - Pourquoi est-ce nécessaire maintenant ?
- Formulation préliminaire de l'impact

Encadré 6.4: Définition d'une solution de financement



Un terme axé sur l'action — « solution » — caractérisé et décrit par :

- ① Les sources de financement sur lesquelles repose la solution.
- ② L'agent principal ou les intermédiaires chargés de gérer la mise en œuvre de la solution : une entité gouvernementale qui propose une réforme fiscale ou la banque établissant un fonds d'affectation spéciale ou émettant une obligation pour le financement de la biodiversité.
- ③ Les bénéficiaires ou les parties prenantes principales qui reçoivent le financement ou qui sont les cibles de l'instrument.
- ④ Les instruments utilisés pour mobiliser, collecter, gérer et verser le financement. Il peut s'agir d'instruments strictement financiers, tels les obligations ou les actions, ou de réformes fiscales et réglementaires.
- ⑤ Les résultats financiers que la solution vise à atteindre.



Un exemple du PFB d'Afrique du Sud

Nom : Financement des tarifs de l'eau pour l'infrastructure écologique

Description : Investir dans les infrastructures écologiques dans le cadre de la gestion des bassins versants offre des avantages considérables en matière de régulation de l'eau et d'approvisionnement en eau, ainsi que d'autres retombées positives pour la biodiversité, les moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe, entre autres. Cette solution de financement vise à améliorer les moyens existants et à mettre en place de nouveaux mécanismes viables pour capturer et distribuer une partie adéquate des tarifs de l'eau afin d'investir dans les infrastructures écologiques des bassins versants. Cette approche serait conforme au principe de l'utilisateur-payeur et serait réalisable en mettant en œuvre des éléments du projet révisé de stratégie de tarification de l'eau.

Notez que la description en trois phrases ci-dessus inclut les instruments (« tarifs de l'eau », « distribution des tarifs »), les résultats attendus (« avantages en matière de régulation de l'eau et d'approvisionnement en eau ») et la stratégie (« mise en œuvre du projet révisé de stratégie de tarification de l'eau »), tous présentés dans le cadre de l'investissement dans les infrastructures écologiques.

L'étape 6.3 nécessite souvent plusieurs semaines d'efforts en collaboration avec des experts nationaux en droit fiscal, gestion des zones protégées, budgétisation, économie des ressources

naturelles, etc. Pour transformer la liste des instruments existants et des solutions de financement potentielles ci-dessus, nous suggérons l'utilisation des stratégies suivantes :

1 Réformer ou combiner des instruments de financement existants.

L'équipe devrait passer en revue les instruments existants et réfléchir à la formulation de solutions en se posant une série de questions, par exemple : L'instrument fonctionne-t-il de manière optimale ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Quel serait le changement qui aurait le plus d'impact ? L'instrument peut-il être mis à l'échelle ou répliqué pour avoir un impact plus important ? Si l'instrument est bien conçu mais ne fonctionne pas, quelles mesures de soutien peuvent être prises ? Le changement correspond à la solution de financement à inclure dans le PFB. Par exemple, la prolifération de petits fonds d'affectation spéciale indépendants pourrait suggérer des possibilités de rationalisation et de fusions parmi ces institutions.

2 Affiner les opportunités politiques et réglementaires.

Des problèmes liés aux politiques, aux réglementations, aux aspects juridiques, à l'application et à d'autres domaines connexes ont été identifiés au cours du processus BIOFIN. Des solutions de financement de la biodiversité peuvent être conçues pour relever ces défis. Pour concevoir des réformes dans les solutions de financement, on peut poser des questions telles que les questions suivantes pour chaque indicateur. Les politiques, réglementations et lois existantes ont-elles été mises en œuvre efficacement ? Si ce n'est pas le cas, comment de petites améliorations pourraient-elles créer de puissantes mesures incitatives économiques ou financières ? Par exemple, la prédominance de subventions néfastes dans le secteur forestier peut suggérer un programme de subventions d'écologisation.

3 Développer et/ou allouer les revenus existants.

Les revenus liés à la biodiversité proviennent souvent de l'accès ou de l'exploitation d'une ressource naturelle ou d'un pollueur responsable de la dégradation d'un écosystème. Les possibilités sont généralement les suivantes : 1) augmenter les revenus ; 2) affecter des revenus à la conservation ; et 3) mesurer l'impact du changement de comportement lors de réformes techniques. Cette dernière possibilité (n°3) peut inclure un nouveau modèle de tarification pour réduire les tendances en matière de consommation, par exemple en s'adressant aux plus gros consommateurs.

4 Exploiter les opportunités de planification et de budgétisation.

Les budgets publics restent la principale source de financement de la biodiversité dans la plupart des pays. Les solutions de financement envisagent des possibilités d'allocations supplémentaires ou plus efficaces. Cela peut nécessiter de travailler avec plusieurs ministères (agriculture, mines, etc.) pour intégrer la biodiversité dans leurs budgets, de faire pression pour augmenter l'allocation budgétaire, etc. Aux Philippines, la collaboration avec le parlement a abouti à l'approbation d'une législation permettant à plusieurs zones protégées d'accéder à des fonds réservés. Au Pérou, les investissements liés à la biodiversité ont été ajoutés en tant que catégorie éligible du plan d'investissement continu public.

5 Atteindre un bon rapport coût-efficacité.

Les opportunités d'augmenter le retour sur investissement de chaque dollar investi dans la biodiversité sont souvent négligées. Les propositions visant à atteindre l'efficacité et l'efficacités peuvent être dérivées de l'API, de l'ADB et de l'ÉBF. En plus d'identifier les gains coût-efficacité organisationnels, elles pourraient permettre d'éclairer les pratiques futures en matière de dépenses. Par exemple, les projets de reboisement pourraient ne plus planter que des arbres indigènes. Les subventions à la pêche et à l'agriculture pouvant être utilisées pour des produits durables pourraient être simplifiées.

6 Introduire des stratégies et des approches novatrices.

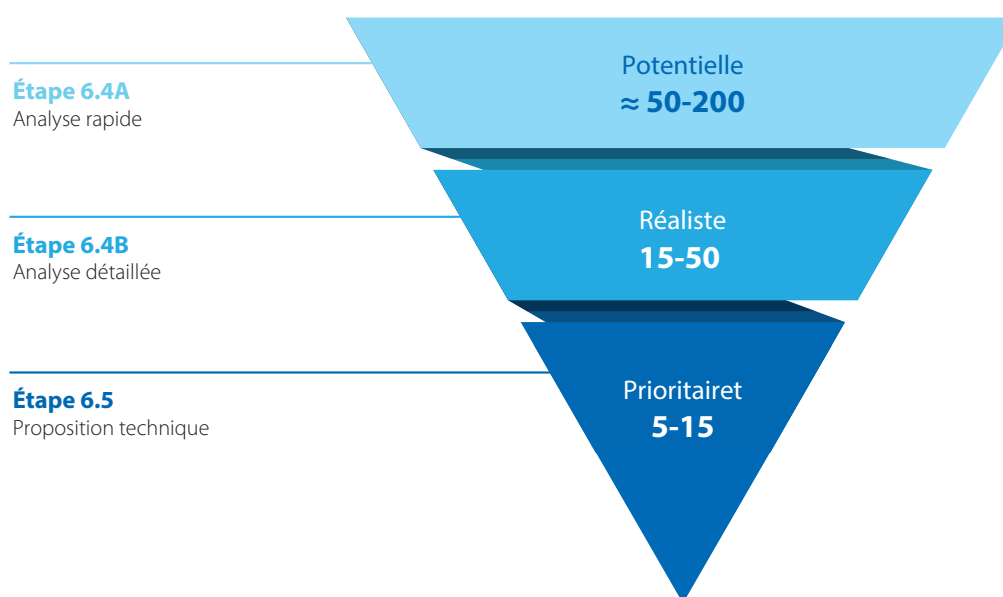
Si les approches et stratégies novatrices peuvent nécessiter plus de temps et, dans certains cas, des coûts irrécupérables plus élevés, les instruments existants n'ont pas été en mesure de fournir un financement adéquat de la biodiversité. Les solutions axées sur la technologie, telles que le financement participatif ou la chaîne de blocs, peuvent être explorées grâce à des partenariats novateurs avec le secteur privé.

Étape 6.4 : Analyser et hiérarchiser les solutions de financement

L'Étape 6.4 vise à évaluer et à hiérarchiser les solutions de financement. Des études de faisabilité et des propositions techniques détaillées (Étape 6.5) seront élaborées pour les solutions sélectionnées, et elles seront ensuite incluses dans le PFB. Le processus de hiérarchisation doit être précis et crédible. La priorité donnée à chaque solution de financement doit être basée sur des examens sur dossier, des analyses, des entretiens avec des experts et idéalement un atelier de

hiérarchisation. Il est recommandé d'effectuer un processus de sélection en deux étapes composé d'une analyse rapide (Étape 6.4A) et d'une analyse plus détaillée (Étape 6.4B). La Figure 6.2 illustre le processus de sélection, c'est-à-dire l'identification d'un sous-ensemble de solutions de financement prioritaires pour lesquelles des propositions techniques détaillées seront préparées.

Figure 6.2: Hiérarchisation des solutions de financement proposées



Sur la base des enseignements tirés du processus BIOFIN, nous recommandons de :

- Soigneusement sélectionner les experts et les participants invités aux ateliers de notation et de validation ;
- Mener des entretiens individuels et détaillés avec les experts ;
- Mettre des informations explicatives à la disposition des experts avant de leur demander d'évaluer et de hiérarchiser les solutions de financement (dont, obligatoirement, une définition claire pour chaque solution de financement) ; et
- Vérifier le score donné par les experts par recoupement avec la littérature internationale et les pays comparables.



Encadré 6.5: Biais cognitif dans la prise de décision



Lors de la sélection, de la hiérarchisation et de l'analyse des solutions de financement, soyez conscient des biais qui influencent généralement la prise de décision.

- 👉 **Le bandwagoning**, par exemple, est la tendance à adopter les mêmes croyances que les personnes qui nous entourent ou à supposer que les gens prennent les bonnes décisions et à suivre le mouvement. Cela pourrait biaiser les résultats dans un atelier consultatif évaluant la manière dont les participants perçoivent les solutions de financement. Pour prendre de bonnes décisions, il faut se baser sur des informations et des preuves de qualité. Mais même dans ces conditions, les décisions peuvent être biaisées.
- 👉 Le **biais de confirmation** est la tendance à privilégier les informations conformes à ses convictions et à écarter les preuves qui ne le sont pas.
- 👉 L'**heuristique de disponibilité** est la tendance à accorder une valeur supérieure à une information qui nous vient rapidement à l'esprit sans faire de recherches systématiques.
- 👉 De la même manière, le **biais d'ancrage** est la tendance à trop se concentrer sur une seule information (généralement la première information reçue, la plus récente ou la plus émouvante) plutôt que sur toutes les informations disponibles.
- 👉 Lorsque l'on examine plusieurs solutions de financement et que l'on évalue leur pertinence, on s'expose à un risque de **biais de résultat**, à savoir la tendance à évaluer un choix en fonction de son résultat plutôt que des informations disponibles au moment de la prise de décision.
- 👉 De même, le **biais pro-innovation** ou **anti-innovation** correspond à la tendance à croire que quelque chose est positif (ou négatif) simplement parce que c'est quelque chose de nouveau. Lorsque nous évaluons et sélectionnons des solutions de financement, nous devons le faire en fonction de leurs avantages et de leur potentiel pour résoudre le problème identifié, et non parce qu'elles sont nouvelles ou anciennes.
- 👉 Enfin, lors de la conception de la proposition technique, il faut faire particulièrement attention au **biais de planification**, c'est-à-dire la tendance à être trop optimiste quant au temps qui sera nécessaire pour accomplir quelque chose.

Étape 6.4A : Analyse rapide

Le processus d'analyse rapide se concentre sur la sélection des solutions de financement les plus prometteuses et réalistes, et exclut les autres. Il recherche les solutions qui présentent le plus haut potentiel de mise en œuvre et le plus grand impact. L'équipe BIOFIN peut effectuer une analyse rapide et/ou la mettre en œuvre au cours d'un atelier. L'analyse portera sur la

liste des solutions de financement (existantes et potentielles) identifiées à l'Étape 6.3. Chaque solution peut être notée sur une échelle de 0 à 4 (0 étant le résultat le plus négatif et 4 étant le résultat le plus positif, comme indiqué dans le Tableau 6.1) en fonction de trois critères :



Impact sur la biodiversité

L'importance et l'ampleur de l'impact sur la biodiversité peuvent être jugées de différentes manières, par exemple en fonction de l'urgence de la situation, de la présence de zones clés pour la biodiversité ou d'espèces menacées et de la valeur des services écosystémiques.⁸

Les critères ci-dessus peuvent être légèrement adaptés au contexte du pays, mais cela peut nécessiter plus de temps et d'argent. Par exemple, on pourrait augmenter la probabilité de



Impact financier

L'ampleur et la durabilité potentielles des ressources pouvant être mobilisées (quantité, durée et stabilité).

succès en évaluant séparément la faisabilité technique, sociale et politique.



Probabilité de succès

Une évaluation générale de la faisabilité technique, sociale et politique de la solution proposée.

Tableau 6.1: Critères de l'analyse rapide et grille de notation

Critère	Grille de notation
Impact sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ④ Très forte incidence sur les espèces et les habitats en voie de disparition ou menacés et les services écosystémiques essentiels⁹. ③ Forte incidence sur la biodiversité et les services écosystémiques. ② Incidence modérée sur la biodiversité et les services écosystémiques. ① Faible incidence ou forte incertitude à ce sujet. ① Aucune incidence ou incidence insignifiante.
Impact financier	<ul style="list-style-type: none"> ④ Possibilité de mobiliser ou d'économiser une quantité très importante de ressources. Incidence significative sur le programme de financement de la biodiversité. ③ Possibilité de mobiliser ou d'économiser une grande quantité de ressources. Environ 5 à 15 % des dépenses ou besoins de financement actuels. ② Possibilité de mobiliser ou d'économiser une quantité modérée de ressources. Environ 1 à 5 % des dépenses ou besoins actuels. ① Possibilité de mobiliser ou d'économiser une faible quantité de ressources. Moins de 1 % des dépenses ou besoins actuels. ① Quantité minimale de ressources mobilisées ou épargnées par rapport aux dépenses ou besoins actuels.
Probabilité de succès	<ul style="list-style-type: none"> ④ Probabilité de succès très élevée. Large soutien politique et social et viabilité commerciale solide (le cas échéant). Aucun défi opérationnel connu. Solides antécédents ou attentes de réussite, de reproductibilité ou d'évolutivité dans des contextes comparables. ③ Probabilité de succès élevée. Soutien politique et social suffisant. Commercialement viable (le cas échéant). Les défis opérationnels sont gérables. Antécédents de réussite, de reproductibilité ou d'évolutivité dans des contextes comparables pertinents. ② Probabilité modérée de succès en raison d'un soutien politique ou social limité ou de barrières opérationnelles ou techniques connues. Viabilité commerciale limitée (le cas échéant). Antécédents de réussite, de reproductibilité ou d'évolutivité dans des contextes comparables limités. ① Faible probabilité de succès en raison d'une forte résistance politique ou sociale ou de barrières opérationnelles ou techniques majeures. Viabilité commerciale limitée (le cas échéant). ① Pratiquement aucune chance de succès dans les conditions actuelles. Aucune viabilité commerciale (le cas échéant).

S'il existe une incertitude quant à la nécessité de conserver une solution, il est généralement préférable de la conserver pour une analyse plus poussée plutôt que de risquer de perdre une solution potentiellement viable. Un score limite peut être fixé pour produire le nombre souhaité de solutions pour le niveau d'analyse suivant (voir Figures 6.2 et 6.3). Le nombre souhaité

de solutions sélectionnées lors de l'analyse préliminaire doit refléter la capacité de l'équipe BIOFIN, des experts associés et des parties prenantes à mener à bien la hiérarchisation détaillée (Étape 6.4B). La Figure 6.3 montre l'analyse de l'outil d'analyse de données de BIOFIN lors de l'application des critères d'analyse en Afrique du Sud.

Figure 6.3: Exemple de critères d'analyse dans l'outil d'analyse de données de BIOFIN

Catégorie du mécanisme/dé la solution	Nom du mécanisme/dé la solution	Description	Impact potentiel sur la biodiversité	Ampleur de l'opportunité financière	Faisabilité politique et chances de succès	Somme des scores rapides de faisabilité	À inclure dans la prochaine étape de l'analyse ? (Oui/Non)	
			0 = aucun, 4 = très élevé	0 = aucun, 4 = très élevé	0 = aucun, 4 = très élevé	Sur 12 points	Limite : 9 points	Limite PLUS STRICTE : 10 points
Compensation de la biodiversité	Résoudre les procédures fiscales et administratives nécessaires à la réussite de la mise en œuvre des compensations	La politique de compensations de la biodiversité devra décrire clairement la manière dont les compensations doivent être mises en œuvre et administrées. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les obstacles fiscaux et administratifs à la mise en œuvre soient identifiés et résolus. Il faut également tenir compte des liens vers les programmes de grâces et de la possibilité de mettre en place d'autres mesures de facilitation telles que les banques de compensation.	4	3	3	10	Oui	Oui
Obligations, autres mécanismes de prêt	Introduction d'obligations d'infrastructure écologique (éventuellement à l'aide d'obligations bleues) et/ou l'introduction de composants d'infrastructure écologique dans les obligations d'infrastructure matérielles traditionnelles (par exemple, les infrastructures hydrauliques)	Les projets d'infrastructure écologique, en particulier dans le secteur de l'eau, gagnent du terrain et leur potentiel de mise en œuvre pourrait être encore renforcé grâce à ce type d'obligations.	2	3	2	7	Non	Non
Développement des entreprises de la biodiversité	Accroître les investissements dans l'aquaculture (éventuellement à l'aide d'obligations bleues)	La surexploitation des stocks de poissons et de fruits de mer en raison de la demande croissante est l'une des principales menaces pour les ressources marines. L'augmentation de l'aquaculture pourrait permettre de répondre à cette demande tout en réduisant la pression exercée sur les stocks sauvages.	3	3	3	9	Oui	Non
Développement des entreprises de la biodiversité	Recours accru aux fonds d'investissement à impact sur la conservation pour financer des entreprises basées sur la biodiversité	Les fonds d'investissement à impact sur la conservation offrent une source de financement potentielle (principalement des prêts concessionnels) et pourraient être utilisés pour créer ou soutenir des petites entreprises viables contribuant aux résultats en matière de conservation (par exemple, Verde Ventures - LICN, NatureVest - Nature Conservancy).	3	3	2	8	Non	Non
Financement de la lutte contre les changements climatiques	Utilisation de dispositions de compensation dans la taxe carbone actuellement à l'examen pour financer des projets bénéficiant à la biodiversité (par exemple, des projets de restauration)	Une fois que la taxe carbone nationale sera introduite, les pollueurs auront la possibilité de financer des projets compensatoires plutôt que de payer la taxe (jusqu'à un maximum de 10 % de la taxe à payer). Une partie de ce financement pourrait être affectée à des projets de restauration qui séquestrent le carbone tout en atteignant les objectifs de conservation de la biodiversité, et en améliorant souvent les résultats de l'eau. La condition est que les investissements dans de tels projets doivent être attractifs et prêts à recevoir des investissements.	2	4	3	9	Oui	Non
Taxe de tourisme	Réforme et ajustement de la taxe de tourisme pour inclure la composante environnementale	Actuellement, la taxe est utilisée pour le marketing touristique national et est collectée sur une base volontaire auprès d'opérateurs du secteur de l'hébergement et du tourisme. +/- 100 millions de rands sont collectés chaque année par TOMSA et sont gérés par le Tourism Business Council of South Africa.	0	1	1	2	Non	Non

Étape 6.4B : Analyse détaillée

Le processus d'analyse rapide (Étape 6.4A) produira une liste de solutions de financement jugées « réalistes ». Le processus d'analyse détaillée consiste à passer cette liste en revue pour identifier les solutions à inclure dans le plan de financement. L'analyse est basée sur 20 questions qui peuvent être notées de 0 à 4 (du plus bas au plus élevé) en utilisant les critères du Tableau 6.2. Notez que certains critères peuvent être considérés comme plus ou moins pertinents pour différentes solutions de financement.

L'analyse détaillée doit être entreprise par des experts qui ont une bonne connaissance des solutions de financement. Ils peuvent faire partie de l'équipe BIOFIN, du comité directeur et du groupe consultatif technique (voir Chapitre 2), ainsi que

d'organisations externes et du monde universitaire. Ces experts doivent recevoir des informations générales pour pouvoir noter les solutions (voir Étapes 6.2 et 6.3).

Les réponses ou scores peuvent être compilés à l'aide de questionnaires auto-administrés, d'ateliers en face-à-face ou des deux. Une fois les solutions notées, un classement doit être établi. Une limite peut être définie pour déterminer les solutions à inclure dans le plan. Les scores attribués doivent être vérifiés par recoupement avec la littérature et par un groupe d'experts, puis validés publiquement. Le plan de financement fournira une gamme variée de solutions, et cette notation ne doit être considérée que comme un avis quant à la liste finale de solutions.



Tableau 6.2: Critères de l'évaluation détaillée et grille de notation

Questions	Indications de notation (0 à 4)	Score
1. Existe-t-il un bilan positif de la mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non ② Projets pilotes en cours, résultats pas clairs ③ Projets pilotes réussis, fonctionnement insatisfaisant ④ Fonctionne de manière modérée dans le pays ⑤ Fonctionne bien dans le pays 	
2. Est-ce qu'elle produira, mobilisera, économisera ou réalignera un volume important ressources financières ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, ou un volume négligeable ② 1 % des dépenses ou des besoins de financement actuels ou moins ③ 1-5 % des dépenses ou des besoins actuels ④ 5-15 % des dépenses ou des besoins actuels ⑤ Elle changera la donne : > 15 % 	
3. Les sources de financement seront-elles mobilisées selon un calendrier compatible avec les besoins ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, retards attendus ② Probabilité modérée d'être mobilisées conformément aux besoins ④ Oui, mobilisation imminente et calendriers compatibles 	
4. Les sources de financement seront-elles stables et prévisibles ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, hautement instables et vulnérables aux facteurs externes ② Susceptibles d'être raisonnablement stables et prévisibles ④ Oui, très stables et prévisibles 	
5. Les personnes ou entités payantes ont-elles la volonté et la capacité de payer ou d'investir ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non ou je ne sais pas ② Peut-être ④ Oui, volonté manifeste 	
6. Les principaux risques financiers sont-ils gérés de manière adéquate (par exemple, taux de change, manque d'investisseurs, etc.) ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, des risques élevés demeurent ② Risques modérés ④ Oui, faibles risques résiduels 	
7. Les coûts de démarrage et d'exploitation sont-ils élevés par rapport aux rendements financiers attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Très élevés par rapport aux rendements ② Modérés par rapport aux rendements ④ Très faibles/minimaux par rapport aux rendements 	
8. La solution améliore-t-elle les incitations à gérer la biodiversité et les écosystèmes de manière durable (voir Chapitre 1) ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Ce n'est pas clair ② Probablement ④ Très certainement 	
9. Les ressources financières resteront-elles ciblées sur la biodiversité au fil du temps ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Ce n'est pas clair, risque élevé d'allocation à d'autres secteurs ② Probablement, dispositions administratives en vigueur ④ Oui, cadre juridique solide 	
10. Les risques pour la biodiversité (par exemple, le non-respect de la hiérarchie en matière d'atténuation) sont-ils faibles ou faciles à atténuer ? Serait-il difficile de développer des sauvegardes ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Risques élevés, atténuation difficile ② Risques raisonnables, atténuation possible ④ Risques faibles, sauvegardes faciles 	

Questions	Indications de notation (0 à 4)	Score
11. Y aura-t-il des retombées sociales et économiques positives (par exemple, emplois, réduction de la pauvreté et culture) ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non ou je ne sais pas ② Modérées ④ Fort impact positif 	
12. Y aura-t-il des retombées positives sur l'égalité des genres, en particulier en ce qui concerne la participation à la conception et à la mise en œuvre ou l'accès aux opportunités et aux avantages ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non ou je ne sais pas ② Modérées ④ Fort impact positif 	
13. Les risques de conséquences sociales négatives involontaires importantes sont-ils anticipés et gérés ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, des risques élevés demeurent ② Risques modérés et gérables ④ Oui, risques résiduels minimaux 	
14. La solution sera-t-elle considérée comme équitable et y aura-t-il un accès équitable aux ressources financières et aux ressources en matière de biodiversité/écosystème ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, risque élevé de résultat inéquitable ② Possibilité modérée ④ Oui, intégré dans les caractéristiques de conception 	
15. La solution est-elle soutenue par la volonté politique ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, résistance des principales parties prenantes ② Soutien modéré ④ Oui, avec des déclarations publiques à l'appui 	
16. Les risques politiques sont-ils anticipés et gérés ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, des risques élevés demeurent ② Risques modérés et gérables ④ Oui, risques résiduels minimaux 	
17. Le soutien des parties prenantes (c'est-à-dire les investisseurs potentiels/décideurs, exécutants et bénéficiaires) est-il suffisamment important pour contrer une éventuelle opposition ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, faible soutien ② Soutien modéré ④ Oui, soutien important 	
18. Les acteurs chargés de la gestion justifient-ils de capacités suffisantes ? Peuvent-ils les acquérir rapidement ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, manque de capacités important et persistant ② Manque de capacités modéré ④ Oui, solides capacités de mise en œuvre 	
19. Est-ce faisable du point de vue juridique ? Quelles seront les exigences légales ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, une nouvelle loi est requise ② Nouvelles réglementations requises ④ Oui, de nouvelles réglementations ne sont pas nécessaires 	
20. Y a-t-il une cohérence avec l'architecture institutionnelle existante ? Des synergies peuvent-elles être réalisées ?	<ul style="list-style-type: none"> ① Non, synergies/cohérence limitées ou absentes ② Synergies potentielles ④ Oui, cohérence parfaite/synergies importantes et compatibilité 	
Score total	0-80	

Une fois le score déterminé, on dresse une liste de 5 à 15 solutions prioritaires. Le nombre exact de solutions dépendra de facteurs nationaux (tels que la taille, la diversité des écosystèmes et des problèmes de gestion de la biodiversité, la capacité institutionnelle, etc.).¹⁰ Cette combinaison de solutions doit ensuite être évaluée en fonction des quatre critères de l'Encadré 6.6. Si la combinaison de solutions n'est

pas satisfaisante (par exemple si le montant total des ressources financières n'est pas suffisant pour répondre aux besoins les plus urgents du pays ou s'il dépend du succès d'une seule solution), la liste devra être revue. Si la combinaison est considérée comme adéquate, chaque solution de financement sélectionnée sera développée à l'étape 6.5.

Encadré 6.6: Adéquation de la combinaison de solutions proposée – Critères suggérés



Finance

Adéquation financière - La somme des ressources que l'on s'attend à mobiliser au moyen des solutions énumérées est suffisante pour réduire sensiblement les besoins financiers identifiés précédemment.



Gestion des risques

Diversité des solutions - Le fait de mettre l'accent sur une ou un petit nombre de solutions pourrait mettre en péril l'avenir de la biodiversité d'un pays si ces solutions échouaient pour quelque raison que ce soit. Le PFB d'un pays doit contenir un ensemble diversifié de solutions afin de lui permettre de mieux résister aux chocs, aux retards et aux défis institutionnels.



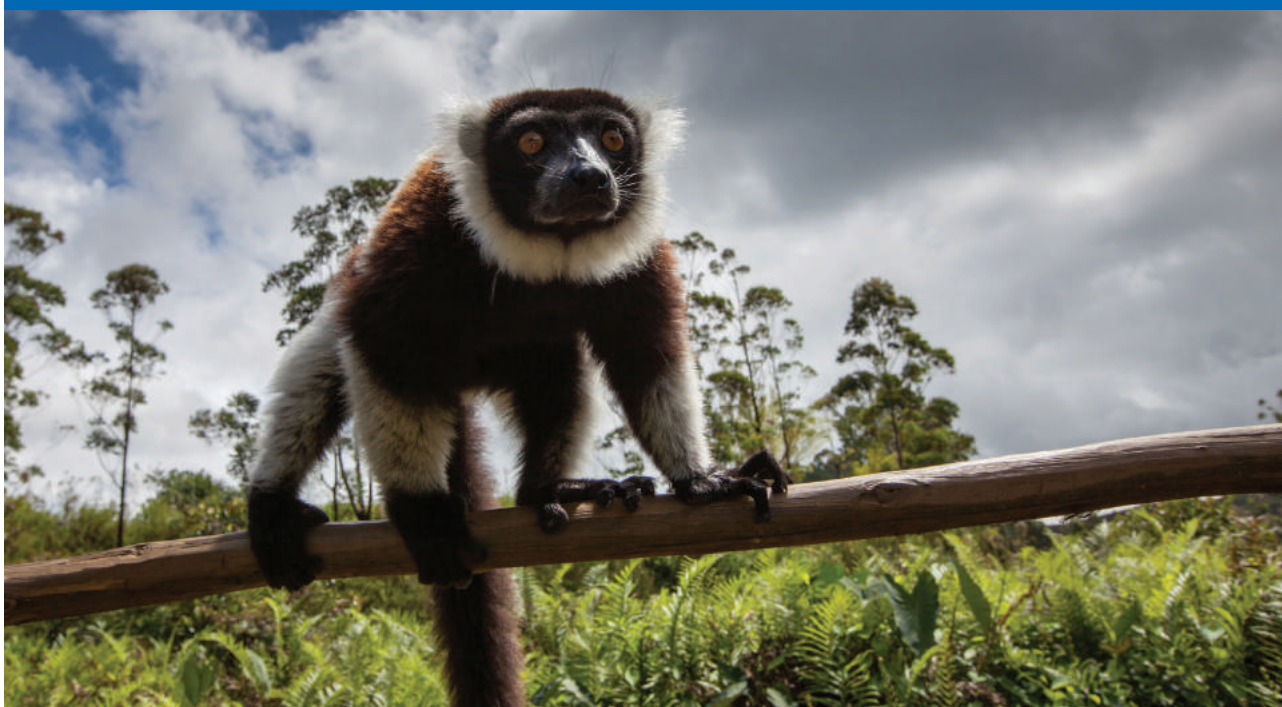
Planification

Séquençage approprié - La mise en œuvre de certaines solutions ou l'atteinte de résultats en matière de biodiversité peuvent prendre plusieurs années. Le plan de financement doit tenir compte des priorités urgentes en matière de biodiversité et des objectifs à long terme ; il est utile d'avoir une combinaison de solutions à court et à long terme.



Intégration

Contribution au développement durable - Le plan de financement doit témoigner d'une excellente compréhension du développement durable et promouvoir le développement social et économique. Les critères secondaires comprennent : l'acceptabilité des compromis, la contribution à la réduction des inégalités entre les genres, des inégalités de revenu et de la pauvreté, et l'équité.



Étape 6.5: Développer des propositions techniques pour les solutions prioritaires

À cette étape, les solutions prioritaires identifiées à l'Étape 6.4 feront l'objet d'une analyse de faisabilité complète et d'une phase de conception initiale. Les informations recueillies lors du processus de sélection et les données probantes tirées des évaluations BIOFIN des Chapitres 3 à 5 peuvent être utilisées comme point de départ de l'analyse. L'analyse de faisabilité doit être effectuée pour chaque solution prioritaire. La conception et l'analyse comprendront la définition des éléments clés des solutions, la justification, les résultats financiers attendus, la séquence, les risques, etc.

Le manque d'informations et de connaissances au sujet d'une solution peut nécessiter de commander des recherches détaillées qui, selon la complexité, peuvent se poursuivre après la rédaction du plan. Le plan sera mis à jour une fois toutes les informations collectées. Le plan devrait être présenté comme un document évolutif plutôt que comme un rapport ponctuel. Les études de faisabilité complètes peuvent inclure les éléments suivants :

- ① **Résumé analytique** – The summary contains all the essential information that a high-level decision maker needs in a concise format (not exceeding a few pages). Infographics or summary bulleted tables may facilitate the presentation.
- ② **Description de la solution de financement** – This introductory section should include a detailed description. The finance solution must be detailed including a) area of focus, both geographical and sectorial, b) key actors and stakeholders, c) sources of financing, d) financial instruments involved, and e) expected results as per Step 6.2.
- ③ **Considérations environnementales, sociales et politiques** – This includes a review of risks and opportunities as well as legal and regulatory issues that should be addressed in the design.

- ④ **Demande du marché ou sources de financement** – For market-based finance solutions, it is essential to understand market demand including the willingness (and ability) to pay for the associated goods and services. Demand can be assessed through market research, interviews, surveys, and comparative studies. If the tool is not market-based, this section should analyse likely finance sources.
- ⑤ **Stratégie de marketing ou de communication** – A brief marketing analysis and main elements of a marketing strategy are essential for all market-based instruments. Alternatively, for non-market instruments, a communication strategy to reach and convince key donors, finance sources and other stakeholders is useful.
- ⑥ **Organisation et dotation en effectifs** – Identifies the human resource and institutional needs for success, including existing and required technical and implementation capacity.
- ⑦ **Calendrier** – Elucidates a realistic timetable for implementation, including key milestones.
- ⑧ **Prévisions financières** – Detailed timeline of design, start-up, and operational costs as well as financing needs and sources. Projections should be on a yearly basis and even if estimated, should cover the years required to reach a financially viable state for the solution in question.
- ⑨ **Conclusions et recommandations** – Summary conclusions including key opportunities and challenges. The recommendations should be very specific and provide guidance on design features if the planned finance solution is advance to the next stage.

L'évaluation de faisabilité peut être transformée en proposition technique concise à la fois pour le PFB et/ou pour la recherche de financement extérieur. Chaque étude de faisabilité sera incluse en annexe, tandis que des résumés seront présentés dans le texte principal (Étape 6.7).

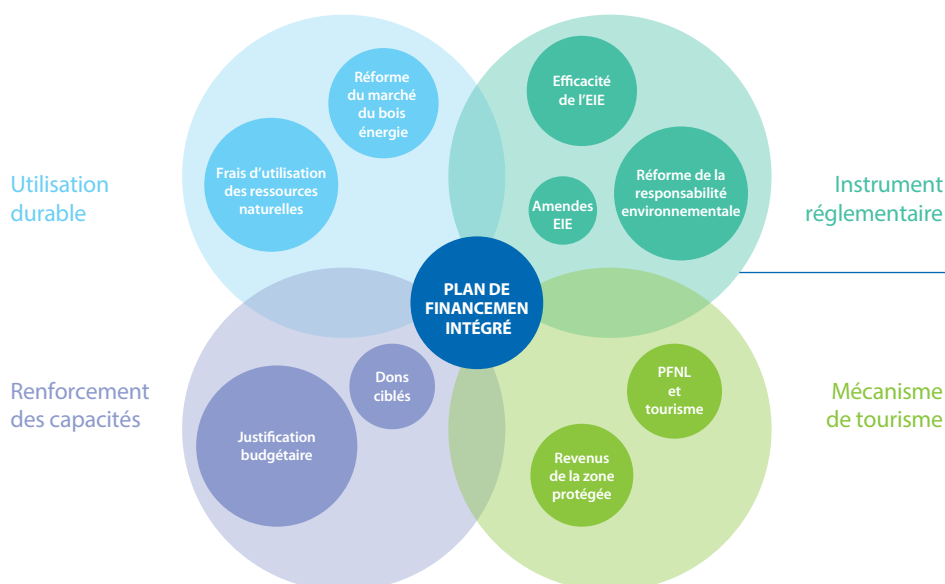


Figure 6.4: Exemple du plan de financement de la biodiversité de la Géorgie. La taille des cercles correspond au potentiel de financement estimé de chaque solution de financement de la biodiversité

Étape 6.6: Formuler un dossier d'investissement

Le dossier d'investissement expose les raisons pour lesquelles ce financement doit être prioritaire dans les politiques, la législation, les plans et les projets dans un langage compréhensible pour les investisseurs et les financiers. Il devrait convaincre les décideurs d'agir en mettant en évidence les avantages de la prise en compte de la biodiversité dans la prise

de décision et en reconnaissant les coûts et risques associés au statu quo. Le dossier d'investissement en faveur du plan et les argumentaires en faveur des différentes solutions de financement peuvent être adaptés aux différents points de vue et intérêts des publics cibles (voir Encadré 6.7).

Encadré 6.7: Adapter le dossier d'investissement à différents points de vue et intérêts



Selon les acteurs clés et les décideurs du plan et de ses solutions de financement, le dossier d'investissement devra être adapté à différents points de vue, tels que :

- Le gouvernement s'intéresse généralement aux retombées économiques et sociales. Il s'agit en l'occurrence de l'impact sur le PIB, des emplois, etc., ainsi que la résilience et les coûts sociaux et en capital évités (par exemple, l'amélioration de la gestion des risques d'inondation suite à la réhabilitation des bassins versants). Les avantages sont évalués par rapport aux compromis et aux besoins des différents groupes d'intérêts et groupes politiques.
- Le secteur privé s'intéresse à sa dépendance à l'égard des ressources naturelles (par exemple, l'approvisionnement en matières premières, en eau, en énergie, etc.), l'impact des entreprises sur la biodiversité et sur la santé, le bien-être et d'autres entreprises à travers la biodiversité, les risques opérationnels (par exemple, l'interruption de la chaîne d'approvisionnement) et les possibilités de marché (par exemple, les nouveaux produits, les marchés, le leadership, la croissance, etc.).
- Les partenaires au développement ont coutume de soutenir des objectifs publics mondiaux et nationaux tels que les ODD. Ils sont constitués de donateurs traditionnels, d'organisations de la société civile et d'organisations religieuses.
- Les philanthropes cherchent généralement à comprendre l'impact social et environnemental des initiatives qu'ils financent. Ils demandent également des assurances sur la manière dont l'argent sera dépensé et sur la transparence. La stratégie sera différente si elle est ciblée sur les fondations, les personnes extrêmement fortunées ou le grand public.



Comme indiqué plus haut, le dossier d'investissement en faveur du plan de financement doit être une combinaison de deux approches. La première examine les avantages économiques d'une gestion durable de la biodiversité dans le pays : pourquoi mettre en œuvre un plan de financement de la biodiversité ?

L'autre approche vise à élaborer un dossier d'investissement pour chaque solution de financement. Les deux types de dossiers d'investissement peuvent être subdivisés en cinq éléments, tel que décrit dans l'Encadré 6.8.

Encadré 6.8: Cinq éléments d'un dossier d'investissement



Cette approche, plus couramment utilisée en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, distingue cinq éléments dans l'étude de viabilité ou le dossier d'investissement. En règle générale, les plans de développement et les études de viabilité à un stade précoce utiliseront les éléments en haut de liste, tandis que ceux qui sont plus avancés (proches de la mise en œuvre) mettront davantage l'accent sur les éléments plus bas dans la liste.

- ① **Arguments Stratégiques¹¹** – La solution proposée est-elle étayée par des arguments convaincants en faveur du changement qui sont adaptés au contexte stratégique et répondent aux besoins en matière de biodiversité, ou aux besoins du secteur public ou des entreprises ?
- ② **Arguments économiques** – Dans le cadre d'une analyse coûts-avantages, la société se portera-t-elle mieux ? La répartition des changements économiques éventuels (qui assume les coûts et qui profite des avantages) est-elle gérable ou souhaitable ?
- ③ **Arguments financiers** – Le coût financier proposé est-il abordable et existe-t-il une voie de financement claire ? La solution offre-t-elle un rapport qualité-prix optimal ?
- ④ **Arguments de gestion** – La proposition est-elle réalisable et peut-elle être mise en œuvre avec succès ?
- ⑤ **Arguments commerciaux (pour les instruments de marche uniquement)** – La solution proposée est-elle commercialement viable ?

Il est important d'envisager le dossier d'investissement non seulement comme un argument économique, mais aussi comme un argument social et émotionnel, et de prendre en considération les arguments intrinsèques. Le Tableau 6.3

sur l'exemple de l'Afrique du Sud offre quelques points de discussion pour encourager les décideurs et le public à soutenir la biodiversité.

Tableau 6.3: Huit propositions de valeur pour la biodiversité de l'Afrique du Sud¹²

Message	Description succincte
Actif national	La biodiversité est un capital naturel qui a une immense importance économique pour l'Afrique du Sud. Investir dans le capital naturel, en offrant un retour sur investissement supérieur, est un investissement dans notre pays.
Héritage des enfants	Chaque décision du gouvernement a une incidence sur l'avenir de la biodiversité et sur le monde naturel, riche ou pauvre, que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants. En investissant dans la nature, nous prenons soin de nos familles.
Solutions pratiques	Il y a des actions pratiques, réalisables que le gouvernement peut mettre en œuvre pour protéger et améliorer notre « infrastructure naturelle ».
Richesse de l'économie rurale	La biodiversité est le capital naturel des populations rurales pauvres. Nous devons libérer le potentiel de la biodiversité pour développer les économies rurales.
Changements climatiques	Une bonne gestion de la biodiversité peut ralentir le changement climatique et ses effets. Notre richesse naturelle peut contribuer à nous sauver des catastrophes naturelles.
Leadership mondial	L'Afrique du Sud est un leader mondial de la biodiversité. Dans un monde qui fait face à une crise de la biodiversité planétaire, l'Afrique du Sud peut être le fer-de-lance de la mise en œuvre de solutions innovantes.
Santé	Une biodiversité saine, prospère est vitale pour une population en bonne santé. Notre riche variété de flore et de faune fournit des médicaments naturels utilisés par plus de 80 % de notre population.
Humanité	En tant qu'êtres humains, nous faisons partie de la toile de la vie. L'ubuntu de la nature est partout.

Dossier d'investissement au niveau du plan

Au niveau du plan, le dossier d'investissement doit traiter à la fois des avantages d'investir dans la biodiversité en général et des avantages d'investir dans le PFB en particulier, et de le mettre en œuvre. Il peut se concentrer sur les arguments stratégiques ou sur les arguments économiques. Les arguments stratégiques soulignent la manière dont les investissements permettront d'améliorer la contribution de la biodiversité à l'économie, à la société et au développement durable. Les arguments économiques peuvent être compilés à l'aide d'analyses coûts-avantages et d'analyses coût-efficacité (voir Annexe III), en s'appuyant sur des études d'évaluation économique, la comptabilisation du capital naturel ou des études de programmes tels que TEEB et l'Initiative Pauvreté-Environnement. Ces analyses sont présentées dans la première partie du plan et s'appuient sur les informations compilées dans les évaluations BIOFIN. Deuxièmement, le dossier d'investissement devrait présenter des arguments en faveur de la mise en œuvre du PFB, y compris la valeur d'une combinaison de solutions, les avantages de l'utilisation de petits investissements pour des flux financiers à long terme plus importants, etc.

Nombre de SPANB et autres plans stratégiques fournissent déjà de solides arguments à utiliser dans le plan de financement en mettant en évidence les avantages qui découleront de la biodiversité, y compris en ce qui concerne les espèces et les habitats en voie de disparition ou menacés. Ces plans comprennent les arguments des services écosystémiques. Toutefois, ces avantages ne sont souvent pas efficacement traduits en arguments économiques, financiers et sociaux.



Les études qui contiennent une évaluation économique des services écosystémiques peuvent fournir des arguments supplémentaires en faveur de l'investissement dans la biodiversité, grâce à des outils d'évaluation tels que l'analyse coûts-avantages (voir Annexe III). Les données initiales ont été identifiées dans l'API et peuvent être résumées ici. En l'absence de données adéquates, une analyse coûts-avantages (sociale) supplémentaire ou une analyse des scénarios ciblés peut être nécessaire pour appuyer le plan ou une solution de financement spécifique. L'ensemble de solutions contenues dans le plan pourrait créer un « scénario » pour la gestion durable de la biodiversité qui se prête à une analyse économique comparant les résultats attendus dans le cadre du plan à un scénario actuel ou de « statu quo ». Les arguments doivent se concentrer sur les points d'entrée clés pour les décideurs. Par exemple, une meilleure gestion des ressources en eau a une plus grande valeur dans le contexte de risques accrus de sécheresse et/ou d'inondations en raison des changements climatiques.

Le dossier d'investissement au niveau du plan devrait commencer par des données financières : mettre la somme des ressources à mobiliser et/ou économisées, dans le contexte des budgets nationaux et des dépenses, revenus et lacunes actuels en matière de biodiversité identifiés dans l'ADB et l'ÉBF (Chapitres 4 et 5). Le dossier d'investissement pour le plan dans son ensemble fait référence aux critères d'une combinaison de solutions adéquate, décrite dans l'Encadré 6.6 : financement, gestion des risques, planification et intégration.

Dossier d'investissement au niveau de la solution

Au niveau de la solution, le dossier d'investissement comprend davantage de justifications techniques et financières pour expliquer le choix et la conception des solutions de financement prioritaires. Ces informations sont développées dans les études de faisabilité et présentées dans les propositions techniques. En général, chaque solution de financement fait l'objet de son propre dossier d'investissement qui est résumé dans sa description technique dans le corps du plan de financement de la biodiversité, et présenté plus en détail dans le cadre de l'étude de faisabilité. Ces dossiers d'investissement au niveau de la solution sont entièrement dérivés de l'analyse de faisabilité décrite en détail à l'étape 6.5. Ils peuvent nécessiter la présentation de ces informations dans des arguments économiques détaillés (voir Annexe III), ou leur utilisation pour préparer des arguments financiers, tels que le calcul des retours sur investissement (voir Encadré 6.9).

Certains pays pourraient souhaiter organiser le dossier d'investissement en regroupant certaines solutions de manière à former un ensemble de mesures de financement visant un objectif spécifique, tel que le financement d'une zone protégée. Chacun de ces éléments peut à son tour être lié à une combinaison de solutions de financement.

C'est l'approche utilisée pour le financement d'initiatives permanentes telles que comme « Bhoutan for Life » et « Costa Rica Forever ». Ces initiatives, ainsi que le projet Bear Rainforest

(Colombie-Britannique, Canada) sont des exemples d'efforts à grande échelle et concentrés pour mobiliser des ressources importantes pour des programmes en faveur de la biodiversité.

Encadré 6.9: Calcul du retour sur investissement du financement de la biodiversité



L'évaluation des rendements attendus, ou « retour sur investissement », est l'un des principaux défis dans l'élaboration du dossier d'investissement pour le financement de la biodiversité. Contrairement à des investissements purement financiers, pour lesquels les rendements peuvent être mesurés uniquement en termes monétaires, les objectifs des investissements de la biodiversité sont souvent complexes et difficiles à évaluer quantitativement.

Le terme « retour sur investissement » couvre un éventail d'indicateurs financiers. Ceux-ci comprennent le taux de rendement interne, la valeur actuelle nette ou le rendement des capitaux propres et ils sont utilisés en fonction du type de solution, des projets sous-jacents, des instruments financiers et du type d'investisseurs. En outre, pour les questions de développement durable, y compris la biodiversité, on peut distinguer les rendements financiers, économiques, sociaux et ceux basés sur la conservation. Par exemple, les personnes appartenant à la nouvelle catégorie des « investisseurs à fort impact »¹³ sont davantage intéressées par la mesure des implications extra-financières des investissements et combinent généralement les rendements financiers à d'autres types de rendements. Les options pour le retour sur investissement du financement de la biodiversité comprennent notamment :

👉 Le retour financier sur investissement

Le retour sur investissement est la croissance totale de la valeur, exprimée en pourcentage d'un placement au cours d'une période de temps donnée.¹⁴

$$\text{Retour sur investissement} = \frac{\text{Gain de l'investissement} - \text{Coût d'investissement}}{\text{Coût d'investissement}}$$

👉 Le retour social sur investissement¹⁵

Le retour social sur investissement mesure les valeurs extra-financières (c'est-à-dire la valeur environnementale et sociale qui ne se reflète pas dans la comptabilité financière conventionnelle) par rapport aux ressources investies. Il peut également être utilisé comme mesure du rendement social et économique pour la société où le rendement comprend des avantages pour les entreprises, la population, le secteur privé et public. Le retour social sur investissement peut être mesuré en tant que contribution au PIB, à la croissance des salaires, à la diversification économique et à l'impact sur le développement durable.¹⁶

👉 Le retour sur investissement dans la conservation de la biodiversité

Cette approche applique l'idée du retour sur investissement aux résultats de la conservation. Il est possible d'évaluer le retour sur investissement dans la conservation de la biodiversité en utilisant des outils de mesure comme l'indice de spécificité biologique et d'autres informations écologiques ainsi que des mesures sociopolitiques et économiques telles que l'Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique.¹⁷ Ce type de retour sur investissement, s'il est bien calculé, peut permettre aux décideurs de donner la priorité aux zones de conservation dans lesquelles les investissements seront les plus efficaces. Un autre exemple est une étude qui a utilisé des informations sur les menaces des écosystèmes marins, l'efficacité des mesures de gestion, et les coûts de gestion et d'opportunité pour calculer le retour sur investissement de deux actions de conservation différentes dans 16 écorégions.¹⁸

Some of the gains from sustainable biodiversity management can be given monetary values, and this supports economic appraisal methods such as CBA (see Appendix III). A good example of using monetization of ecosystem conservation benefits to calculate an ROI is a study in Kenya of the creation of the Upper Tana-Nairobi Water Fund to help protect and restore the quality and supply of water. The analysis found that a US\$10 million investment would result in an expected NPV return of US\$21.5 million over the 30-year time-frame. This includes an increase in agricultural yields, an increase in the annual revenue of the Kenya Electricity Generating Company (increased power, avoided shutdown and filtration costs), improved water quality, and reduction of diseases.¹⁹

Étape 6.7: Rédiger et valider le plan de financement de la biodiversité

La dernière étape consiste à rédiger, valider et diffuser le plan de financement. Il est le produit final du processus BIOFIN, exigeant le plus haut niveau d'engagement des partenaires dans la préparation, la validation et l'approbation. Le plan doit être considéré comme un document de politique officiel appartenant au gouvernement, de préférence adopté par un décret officiel publié par le ministère des Finances. L'approbation formelle, si possible, peut nécessiter de longs processus d'approbation nationale, dont le calendrier doit être prévu à l'avance. Il est important de veiller à ce que le processus d'approbation ne bloque pas la mise en œuvre des

actions prioritaires et la mise en place de projets pilotes pour certaines solutions de financement. La finalisation du plan implique également un transfert des responsabilités de mise en œuvre de l'équipe nationale BIOFIN (si elle n'est pas issue de l'administration publique) à une branche du gouvernement ou un organe permanent.

Le format du plan est adapté au contexte du pays. Le plan ci-dessous est destiné à fournir des indications sur la structure du rapport.

Sommaire du plan de financement de la biodiversité :

1. Résumé analytique

- Vision pour le financement de la biodiversité
- Dossier d'investissement en faveur du plan
- Résumé des solutions de financement et des impacts attendus
- Un paragraphe sur chaque solution de financement, avec les informations suivantes :
 - i. Contexte/Justification de la solution
 - ii. Opportunité - Pourquoi est-ce nécessaire maintenant ?
 - iii. Solution de financement - Soyez aussi spécifique que possible
 - iv. Impact attendu (peut inclure le retour sur investissement)
 - v. Étapes clés de la mise en œuvre
- Attentes liées à la mise en œuvre

2. Vision et dossier d'investissement

- Définir une vision de la biodiversité dans le pays : pourquoi est-elle importante à l'échelle mondiale et à l'échelle nationale ?
- Expliquer la mesure dans laquelle le plan est lié aux priorités du pays et aux stratégies nationales ; à savoir, la SPANB, la croissance verte, les changements climatiques, les Objectifs de développement durable, etc.
- Présenter le dossier d'investissement pour le plan dans son ensemble :
 - » Expliquer pourquoi investir dans la biodiversité.
 - » Souligner la contribution du plan au pays, à l'économie, aux populations et à la nature.

3. Buts et objectifs

- Présenter les solutions de financement prioritaires.
- Résumer les intentions et les objectifs du plan.
- Décrire les objectifs spécifiques du plan, y compris les objectifs de mobilisation des ressources en fonction de l'analyse des coûts et des dépenses.
- Examiner la pertinence de la combinaison de solutions.

4. Solutions de financement. Cette section constitue le cœur du plan.

- Décrire chaque solution de financement prioritaire (2 à 5 pages par solution) en incluant les sous-sections suivantes :
 - » Un paragraphe expliquant la solution (voir Résumé analytique)
 - » Contexte de la solution
 - » Objectifs de la solution de financement
 - » Résultats financiers attendus et dossier d'investissement
 - » Prochaines étapes et acteurs clés, y compris un tableau avec les étapes clés
- Décrire le rôle des différents acteurs, ainsi que la gouvernance et la mise en œuvre du plan.

■ **5. Résumé du plan d'action**

- Groupier les actions du plan d'action détaillé afin d'offrir une vue d'ensemble des composantes du plan.
- Inclure un budget indicatif et une estimation du retour financier sur investissement global.

■ **6. Annexes (facultatives, si nécessaires)**

- I. Étude de faisabilité ou propositions techniques détaillées pour chaque solution de financement (si elles sont réalisées)
- II. Plan d'action global et budget détaillés
 - » Fournir une description détaillée des actions contenues dans le plan, y compris les responsabilités et le calendrier. Pour chaque action, décrire l'organisation responsable et tout changement institutionnel/renforcement des capacités nécessaire pour exécuter officiellement ce mandat.
 - » Présenter le budget nécessaire à la mise en œuvre du plan. Indiquer les ressources existantes et les déficits.
- III. Stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du plan
 - » Si le plan nécessite un financement important ou s'il existe d'importants déficits en matière de financement, une brève stratégie de mobilisation de ressources est requise. Sa mise en œuvre sera l'une des premières étapes du plan.
- IV. Résumé du processus BIOFIN
 - » Décrire le processus qui a conduit à l'élaboration et à la validation du plan, les parties prenantes et les sources de données probantes qui ont apporté des contributions, et résumer les principales conclusions des évaluations BIOFIN.



Endnotes

- 1** Organisation mondiale de la Santé (OMS). Immunization, Vaccines and Biologicals (2013). WHO-UNICEF guidelines for developing a comprehensive multi-year plan (cMYP). Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.who.int/immunization/programmes_systems/financing/tools/cmyp/en/
- 2** State of Private Investment in Conservation (2016). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.forest-trends.org/publications/state-of-private-investment-in-conservation-2016/>
- 3** Conservation Finance (2014). Moving beyond donor funding toward an investor-driven approach. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/financial/privatesector/g-private-wwf.pdf>
- 4** Global Sustainable Investment Review (2016). Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.ussif.org/files/Publications/GSIA_Review2016.pdf
- 5** Les pays membres du programme BIOFIN-PNUD reçoivent un financement pour le projet pilote initial du PFB. Le succès de ces projets peut fournir de fortes mesures incitatives visant à exécuter le reste du plan. En temps opportun, des possibilités d'adaptation des solutions de financement existantes devraient être explorées tout au long du processus BIOFIN.
- 6** Quatre grands résultats issus des solutions de financement sont décrits au Chapitre 2 : réaligner les dépenses ; éviter les futures dépenses ; assurer une meilleure exécution ; générer des revenus. Voir : <http://biodiversityfinance.org/finance-solutions> (en anglais)
- 7** Voir : <http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home.html> (en anglais)
- 8** Les données de l'évaluation économique sont définies et identifiées dans l'API (Chapitre 4).
- 9** Les services écosystémiques « essentiels » peuvent être définis comme ceux étant d'une grande valeur pour les personnes, ceux dont le remplacement serait impossible ou très onéreux, et/ou ceux qui sont sérieusement menacés (Voir Section 1.2.1 au Chapitre 1).
- 10** La liste pourrait être plus longue si beaucoup sont similaires ; par exemple : une série de solutions de paiement pour services liés aux écosystèmes liées à l'eau dans différentes régions qui sont à peu près identiques en dépit de leur localisation différente.
- 11** Les sources incluent :
 - Gouvernement néo-zélandais (2014). Better Business Cases: Guidance on using the Five Case Model: An overview. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://treasury.govt.nz/sites/default/files/2015-04/bbc-strass-gd.pdf>
 - Smith, C. A. et Flanagan, J. (2001). Making Sense of Public Sector Investments: The 'Five Case Model' in Decision Making. Radcliffe Medical.
 - Treasury, H. M. S. (2018). The green book: appraisal and evaluation in central government.
 - Disponible en anglais à l'adresse suivante : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/685903/The_Green_Book.pdf
 - La norme Investment Management Standard du ministère du Trésor et des Finances de l'État de Victoria fournit un ensemble d'outils, notamment l'Investment Logic Map (ILM). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.dtf.vic.gov.au/investment-management-standard/investment-management-facilitator-training-and-accreditation>
 - Trésor de Sa Majesté (2013). Public Sector Business Cases: Using the Five Case Model. Green Book Supplementary Guidance on Delivering Public Value from Spending Proposals. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.england.nhs.uk/mids-east/wp-content/uploads/sites/7/2014/10/bus-cas-five-cas-mod-guide.pdf>
- 12** DEA et SANBI (2011). Making the case for biodiversity: phase 1. Final draft project summary report. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://biodiversityadvisor.sanbi.org/wp-content/uploads/2014/07/final-draft-mtc-summary-report-september-2011.pdf>
- 13** O'Donohoe, N., Leijonhufvud, C., Saltuk, Y., Bugg-Levine, A. et Brandenburg, M. (2010). Impact Investments. An emerging asset class, 96. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://thegiin.org/assets/documents/Impact%20Investments%20an%20Emerging%20Asset%20Class2.pdf>
- 14** Crédit Suisse (2016). Glossary. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.credit-suisse.com/media/assets/private-banking/docs/ch/privatkunden/eigenheim-finanzieren/glossary-mortgages-en.pdf>
- 15** Voir : <http://www.socialvalueuk.org/> (en anglais)
- 16** Voir : <http://www.socialvalueuk.org> (en anglais)
- 17** Tear, T. H., Stratton, B. N., Game, E. T., Brown, M. A., Apse, C. D. et Shirer, R. R. (2014). A return-on-investment framework to identify conservation priorities in Africa. *Biological Conservation*, 173, 42-52. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320714000305>
- 18** Klein, C.J. et alii (2010). Prioritizing Land and Sea Conservation Investments to Protect Coral Reefs. *PLoS ONE*, 5(8), e12431. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://doi.org/10.1371/journal.pone.0012431>
- 19** Droogers, P. et alii (2015). Upper Tana-Nairobi Water Fund: A business case. The Nature Conservancy. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.nature.org/en-us/about-us/where-we-work/africa/stories-in-africa/nairobi-water-fund/>



A close-up photograph of a hand holding a tool, likely a chisel or gouge, against a dark, textured surface. The hand is positioned in the upper right, and the tool is angled downwards. The background is dark and out of focus, emphasizing the hand and the tool. The lighting is dramatic, highlighting the texture of the skin and the tool.

Chapitre 7

Mise en œuvre

Quel est le lien entre ce chapitre et les autres ?



Durabilité/Institutionnalisation➔

Ce chapitre explique aux pays comment poursuivre le processus BIOFIN une fois le plan de financement de la biodiversité terminé. Pour réussir, les pays ne doivent pas se concentrer exclusivement sur la mise en œuvre des solutions de financement autonomes identifiées dans le plan. Ils doivent également conserver un rôle de premier plan en aidant les acteurs nationaux à coordonner le financement de la

biodiversité et à créer un espace plus important pour les débats sur les politiques. Ce chapitre décrit d'abord comment intégrer chaque étape BIOFIN dans les cadres de gouvernance existants afin de garantir le plus haut degré d'appropriation et de garantir leur durabilité à long terme (Section 7.1). Il propose ensuite des conseils supplémentaires sur la mise en œuvre de solutions de financement spécifiques (Section 7.2).



7.1

Durabilité du processus BIOFIN

Pour répondre aux besoins financiers d'un pays en matière de biodiversité, il faut un engagement à long terme qui s'étalera souvent sur plusieurs cycles de planification politique et publique. Pour qu'un changement transformationnel se produise et dure, la fonction BIOFIN doit dépasser le financement de l'aide et être intégrée aux structures du gouvernement et du secteur privé. L'institutionnalisation vise cette transition. La question essentielle est la suivante : Comment pouvons-nous nous assurer que le processus BIOFIN se poursuivra une fois que le projet BIOFIN aura pris fin ?

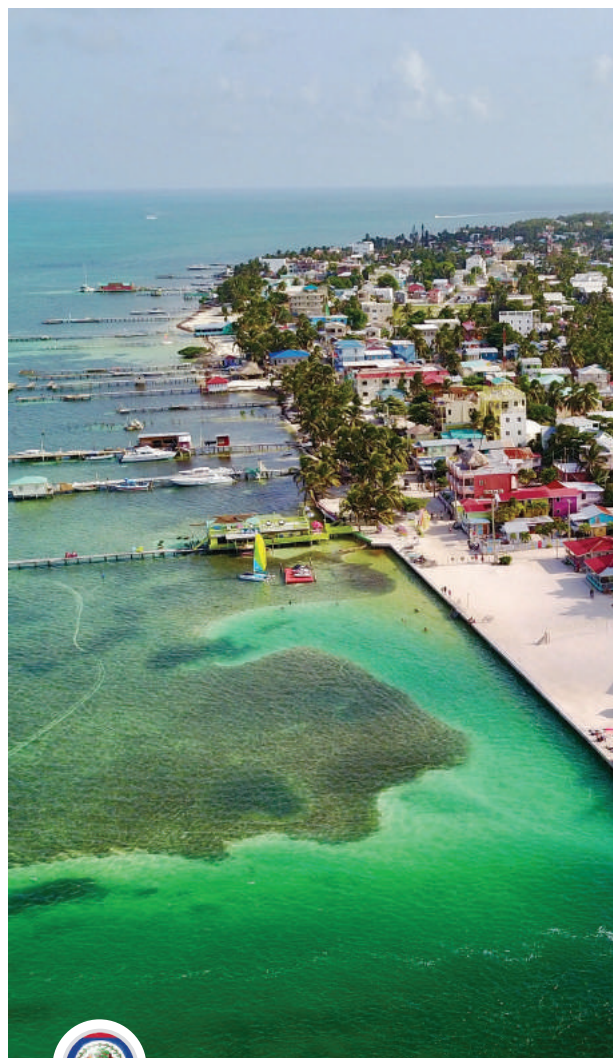
L'institutionnalisation n'est pas limitée à l'intégration des résultats dans le cadre institutionnel. Il s'agit d'un processus beaucoup plus vaste, qui se déroule en parallèle sur trois niveaux :

1 Le cadre normatif (lois, politiques, plans et budgets) comprend toutes les politiques et lois existantes, ainsi que des pratiques de gestion des finances publiques codifiées. Il s'agit du niveau d'institutionnalisation le plus élevé que BIOFIN puisse atteindre à court et à moyen terme. Il a pour but de remodeler les priorités nationales en matière de développement afin d'inclure la biodiversité à moyen et long terme. Le travail à effectuer dans ce domaine peut être divisé en deux parties : la modification des documents officiels (politiques, plans, budgets, etc.) et les pratiques liées à leur mise en œuvre (exécution, comptabilité, rapports, etc.). Tous les rapports BIOFIN de phase I devraient aider à identifier des lacunes dans le cadre normatif et éventuellement suggérer un programme d'action pour y remédier.

2 Le cadre organisationnel comprend les mandats, les structures, les capacités et la manière dont ils sont liés les uns aux autres. Des lacunes et des incohérences seront probablement identifiées tout au long du processus BIOFIN. Les équipes BIOFIN devraient plaider en faveur du renforcement des capacités et de la cohérence institutionnelle en fonction des besoins ou dans le contexte d'une solution de financement spécifique. Même une petite modification dans un mandat organisationnel (telle que l'ajout de fonctionnalités liées au financement de la biodiversité), l'affinement des responsabilités d'une unité ou d'une division, ou l'affinement du mandat d'un poste critique peuvent faire une différence. Par exemple, de nombreux ministères de l'Environnement manquent de professionnels des finances et de l'économie qui pourraient diriger la mise en œuvre de plusieurs solutions de financement.

3 Dans le domaine des relations dynamiques, l'efficacité, l'engagement, la confiance et le changement culturel (perceptions des parties prenantes et des décideurs, **changements de comportement et d'attitude**) sont importants. Les réformes normatives et organisationnelles doivent être étayées par un changement généralisé des perceptions et des comportements. Les équipes BIOFIN peuvent soutenir le changement de comportement par le biais de campagnes de renforcement des capacités, d'autonomisation, de sensibilisation et de plaidoyer. Ce processus doit inclure une gestion efficace de la résistance au changement.

Les sections suivantes présentent des stratégies éprouvées et novatrices d'institutionnalisation de BIOFIN aux trois niveaux.



Institutionnalisation à dessein : Belize

Le Belize a opté pour une structure de mise en œuvre impliquant la création de deux nouveaux postes au sein de l'équipe nationale de base BIOFIN. En tant que membres de l'équipe, les fonctionnaires ont participé à chaque étape du processus BIOFIN. Les deux postes seront conservés et financés par le gouvernement du Belize à la fin du projet PNUD-BIOFIN. De cette manière, les capacités essentielles seront intégrées à l'agence principale, ce qui garantit leur contribution au-delà du cycle de vie du projet.

7.1.1 Cadre normatif

L'analyse des politiques et des institutions (API), le plan de financement de la biodiversité et certaines solutions de financement devraient déjà contenir des recommandations en ce qui concerne la modification et l'amélioration de politiques et de cadres réglementaires spécifiques. L'étape suivante consiste à mettre en œuvre ces recommandations. La cartographie continue du cycle d'élaboration des politiques et l'engagement des parties prenantes devraient également avoir fourni des informations essentielles pour proposer des réformes du paysage politique. Il faut avoir une excellente compréhension de l'économie politique d'un pays pour

déterminer où se situent les politiques sur leur trajectoire d'approbation, qui sont les principaux acteurs et où se situent les possibilités d'engagement (voir Figure 7.1).

Systématisation de l'API : L'API ne nécessitera probablement pas de mises à jour fréquentes. Elle peut être revisitée tous les cinq ans en même temps que la mise à jour du plan de financement de la biodiversité. Il est conseillé aux gouvernements de maintenir une base de données active sur les solutions de financement de la biodiversité existantes du pays.

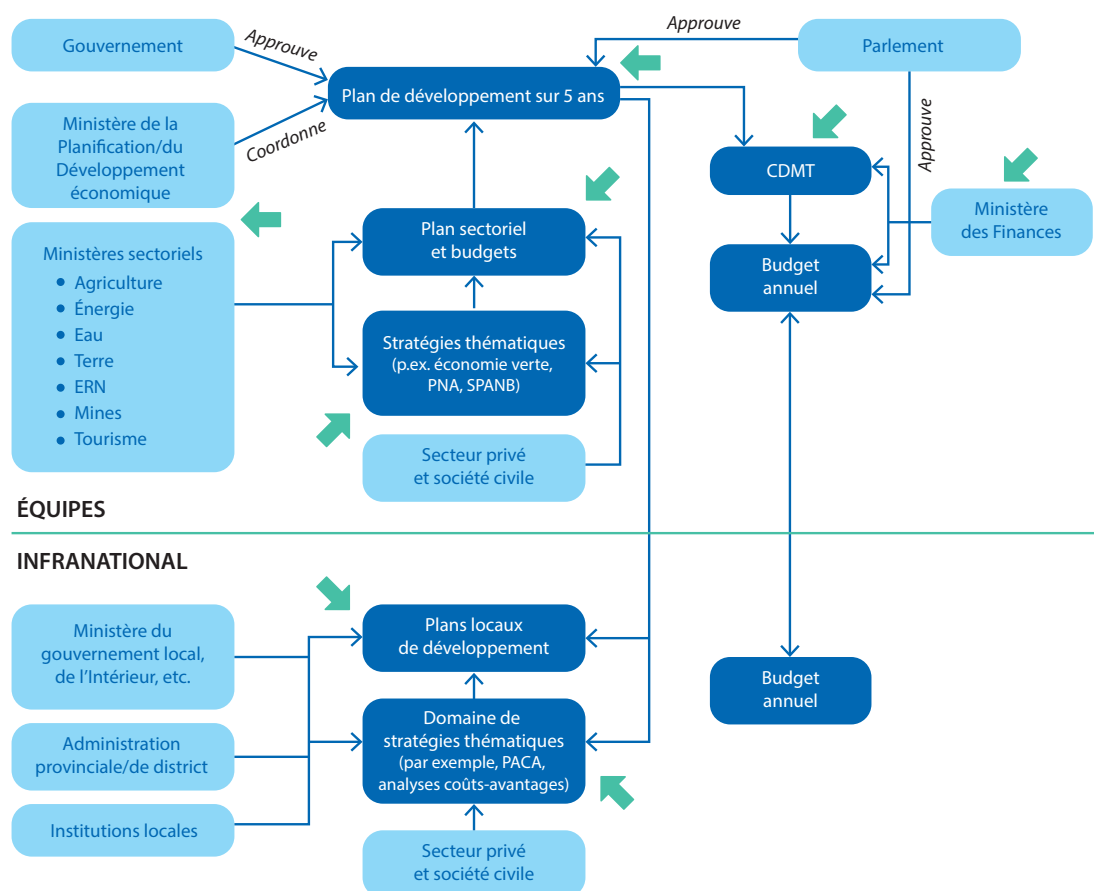


Modification de la législation au Kazakhstan

Le Kazakhstan est parvenu à résoudre les lacunes de son cadre réglementaire identifiées dans l'analyse politique et institutionnelle, ce qui a donné lieu à des améliorations dans trois domaines législatifs en 2017 :

- ① L'approbation de la première législation sur les **compensations de la biodiversité** ;
- ② L'introduction du concept de **services écosystémiques** dans le droit national ; et
- ③ La modification de la **loi sur les zones protégées**, qui exige explicitement que les fonds soient alloués conformément aux plans de gestion des zones protégées.

Figure 7.1: Cycles nationaux de politiques et de planification¹



Les enseignements tirés de l'intégration de la biodiversité dans les politiques nationales ont souligné la nécessité de prendre en compte l'ensemble du cycle de planification d'un pays, y compris les lois, les stratégies nationales de développement, les plans nationaux pour la diversité biologique, les stratégies sectorielles et les plans infranationaux. Il ne s'agit pas uniquement d'influencer la planification au niveau macro, mais également de préparer et de concevoir les documents de politique et les propositions budgétaires sous-jacents. Des changements peuvent être réalisés même au début du processus BIOFIN : La Malaisie a intégré des éléments de financement de la biodiversité dans son 11e plan, tandis que les Fidji ont contribué à l'élaboration d'un cadre axé sur les résultats pour la stratégie et le plan d'action nationaux pour la diversité biologique.

La probabilité de succès du plan de financement de la biodiversité peut être augmentée en adoptant officiellement le plan en tant que document public. Dans un scénario idéal, le plan devient une nouvelle politique nationale, ancrée dans la législation nationale. Le plan doit au minimum être formellement adopté par un décret gouvernemental après avoir été validé grâce à un vaste processus de consultation des parties prenantes. Pour y parvenir, il faut se concentrer dès le début sur le processus d'institutionnalisation du plan. Le plan peut être éclairé par une feuille de route politique qui tend de manière proactive vers son institutionnalisation et permet à

une institution (ou à une coalition d'institutions) de s'approprier et de diriger le processus de mise en œuvre. Le ministère des Finances peut renforcer son influence sur les politiques s'il joue un rôle de premier plan. Les pays peuvent également choisir de conserver ce rôle auprès des ministères de l'Environnement afin de mettre clairement l'accent sur la biodiversité.

Comme détaillé au Chapitre 6, la première étape consiste à clarifier l'appropriation du plan par les institutions nationales. Cependant, étant donné que les solutions seront mises en œuvre par différentes parties prenantes, il faut la déterminer tant au niveau du plan que de la solution. Le plus souvent, une institution globale ou une coalition d'institutions acceptera l'appropriation globale du PFB. Le ministère des Finances est souvent l'institution la plus à même de jouer ce rôle important, aux côtés du ministère chargé de l'environnement ou de la planification. Le plan de financement devrait également spécifier l'agence gouvernementale principale/responsable pour les solutions individuelles.

Systématisation du PFB : Il est recommandé de mettre à jour le plan au moins une fois tous les cinq ans. La mise à jour doit être axée sur la conception de solutions de financement nouvelles ou sensiblement modifiées et assurer que les solutions de financement révisées forment un ensemble complet et complémentaire.

7.1.2 Cadre organisationnel

Intégration des fonctions de financement de la biodiversité

Les activités de BIOFIN couvrent plusieurs fonctions. Elles englobent les activités de plaidoyer et la sensibilisation (par exemple, encourager les défenseurs des réformes), la coordination et la cohérence des politiques, l'assistance technique pour la conception et la mise en œuvre de solutions de financement couvrant les secteurs public et privé, ainsi que l'établissement des coûts et la modélisation des actions en faveur de la biodiversité. La durabilité du processus BIOFIN dépend de la manière dont les activités sont conçues et gérées. L'appropriation par les gouvernements et les parties prenantes, sous la direction des ministères focaux, est sans aucun doute essentielle. L'appropriation peut être obtenue de nombreuses manières, notamment en favorisant la mise en œuvre directe par les institutions gouvernementales : en Inde, les travaux techniques ont été entrepris par des agences gouvernementales, notamment le National Institute for Public Finance and Policy et le Wildlife Institute of India. L'objectif

est d'améliorer la capacité organisationnelle des institutions nationales afin de leur permettre de promouvoir et de gérer le financement de la biodiversité à l'avenir

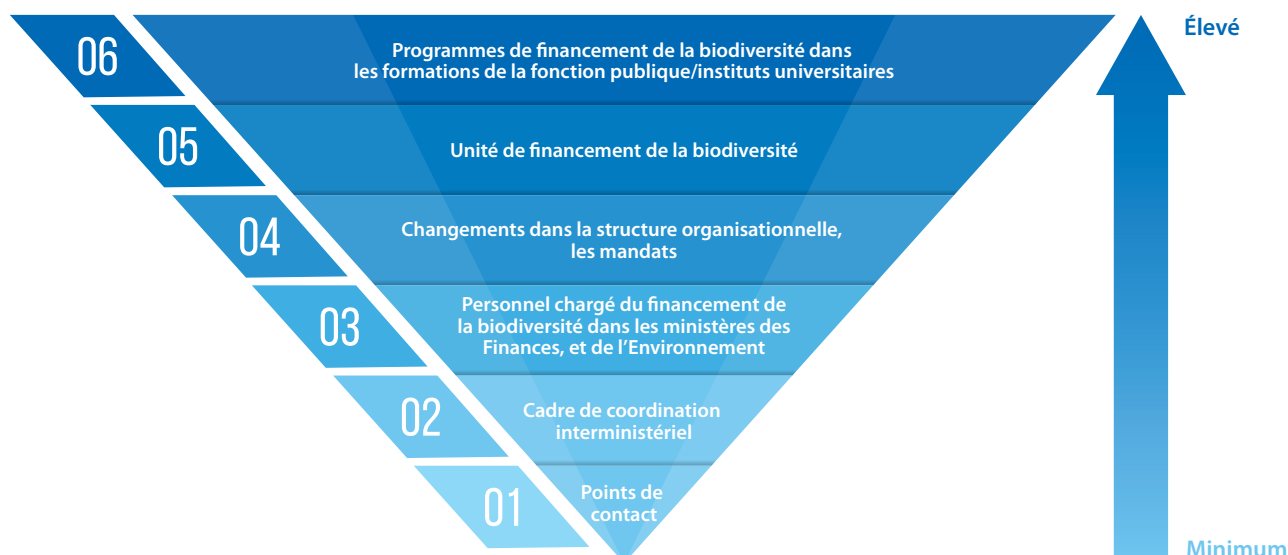
Les fonctions liées à BIOFIN peuvent être intégrées au cadre organisationnel d'un pays (voir Figure 7.2) à plusieurs niveaux d'engagement :

- ① Au minimum, des **points de contact** pour le financement de la biodiversité/BIOFIN doivent être nommés dans les ministères des Finances et de l'Environnement.
- ② Le comité directeur peut être transformé en un **organe de coordination interministériel** permanent, officiellement créé par décret gouvernemental et chargé de la mise en œuvre du plan de financement de la biodiversité. De même, le comité technique pourrait devenir un conseil consultatif permanent.



Fonctions de financement de la biodiversité dans les organismes publics

Figure 7.2: Niveaux d'institutionnalisation du processus BIOFIN dans le cadre organisationnel d'un pays



- ③ **Des experts en financement de la biodiversité** peuvent être officiellement intégrés aux ministères clés (tels que les ministères des Finances, de l'Environnement ou de la Planification) pour travailler à temps plein sur le financement de la biodiversité et agir en tant que conseillers techniques principaux. L'Ouganda a montré l'exemple en transformant le poste de coordonnateur du projet BIOFIN en un poste de fonctionnaire au sein de l'Autorité nationale de gestion de l'environnement.
- ④ Il est possible d'atteindre un niveau plus élevé de durabilité en **modifiant les mandats et fonctions officiels** d'unités/de divisions au sein de ministères ou même de ministères entiers, en veillant à ce qu'ils disposent d'un mandat ferme pour identifier et déployer des solutions de financement.
- ⑤ Une **unité de financement de la biodiversité dédiée**, chargée de surveiller la mise en œuvre du plan de financement, de fournir des conseils techniques, de coordonner toutes les initiatives liées au financement de la biodiversité et de générer de nouvelles idées de solutions de financement supplémentaires peut être mise en place et pourvue en personnel (voir l'exemple des Seychelles).
- ⑥ La méthodologie BIOFIN et les cours connexes sur le financement de la biodiversité peuvent être **intégrés aux programmes de formation des universités et de la fonction publique** afin de former la prochaine génération d'experts du financement de la biodiversité. Les équipes BIOFIN peuvent également donner de manière proactive des conférences dans des universités ou des instituts de formation dans le cadre de programmes existants. L'Inde et la Thaïlande ont pris des mesures pour élaborer et diffuser du matériel de formation à l'échelle nationale. **Des modules de formation en ligne et des webinaires** peuvent offrir la même chose à un public plus large.



Établissement d'une unité de financement de la biodiversité aux Seychelles

Au début du processus BIOFIN, aucune entité gouvernementale aux Seychelles n'était mandatée pour travailler sur le financement de la biodiversité. Le plan de financement contient des dispositions pour la création d'une nouvelle unité chargée exclusivement du financement de la biodiversité.

Introduction de systèmes d'étiquetage/de codage budgétaire

Les évaluations BIOFIN peuvent être intégrées en tant qu'activités récurrentes au sein d'institutions publiques. Les analyses des dépenses pour la biodiversité peuvent être institutionnalisées en introduisant un étiquetage ou un codage du budget consacré à la biodiversité dans les logiciels et les pratiques de gestion des finances publiques. Le système d'étiquetage mettra en évidence les dépenses partiellement ou totalement allouées à la biodiversité, ce qui permettra de produire des évaluations régulières des dépenses relatives à la biodiversité et de réduire les coûts de transaction. L'étiquetage budgétaire a été appliqué avec succès aux changements climatiques et fait actuellement l'objet d'un projet pilote pour la biodiversité aux Philippines et en Indonésie.

Une autre approche possible est l'ajout de catégories de biodiversité aux analyses périodiques des dépenses publiques. Les organisations de développement pourraient adopter des marqueurs des dépenses liées à la biodiversité, l'exemple

le plus connu étant les marqueurs de Rio OCDE-CAD. Enfin, l'enregistrement des dépenses liées à la biodiversité peut également être aligné sur la comptabilisation du capital naturel et sur les rapports des agences de statistiques.

Les entreprises privées ne consignent généralement pas les dépenses de biodiversité en tant que telles, mais il existe plusieurs méthodes pour assurer le suivi des dépenses de conservation, par exemple en les incluant dans les rapports de RSE ou en appliquant des systèmes de comptabilisation du capital naturel.

Systématisation des analyses des dépenses pour la biodiversité : Pour permettre aux pays de procéder régulièrement à des analyses des dépenses, une évaluation rapide peut être réalisée pour déterminer les capacités requises. Dans l'idéal, cette évaluation rapide doit être effectuée avant la première ADB ou lors de la mise à jour du rapport.

Étiquetage budgétaire des changements climatiques en Indonésie

L'Indonésie a montré qu'il était possible d'institutionnaliser une analyse des dépenses en intégrant un système d'étiquetage dans le logiciel national de gestion des finances publiques. Le logiciel permet de marquer la pertinence de chaque dépense par rapport à l'atténuation du changement climatique. Une fois cette opération réalisée, des rapports peuvent être générés automatiquement. Le système d'étiquetage a abouti à l'émission du premier sukuk souverain d'une valeur de 1,25 milliard de dollars américains, qui l'a utilisé pour identifier les projets éligibles



Alignement des données relatives aux besoins financiers sur les pratiques de planification et de financement

Pour augmenter l'utilisation de l'évaluation des besoins financiers (ÉBF) dans le cycle national de planification, il est essentiel de s'aligner sur les pratiques de comptabilisation des dépenses de l'État. Dans l'idéal, l'ÉBF doit générer des données pouvant être utilisées pour les cadres de planification à moyen et long terme ainsi que pour les propositions de budget annuel. Le Bhoutan est l'un des pays garantissant une compatibilité totale. Les données de base utilisées pour le 12e plan quinquennal proviennent directement de son ÉBF.

Bien qu'il s'agisse nécessairement d'un exercice limité dans le temps, une ÉBF peut permettre de réduire les coûts liés à la mise en œuvre d'exercices similaires à l'avenir, notamment en identifiant les actions auxquelles il est possible d'associer des coûts et les coûts unitaires les plus applicables et en développant des modèles de coûts, quand c'est possible. Les exercices d'établissement des coûts nous permettent de

comparer plusieurs modèles de mise en œuvre avec différents coûts, ce qui peut fournir des informations cruciales pour la planification et la prise de décision, ainsi que des intrants pour une analyse coûts-avantages plus sophistiquée. La mise en place de bonnes pratiques d'établissement des coûts au sein des organisations apporte de la rigueur aux exercices de planification et favorise le rapport coût-efficacité dans la planification publique.

Systématisation : Une fois que les données de coût initiales auront été produites, que les modèles de rapport auront été développés et que les leçons auront été documentées, les futurs exercices d'établissement des coûts nécessiteront probablement moins d'efforts. Les principaux responsables du gouvernement auront peut-être besoin d'être formés aux méthodologies d'établissement des coûts et de modélisation.

7.1.3 Comportement et perceptions

Bien qu'il s'agisse d'un objectif moins tangible que la modification des politiques ou des structures organisationnelles, la réussite de toute solution de financement doit être basée sur un soutien important et une grande

confiance de la part des principales parties prenantes. Les deux outils principaux utilisés pour mesurer les perceptions des solutions de financement sont les suivants :

1 Les **enquêtes de perception** sont de plus en plus fréquemment utilisées pour collecter des informations de base pour les réformes politiques. Elles peuvent évaluer les points de vue existants au sujet d'une solution de financement avant de commencer tout travail, et signaler toute préoccupation. Les résultats montrent dans quelle mesure les (groupes de) parties prenantes clés comprennent et soutiennent le concept. Les enquêtes de perception efficaces influencent les activités et la stratégie de plaidoyer en faveur de la solution. L'OCDE fournit des conseils détaillés sur la conception et l'application des enquêtes de perception.²

Encadré 7.1: Comment élaborer une enquête de perception en six étapes selon l'OCDE

ÉTAPE 01 Définir les objectifs de l'enquête et le groupe cible

- Définir les objectifs
- Définir l'utilisation finale des résultats
- S'assurer qu'une enquête de perception est l'outil adéquat
- Définir les groupes cibles

ÉTAPE 02 Rédiger les questions de l'enquête

- Organiser une discussion avec les membres d'un groupe cible pour identifier les problèmes clés
- Les convertir en catégories de questions et de réponses
- Rédiger des questions simples et claires
- S'assurer que le questionnaire n'est pas trop long afin de maximiser le taux de réponse et la concentration
- S'assurer que les répondants ont la possibilité de signaler les problèmes

ÉTAPE 03 Réaliser un essai pilote et ajuster le questionnaire

- Tester l'enquête auprès d'un groupe cible réduit pour identifier les faiblesses de l'enquête
- Éventuellement, demander à des volontaires de réfléchir à voix haute lorsqu'ils répondent aux questions afin de pouvoir analyser ce qui a motivé leurs réponses
- Ajuster le questionnaire, si nécessaire

ÉTAPE 04 Sélectionner les répondants à l'enquête et la méthode de collecte de données

- Sélectionner un échantillon par échantillonnage aléatoire ou en utilisant une autre méthode
- S'assurer que la taille de l'échantillon permet de tirer des conclusions valables
- Choisir la méthode de collecte de données : entretiens en face à face, entretiens par téléphone, enquêtes sur Internet, enquêtes par e-mail, etc.
- Maximiser le taux de réponse grâce à une méthode de collecte de données appropriée

ÉTAPE 05 Réaliser l'enquête

- Assurer un taux de réponse élevé grâce à l'envoi d'e-mails de suivi, afin d'éviter les conclusions biaisées
- Utiliser des enquêteurs formés pour éviter toute influence involontaire sur les réponses

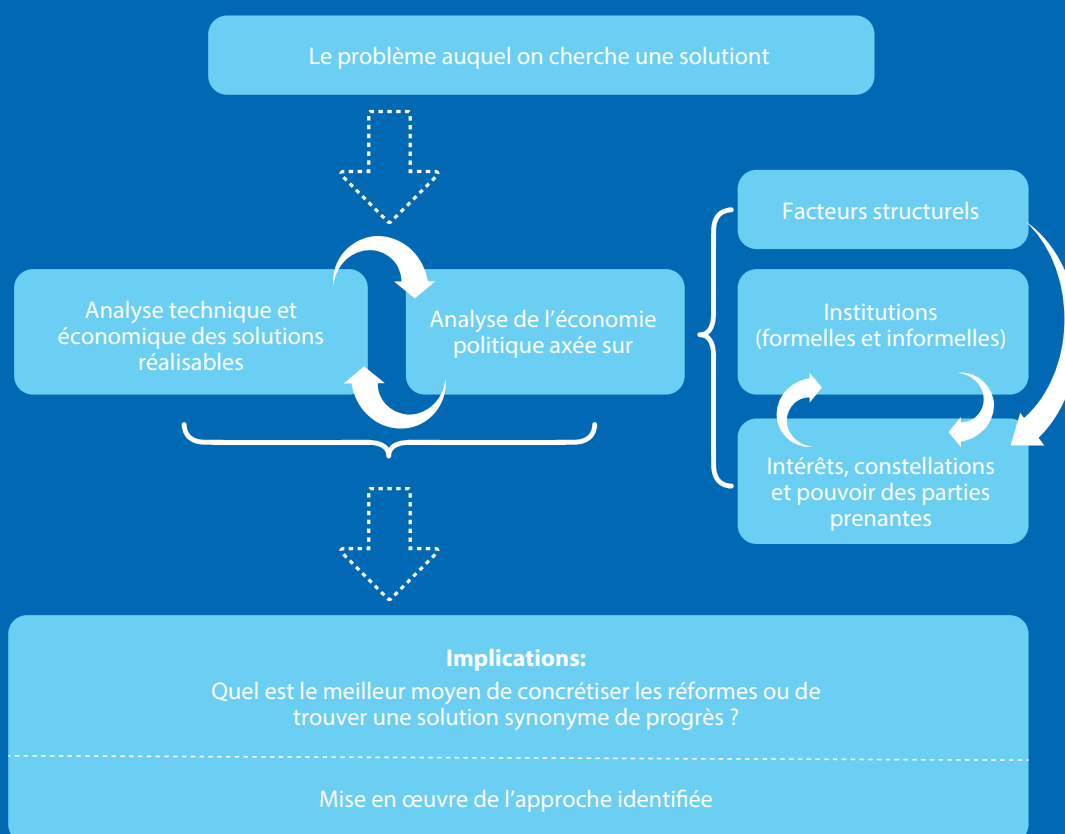
ÉTAPE 06 Analyser les résultats

- Interpréter les résultats comme des perceptions plutôt que des faits
- Tenir compte du taux de réponse. Un faible taux signifie qu'on ne peut pas tirer de conclusions générales
- Tenir compte du nombre de répondants et de la manière dont ils ont été sélectionnés dans l'analyse des résultats
- Comprendre comment les résultats ont été atteints, car c'est essentiel pour en tirer des conclusions politiques
- Joindre la documentation concernant les Étapes 1 à 6 aux résultats et interpréter les résultats en combinaison avec d'autres sources de données

2 L'analyse de l'économie politique (AEP) découle de la difficulté de résoudre les problèmes de développement avec des approches techniques fortes et de voir ces approches échouer sans cesse. Nous savons maintenant que des éléments supplémentaires doivent être pris en compte dans les investissements en planification et en développement. Le modèle d'AEP axé sur les problèmes de la Banque mondiale est présenté ci-dessous (Encadré 7.2). Il montre qu'en plus d'explorer la faisabilité technique et économique d'une approche, nous devons également explorer trois niveaux de l'économie politique :

- ① les facteurs structurels, ② les institutions, et ③ les intérêts, les constellations et le pouvoir des parties prenantes.

Encadré 7.2: Explications supplémentaires sur l'analyse de l'économie politique³



Remarque : Cette figure est une version modifiée de l'approche à trois niveaux proposée dans le cadre des bonnes pratiques de 2009 (voir Fritz, Kaiser et Levy, 2009,7).

Bien qu'une AEP axée sur les problèmes soit adaptée à certaines tendances spécifiques en matière de biodiversité, une AEP peut également être mise en œuvre pour un secteur ou une solution de financement spécifique. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de questions pour effectuer une AEP.

👉 Rôles et responsabilités

Quelles sont les principales parties prenantes ? Quels sont les rôles et mandats formels/informels des différents intervenants ? Quel est l'équilibre entre les autorités centrales et locales en matière de prestation de services ?

👉 Structure d'appropriation et financement

Quel est l'équilibre entre propriété publique et propriété privée ? Quelles sont les modalités de financement (par exemple, partenariats public/privé, frais d'utilisation, taxes, soutien des donateurs) ?

👉 **Relations de pouvoir**

Dans quelle mesure le pouvoir se trouve-t-il entre les mains d'individus/de groupes spécifiques ? Comment différents groupes d'intérêt en dehors du gouvernement (secteur privé, ONG, groupes de consommateurs, médias, etc.) cherchent-ils à influencer la politique ?

👉 **Corruption et recherche de rente**

Existe-t-il une corruption et une recherche de rente importantes ? Où est-ce le plus répandu (par exemple, au moment de la livraison, des achats, de la répartition des tâches) ? Qui en profite le plus ? Comment le népotisme est-il utilisé ?

👉 **Prestation de services**

Quels sont les principaux bénéficiaires de la prestation de services ? Les groupes sociaux, régionaux ou ethniques sont-ils inclus/exclus ? Des subventions sont-elles fournies et quels sont les groupes qui en bénéficient le plus ?

👉 **Idéologies et valeurs**

Quelles sont les idéologies dominantes et les valeurs qui façonnent les points de vue ? Dans quelle mesure peuvent-elles servir à limiter le changement ?

👉 **Prise de décision**

Comment les décisions sont-elles prises dans le secteur ? Qui est impliqué dans ces processus décisionnels ?

👉 **Problèmes de mise en œuvre**

Une fois prises, les décisions sont-elles mises en œuvre ? Où se trouvent les principaux goulets d'étranglement dans le système ? L'échec de la mise en œuvre est-il dû à un manque de capacité ou à d'autres raisons politiques/économiques ?

👉 **Potentiel de réformet**

Quelles sont les personnes susceptibles d'être les « gagnants » et les « perdants » de réformes particulières ? Existe-t-il des défenseurs des réformes influents au sein du secteur ? Quelles sont les personnes susceptibles de s'opposer aux réformes et pourquoi ? Existe-t-il d'autres types de réformes qui pourraient permettre de surmonter cette opposition ?⁴

De nombreuses ressources sont disponibles en ligne pour l'AEP. Le « Topic Guide » du GSDRC est un bon point de départ.⁵



7.2

Mise en œuvre du plan de financement et des solutions de financement

Le rôle de l'équipe nationale BIOFIN change lors de l'étape de mise en œuvre du PFB. Son objectif principal n'est plus de collecter et d'analyser des données, ni de générer de nouveaux chiffres sur le financement de la biodiversité. Son travail consiste désormais principalement à superviser la conception et la mise en œuvre de solutions de financement spécifiques et à fournir l'espace de discussion nécessaire pour garder le PFB et le financement de la biodiversité dans son ensemble au centre de l'attention du pays. Bien que les solutions de financement constituent les éléments de base du plan, les équipes BIOFIN doivent veiller à ce que toutes les initiatives connexes soient bien intégrées et coordonnées. L'objectif est de promouvoir une vision commune du financement de la biodiversité et de maintenir des plates-formes axées sur le partage des connaissances et l'apprentissage, par exemple en organisant des webinaires, des groupes de travail ou une conférence annuelle sur le financement de la biodiversité dans le pays. Le renforcement des capacités nationales en ce qui concerne tous les aspects du financement de la biodiversité reste une fonction essentielle de BIOFIN dans la phase de mise en œuvre, et concerne non seulement les organismes publics, mais également les entreprises privées et la société civile.

Pour renforcer l'impact et la pertinence des résultats, les pays doivent adopter une approche systémique des solutions de financement. Pour ce faire, nous ne pouvons pas nous contenter d'interventions ponctuelles telles que la réalisation d'une étude de faisabilité, l'élaboration d'une législation ou la mise à l'essai d'un mécanisme dans un seul endroit. Bien qu'il s'agisse en soi d'une tâche potentiellement longue, l'élaboration ou la modification de la législation nécessite souvent des efforts supplémentaires pour intégrer les changements, tels que la

communication de la nouvelle norme législative, la formation à la mise en œuvre pour permettre l'application du nouveau régime juridique, la modification des structures institutionnelles, des plans et des politiques, notamment la budgétisation, etc. La mise à l'essai d'un mécanisme ne devrait pas être une fin en soi : les leçons tirées des projets pilotes (réussies ou non) devraient éclairer les politiques ou les changements institutionnels, et les projets pilotes réussis devraient être répliqués et mis à l'échelle autant que possible.

La mise en œuvre du plan se poursuivra probablement sur plusieurs cycles politiques. Comme l'a souligné l'OCDE, l'expérience a montré que les nouvelles politiques doivent généralement être maintenues et motivées sur une période plus longue que prévu, car les priorités du gouvernement évoluent. Cela peut aussi se produire en raison du roulement élevé du personnel dans les institutions gouvernementales ou parce que des défenseurs du changement changent de poste. Bien que l'accent reste mis sur les institutions publiques, des considérations similaires valent pour le secteur privé, où les leviers de la concurrence, les actionnaires et la direction peuvent changer, et les marchés et les cadres réglementaires pourraient évoluer dans des directions différentes. La collaboration avec les médias et la société civile est également essentielle pour maintenir la dynamique, influencer un public et des mouvements politiques plus larges, et veiller à ce que les droits et les intérêts des groupes autochtones et vulnérables soient pris en compte.

Il faut s'assurer que des ressources humaines et financières suffisantes sont en place pour pouvoir mettre en œuvre le plan de financement de la biodiversité et les solutions

Encadré 7.3: Partenariat public-privé pour la conservation du voilier au Guatemala ; mise en œuvre d'une solution de financement



BIOFIN Guatemala développe une solution de financement liée au tourisme et à la pêche sportive au voilier, qui s'appuient tous deux sur les services environnementaux fournis par les écosystèmes marins côtiers. Au Guatemala, le tourisme lié à la pêche est une activité économique offrant un potentiel de croissance important, comme l'ont démontré certains des pays voisins. La pêche sportive au voilier est une activité économique en pleine croissance dans ce pays. BIOFIN veille à ce que les priorités économiques et de conservation soient traitées conjointement grâce au développement d'une alliance stratégique formelle entre le secteur public et le secteur privé afin de mieux réglementer la gestion, la recherche et la surveillance du voilier, ainsi que les activités de conservation de la biodiversité connexes, et pour fournir les ressources financières nécessaires. Le gouvernement et le secteur privé ont convenu de mettre en place un mécanisme financier destiné à attirer des contributions volontaires (10 dollars américains par jour ou 30 dollars américains par semaine) de la part de particuliers et d'entreprises du secteur de la pêche sportive au voilier et du tourisme lié à la pêche au voilier. Cette solution devrait permettre de mobiliser au moins 155 000 dollars américains par an pour la biodiversité marine côtière. BIOFIN travaille également sur des aspects complémentaires, notamment la conformité de l'immatriculation des bateaux de pêche sportive et les paiements pour les quotas de pêche. On estime que ces mécanismes généreront environ 100 000 dollars américains par an. Les fonds seront acheminés par le biais du budget de l'Autorité nationale de la pêche et de l'aquaculture afin de garantir que les revenus serviront à financer des projets de conservation du voilier et de suivi du stock de voilier et des activités de pêche sportive.

de financement individuelles. Le plan nécessite un budget spécifique, qui peut être en nature dans le cas d'un organisme public.

Chaque solution de financement devrait, dans la mesure du possible, couvrir les éléments majeurs de la durabilité dès la phase de conception/faisabilité, y compris les activités de sensibilisation, l'amélioration du cadre institutionnel et le renforcement des capacités nationales. Le plan devrait spécifier l'agence principale/responsable pour chaque solution. Dans de nombreux cas, cette agence peut être publique. Dans certains cas, l'organisation responsable peut être une

ONG. Les ONG responsables doivent veiller à disposer de fonds suffisants et d'un personnel qualifié pour assumer ce travail. La mise en place de mécanismes permettant d'assurer une bonne communication entre les ONG et les agences gouvernementales concernées est essentielle à la réussite de ces solutions de financement.

Enfin, la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation (S&É) adéquat pour la mise en œuvre du PFB facilitera la mise en œuvre par plusieurs partenaires et renforcera la cohésion entre plusieurs solutions de financement.

7.2.1 Planification et gestion des solutions de financement

Chaque solution de financement peut constituer un projet séparé, avec une dynamique en matière d'engagement, des dirigeants et parties prenantes, des coûts de mise en œuvre, une exposition politique et un calendrier uniques. Même si elle a été rédigée avec les meilleures intentions, l'analyse produite peut ne pas être suffisamment détaillée pour déterminer les étapes détaillées de chaque solution de financement. Lors de la

phase de mise en œuvre, la tâche critique consiste à atteindre un niveau de détail suffisant pour guider la mise en œuvre. On peut distinguer trois grandes étapes de développement :

- ① Analyse de faisabilité
- ② Développement
- ③ Mise en œuvre

1 Faisabilité

Pour de nombreuses solutions, des processus de faisabilité et de décision préliminaire suffisants devraient déjà avoir été entrepris dans la formulation du PFB. Pour les solutions encore au stade conceptuel ou nécessitant une étude de faisabilité détaillée, une analyse supplémentaire peut être réalisée. Cette analyse comprend la collecte de données de base, telles que les informations sur les coûts et les avantages, les exigences légales, les évaluations de capacité pour la mise en œuvre et des enquêtes de perception auprès des investisseurs ou des payeurs. Le résultat est une décision éclairée d'adopter la solution telle quelle ou sous une forme modifiée, ou de ne pas l'adopter. La configuration de certaines solutions peut également changer au fil du temps, en fonction de facteurs endogènes et exogènes. L'analyse coûts-avantages d'une réforme de la fiscalité ou des subventions ou une étude de faisabilité d'un investissement dans le tourisme durable en sont des exemples.

Encadré 7.4: Utilisation d'enquêtes sur le consentement à payer pour évaluer les possibilités de financement de la biodiversité



Les enquêtes sur le consentement à payer sont conçues et souvent utilisées pour déterminer ou modifier les droits d'entrée des zones protégées. Elles visent à déterminer le montant maximum que les utilisateurs sont disposés à payer pour bénéficier des avantages du site.

Les droits d'entrée devraient également être fixés en tenant compte des droits d'entrée des sites similaires dans des circonstances similaires et de l'analyse des coûts associés à la mise à disposition et à l'entretien d'équipements récréatifs.⁶

Le consentement à payer peut être déterminé à l'aide de deux méthodes : les préférences déclarées et révélées. La préférence déclarée (ou estimation contingente) est une technique basée sur une enquête qui pose des questions directes sur la valeur associée à la zone protégée. Par exemple, on pourrait demander aux visiteurs s'ils choisiraient ou non de visiter le site si le droit d'entrée augmentait d'un montant spécifique. On découvre les préférences révélées en étudiant les décisions que les gens prennent réellement. Par exemple, à combien s'élèvent les coûts de transport que les visiteurs paient pour se rendre au site ou dans quelle mesure le prix de l'immobilier est affecté par la zone protégée. Les préférences révélées peuvent être très différentes des préférences déclarées. Cependant, la méthode des préférences déclarées permet d'obtenir des informations sur des options de marché qui n'existent pas encore.

Les parcs nationaux de Tanzanie ont eu recours à des enquêtes sur le consentement à payer pour revoir les droits d'entrée existants. 6 000 personnes ont répondu. Les visiteurs étrangers représentaient 75 % des utilisateurs du parc et l'enquête a montré qu'une augmentation de 60 dollars américains des frais de conservation du Serengeti sur plusieurs années n'entraînerait pas une réduction considérable du nombre de visiteurs et générerait 14,8 millions de dollars américains supplémentaires en 2020, ce qui correspond à une augmentation de 57 % du revenu total du parc.⁷

2 Développement

Le développement de la solution comprend la rédaction et l'adoption des documents juridiques et politiques, règlements, chartes, politiques de ressources humaines, organigrammes et autres réglementations requis pour la solution. La solution est alors prête à être mise en œuvre. Il faut y intégrer des sauvegardes et une S&É adéquates (voir les sections suivantes). Pour de nombreuses solutions de financement, il existe des instructions détaillées sur la manière de concevoir la solution étape par étape. Les exemples incluent le Biodiversity Offset Implementation Handbook⁸ qui propose 8 étapes pour la phase de conception et 14 actions de mise en œuvre, et le CIFOR, qui explique aux pays comment évaluer la faisabilité des projets de PSE.⁹

3 Mise en œuvre

La solution est opérationnelle, basée sur les dispositions réglementaires et politiques, ainsi que sur les ressources financières et humaines en place. Elle produit des résultats financiers mesurables. Des mécanismes de S&É ont été mis en place et fournissent des informations sur la gestion adaptative ; par exemple, un fonds d'affectation spéciale pour la conservation qui se concentre davantage sur les projets d'adaptation axés sur la nature en réponse aux possibilités de financement offertes par les fonds pour le climat. Les informations sont ensuite partagées avec un groupe plus large de parties prenantes.

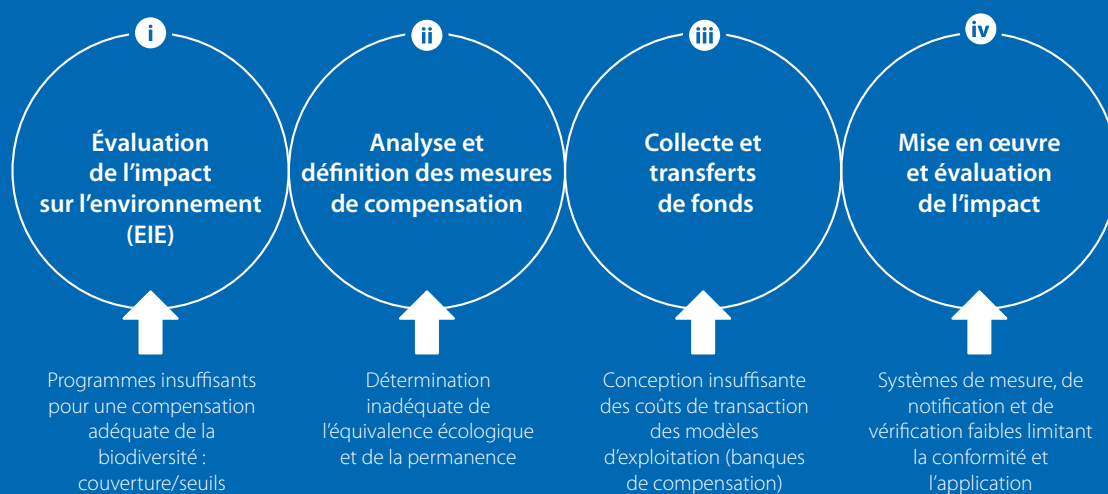
BIOFIN recommande l'utilisation d'un modèle spécifique pour planifier la faisabilité, la conception et la mise en œuvre des solutions de financement (voir Annexe I), quelles que soient leurs caractéristiques uniques. Les experts externes et les décideurs doivent évaluer le modèle rempli, qui doit

contenir une analyse de viabilité claire pour l'investissement. Le modèle reflète la distinction entre les solutions de financement en phase d'étude de faisabilité et celles en phase de développement et de mise en œuvre.

Encadré 7.5: Amélioration du cadre de compensation de la biodiversité au Chili



Au Chili, les compensations de la biodiversité sont réglementées par le système d'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE). L'équipe BIOFIN a mené une étude visant à évaluer 531 projets de type compensations de la biodiversité pour la période 2000-2017. Sur ce total, seuls 78 % des projets ont estimé leur impact sur la biodiversité et 29 % contenaient des engagements en matière de compensation. La valeur de la compensation était inférieure à 0,5 % des coûts d'investissement du projet. La figure ci-dessous illustre les défis posés par la mise en œuvre de compensations de la biodiversité. BIOFIN a identifié des opportunités pour améliorer le cadre réglementaire sous-jacent et le cycle de gestion organisationnel afin d'augmenter l'efficacité. On estime que la stratégie d'optimisation augmentera le financement des compensations pour passer de 0,5 % à 2 % du coût total.



7.2.2 Application de sauvegardes

Nous avons tendance à supposer que les solutions de financement de la biodiversité auront uniquement des effets positifs, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Imaginez l'impact que la suppression d'une subvention agricole peut avoir sur le revenu des agriculteurs ou l'impact que l'augmentation d'un droit d'entrée peut avoir sur le développement touristique d'une région. Afin de prévenir les impacts négatifs résultant de la mise en œuvre de solutions de financement, des sauvegardes sociales et environnementales doivent être mises en place. Le concept de sauvegardes est apparu dans les années 1990 sous l'impulsion d'organisations telles que la Banque mondiale¹⁰ afin de prévenir les éventuels impacts sociaux et environnementaux négatifs à la suite d'investissements majeurs dans les infrastructures, l'agriculture et des projets similaires. Le concept a évolué au fil du temps, passant d'approches visant à « ne pas nuire » et à « être en conformité » à l'identification des domaines de retombées positives pour les ODD. REDD+ est un domaine dans lequel les sauvegardes ont été davantage développées.¹¹ Les sauvegardes

environnementales suivent généralement la hiérarchie des mesures d'atténuation^{12,13} et visent notamment à :

- renforcer les résultats sociaux et environnementaux ;
- éviter les impacts négatifs ;
- minimiser, atténuer et compenser les impacts négatifs inévitables ;
- développer la capacité de gestion des risques.

Les sauvegardes en matière de financement de la biodiversité sont donc des mesures visant à maximiser la protection de la biodiversité et des moyens de subsistance des personnes, tout en minimisant les impacts négatifs ou, si possible, en produisant des retombées positives. Dans le cadre de la CDB, les pays se sont engagés à appliquer des sauvegardes à tous les mécanismes de financement de la biodiversité, comme convenu officiellement lors de la 12e réunion de la Conférence des Parties de la CDB en Corée en 2014.¹⁴

- a** *Le rôle de la biodiversité et des fonctions des écosystèmes pour **les moyens de subsistance et la résilience locaux**, ainsi que les valeurs intrinsèques de la biodiversité, devraient être reconnus dans la sélection, la conception et la mise en œuvre de solutions de financement de la biodiversité.*
- b** ***Les droits et les responsabilités des acteurs et/ou des parties prenantes** dans les solutions de financement de la biodiversité doivent être soigneusement définis de manière juste et équitable, avec la participation effective de tous les acteurs concernés, y compris le consentement ou l'approbation préalable en connaissance de cause et la participation des communautés autochtones et locales, en tenant compte de la Convention sur la diversité biologique et de ses décisions, indications et principes pertinents et, le cas échéant, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.*
- c** *Les sauvegardes dans les mécanismes de financement de la biodiversité doivent être **ancrées dans les circonstances locales**, être développées conformément aux processus nationaux/spécifiques pertinents, ainsi qu'à la législation et aux priorités nationales, et tenir compte des déclarations et des indications des accords internationaux pertinents élaborés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et, le cas échéant, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations Unies, entre autres.*
- d** ***La mise en place de cadres institutionnels appropriés et efficaces** est de la plus haute importance pour que les sauvegardes soient opérationnelles. Cela inclut des mécanismes d'application et d'évaluation garantissant la transparence et la responsabilité, ainsi que le respect des sauvegardes pertinentes.*

Quelles solutions de financement nécessitent une attention particulière en ce qui concerne les sauvegardes ? Toutes. Toutefois, les sauvegardes d'application et la diligence requise en matière de risques varient. L'analyse coûts-avantages et les considérations d'impact sont également mesurées différemment selon les solutions. Certaines (par exemple, une réforme fiscale) ne nécessitent pas le respect des sauvegardes, mais ne doivent être recommandées qu'après évaluation de leur impact (par exemple, sur le revenu des agriculteurs). À la place, un investissement d'impact dans une certaine zone nécessiterait une évaluation spécifique au projet, en accord avec le PNUD ou d'autres guides. Plusieurs organisations et agences publiques dans les pays où BIOFIN est mis en œuvre disposent de cadres pouvant servir de référence. Certains sont légiférés et nécessitent la réalisation d'évaluations d'impact stratégique ou environnemental. Le PNUD a mis au point

un système d'analyse et de gestion des impacts sociaux et environnementaux pouvant être appliqué aux projets et initiatives dépassant un certain seuil.¹⁵

Toute solution de financement ayant un impact potentiel sur des zones où des groupes autochtones ou vulnérables résident, ou qui pourraient avoir un impact significatif sur la nature et les écosystèmes, nécessite une attention particulière, par exemple des investissements dans le tourisme durable dans les régions éloignées. Ces solutions de financement doivent être élaborées en consultation avec les communautés locales et adaptées aux aspects culturels et linguistiques pertinents.

Le PFB devrait avoir examiné toutes les solutions de financement pour s'assurer qu'elles auront un impact positif sur la biodiversité, mais il est utile de continuer à surveiller cet impact. Plusieurs solutions, par exemple les facilités de prêt

vert génériques, peuvent apporter de bons résultats, mais sans impact sur la conservation. Le but ultime est d'améliorer l'état de la biodiversité ; l'augmentation du financement de la biodiversité n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'une considération

importante lorsque les équipes examinent les possibilités de financement dans les secteurs du changement climatique, des énergies renouvelables et de l'extraction.



Sauvegardes en tant que solution de financement

L'application de sauvegardes de la biodiversité dans le secteur financier ou d'autres opérations d'investissement est une solution de financement en soi. L'application de sauvegardes de la biodiversité ou la promotion de normes qui incluent des normes en matière de biodiversité (par exemple, les Principes de l'Équateur) garantissent que la biodiversité n'est pas affectée par les investissements et que les possibilités d'impacts positifs sont explorées. Les exemples incluent l'intégration des sauvegardes de la biodiversité dans les obligations vertes, les fonds d'énergie ou les systèmes de compensation des émissions de carbone. BIOFIN Indonésie s'efforce de proposer des sauvegardes de la biodiversité pour les investissements dans le cadre d'un sukuk souverain vert.

7.2.3 Cadres de S&É pour les solutions de financement individuelles

Il est impératif d'appliquer des cadres de S&É rigoureux pour chaque solution de financement afin de s'assurer qu'elles atteignent les objectifs fixés et mesurent les performances financières et non financières. Chaque solution devrait inclure un plan de S&É, avec des objectifs de financement et des étapes clés clairs.

Malgré la grande diversité de la structure, des sources et de la gouvernance des différentes solutions existantes, nous reconnaissons plusieurs principes génériques de S&É comme étant des conseils essentiels.



The following questions are generic in nature and can be adapted for a specific finance solution, and complemented by other relevant queries:

Organizational

- Are all operational procedures clearly defined and respected?
- Do the required governing mechanisms operate as planned?
- Are appropriate communication channels in place to inform stakeholders about the use of the funds?
- Is there sufficient capacity to implement the finance solution? Is the right profile of team members available?
- Are any gaps observed in terms of the national legislation, regulations and bylaws, terms of reference or other legal documents that are not included in the finance solution?

Finance

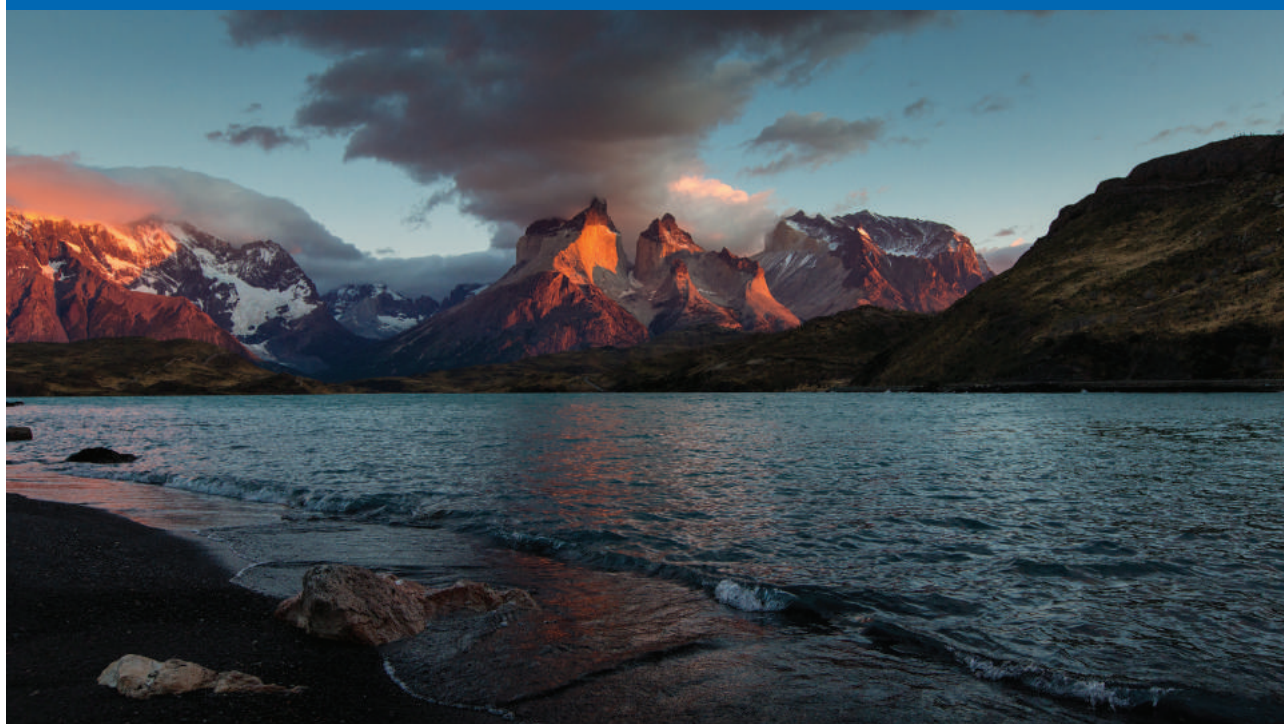
- To what extent are funds or savings really allocated towards biodiversity objectives?
- Did any barriers emerge in disbursing/collecting the required finance?
- Are accountability and grievance mechanisms (e.g. auditing, inspections) operational?

Monitoring and evaluation

- Are effective M&E systems in place?
- Are proper social and environmental safeguards in place? Are the rights of indigenous groups and other local communities affected?
- Is the solution informed by gender analysis and are gender-positive outcomes being achieved?
- Are any other aspects observed that prevent the solution from succeeding? How can they be remediated?
- Are there mechanisms in place to guarantee long-term sustainability, scaling up or replication?

Encadré 7.6: Sélection de documents de ressources pour le suivi et l'évaluation de solutions de financement spécifiques

1. Tableau de bord des indicateurs de viabilité financière pour les systèmes nationaux des aires protégées
2. Outil de suivi de l'efficacité de la gestion pour les zones protégées individuelles
3. CFA Practice Standards for Conservation Trust Funds
4. Biodiversity Offset Implementation Handbook (Chapitre 4)
5. Evaluating Payments for Environmental Services: Methodological Challenges (2016) Gwennolé Le Velly et Céline Dutilly.
6. Developing Monitoring and Evaluation Framework for Budget Work Projects
7. Evaluating Impact Bonds (2015) Roger Drew et Paul Clist
8. Monitoring and evaluation of social investment: Practitioner note 2 (2017) IPIECA
9. Capacity Scorecard du PNUD



Encadré 7.7: Cadres S&É pour les solutions de financement : exemples d'indicateurs

Financement mobilisé :

- Augmentation des revenus générés pour la conservation de la biodiversité ou l'utilisation durable
- Ressources alignées pour favoriser la conservation de la biodiversité ou l'utilisation durable
- Augmentation de la livraison financière des fonds existants
- Dépenses évitées pour la conservation de la biodiversité

Estimation des flux de financement futurs :

- Estimation de l'augmentation des revenus générés pour la conservation de la biodiversité ou l'utilisation durable
- Estimation des ressources alignées pour favoriser la conservation de la biodiversité ou l'utilisation durable
- Estimation de l'augmentation de la livraison financière des fonds existants
- Estimation des dépenses évitées pour la conservation de la biodiversité

Annexe

Annexe I : Conseils supplémentaires sur les solutions de financement

BIOFIN Catalogue of Finance Solutions



Il existe déjà des documents offrant des conseils en matière de conception et de mise en œuvre de solutions de financement. Le BIOFIN Catalogue of Finance Solutions répertorie plus de 150 solutions de financement réparties en plus de 65 catégories (voir www.biodiversityfinance.org/finance-solutions, en anglais). Ce catalogue interrogeable présente toutes les solutions

profilées par ordre alphabétique, mais il est également possible d'effectuer une recherche en fonction du résultat financier qu'elles produisent, de l'instrument financier sur lequel elles s'appuient, du type de financement (public ou privé) et du secteur économique dans lequel leur utilisation est la plus répandue.

Le catalogue doit également être utilisé avec les produits complémentaires suivants :

- ① Le [Manuel BIOFIN](#), qui guide l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de solutions de financement pour la nature, et décrit comment utiliser le catalogue dans le contexte de la mise en œuvre de BIOFIN.
- ② La [plate-forme en ligne Financing Solutions for Sustainable Development](#), qui fournit une analyse technique du potentiel, des avantages, des inconvénients, des risques et des caractéristiques des solutions de financement.
- ③ [BES-Net](#) gère une base de données en ligne des publications sur le financement de la biodiversité comprenant plus de 325 documents.
- ④ Le guide en ligne de la Conservation Finance Alliance (CFA) [à venir], mis au point avec le soutien de BIOFIN, fournira des indications détaillées, étape par étape, sur un sous-ensemble de solutions de financement. La CFA a précédemment publié un manuel sur plusieurs solutions de financement, qui est actuellement en cours de mise à jour. Il inclura des indications détaillées sur plus de 20 solutions de financement individuelles. Les publications sont disponibles en anglais sur www.conservationfinancealliance.org

Autres partenaires et institutions :

-  L'OCDE a étudié plusieurs solutions de financement telles que les compensations de la biodiversité, les paiements pour services écosystémiques et autres, et a de nombreuses publications sur son site Web. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.oecd.org/environment/resources/biodiversityfinance.htm
-  Au fil des années, la CBD a constitué un vaste répertoire de ressources sur la biodiversité, y compris son financement : www.cbd.int/information/library.shtml

Endnotes

- 1** de Coninck, S. (2009). Mainstreaming poverty-environment linkages into development planning: A handbook for practitioners. PNUE/Earthprint. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.unpei.org/sites/default/files/dmdocuments/PEI%20Full%20handbook.pdf>
- 2** OCDE (2012). Measuring Regulatory Performance: A Practitioner's Guide to Perception Surveys, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264167179-en>
- 3** Basé sur Fritz, V., Levy, B. et Ort, R. (éditeurs) (2014). Problem-Driven Political Economy Analysis: The World Bank's Experience. Banque mondiale. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16389/9781464801211.pdf;sequence=1>
- 4** DFID (2009). Political Economy Analysis How To Note. Voir également : An analytical Framework for Conducting Political Economy Analysis in Sectors (ODI), ODI ; Problem Driven Governance and Political Economy Analysis (Banque mondiale). Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-documents/3797.pdf>
- 5** Mcloughlin, C. (2014). Political economy analysis: Topic guide (2e édition.) Birmingham, Royaume-Uni : GSDRC, Université de Birmingham. Voir : <http://gsdrc.org/topic-guides/political-economy-analysis/> (en anglais)
- 6** Voir : https://www.cbd.int/doc/nbsap/finance/Guide_Tourism_Nov2001.pdf (en anglais)
- 7** Voir : http://conservation-strategy.org/sites/default/files/field-file/EN_discussion_paper_TANAPA.pdf (en anglais)
- 8** Business and Biodiversity Offsets Programme (BBOP) (2009). Biodiversity Offset Implementation Handbook. BBOP, Washington, D.C. Disponible en anglais à l'adresse : www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/biodiversity-offset-implementation-handbook-pdf.pdf
- 9** Fripp, E. (2014). Payments for Ecosystem Services (PES): A practical guide to assessing the feasibility of PES projects. Bogor, Indonésie : Centre de recherche forestière internationale (CIFOR). doi :10.17528/cifor/005260 Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/BFripp1401.pdf
- 10** Voir : <https://www.worldbank.org/fr/projects-operations/environmental-and-social-policies>
- 11** Voir : <https://redd.unfccc.int/fact-sheets/safeguards.html> (en anglais)
- 12** Le cycle de prise de décision qui donne la priorité aux options de révision de chaque projet pour éviter les impacts négatifs et, dans la mesure du possible, minimiser et réhabiliter les zones touchées par la perte de biodiversité. Si ces options sont épuisées et que la perte de biodiversité est considérée comme inévitable, le déploiement de compensations de la biodiversité est une option valide, mais de dernier recours.
- 13** Voir Business and Biodiversity Offset Programme (BBOP). Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://bbop.forest-trends.org/pages/mitigation_hierarchy
- 14** 12e réunion de la CBD (2014). Decision adopted by the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity. XII/3 Resource Mobilization. Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.cbd.int/doc/decisions/cop-12/cop-12-dec-03-en.pdf
- 15** Voir : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/operations1/undp-social-and-environmental-screening-procedure.html> (en anglais)

Glossaire

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Budget exécuté	Reconnaît les transactions lorsque l'activité (ou la décision) générant des revenus ou consommant des ressources a lieu.		
Calcul des coûts par activité	Approche de l'établissement des coûts et du suivi des activités qui consiste à suivre la consommation des ressources et à évaluer les résultats finaux. Les ressources sont affectées aux activités, et les activités aux objets de coûts en fonction des estimations de la consommation. Ces derniers utilisent des indicateurs de coûts pour rattacher les coûts d'activité aux extrants.		CIMA (2005) ¹
Coût réel	Comptabilité analytique fondée sur la répartition la plus objective des facteurs de coûts historiques.		Merriam-Webster (n.d) ²
Programme d'action d'Addis-Abeba	Accord révolutionnaire qui offre une base pour la mise en œuvre du Programme mondial du développement durable.		ONU (n.d) ³
Artificial Intelligence for Ecosystem Services	Logiciel collaboratif en réseau conçu pour l'évaluation rapide des services écosystémiques.	ARIES	ARIES (n.d) ⁴
Biodiversité (diversité biologique)	Variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.		CBD (n.d) ⁵
Prévention des risques biotechnologiques	Prévention de la disparition massive de l'intégrité biologique, en se concentrant à la fois sur la santé humaine et écologique. Ensemble de mesures ou d'actions portant sur les aspects liés à la sécurité en lien avec l'application des biotechnologies et avec la dissémination dans l'environnement de plantes et d'organismes transgéniques, en particulier de micro-organismes, pouvant affecter les ressources phylogénétiques, les végétaux, les animaux ou les êtres humains, ou l'environnement.		Glossaire PNUE (2007) ⁶
Exécution du budget	Façon dont les fonds sont réellement dépensés pour mettre en œuvre les politiques, les programmes et les projets décrits dans le budget, après que le gouvernement a promulgué le budget.		International Budget Partnership (n.d) ⁷
Établissement du budget	Première étape du processus budgétaire se déroulant presque exclusivement au niveau du pouvoir exécutif, bien qu'elle puisse comprendre un certain nombre d'acteurs au sein de la branche. C'est à ce stade que les paramètres du budget sont établis et les décisions sont prises au sujet des recettes qui seront générées et de la façon dont ces ressources seront réparties entre les programmes et les activités.		International Budget Partnership (n.d)
Étiquetage budgétaire	Système permettant d'identifier systématiquement les types de dépenses (par exemple, celles relatives à la biodiversité) dans les systèmes de budgétisation.		
Système de plafonnement et d'échange	Système qui prévoit la fixation d'une limite supérieure d'émissions/activités, et une mise aux enchères ou une distribution gratuite des permis selon des critères spécifiques. Les pollueurs qui réduisent leurs émissions/activités davantage que ce que leur impose la limite obligatoire peuvent gagner des « crédits » qu'ils vendent à d'autres qui en ont besoin pour se conformer aux règlements auxquels ils sont soumis.		OCDE (n.d) ⁸
Coût en capital	Acquisition d'actifs fixes, par exemple l'achat de machines et de matériel, les prêts et l'achat de titres, le transfert de ressources pour les dépenses en capital.		
Budget certifié	Ressources réservées à une acquisition spécifique ou à une dépense spécifique.		
Financement de l'action climatique	Vise à réduire les émissions et à améliorer les puits de gaz à effet de serre, ainsi qu'à atténuer la vulnérabilité des systèmes humains et écologiques et à accroître leur résilience aux impacts négatifs des changements climatiques.		CCNUCC (n.d) ⁹
Engagement des dépenses	Valeur totale des dépenses engagées pour des contrats spécifiques pour des travaux, des fournitures de biens, des services, des transferts ou des subventions.		

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Responsabilité sociale des entreprises	Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement.	RSE	ISO 26000 ¹⁰
Analyse coûts-avantages	Outil d'aide à la décision qui compare les coûts et les avantages d'une politique ou d'un projet proposé en termes économiques (par opposition à la comptabilité financière).	ACA	
Objet de coût	Terme utilisé principalement dans la comptabilité analytique pour décrire un élément auquel des coûts sont affectés. Les objets de coûts peuvent être un produit, un projet, etc.		
Échange dette-nature	Transaction volontaire au cours de laquelle la dette brute en devises du gouvernement d'un pays en développement (débitur) est annulée ou réduite (c'est-à-dire, décotée) par un créancier, en échange d'engagements financiers envers la conservation (en monnaie locale) de la part du débiteur.		CBD (n.d.) ¹¹
Décentralisation	Dispersion ou répartition des fonctions et des pouvoirs ; en particulier : la délégation de pouvoir d'une autorité centrale aux autorités régionales et locales.		Merriam-Webster (n.d)
Dépréciation	Méthode de comptabilité consistant à allouer le coût d'un actif corporel sur sa durée de vie utile. Les entreprises déprécient les actifs à long terme aux fins fiscales et comptables.		
Capitaux d'investissement direct	Également appelé investissement direct étranger (IED), désigne un investissement dans une entreprise commerciale dans un pays autre que celui de l'investisseur, conçu pour acquérir une participation majoritaire dans l'entreprise étrangère. L'investissement direct fournit un financement en capital en échange d'une participation sans l'achat d'actions ordinaires de titres d'une entreprise.		
Coûts directs	Coûts qui peuvent être tracés et affectés avec précision à un objet de coût. Les coûts directs bénéficient généralement à un seul objet de coût. Le classement de tout coût direct ou indirect est fait en prenant l'objet de coût en considération.		
Réduction des risques de catastrophe	Concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts systématiques pour analyser et gérer leurs causes, notamment la réduction de l'exposition aux risques, la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables.	RRC	UNISDR (n.d.) ¹²
Force motrice, pression, état, impact, réponse	Cadre de causalité pour décrire les interactions entre la société et l'environnement.	DPSIR	
Analyse économique	Changements divers dans les coûts et les avantages (c'est-à-dire les changements concernant le bien-être des différentes parties) d'une action proposée.		
Évaluation économique (monétisation) (de l'environnement)	Assigner une valeur monétaire aux changements des facteurs environnementaux (tels que la qualité de l'air et de l'eau, et les dommages causés par la pollution). Les termes « valorisation de l'environnement » et « valorisation des ressources » sont également utilisés.		
Services écosystémiques	Avantages que les gens reçoivent des écosystèmes. Il s'agit notamment des services d'approvisionnement tels que la nourriture et l'eau ; la réglementation des services tels que la lutte contre les inondations et les maladies ; les services culturels tels que les apports spirituels, récréatifs et culturels ; et les services essentiels, tels que le cycle des éléments nutritifs, qui maintiennent les conditions de vie sur Terre.		Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (n.d.) ¹³
Écosystèmes	Système formé par une communauté d'organismes et son environnement fonctionnant comme une unité écologique.		(Merriam-Webster non daté)
Écotourisme	Voyage responsable dans des zones naturelles, qui préserve l'environnement et améliore le bien-être de la population locale.		Société internationale de l'écotourisme ¹⁴
Externalités	Effets des activités d'une personne ou d'une entreprise sur autrui, sans compensation et sans l'impliquer dans la prise de décision ; les externalités peuvent être positives ou négatives.		

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Politique fiscale	Mesures et normes financières du gouvernement, y compris les recettes, telles que les impôts, et les dépenses.		
Solutions de financement	Décrites par une ou plusieurs sources de financement, l'agent principal ou le ou les intermédiaires, l'instrument ou les mécanismes utilisés et le résultat financier souhaité.		Voir Encadré 1.5
Sécurité alimentaire	La sécurité alimentaire est une situation caractérisée par le fait que toute la population a, en tout temps, un accès physique, social et économique à des aliments sans danger et nutritifs en quantité suffisante pour couvrir ses besoins alimentaires, répondant à ses préférences alimentaires, et lui permettant de mener une vie active et d'être en bonne santé.		FAO (n.d.) ¹⁵
Diversité génétique	La diversité génétique correspond à la variété des gènes au sein d'une même espèce. Chaque espèce est composée d'individus qui ont leur propre composition génétique spécifique.		WWF (n.d.) ¹⁶
Systèmes d'informations géographiques	Outil informatique qui analyse, stocke, gère et visualise l'information géographique sur une carte.	SIG	GIS Geography, (n.d.) ¹⁷
Fonds pour l'environnement mondial	Mécanisme financier pour plusieurs conventions environnementales. Grâce à ses investissements stratégiques, le FEM collabore avec ses partenaires pour résoudre les problèmes environnementaux les plus urgents de la planète.	FEM	FEM (2016) ¹⁸
Obligations vertes	Obligations dont le produit est investi dans des projets générant des bénéfices environnementaux.		
Économie verte	Économie qui améliore le bien-être humain et l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. Elle est faible en émissions de carbone, économe en termes de ressources et socialement inclusive.		PNUE (2011) ¹⁹
Financement vert	Financement des investissements verts publics et privés (y compris les coûts préparatoires et en capital) dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les biens et services environnementaux (tels que la gestion de l'eau ou la protection de la biodiversité et des paysages) ; • la prévention, l'atténuation et la compensation des dommages causés à l'environnement et au climat (tels que le rendement énergétique ou les barrages) ; • le financement des politiques publiques (y compris les coûts opérationnels) qui encouragent la mise en œuvre d'initiatives et de projets environnementaux et qui atténuent les dommages environnementaux ou qui permettent de s'y adapter (par exemple, les tarifs de rachat pour les énergies renouvelables) ; • les composantes du système financier qui traitent spécifiquement des investissements verts, tels que le Fonds vert pour le climat ou les instruments financiers pour les investissements verts (par exemple, les obligations vertes et les fonds verts structurés), y compris leurs conditions juridiques, économiques et institutionnelles spécifiques. 		Lindenberg (2014) ²⁰
Croissance verte	Favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les ressources naturelles continuent à fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être.		OCDE (n.d.) ²¹
Infrastructure durable	Il s'agit d'un réseau planifié de manière stratégique de zones naturelles et semi-naturelles présentant d'autres caractéristiques environnementales conçu et géré pour fournir un large éventail de services écosystémiques, tels que la purification de l'eau, la qualité de l'air, l'aménagement d'espaces récréatifs et l'atténuation des changements climatiques ainsi que l'adaptation à ceux-ci.		UE (2016) ²²
Écotaxes	Une « taxe environnementale » ou « écotaxe » est une taxe dont l'assiette est une unité physique (ou une approximation d'une unité physique) de quelque chose qui a un impact négatif spécifique et avéré sur l'environnement. On distingue 4 catégories d'écotaxes qui concernent l'énergie, les transports, la pollution et les ressources.		OCDE (n.d.) ²³
Gaz à effet de serre	Constituants gazeux de l'atmosphère, à la fois naturels et anthropiques, qui absorbent et émettent des rayonnements à des longueurs d'onde spécifiques dans le spectre des rayonnements infrarouges émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages. Cette propriété provoque l'effet de serre.	GES	GIEC ²⁴

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Produit intérieur brut	Mesure globale de la production équivalant à la somme des valeurs ajoutées brutes de toutes les unités résidentes et institutionnelles engagées dans la production (à laquelle on additionne tous les impôts et l'on soustrait les subventions sur les produits non compris dans la valeur de leurs extrants).	PIB	OCDE (n.d.) ²⁵
Bonheur national brut	Il s'agit d'un concept défini par Sa Majesté, le quatrième roi du Bhoutan Jigme Singye Wangchuck dans les années 1970. Le concept implique que le développement durable devrait adopter la notion de progrès de façon globale et accorder une importance égale aux aspects non financiers du bien-être. Voir également « Indice du bonheur national ».	BNB	Centre d'études du Bhoutan et de la recherche sur le bonheur national brut (n.d.) ²⁶
Banque d'habitats	Marché grâce auquel les crédits provenant d'actions bénéfiques à la biodiversité peuvent être achetés de façon à compenser un débit issu de dégâts infligés à l'environnement. Les crédits peuvent être produits à l'avance et sans liens ex ante avec les débits qu'ils compensent, et stockés en vue d'une utilisation future.		eftec, IEEP et alii (2010) ²⁷
Subvention néfaste pour la diversité biologique	Politique gouvernementale qui crée une incitation ou induit un comportement ou une activité nuisible à la biodiversité, souvent des effets secondaires imprévus (et involontaires) de politiques conçues pour atteindre d'autres objectifs.		CBD (2012) ²⁸
Investissement d'impact	Investissements réalisés dans des entreprises, des organisations et des fonds dans le but de générer un impact social et environnemental en plus d'un rendement financier.		GIIN (n.d.) ²⁹
Budgétisation par reconduction	Comptabilité de gestion fondée sur l'ajout de montants progressifs aux budgets existants pour parvenir aux nouvelles prévisions budgétaires.	IBA	efinance managment ³⁰
Coûts indirects	Coûts comptables qui ne sont pas directement associés à une seule activité, événement ou autre objet de coût. Ces coûts sont souvent agrégés en un ensemble de frais généraux et affectés à diverses activités, sur la base d'une méthode de répartition qui présente un lien perçu ou réel entre le coût indirect et l'activité.		Outils comptables ³¹
Inflation	Variation des prix d'un panier de biens et de services qui sont généralement achetés par des groupes de ménages spécifiques.		OCDE (n.d.) ³²
Évaluation intégrée des services écosystémiques	Suite de modèles logiciels open source libres utilisés pour cartographier et évaluer les biens et les services rendus par la nature qui soutiennent la vie humaine.	InVEST	Natural Capital Project (n.d.) ³³
Fonds monétaire international	Le Fonds monétaire international est une organisation composée de 189 pays dont l'objectif est de veiller à la stabilité du système monétaire international.	IMF	FMI (n.d.) ³⁴
Espèces exotiques envahissantes	Espèce se trouvant dans une zone située en dehors de son aire de répartition naturelle historiquement connue à la suite d'une dispersion intentionnelle ou accidentelle causée par des activités humaines, et qui envahit les habitats naturels.		PNUE (n.d.) ³⁵
Coût d'investissement	Coût comptable utilisé pour la constitution d'actifs, tels que les dépenses ou les coûts d'investissement dans des fonds, des travaux publics, etc.		
Indicateurs clés de performance	Indicateurs « SMART » (spécifiques, mesurables, acceptables, pertinents, et temporellement définis) utilisés pour évaluer ou comparer les résultats liés aux objectifs stratégiques en matière de biodiversité, ainsi que la performance financière en termes de rapport coût-efficacité, d'efficacité et d'impact économique.	ICP	
Ministère / organisme de tutelle	Ministère ou organisme gouvernemental chargé de la mise en œuvre d'un programme ou d'un groupe de programmes au moyen d'une structure institutionnelle composée de branches centrales et localisées, par opposition à un organisme responsable de la planification et de l'administration générales. Ces programmes concernent par exemple l'agriculture, la sécurité sociale, mais excluent le financement et la planification.		IIEP Learning Portal non daté ³⁶
Macroéconomie	Sous-discipline de l'économie qui étudie les comportements des ménages et des communautés. La macroéconomie examine les niveaux de prix, les cycles économiques, les taux de croissance, le revenu national, l'épargne et l'investissement agrégés, les effets multiplicateurs de la consommation et de l'investissement, le produit intérieur brut et les variations de l'emploi, entre autres.		
Objectifs du Millénaire pour le développement	Ensemble de huit objectifs et de cibles associées visant à réduire la pauvreté d'ici à 2015.	OMD	PNUE (n.d.)

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Hiérarchie d'atténuation	Ensemble de mesures prioritaires visant à atténuer autant que possible les atteintes à l'environnement en évitant, en minimisant (ou en réduisant) et en rectifiant les impacts néfastes pour la biodiversité.		FFI (n.d.) ³⁷
Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité	Les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité sont les principaux instruments de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CBD) au niveau national (Article 6). La Convention exige des pays l'élaboration d'une stratégie nationale pour la diversité biologique (ou un instrument équivalent) ainsi que l'intégration de cette stratégie dans la planification et les activités de tous les secteurs dont les activités sont susceptibles d'avoir des conséquences (positives ou négatives) sur la biodiversité.	SPANB	CBD (n.d.)
Comptabilité du capital naturel	Outil servant à mesurer les variations du stock de capital naturel à diverses échelles et à intégrer la valeur des services écosystémiques dans les systèmes de comptabilité et d'établissement de rapports.	CCN	UE (n.d.) ³⁸
Capital naturel	Stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (par exemple, les plantes, les animaux, l'air, l'eau, les sols, les minéraux) qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les gens.		Natural Capital Protocol (2016) ³⁹
Natural Capital Protocol	Cadre conçu pour aider à générer des informations fiables, crédibles et exploitables pour les gestionnaires d'entreprises concernant leurs effets sur le capital naturel et la gestion y afférent.	NCP	Natural Capital Coalition (n.d.)
Official Development Assistance	Flux vers les pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'APD (Comité d'aide au développement) et vers les institutions multilatérales qui sont : i. fournies par les organismes officiels, y compris les administrations locales et étatiques, ou par leurs agences exécutives ; et ii. chaque opération qui : a. est exécutée avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement ; et b. est de nature concessionnelle et qui comporte un élément de subvention d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %)	APD	OCDE (n.d.) ⁴⁰
Agriculture biologique	L'agriculture biologique est un mode de production de denrées végétales et animales qui implique de ne pas utiliser de pesticides, d'engrais, d'organismes génétiquement modifiés, d'antibiotiques ou d'hormones de croissance.		Canada Organic ⁴¹
Paiement pour services liés aux écosystèmes	(Les définitions précises et les pratiques acceptables varient d'un pays à l'autre.)	PSE	Vakrou (2010) ⁴²
Initiative Pauvreté-Environnement	Transaction volontaire au cours de laquelle un service écosystémique bien défini, ou une utilisation du territoire susceptible d'assurer ce service, est acheté par au moins un acheteur auprès d'au moins un fournisseur, si et seulement si le fournisseur assure la prestation du service.	IPE	UNPEI (n.d.) ⁴³
Zones protégées	Initiative mondiale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui appuie les efforts menés par les pays pour placer les objectifs en faveur des pauvres et favorables à l'environnement au cœur du gouvernement en intégrant les objectifs relatifs à la pauvreté et à l'environnement dans la planification du développement national et infranational, de l'élaboration des politiques jusqu'à la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi.	ZP	CBD (n.d.) ⁴⁴
Dépense publique	Protection et/ou préservation physique de stocks importants de capitaux naturels, culturels et sociaux, fournissant des flux de biens et services économiquement utiles qui profitent à la société, garantissent des moyens de subsistance et contribuent à la réalisation du développement durable.		OCDE (n.d.) ⁴⁵
Bien public	Dépenses des administrations publiques généralement constituées des administrations centrales, étatiques et locales, ainsi que des fonds de sécurité sociale.		
Coût de remplacement	Bien ou service qu'un individu peut consommer sans réduire sa disponibilité à un autre individu, et dont nul n'est exclu.	RC	TEEB (2013) ⁴⁶

Terme	Définition	Acronyme	Référence
Budgétisation axée sur les résultats	Processus de budgétisation qui s'articule autour d'un ensemble d'objectifs prédéfinis et de résultats escomptés qui justifient à leur tour les besoins en ressources liés aux extrants et où la performance réelle est mesurée à l'aide d'indicateurs objectivement vérifiables.	RBB	
Calcul des coûts axé sur les résultats	Élargissement du calcul des coûts par activité, lorsque tous les coûts sont associés à des résultats spécifiques à moyen et long terme, de sorte que le « résultat » de l'activité soit au cœur de la budgétisation et non l'activité ou les extrants à court terme.	RBC	
Gestion axée sur les résultats	Stratégie par laquelle tous les acteurs, contribuant directement ou indirectement à l'obtention d'un ensemble de résultats, veillent à ce que leurs processus, produits et services contribuent à la réalisation des résultats escomptés (extrants, résultats et objectifs ou impacts supérieurs).	RBM	GNUD (2011) ⁴⁷
Subventions	Paiements non rétribués actuels que les unités gouvernementales, y compris les unités gouvernementales non résidentes, font aux entreprises en fonction du niveau de leurs activités de production ou des quantités ou valeurs des biens ou des services qu'elles produisent, vendent ou importent.		OCDE (n.d.) ⁴⁸
Agriculture de subsistance	Agriculture ou système d'agriculture qui fournit la totalité ou la quasi-totalité des biens requis par une famille d'agriculteurs, habituellement sans excédent important destiné à la vente.		Merriam-Webster (n.d.)
Objectifs de développement durable	Les Objectifs de développement durable, également nommés Objectifs mondiaux, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Ces 17 Objectifs s'appuient sur le succès des Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, les inégalités économiques, l'innovation, la consommation durable, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.	ODD	PNUD (n.d.) ⁴⁹
Moyen de subsistance durable	Un moyen de subsistance est durable lorsqu'il est en mesure de supporter les crises et de se remettre des chocs tout en maintenant ou en renforçant ses capacités et ses moyens, au présent comme à l'avenir, sans pour autant compromettre la base de ressources naturelles et les possibilités des générations futures.		FAO (n.d.) ⁵⁰
Système de comptabilité environnementale et économique	Concepts, définitions, classifications, règles comptables et tableaux convenus à l'échelle internationale pour produire des statistiques comparables sur l'environnement et ses relations avec l'économie.	SCEE	ONU SCEE (n.d.) ⁵¹
Analyse des scénarios ciblés	Approche analytique développée par le PNUD qui saisit et présente la valeur des services écosystémiques au sein du processus de décision, en décrivant et en comparant les scénarios du « statu quo » et de la « gestion durable des écosystèmes » pour plaider en faveur de politiques et d'investissements durables. Voir également « analyse coûts-avantages ».	TSA	PNUD (2013) ⁵²
Coûts variables	Coûts qui varient selon le volume de production. Ils augmentent avec la hausse de la production et décroissent avec la baisse de celle-ci. Les coûts variables diffèrent des coûts fixes, tels que le loyer, la publicité, l'assurance et les fournitures de bureau, qui tendent à être stables, indépendamment du volume de production.		
Sécurité de l'approvisionnement en eau	Capacité d'une population de préserver l'accès durable à des quantités adéquates et à une qualité acceptable d'eau pour maintenir les moyens de subsistance, le bien-être et le développement socioéconomique, pour assurer la protection contre la pollution hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour protéger les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique.		ONU-Eau (n.d.) ⁵³
Organisation mondiale du commerce	Organisation responsable de la réglementation du commerce entre les pays participants et qui fournit un cadre de négociation aux accords de commerce ainsi qu'un processus de résolution des conflits visant à renforcer l'adhésion des participants aux Accords de l'OMC, qui sont signés par les représentants des gouvernements membres.	OMC	

- 1 CIMA (2005). Terminologie officielle de la CIMA.
- 2 <http://www.merriam-webster.com/dictionary/actual%20cost> (en anglais)
- 3 Lien vers l'instrument de financement du développement du Programme d'action d'Addis-Abeba : http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf (en anglais)
- 4 http://aries.integratedmodelling.org/?page_id=632 (en anglais)
- 5 Article 2 de la Convention sur la diversité biologique. Voir www.cbd.int/convention/articles/default.shtml?a=cbd-02 (en anglais)
- 6 http://www.unep.org/delc/portals/119/Glossary_terms%20for_Negotiators_MEAs.pdf (en anglais)
- 7 <http://www.internationalbudget.org/why-budget-work/> (en anglais)
- 8 <http://www.oecd.org/env/tools-evaluation/emissiontradingssystem.htm> (en anglais)
- 9 <https://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance> (en anglais)
- 10 <http://www.iso.org/iso/home/standards/iso26000.htm> (en anglais)
- 11 https://www.cbd.int/doc/nbsap/finance/Guide_Debt_Nov2001.pdf (en anglais)
- 12 <https://www.unisdr.org/we/inform/terminology> (en anglais)
- 13 <http://www.millenniumassessment.org/en/index.html> (en anglais)
- 14 <http://www.ecotourism.org/> (en anglais)
- 15 www.fao.org/docrep/005/y4671e/y4671e06.htm (en anglais)
- 16 http://www.wwf.org.au/our_work/saving_the_natural_world/what_is_biodiversity/genetic_diversity (en anglais)
- 17 <http://gisgeography.com/what-gis-geographic-information-systems/> (en anglais)
- 18 <https://www.thegef.org> (en anglais)
- 19 <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1446> (en anglais)
- 20 https://www.die-gdi.de/uploads/media/Lindenberg_Definition_green_finance.pdf (en anglais)
- 21 <https://www.oecd.org/greengrowth/48012345.pdf> (en anglais)
- 22 ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm
- 23 <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=6437> (en anglais)
- 24 <https://www.ipcc.ch/ipccreports/tar/wg1/518.htm> (en anglais)
- 25 <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1163> (en anglais)
- 26 <http://www.bhutanstudies.org.bt/> (en anglais)
- 27 Efec et alii (2010). The use of market-based instruments for biodiversity protection - The case of habitat banking - Summary Report. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/environment/enveco/index.htm>
- 28 <https://www.cbd.int/incentives/perverse.shtml> (en anglais)
- 29 <https://thegiin.org/impact-investing> (en anglais)
- 30 <https://www.efinancemanagement.com/budgeting/incremental-budgeting-meaning-advantages-and-disadvantages> (en anglais)
- 31 <http://www.accountingtools.com/questions-and-answers/what-is-a-cost-object.html> (en anglais)
- 32 <https://data.oecd.org/price/inflation-cpi.htm> (en anglais)
- 33 www.naturalcapitalproject.org/invest (en anglais)
- 34 <http://www.imf.org/external/about.htm> (en anglais)
- 35 <https://www.unenvironment.org/resources/report/invasive-alien-species-growing-threat-regional-seas> (en anglais)
- 36 <http://learningportal.iiep.unesco.org/en/glossary/Line%2520Ministry> (en anglais)
- 37 www.fauna-flora.org/wp-content/uploads/The-Mitigation-Hierarchy.pdf (en anglais)
- 38 ec.europa.eu/environment/nature/capital_accounting/index_en.htm

- 39 <http://naturalcapitalcoalition.org/protocol/> (en anglais)
- 40 <http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistance/definitionandcoverage.htm> (en anglais)
- 41 www.omafra.gov.on.ca/english/crops/facts/09-077.htm (en anglais)
- 42 <http://www.oecd.org/env/resources/44903483.pdf> (en anglais)
- 43 www.unpei.org/ (en anglais)
- 44 <https://www.cbd.int/protected> (en anglais)
- 45 <https://data.oecd.org/gga/general-government-spending.htm> (en anglais)
- 46 <http://www.teebweb.org/wp-content/uploads/2013/04/D0-Chapter-5-The-economics-of-valuing-ecosystem-services-and-biodiversity.pdf> (en anglais)
- 47 <https://undg.org/document/undg-results-based-management-handbook/> (en anglais)
- 48 <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=2588> (en anglais)
- 49 www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals.html (en anglais)
- 50 www.fao.org/docrep/003/X9371e/x9371e22.htm (en anglais)
- 51 <http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea.asp> (en anglais)
- 52 http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/environmental_finance/targeted-scenario-analysis.html (en anglais)
- 53 www.unwater.org/ (en anglais)

Annexes

Annexe I : Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.



But stratégique A : Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique dans l'ensemble du gouvernement et de la société

- **Objectif 1** : D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.
- **Objectif 2** : D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification.
- **Objectif 3** : D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées, afin de réduire au minimum ou d'éviter les impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont élaborées et appliquées, d'une manière compatible et en harmonie avec les dispositions de la Convention et les obligations internationales en vigueur, en tenant compte des conditions socio-économiques nationales.
- **Objectif 4** : D'ici à 2020 au plus tard, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes, à tous les niveaux, ont pris des mesures, ou mis en œuvre des plans, pour assurer la production et la consommation durables et maintenu l'utilisation des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres.



But stratégique B : Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable.

- **Objectif 5** : D'ici à 2020, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites.
- **Objectif 6** : D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.
- **Objectif 7** : D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.
- **Objectif 8** : D'ici à 2020, la pollution, notamment celle causée par l'excès d'éléments nutritifs, est ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la diversité biologique.
- **Objectif 9** : D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.
- **Objectif 10** : D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum, afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnement.



But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

- **Objectif 11** : D'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés de zones protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.
- **Objectif 12** : D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.
- **Objectif 13** : D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique et sauvegarder leur diversité génétique.



But stratégique D : Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes

- **Objectif 14** : D'ici à 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.
- **Objectif 15** : D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15 % des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification.
- **Objectif 16** : D'ici à 2015, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation est en vigueur et opérationnel, conformément à la législation nationale.



But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

- **Objectif 17** : D'ici à 2015, toutes les Parties ont élaboré et adopté en tant qu'instrument de politique générale, et commencé à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action nationaux efficaces, participatifs et actualisés pour la diversité biologique.
- **Objectif 18** : D'ici à 2020, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que leur utilisation coutumière durable, sont respectées, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents.
- **Objectif 19** : D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.
- **Objectif 20** : D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément au mécanisme consolidé et convenu de la Stratégie de mobilisation des ressources, a augmenté considérablement par rapport aux niveaux actuels. Cet objectif fera l'objet de modifications en fonction des évaluations des besoins de ressources que les Parties doivent effectuer et notifier.

Annexe II : Évaluation économique

Le processus BIOFIN s'intéresse particulièrement aux besoins de financement et aux résultats en matière de biodiversité au cours de l'ÉBF (Chapitre 5) et aux solutions de financement dans le Chapitre 6 en utilisant l'interprétation par des experts des données générées (telles que les coûts des résultats en matière de biodiversité). L'appui sur le jugement d'experts s'explique en partie par la difficulté de mesurer quantitativement les résultats en matière de biodiversité et les répercussions sur les populations (par exemple, l'amélioration des services écosystémiques).

Dans de nombreuses évaluations de politiques, l'analyse coûts-avantages et l'analyse coût-efficacité sont utilisées pour cette hiérarchisation. Cependant, ces analyses ne sont pas toujours fiables pour la biodiversité, en raison de problèmes liés à :

- l'évaluation des résultats environnementaux, en raison de facteurs tels que la défaillance du marché, comme l'exige l'analyse coûts-avantages ; et
- la mesure constante de l'efficacité des actions de gestion durable de la biodiversité, comme l'exige l'analyse coût-efficacité.

Néanmoins, ces deux types d'analyses constituent de bons outils pour fournir aux décideurs la preuve que les solutions de financement de la biodiversité seront efficaces et efficientes. Par conséquent, dans la mesure du possible, elles devraient être utilisées dans le cadre du processus BIOFIN, en particulier dans le cadre d'une étude de viabilité détaillée au sein du plan de financement de la biodiversité, sous réserve que les données soient considérées comme suffisamment fiables pour surmonter les difficultés évoquées ci-dessus.

Analyse coût-efficacité des résultats en matière de biodiversité

L'analyse coût-efficacité est un outil qui sert à déterminer les mesures les plus efficaces pour atteindre un objectif. Elle est utilisée lorsque des variables significatives, comprenant souvent des impacts environnementaux (en particulier ceux sur la biodiversité), ne peuvent être évaluées pour l'analyse coûts-avantages. Cependant, à la différence de l'analyse coûts-avantages, l'analyse coût-efficacité ne peut déterminer si un objectif donné mérite d'être atteint. Elle peut en revanche permettre de définir quelle alternative doit être traitée en priorité. Une comparaison des résultats en matière de biodiversité et des coûts associés à l'aide de l'analyse coût-efficacité peut être utile lors de l'Étape 6.5 pour sélectionner les résultats ou objectifs en matière de biodiversité qui seront prioritaires selon les solutions de financement retenues.

Le rapport coût-efficacité des différentes façons d'atteindre les résultats en matière de biodiversité a peut-être déjà été pris en compte dans la SPANB. Si nécessaire, l'analyse coût-efficacité peut être élaborée en s'appuyant sur cette activité et/ou sur les comparaisons coût/priorité de la biodiversité. Il convient de noter que les comparaisons de l'évaluation détaillée de

l'efficacité des différents résultats en matière de biodiversité représentent potentiellement un exercice complexe et long. Il est peu probable que la majorité des objectifs de la SPANB d'un pays soit réalisable, mais ces objectifs pourraient être réalisés au sein d'un sous-ensemble de résultats en matière de biodiversité, sélectionnés à partir de la hiérarchisation.

Les critères d'efficacité peuvent être élargis pour tenir compte de la capacité d'exécution et des risques liés à l'exécution (tels que le doute concernant la base scientifique d'une action), ainsi que des liens avec les services écosystémiques et d'autres objectifs de développement socioéconomique. La complexité de l'évaluation de l'efficacité signifie que l'analyse coût-efficacité devrait rester qualitative dans une certaine mesure et s'appuyer sur le jugement d'experts. Lorsque le jugement d'experts est utilisé, il est important de préciser quels experts sont impliqués.

Il importe de noter que dans le plan de financement de la biodiversité, l'analyse coût-efficacité peut être utilisée pour sélectionner et/ou justifier des approches spécifiques dans le cadre des propositions techniques pour des solutions spécifiques de financement de la biodiversité.

Utilisation de l'analyse coûts-avantages et de l'évaluation monétaire

L'analyse coûts-avantages est un outil de prise de décision qui compare les coûts et les avantages économiques et financiers d'une politique ou d'un projet proposé en termes monétaires. Elle compare autant d'avantages et de coûts d'une option (projet, politique ou programme) que possible, y compris les impacts sur les biens et services environnementaux. En principe, elle peut être appliquée à la fois ex ante et ex post, et elle doit prendre en compte les coûts et avantages majeurs qu'il n'est pas possible d'évaluer en termes monétaires. Cependant, cela ne se produit toujours dans la pratique, ce qui signifie que les impacts environnementaux ne sont pas suffisamment pris en compte dans les prises de décision en raison des problèmes liés à leur évaluation.

L'aspect le plus important de l'analyse coûts-avantages est peut-être le fait qu'elle cible deux des questions politiques les plus cruciales : « Un objectif donné mérite-t-il d'être atteint ? » et, dans l'affirmative, « Quel est le moyen le plus efficace pour y parvenir ? » Une autre question que soulève l'analyse coûts-avantages et que les décideurs devraient sans doute prendre en considération est : quel objectif de biodiversité peut aussi générer les avantages multiples les plus élevés (tels que des avantages sociaux, comme la création d'emplois et un revenu local plus élevé grâce à l'amélioration de la biodiversité) et contribuer à une élévation du niveau de vie de la société ? Des études récentes ont tenté de quantifier les impacts environnementaux en termes monétaires et de reconnaître les avantages économiques et sociaux résultant de la création d'emplois et des services écosystémiques.¹

En plus de l'évaluation de ces impacts économiques généraux, les résultats de l'analyse coûts-avantages sont utiles car ils peuvent indiquer la répartition des coûts et des avantages entre les différents groupes (par exemple, les groupes sociaux, les emplacements, les secteurs économiques). Cela peut constituer une information importante pour aider à concevoir des solutions de financement efficaces et socialement et politiquement acceptables.

L'attribution de valeurs monétaires aux impacts sur l'environnement naturel représente toutefois un défi particulier pour l'analyse coûts-avantages. En effet, de nombreux biens et services environnementaux ne sont pas achetés et vendus, du moins pas directement, et il n'y a donc pas de prix du marché qui permettrait de les évaluer (voir Chapitre 1). De même, les interactions écologiques complexes affaiblissent l'efficacité des modèles de cause à effet directs. Toutefois, les biens et les services écologiques non marchands peuvent être tout aussi importants, voire plus importants, que les biens et les services marchands.²

Dans la mesure où la monétisation des coûts et avantages sociaux et environnementaux est très utile pour comparer les options, les économistes ont développé différentes méthodes qui attribuent une valeur à certains avantages de la biodiversité : les prix hédonistes, le transfert des prestations, les coûts évités, la méthode des frais de déplacement, les enquêtes sur le consentement à payer, etc.³ Par exemple, selon une méthode reposant sur le consentement à payer, une étude a estimé que la valeur économique annuelle totale des parcs nationaux aux États-Unis pour le public américain s'élève à 92 milliards de dollars américains.

Lorsque certains coûts ou avantages environnementaux sont inconnus, on utilise différents types de données pour la prise de décision. Par exemple en soustrayant les avantages « connus » (c'est-à-dire, monétisés) des coûts, puis en évaluant si les avantages non monétisés peuvent avoir une incidence sur la décision.⁴

Plus les preuves de la valeur des services écosystémiques s'améliorent, plus l'analyse coûts-avantages des actions en faveur de la biodiversité devient possible. Par exemple, la Suisse procède à une analyse coûts-avantages pour toutes les actions proposées dans son SPANB, comme indiqué dans la Stratégie Biodiversité Suisse.⁵

Annexe III : Listes des secteurs et des organisations

Liste recommandée de secteurs

- Agriculture et chasse
- Forêts
- Pêcherie
- Aquaculture
- Industries minières et extractives
- Industrie
- Énergie
- Eau
- Infrastructure et immobilier
- Commerce
- Transport
- Tourisme et loisirs
- TIC
- Finance
- Défense
- Éducation, science, et recherches
- Santé
- Administration publique (gouvernance générale / finance / planification)
- Protection environnementale
- Autres

Types d'organisation et catégories de source de financement

- Gouvernement fédéral
- Gouvernement national
- Administration locale
- Entreprise privée nationale
- Entreprise privée internationale
- ONG nationale/locale
- ONG internationale
- Institutions financières nationales
- Institutions financières internationales
- Fondations privées internationales
- Fondations privées nationales
- Donateur bilatéral
- Donateur multilatéral
- Organisations à base communautaire (OBC)
- Ménages
- Autre public
- Autres

- 1 FEEM et alii (2015). The social dimensions of biodiversity policy. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/environment/enveco/biodiversity/pdf/Social%20Dimension%20of%20Biodiversity.pdf> (en anglais)
- 2 Ozdemiroglu, E. et R. Hails (éd.) (2016). Demystifying Economic Valuation. Valuing Nature Paper VNP04. Disponible en anglais à l'adresse suivante : http://assets.worldwildlife.org/publications/921/files/original/VNN-Demystifying_Economic_Valuation-Paper.pdf?1470335837 (en anglais)
- 3 Ozdemiroglu et Hails (2016).
- 4 Haefele, M. et alii (2016). Total Economic Valuation of the National Park Service Lands and Programs: Results of a Survey of the American Public. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.nationalparks.org/sites/default/files/NPS-TEV-Report-2016.pdf> (en anglais)
- 5 Confédération suisse (2012). Swiss Biodiversity Strategy. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/world/ch/ch-nbsap-v2-en.pdf> (en anglais)

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

Bureau de l'appui aux politiques et aux
programmes

One UN Plaza, New York, NY, 10017 USA

Tel: +1 212 906 5081

Pour de plus amples informations :

www.biodiversityfinance.org



BIOFIN est financé par :



This project is co-funded by
the European Union



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety



**NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS**



Flanders
State of the Art



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN